TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 9941 34 PAGES — JEUDI 13 JANVIER 1977

Deux mille morts au Zaïre après une éruption volcanique

LIRE PAGE 34



Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

1,40 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,50 dir.; Tunisie, 120 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch., Belgique, 12 fr.; Canada, $ 0,65; Danemark, 3 kr.; Espagne, 28 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 ris; Italie, 350 l.; Liban, 125 p.; Luxembourg, 12 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1 fl.; Portugal, 14 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 23

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

LA LIBÉRATION DE M. ABOU DAOUD suscite une vive réprobation en Israël et dans la presse occidentale

La libération de M. Abou Daoud, le responsable palestinien arrêté par la D.S.T., a été vivement ressentie en Israël et a créé une grave crise entre Jérusalem et Paris. L'ambassadeur d'Israël en France, M. Mordekhai Gazit, a été rappelé pour consultations par son gouvernement, tandis que l'ambassadeur de France en Israël, M. Jean Herly, était convoqué ce mercredi au ministère israélien des affaires étrangères.

● A PARIS, *les ambassadeurs arabes se sont félicités de l'attitude de la justice française, et le représentant de l'O.L.P. a réitéré la volonté des Palestiniens et des Arabes* « de maintenir et développer leurs bonnes relations avec la France ».

● A ALGER, *M. Abou Daoud a affirmé à son arrivée que son arrestation avait été un* « acte politique », *parce qu'il existe* « des organes en France qui coopèrent étroitement avec les services de renseignements israéliens ».

● LA PRESSE OCCIDENTALE *commente dans l'ensemble avec une grande sévérité la décision des autorités françaises. Les réactions des journaux britanniques et américains sont particulièrement dures.*

La décision de la chambre d'accusation, rendue sous la présidence de M. Marcel Sacotte, qu'assistaient MM. Jean Fau et André Ponseel, suscite également de très vives réactions dans la presse française. Au ministère de la justice, où l'on affiche une grande sérénité, on se refuse à retenir les commentaires selon lesquels la magistrature a été appelée à réparer une « gaffe » des services de police. Pour sa part, M. Mordekhai Gazit, ambassadeur d'Israël en France, a affirmé, à TF 1, que le gouvernement français avait été saisi d'une demande d'extradition qu'il avait lui-même jugée officielle.

De notre correspondant

Jérusalem. — Alors que M. Abou Daoud était conduit à Orly pour s'embarquer dans l'avion d'Alger, à la tribune de la Knesset, à Jérusalem, un député — le troisième à intervenir — évoquait à son tour Emile Zola et les grandes traditions généreuses de la France pour affirmer sa conviction que *« les dirigeants actuels de cette même France seront fidèles à leur héritage »*, et ne permettront pas que l'assassin des athlètes de Munich échappe à son châtiment.

Vers 16 heures (15 heures en France), la nouvelle de l'élargissement de M. Abou Daoud a commencé à se répandre dans l'hémicycle, provoquant une véritable stupeur. M. Ygal Allon a dû corriger à plusieurs reprises la courte déclaration qu'il avait préparée.

ANDRÉ SCEMAMA.

(Lire la suite page 2.)

Un gâchis

En Israël, mais aussi dans la presse d'autres pays, les condamnations et même les insultes ont fusé à l'adresse du gouvernement français dès la libération de M. Abou Daoud. Certes, les Allemands ne sortent pas « blanchis », eux non plus, de cette affaire. S'ils tenaient tant à s'emparer d'Abou Daoud et à le juger, que n'ont-ils demandé qu'il leur fût livré ? Bien que le gouvernement français ait rappelé à celui de Bonn la procédure à suivre, celui-ci a fait la sourde oreille quand il était temps ; mais on peut se demander pourquoi la France ne rappelle pas publiquement l'Allemagne fédérale à ses responsabilités. Seuls les pays arabes sont apparemment satisfaits. Bref, par quelque bout qu'on prenne cette affaire — difficile et dangereuse, nul n'en disconvient, — quel gâchis !

On a si souvent constaté depuis dix ans que les relations franco-israéliennes étaient au plus bas qu'on hésite à le répéter. Mais jusqu'à présent, ou bien la responsabilité en incombait aux Israéliens, qui ne reculaient pas au nom de leur sécurité devant des actions dommageables pour la France (raid sur l'aérodrome de Beyrouth ou évasion des vedettes de Cherbourg), ou bien les initiatives françaises jugées anti-israéliennes relevaient d'une politique discutée peut-être, mais cohérente, qui ne manquait pas de hauteur de vue et qui n'était pas sans mérites.

[illegible] clamé qu'il n'y aurait pas de paix entre Israël et ses voisins arabes sans une solution du problème palestinien et que celui-ci ne serait résolu qu'en restituant aux Palestiniens une « patrie », ce qui supposait des « structures étatiques » ou un Etat. Qui peut sérieusement nier aujourd'hui que, sous une forme ou sous une autre, la paix au Proche-Orient sera conclue à ce prix ? Mais une chose est de proclamer une politique qui aille à contre-courant des idées reçues et de s'y tenir, une autre est de commettre impair sur impair.

Chez les Arabes, quelle que soit la satisfaction de leurs représentants à Paris, la façon dont cette affaire a été traitée ne peut inspirer beaucoup de confiance. Comment les dirigeants palestiniens, qui se considèrent en guerre depuis des décennies, qui ont tous peu ou prou trempé dans quelque affaire irrégulière, et dont, en outre, on a assassiné plusieurs de leurs camarades sur le sol français, pourraient-ils s'y sentir en sécurité ? Comment resteraient-ils des autorités qui ont agi si précipitamment ?

L'atteinte portée au prestige français dans cette affaire est d'autant plus regrettable que le conflit israélo-arabe, bloqué depuis trente ans, finit par mûrir, et que la France, officiellement ou officieusement, pouvait espérer jouer son rôle dans le dénouement. N'est-elle pas un des rares pays occidentaux ayant une certaine influence sur le monde arabe ? Et les Israéliens n'ignorent pas que, faute de rapports satisfaisants entre les deux gouvernements, ils jouissent, dans une bonne partie de l'opinion française, d'une sympathie indiscutable. Aussi, n'est-ce pas par hasard si, comme pour le Vietnam, la France a fourni le lieu de contacts secrets prometteurs entre Israéliens et Arabes. L'hypothèse que l'affaire Abou Daoud ait été un piège tendu au gouvernement français ne peut être écartée. En tout cas, celui-ci y est tombé tout droit.

Une police qui n'est pas aux ordres, une justice qui l'est, un gouvernement qui devant l'opinion française et mondiale fait prévaloir la raison d'Etat dans les pires conditions... Triste bilan.

Lire page 2

SAUVÉS !

par PHILIPPE BOUCHER

AU JOUR LE JOUR

Abou Daoud connais pas

La D.S.T. a-t-elle arrêté Abou Daoud la semaine dernière ? Non. En fait, la D.S.T. avait seulement appréhendé Abou Daoud. La justice française a-t-elle libéré Abou Daoud dans la journée de mardi ? Non. En fait, la justice française a seulement relâché Abou Daoud.

L'Allemagne fédérale désirait-elle l'extradition d'Abou Daoud ? Non. En fait, c'est Israël qui désirait récupérer Abou Daoud, tandis que les pays arabes désiraient seulement récupérer Abou Daoud. En fait, nul n'est certain qu'Abou Daoud soit Abou Daoud. C'est pourquoi nous avons arrêté un terroriste et relâché un représentant officiel palestinien. Comme quoi, quand on n'a pas de pétrole, il faut avoir des idées.

BERNARD CHAPUIS.

M. Jacques Chirac lance le R.P.R. dans la « bataille de Paris »

M. Jacques Chirac, revenu de Corrèze où il a présidé la réunion du conseil général, s'adressera jeudi 13 janvier, dans les bureaux du Rassemblement pour la République, à la tour Maine-Montparnasse, aux personnalités que le R.P.R. a investies, mardi soir 11 janvier, pour conduire les listes « union pour Paris » dans les dix-huit secteurs électoraux de la capitale, lors des élections municipales de mars prochain.

La publication de ces listes, sur lesquelles de nombreux sièges ne sont pas encore pourvus, a été accompagnée par un communiqué rédigé par M. Jérôme Monod, secrétaire général, qui constitue une riposte particulièrement vive à l'initiative de M. Michel d'Ornano de former ses propres listes, initiative jugée « hâtive et insolite ».

Reprochant au maire de Deauville d'être un facteur de « division » et de provoquer « le désarroi » dans la capitale, le secrétariat général du R.P.R. insiste sur la « légitimité » des élus gaullistes sortants. Il dénie implicitement toute valeur à la désignation du ministre de l'industrie par le premier ministre, assurant que les élus de la majorité dans la capitale n'ont pas été appelés à donner leur accord à ce choix, alors que M. d'Ornano se réfère constamment aux « procédures normales de désignation du candidat de la majorité ».

ANDRÉ PASSERON.

(Lire la suite page 9.)

Les difficultés financières des entreprises publiques pèsent sur les négociations salariales

L'année qui commence s'annonce difficile pour les entreprises publiques, dont les tarifs resteront bloqués jusqu'au 1er avril ; après cette date, les hausses ne devront pas dépasser 6,5 % pour l'ensemble de 1977. Deux politiques se télescopent : la première, de « vérité des prix », veut que les usagers financent eux-mêmes — par le biais des hausses de tarifs, — les investissements et les dépenses de fonctionnement des firmes nationales ; selon la seconde, les firmes nationales se conforment à l'objectif gouvernemental de freinage de l'inflation en modérant leurs hausses de tarifs (l'Etat majorant en contrepartie de 34 % en 1977 ses subventions.

La S.N.C.F., par exemple, devrait accuser cette année un déficit voisin de 3 milliards de francs (contre 1,3 en 1976). La société nationale absorbe à elle seule près de la moitié des concours budgétaires de l'Etat aux entreprises publiques de transport. Dans l'entretien qu'on lira ci-dessous, M. Paul Gentil, directeur général de la S.N.C.F., indique les moyens qui s'offrent à celle-ci pour surmonter ses difficultés.

Les difficultés financières des entreprises publiques devraient rendre plus difficiles encore les négociations sociales qui s'engageront le 14 janvier à l'E.G.F., le 20 janvier à la S.N.C.F., le 25 aux Charbonnages de France et le 26 à la R.A.T.P. Dans cette dernière entreprise, une augmentation de 2,05 % à compter du 1er janvier vient d'être décidée en application de l'accord salarial de 1976. Sans attendre l'issue de ces diverses négociations, les syndicats annoncent des initiatives d'actions pour la fin du mois.

« Le redressement de la S.N.C.F. exige une forte augmentation des tarifs »

nous déclare M. Gentil

« La S.N.C.F. coûte très cher à l'Etat. Comment la S.N.C.F. entend-elle faire effort sur elle-même pour mériter son aide ?

— Il faut bien s'entendre sur les termes « coûte très cher à l'Etat ». La S.N.C.F. reçoit en fait trois sortes de compensation : les unes ont pour objet de lui rembourser des obligations de service public imposées par l'Etat (tarifs réduits, lignes omnibus déficitaires). Les autres visent à mettre à égalité de chances le rail et tous ses concurrents, conformément aux règlements européens et à la logique économique.

» Reste, enfin, la compensation pour refus d'augmentation tarifaire. J'aurais préféré ne pas la recevoir et, pour cela, faire suivre à nos barèmes l'évolution exigée par la hausse des coûts. Le marché des transports serait ainsi plus sain.

» Réalisant et exploitant nous-mêmes nos infra-structures, nos frais fixes sont amortis d'autant plus facilement que le volume du trafic est plus important. Pour nous, la voie du salut passe donc impérativement par l'augmentation du trafic. Cette augmentation dépend de divers facteurs, en particulier de l'action commerciale de la *S.N.C.F. qui doit, pour mériter* la confiance de sa clientèle, étudier de très près les besoins du marché et y adapter les services qu'elle produit.

» Pour ce qui concerne les voyageurs, nul ne nie notre effort — notamment dans la modernisation du matériel — pour améliorer le service offert.

» Quant aux marchandises, nous continuerons de développer le trafic lourd (sidérurgie, chimie) directement lié à la conjoncture, et de renforcer sensiblement notre action sur le trafic diffus (fruits et légumes, produits divers, etc.), grâce à une mobilisation générale de nos forces commerciales et à la mise en place de nouvelles formules de vente : train complet *Rapilège*, qui s'adresse à un marché potentiel de plusieurs millions de tonnes, convois *de point à point* qui réalisent des acheminements directs entre grands centres, etc. Nous améliorerons notre productivité d'autant plus sensiblement que le trafic ira croissant.

Propos recueillis par
JACQUES DE BARRIN.

(Lire la suite page 30.)

UN ENTRETIEN AVEC HEINRICH BOELL

Bien souvent, au cours des dernières années, Heinrich Boell, qui aura soixante ans en 1977, s'est senti « comme un combattant solitaire, sans couverture, dit-il, pour employer une terminologie militaire ». Certains aspects « pénibles » de l'évolution politique dans son pays l'inquiètent. Contre les « interdictions professionnelles », la violence — institutionnalisée ou non, — la dénonciation des intellectuels comme pères spirituels du terrorisme, contre ce qu'il appelle la « diffamation de la radicalité en tant que telle », il s'est engagé publiquement dans des articles, des émissions de radio et de télévision, des procès.

Ses deux derniers livres, « l'Honneur perdu de Katharina Blum » (1) et « Rapport sur l'état moral de la nation » (2), s'attaquaient directement à des problèmes d'actualité. Le premier décrivait les conséquences d'une hystérie antiterroriste, entretenue par une « certaine presse », le second dénonçait, sur le mode satirique, l'espionnite et la croissance des services secrets.

A Cologne, il a accueilli chez lui le chanteur Wolf Biermann, banni de R.D.A. et déchu de sa nationalité est-allemande. Il est un des fondateurs du « Comité de sauvegarde de la liberté et du socialisme » qui se propose de lutter contre « les atteintes à la liberté en Allemagne, à l'Est comme à l'Ouest ».

Au cours d'un entretien à bâtons rompus avec Daniel Vernet, notre correspondant à Bonn, le prix Nobel de littérature 1972 s'est expliqué sur les « interdictions professionnelles », l'anticommunisme, la peur de l'inflation et du terrorisme, sur le S.P.D. et l'« affaire des généraux », sur Biermann et la gauche allemande, sur l'unité de l'Allemagne.

« Une sorte de communion d'idées devient sensible dans les deux Allemagnes »

De notre correspondant

Bonn. — « Je n'aime pas beaucoup l'expression de « nation ». Même pas du tout. Depuis l'origine, le mot « allemand » ne désigne par une nationalité, mais une langue. Et même la langue que parlait le peuple, par opposition au latin ou au français du clergé et de la noblesse. C'est pourquoi je ne peux absolument pas partir de cette origine pour définir la nation allemande au sens bismarckien du terme... Mais ce que nous pouvons appeler la « gauche » en R.D.A., comme en R.F.A., est seul à avoir préservé des liens, une unité. N'employons pas le grand mot de « gauche », en R.D.A. comme en « nation ». Parce que les deux groupes ont toujours travaillé, publié, parfois combattu, pour que la littérature allemande de la R.D.A. soit publiée à l'Ouest, et inversement.

» S'il existe un lien, c'est bien dans le domaine littéraire. C'est intéressant à constater, car les forces de droite, dans les deux parties de l'Allemagne, ont toujours voulu la confrontation. Elles ont toujours voulu empêcher ces liens, cette unité. »

M. Heinrich Boell ne méconnaît certes pas que l'unité de la nation allemande reste l'un des thèmes favoris des discours dominicaux en République fédérale.

« Mais pour les conservateurs, *dit-il*, c'est un concept historico-politique abstrait, alors que les deux littératures allemandes, elles, ont pratiqué l'unité. »

Il évoque alors les batailles pour publier Brecht à l'Ouest, l'opposition des conservateurs qui le considéraient comme un chantre du communisme : « Attitude étonnante à l'égard d'un auteur qui écrivait tout de même en allemand. Et, j'y reviens, la désignation de la langue allemande est beaucoup plus importante, beaucoup plus vieille que la définition politique et historique de l'Allemand. « *Allemad* » ne désigne rien de national. »

DANIEL VERNET.

(Lire la suite page 5.)

(1) Le Seuil, 1975.
(2) Non encore traduit en français, ce recueil a été publié chez Klepenhauer et Witsch, Cologne, en 1975.

LA LÉGENDE AUX PORTES DE L'HISTOIRE

Le Québec de Pierre Perrault

« Pour nous Québécois », écrit le poète Gaston Miron dans sa très belle introduction à la manifestation du Musée national des arts et traditions populaires, « Pierre Perrault est l'un des plus grands sourciers de notre langue : un maître du langage ».

Trois semaines durant, l'ensemble de l'œuvre cinématographique de Pierre Perrault sera proposée au public parisien ainsi qu'une exposition de photos prises par l'auteur ou ses collaborateurs au cours du tournage des films, et une pièce de théâtre montée par le Théâtre de la Grande Réplique de Montréal. Ensemble exceptionnel, qui inaugure une nouvelle politique du musée cher à Georges-Henri Rivière, et « l'ouvre à l'animation », selon l'expression de Sylvie Forestier, conservateur adjoint.

Pour nous Français, l'occasion de découvrir, hors du contexte commercial traditionnel, loin d'Hollywood qui a colonisé et continue à coloniser les cinématographies du monde entier, un autre cinéma, cinéma du verbe triomphant, de la poésie parlée. Et il faut encore citer Gaston Miron : « En bref, l'entreprise de Pierre Perrault c'est la mise au grand jour de la parole et de la culture de l'homme québécois. De leur droit de cité. Et nous savons, depuis le 15 novembre dernier, qu'elles sont mises en relation d'échange, de réciprocité et d'altérité non seulement « au » monde mais « dans » le monde, « Pour la suite du monde ». Pour tout dire, nous savons, vous savez, que cette parole et cette culture sont souveraines. »

(Lire page 13 l'article de LOUIS MARCORELLES.)

PROCHE-ORIENT

APRÈS LA LIBÉRATION DU DIRIGEANT PALESTINIEN

L'ARGUMENTATION DE LA CHAMBRE D'ACCUSATION

Le service de presse du ministère de la justice a publié, mardi 11 décembre, le résumé suivant de l'argumentation de la chambre d'accusation :

« Informées par les services de police allemands, dans le cadre des accords internationaux, de l'existence d'un mandat d'arrêt à diffusion internationale lancé globalement contre les auteurs de l'attentat de Munich et de la présomption de ces services allemands selon laquelle M. Abou Daoud, entré en France sous le nom de Ragi Youssif, faisait partie des auteurs, les autorités de police françaises ont interpellé l'intéressé pour vérification d'identité vendredi après-midi. Puis, sur demande téléphonique du ministre de l'intérieur de l'Allemagne fédérale annonçant la transmission d'un mandat d'arrêt nominatif et confirmée télégraphiquement en fin de soirée, les autorités françaises ont conservé l'intéressé sous contrôle.

» Dans la matinée de samedi, les autorités judiciaires allemandes ont fait connaître par écrit et par l'intermédiaire d'Interpol aux autorités françaises la teneur du mandat d'arrêt nominatif décerné contre M. Abou Daoud, demandé son arrestation et annoncé une demande d'extradition.

» Dans ces conditions, en applition de l'article 9, alinéa premie cation de l'article 9, alinéa premier de la convention d'extradition entre la France et l'Allemagne, M. Abou Daoud a été présenté au parquet qui a fait procéder à son arrestation provisoire.

» Cependant, en application de l'article 9, alinéa 3, de la convention franco-allemande, cette demande des autorités judiciaires allemandes doit être confirmée en même temps par voie diplomatique.

» Or, indique encore le résumé, la chambre d'accusation de la cour d'appel, qui s'est réunie mardi matin pour statuer sur le maintien de l'arrestation provisoire de M. Abou Daoud, a constaté que cette confirmation diplomatique n'était pas intervenue et qu'ainsi les autorités allemandes n'avaient pas accompli les démarches nécessaires au maintien de cette arrestation.

» Par ailleurs, les autorités israéliennes ont, lundi soir, fait connaître, par l'intermédiaire d'Interpol, l'existence d'un mandat d'arrêt délivré par la justice israélienne contre M. Abou Daoud à raison des mêmes faits et ont demandé, en application de l'article 10 de la convention franco-israélienne d'extradition, l'arrestation provisoire de l'intéressé en vue de son extradition.

» La chambre d'accusation a constaté que les faits reprochés avaient été commis en dehors d'Israël par des auteurs n'ayant pas la nationalité israélienne à une époque où la loi française n'autorisait pas la poursuite en France de faits analogues commis à l'étranger par un étranger. Elle a donc estimé que, en application de l'article 3, dernier alinéa, de la loi du 10 mars 1927, il ne pouvait être donné suite à la demande des autorités israéliennes à raison de ces faits.

» Dans ces conditions, la chambre d'accusation a décidé de remettre en liberté M. Abou Daoud contre lequel aucune charge n'a par ailleurs été relevée au regard de ses activités en France. »

● *M. Olivier Guichard*, garde des sceaux, a déclaré mercredi matin 12 janvier, à Europe n° 1 à propos du départ de M. Abou Daoud que « *cela n'a pas de caractère extraordinaire. Il y avait d'un côté un pays qui avait le droit de le réclamer et qui n'a pas confirmé ce droit par la voie diplomatique comme c'est prévu dans nos traités, c'est l'Allemagne. Il y en a un qui n'avait pas ce droit pour des raisons différentes, qui est Israël* ». « *Quant au traitement de l'affaire sur le plan de la justice*, M. Guichard a ajouté, *il fallait le faire dans des délais rapprochés, c'est ce qui s'est passé.* »

LES AMBASSADEURS ARABES A PARIS ADRESSENT LEURS « VIFS REMERCIEMENTS » AUX AUTORITÉS FRANÇAISES

Les ambassadeurs arabes en France se sont « *félicités* » mardi 11 janvier de l'attitude de la justice française après la libération de M. Abou Daoud. La déclaration des ambassadeurs arabes élaborée à l'issue d'une réunion de deux heures a été lue par M. Ezzedine Kalak, le représentant de l'O.L.P. à Paris.

Celui-ci a précisé que les chefs de mission diplomatique arabes et l'O.L.P. « *constataient que des forces hostiles avaient voulu porter atteinte aux bonnes relations franco-arabes* ». A la question d'un journaliste qui lui demandait ce qu'il entendait par « *forces hostiles* », M. Kalak a répondu que « *le gouvernement israélien, par exemple, était une force hostile, car il continuait à occuper illégalement les territoires arabes et à refuser l'existence nationale palestinienne* ».

Après avoir exprimé ses « *vifs remerciements* » aux responsables français, M. Kalak a déclaré que l'ensemble des pays arabes et l'O.L.P. étaient décidés « *à maintenir et à développer leurs bonnes relations avec la France* ».

● *A Damas*, M. Abou Meyzer, porte-parole de l'O.L.P. dans la capitale syrienne, a déclaré que la libération de M. Abou Daoud constitue « *un acte entièrement conforme à la justice et à l'équité* ». Le représentant palestinien a invité les autorités françaises à intensifier les efforts en vue d'arrêter les « *assassins* » de Mahmoud Saleh, toujours en fuite.

● *Au Caire*, M. Ismail Fahmi, ministre égyptien des affaires étrangères, a déclaré que la libération de M. Abou Daoud était intervenue à la suite de « *contacts intensifs* » entre l'Egypte et le gouvernement français.

PAS EN RÈGLE...

Quelle procédure a-t-on suivi dès lors que M. Abou Daoud était remis en liberté ? Reconduit à Orly, le militant palestinien faisait-il l'objet d'une expulsion, d'une décision de refoulement ou de quelque autre mesure ? A ces questions on faisait, le 11 janvier, au ministère de l'intérieur la réponse suivante :

« Comme les autres membres de la délégation palestinienne, venus assister aux obsèques de *M. Mahmoud Saleh, M. Abou Daoud avait obtenu de l'un de nos consulats un visa de court séjour de trois ou quatre jours. Aujourd'hui, ce visa était arrivé à expiration et cette personne n'avait pas fait de demande de prolongation. Cette personne n'était plus en règle... Il est vrai qu'entre-temps étaient intervenus des événements indépendants de sa volonté...* »

Les réactions à l'étranger

BONN : la réprobation recouvre un réel soulagement

De notre correspondant

Bonn. — « *Ce n'est pas possible !* », tel a été le premier commentaire du porte-parole du gouvernement de Bonn quand il a appris la libération de M. Abou Daoud. Officiellement, le ministère fédéral de la justice « *regrette* » la décision française, et conteste les arguments avancés par la chambre d'accusation : « *La référence à l'article 9, paragraphe 3, du traité franco-allemand d'extradition — absence de confirmation diplomatique d'une demande de mise en détention provisoire en vue de l'extradition de M. Abou Daoud, demande transmise par Interpol, — ne correspond pas à la pratique constante dans les affaires d'extradition. La lutte contre le terrorisme international ne sera pas facilitée par la libération du prévenu Abou Daoud.* »

Le secrétaire d'Etat bavarois à la justice, M. Seidel, n'a pas eu recours au même euphémisme : pour lui, la libération du dirigeant palestinien constitue un « *encouragement* » au terrorisme international. M. Seidel a d'autre part fait remarquer que, selon l'accord franco-allemand d'extradition, la R.F.A. disposait de vingt jours pour demander formellement la liberté du détenu. Les Allemands sont convaincus que les arguments de la justice française ne sont que des prétextes pour justifier une décision politique.

L'attitude des autorités de Munich et de Bonn n'est pas exempte d'ambiguïté, c'est le moins qu'on puisse dire. Si, officiellement, la surprise, les regrets, voire l'indignation, dominent, un grand soulagement est perceptible. Personne ne voulait se charger d'un prisonnier aussi encombrant. Les atermoiements et les déclarations contradictoires des derniers jours ne s'expliquent pas autrement. Les autorités allemandes ne sont pour rien dans l'arrestation de M. Abou Daoud, a-t-on dit, et M. Seidel a même précisé que le responsable palestinien était un inconnu pour la justice bavaroise jusqu'à ce que la police française l'avertisse de son arrestation. Mais alors, pourquoi les Français auraient-ils éprouvé le besoin de mettre les Allemands au courant ?

Autre contradiction : en quelques heures, le parquet de Munich a délivré, samedi dernier, un mandat d'arrêt international contenant des chefs d'accusation extrêmement graves (complicité dans des prises d'otages, dans des meurtres et dans un attentat à l'explosif), mais, mardi, le gouvernement bavarois a demandé au parquet de Munich de poursuivre son enquête sans prendre une décision sur la demande d'extradition. Le dossier ne paraissait pas aussi chargé.

Selon la presse le gouvernement fédéral n'aurait pas agi autrement

Dans l'affaire Pohle (1), les gouvernements de Bonn et de Munich avaient fait diligence pour demander au gouvernement d'Athènes l'extradition du fournisseur d'armes du groupe Baader-Meinhof. Ils n'avaient pas hésité à faire une demande d'extradition, ne fournissant qu'ensuite de nouveaux dossiers à la justice grecque. Mais il est vrai que la R.F.A. avait alors un intérêt politique à détenir Pohle.

Si le grand journal populaire *Bild Zeitung* (chaîne Springer, plus de quatre millions d'exemplaires) titre sur toute la largeur de sa première page : « *L'assassin des Jeux olympiques est libre* », la plupart des journaux allemands ne cachent pas que le gouvernement de Bonn, placé dans la même situation que le gouvernement français, n'aurait pas agi autrement. Sans doute, « *les pressentiments cyniques se sont-ils révélés exacts* », sans doute « *l'accord des pays de la Communauté européenne sur la lutte contre le terrorisme a-t-il été sacrifié à l'opportunité politique* », mais, note la *Suddeutsche Zeitung* (libéral), « *les gouvernements de Paris et de Bonn n'en sont pas particulièrement mécontents* ».

« *Y a-t-il un scandale ?* se demande la *Frankfurter Allgemeine Zeitung* (proche des milieux d'affaires), sous le titre : « *Des terroristes privilégiés.* » *Certainement pas. Tout au plus des regrets murmurés hypocritement dans quelques chancelleries.* »

» En vérité, toutes les autorités *sont satisfaites de cette libération ; la France n'a pas besoin de craindre pour ses relations soi-disant brillantes avec les Arabes, la République fédérale est contente d'être débarrassée, avant même qu'il ait commencé, d'un procès qui aurait été l'objectif de nouveaux actes de terreur des Palestiniens. On ne peut même pas être sûr de l'affliction du gouvernement de Jérusalem. Israël cherche un règlement au Proche-Orient par des contacts secrets avec les Palestiniens. Peut-être n'avait-il absolument pas besoin d'un Abou Daoud prisonnier.*

» Conclusion : il est dangereux *d'être terroriste, sauf pour les Palestiniens.* »

DANIEL VERNET.

(1) Condamné en 1974 à six ans et cinq mois de prison par un tribunal de Munich, Rolf Pohle avait été libéré en mars 1975 à la suite de l'enlèvement de M. Peter Lorenz, président de la C.D.U. berlinoise. Arrêté à Athènes en juillet dernier, il a été extradé en République fédérale au mois d'octobre.

JÉRUSALEM : vive réprobation

(Suite de la première page.)

Dans un silence profond, le ministre des affaires étrangères a souligné la gravité qui s'attachait « *à cet acte du gouvernement français qui n'est rien d'autre qu'une capitulation devant les pressions des Etats arabes et les menaces des organisations terroristes* »

On a rarement entendu à la tribune de la Knesset un ministre s'exprimer avec une telle sévérité envers un pays avec lequel Israël entretient des relations diplomatiques normales.

« *La France*, a dit encore M. Allon, *n'a pas pu soutenir une épreuve élémentaire entre le respect de ses propres engagements internationaux et une violation grossière de ces engagements pour des commodités passagères... Plutôt que de montrer un minimum de courage, la France a fait preuve d'un maximum de lâcheté.* »

Après avoir accusé le gouvernement français de n'avoir respecté ni ses engagements envers Israël ni ceux qui le lient, dans la lutte contre le terrorisme, avec le Conseil de l'Europe, le ministre a tenu à indiquer que ce n'était pas la première fois que la France se comportait de la sorte envers Israël.

Dans les couloirs de la Knesset, les groupes de parlementaires, de journalistes et de fonctionnaires exprimaient tous, à l'égard de la France, des sentiments auxquels « *Emile Zola et les grandes traditions* » étaient complètement étrangers.

« *Après avoir massacré nos sportifs à Munich en 1972, Abou Daoud a infligé à la France un nouveau « Munich 1938 », époque à laquelle elle trahissait la Tchécoslovaquie, comme aujourd'hui elle trahit Israël* », a déclaré M. Yoram Avidor, député du Likoud. Le leader de ce parti, M. Menahem Begin, qui a été longtemps un ami inconditionnel de la France, a publié un communiqué pour dire sa certitude que « *des millions de Français devaient aujourd'hui se cacher le visage sous la honte, honte qu'ils n'ont pas connue depuis le gouvernement Laval, qui, lui aussi, a aidé les assassins hitlériens du peuple juif* ».

Un haut fonctionnaire du ministère des affaires étrangères, que ses charges appellent à s'occuper des rapports avec la France, nous a déclaré : « *Ce qui s'est passé est d'un incroyable cynisme. J'espère que maintenant au moins les dirigeants français n'auront plus le front de nous faire de la morale et de se poser en défenseurs de la justice et de la droiture.* »

Pour le directeur des services juridiques du ministère des affaires étrangères, M. Meir Rosenne, la décision de libérer M. Abou Daoud est une violation flagrante de la convention d'extradition signée entre les deux pays en 1958, et que le Sénat français n'a ratifiée qu'en 1971. M. Rosenne, qui a fait ses études de droit international à Paris, rejette l'argument selon lequel les crimes imputés à M. Abou Daoud ayant été commis avant l'adoption de la loi française de juillet 1975, la demande israélienne était irrecevable.

La décision de rappeler « *en consultation* » l'ambassadeur d'Israël à Paris, M. Mordekhaï Gazit, a été prise après consultation de M. Itzhak Rabin (1). Ce geste est sans précédent dans les rapports franco-israéliens, qui ont pourtant, dans le passé, connu des crises provoquées par des faits bien plus graves.

On peut se demander si la décision de rappel n'a pas été prise sous l'effet de la colère tant on a peine à déceler l'avantage que Jérusalem pourrait en tirer.

ANDRÉ SCEMAMA.

(1) M. Gazit a déclaré mardi 11 janvier au cours d'une interview à TF 1 que son rappel en consultation par son gouvernement était « *une action de protestation contre ce que nous considérons comme une violation de l'accord d'extradition entre la France et Israël* ». — (N.D.L.R.)

WASHINGTON : réaction relativement modérée pour ne pas compromettre les chances de négociation

De notre correspondant

Washington. — Par l'intermédiaire du porte-parole du département d'Etat, le gouvernement américain a exprimé sa « consternation » devant la mise en liberté de M. Abou Daoud. Mais la déclaration ne comporte aucun blâme ni aucune expression de regret ou de mécontentement à l'égard de la décision du tribunal français. Elle se limite à réaffirmer la conviction que les terroristes doivent « *être traités fermement et sévèrement par les autorités légales de tous les pays* ».

Appréciée dans le contexte politique américain, et compte tenu de l'attitude nettement pro-israélienne prise par M. Carter pendant la campagne électorale, la réaction officielle est donc modérée, en tout cas nettement en retrait par rapport à celle d'un certain nombre de membres du Congrès — pour ne pas parler de la colère des organisations prosionistes, — et aussi de larges secteurs de l'opinion, prompts, en général, à dénoncer l' « *hypocrisie* » ou le « *cynisme* » du gouvernement français, qu'il s'agisse des relations de la France avec l'Afrique du Sud, de sa position dans le monde arabe, de la politique nucléaire française, etc.

Dans les milieux officiels, on considère que, dans la perspective d'une négociation sur le Proche-Orient, une condamnation péremptoire et gratuite de la décision d'un tribunal étranger, et indirectement des Palestiniens, risquerait d'en compromettre les chances, qui, à en croire M. Kissinger, sont « *meilleures qu'elles n'ont jamais été...* ».

Aussi bien, dans sa déposition devant la commission sénatoriale des affaires étrangères, M. Vance, le secrétaire d'Etat désigné, a évoqué les « *intérêts légitimes des Palestiniens* », qui, a-t-il dit, devraient être pris en considération dans tout règlement de paix. Tout en répétant une fois de plus que les vues de l'O.L.P. ne pourront être prises en considération tant que cette organisation ne reconnaîtra pas l'existence de l'Etat juif, le nouveau gouvernement fait preuve de prudence, cherchant à éviter de crisper, voire de s'aliéner les pays arabes à l'approche de l'importante négociation. D'où la réserve et la modération des réactions officielles concernant la libération de M. Abou Daoud.

HENRI PIERRE.

NEW-YORK : de nombreux israélites américains annulent leur voyage en France

(De notre correspondant.)

New-York. — Le consulat général de France à New-York a été bombardé, mardi 11 janvier, d'appels téléphoniques, pour la plupart insultants pour le gouvernement français, et dont les auteurs exprimaient l'intention de boycotter désormais les produits français, champagne et vins en tête... Le bureau du tourisme a été prévenu par plusieurs agences de voyages américaines que de nombreux clients israélites qui avaient projeté de visiter la France l'été prochain, avaient annulé leur voyage.

En fin d'après-midi, une dizaine de jeunes manifestants israélites se sont introduits dans le hall d'entrée de la mission française auprès de l'ONU. Ils portaient des pancartes protestant contre la libération de M. Daoud. La police, alertée par la mission, arriva rapidement sur les lieux, et, après une demi-heure environ de palabres, les jeunes manifestants se retirèrent sans qu'on ait eu à déplorer de violences. Leur chef de file tenta d'obtenir d'un membre de la mission des explications concernant la libération de M. Abou Daoud. Il lui fut répondu que « *les diplomates français n'avaient pas l'habitude de commenter une décision judiciaire* ». — L. W.

Sauvés !

Arrêté un vendredi, c'est dès le mardi suivant que M. Abou Daoud a vu son cas examiné par l'autorité judiciaire. Les explications apportées à tant de célérité sont divergentes selon que l'on écoute le parquet général de la cour de Paris ou la chancellerie.

Le parquet reconnaît que la chambre d'accusation siège en principe chaque lundi pour les extraditions. De fait, dans un premier temps, le bruit avait couru que la juridiction ne serait pas saisie avant le lundi 17 janvier. Elle le fut dès le mardi 11 janvier. « *Il n'y avait pas de raison d'attendre* dit-on au parquet général, *compte tenu des remous que l'affaire provoquait.* »

On est à la chancellerie plus franc, ou plus exact, et l'on insiste sur le fait que, selon l'usage, toute personne mise en état d'arrestation provisoire pour répondre à une éventuelle demande d'extradition est, sans délai, entendue par la justice pour qu'il soit statué sur son incarcération. C'est donc un premier résultat : M. Abou Daoud, détenu exceptionnel, a bénéficié d'une procédure ordinaire.

Il en est un second. Grâce à un militant palestinien, il a été mis fin à une procédure jusqu'alors illégale.

Jusqu'au mardi 11 janvier 1977, la chambre d'accusation statuait immédiatement sur les demandes d'arrestations provisoires. Mais elle ne vérifiait que plus tard, au moment où elle était saisie de la demande d'extradition proprement dite, si, conformément aux engagements internationaux souscrits par la France (notamment avec l'Allemagne fédérale), le pays qui demandait l'arrestation provisoire l'avait confirmé sans délai par la voie diplomatique. Il y avait donc, de la part des tribunaux, de grandes libertés avec les textes. C'en est fini.

Par un revirement de jurisprudence — si l'on peut ainsi désigner l'ignorance volontaire des textes jusqu'à ce jour, — la cour de Paris a constaté que l'Allemagne ne lui soumettait pas à temps — un temps très court... — cette confirmation par voie diplomatique. La cour a jugé, en droit, que l'arrestation provisoire de M. Abou Daoud n'était pas légale.

Pour sa part, le ministère français des affaires étrangères rappelle que dès vendredi soir, alors que M. Daoud a été interpellé à 19 heures, le ministre allemand de l'intérieur, par un télégramme parvenu à 23 heures, a annoncé à son collègue français qu'un mandat d'arrêt international visant M. Abou Daoud lui arriverait le lendemain (1). De fait, un magistrat de Munich fait parvenir le document annoncé en précisant que l'extradition serait ultérieurement demandée. Mais, ajoute-t-on à Paris, aucune confirmation de cette demande d'arrestation provisoire n'a été transmise au ministre français des affaires étrangères par son collègue allemand, en sorte que le gouvernement fédéral ne s'était pas « *engagé* » comme il doit l'être dans une semblable affaire.

N'est-ce pas faire preuve d'un grand souci de juridisme que de souligner que le ministre allemand de l'intérieur (à l'époque du téléphone !) « *engage* » moins valablement son gouvernement que le ministre des affaires étrangères, surtout lorsque la confirmation *précède* la démarche visant à l'arrestation provisoire.

Sur la demande israélienne, la chambre d'accusation a tenu le raisonnement suivant, ainsi qu'il a été résumé par la Chancellerie, et auquel on ne saurait changer un mot, de crainte d'en compromettre l'équilibre : la cour « *a constaté que les faits reprochés avaient été commis en dehors d'Israël par des auteurs n'ayant pas la nationalité israélienne à une époque* [septembre 1972] *où la loi française n'autorisait pas la poursuite en France de faits analogues commis à l'étranger par un étranger. Elle a donc estimé qu'en application de l'article 3, dernier alinéa, de la loi du 10 mars 1927, il ne pouvait être donné suite à la demande des autorités israéliennes à raison de ces faits* ». C.Q.F.D. : M. Abou Daoud part pour Alger.

La chambre d'accusation de Paris n'a, il est vrai, fait montre d'aucune curiosité intempestive.

Ecrire paisiblement qu' « *aucune charge n'a par ailleurs été relevée au regard de ses activités en France* » est, au moins, contraire à l'une des versions de la police, pour qui M. Daoud a été arrêté parce qu'il était porteur d'un faux passeport.

Tout cela paraîtra un peu risible à qui ne fait pas sa lecture quotidienne des recueils de jurisprudence. La réalité paraîtra plus simple. La justice, en se souvenant que la loi est faite pour être observée, a très vulgairement sauvé les mises imprudentes de bon nombre de gouvernants et d'institutions de l'Etat : ministre de l'intérieur, D.S.T., sans oublier les autorités allemandes, qui ont bien mal dansé leur valse-hésitation sur le thème : « Arrêtez ce coupable que je ne m'en saisisse pas ».

Sauvé ! Chacun peut se dire tel. Sauf, une fois de plus, l'institution judiciaire mise, sans qu'elle renâcle, au service des causes bizarres. Se rappelle-t-elle seulement qu'il y a des précédents et que le droit peut servir à tout ?

PHILIPPE BOUCHER.

(1) D'après d'autres sources, la police allemande aurait prévenu la D.S.T. de l'arrivée de M. Daoud avant que celui-ci ne débarque à Orly.

A travers le monde

Pakistan

● NEUF PARTIS D'OPPOSITION, représentant à peu près toutes les tendances, mais principalement la droite conservatrice et religieuse, ont constitué un front uni — l'Alliance nationale pakistanaise — pour mener la bataille contre le parti gouvernemental de M. Bhutto aux élections.

Yougoslavie

● M. JOSE MANUEL MEDEIROS FERREIRA, ministre portugais des affaires étrangères, s'est entretenu les 10 et 11 janvier à Belgrade avec son collègue yougoslave, M. Minos Minitch. Les deux pays comptent signer prochainement plusieurs accords de coopération. — *(Corresp.)*

ABOU DAOUD

Les commentaires des quotidi[ens]

L'HUMANITÉ : un homme dangereux.

La presse occidentale juge très sévèrement le comportement de Paris

... que l'action du gouvernement français justifie la décision israélienne d'appliquer sa propre loi dans sa lutte contre le terrorisme. « *Un seul mot*, ajoute le journal, *suffit à qualifier l'action du gouvernement français, l'adjectif méprisable* ».

AU CONSEIL

La convention sur le t[errorisme] à la signature

Au cours d'une conférence de presse réunie à Paris, à quinze jours de l'installation du Conseil de l'Europe dans ses nouveaux locaux de Strasbourg (le « Palais de l'Europe » — qui sera inauguré en présence de MM. Giscard d'Estaing et Jenkins, nouveau président de la Commission européenne), — M. Kahn Ackermann, secrétaire général du Conseil de l'Europe, a rappelé que cette institution rassemble, depuis l'admission du Portugal, le 22 septembre 1976, dix-neuf pays qui pourraient devenir vingt après l'admission éventuelle de l'Espagne.

Le secrétaire général a mentionné, le 10 janvier, trois projets de conventions internationales mis au point au Conseil de l'Europe :

— *La convention européenne sur la répression du terrorisme*, qui prévoit de faciliter les extraditions en faisant exception au droit d'asile politique lorsqu'il s'agit notamment de prise d'otages ou de détournement d'avion, doit être ouverte le 27 janvier à la signature des ministres des affaires étrangères européens à l'occasion de leur prochaine réunion à Strasbourg.

Le texte de cette convention à laquelle le conseil accorde une grande importance avait été adopté, le 10 novembre dernier, par les délégués des ministres...

PROCHE-ORIENT

ABOU DAOUD

Les commentaires des quotidiens parisiens

LE FIGARO : c'est guignol.

« (...) Tout s'est passé comme si les magistrats avaient eu pour mission de fabriquer un habillage légal à une affaire purement politique (...).

» Il nous semble incompréhensible, lorsque la police fait son métier (...), qu'elle voie une partie de l'opinion désavouer son action, la justice lui donner tort et le gouvernement choisir de s'en laver les mains.

» Quand les actes démentent aussi cruellement les paroles, nous ne sommes plus dans le domaine de la politique. C'est guignol. »

(MAX CLOS.)

L'AURORE : trop de choses honteuses.

« Si M. Abou Daoud était innocent du massacre du Munich, ou si l'on considère que ce massacre doit être passé à la rubrique « profits et pertes » de l'histoire, il ne fallait pas l'arrêter.

» Si M. Abou Daoud était coupable du massacre du Munich, et si l'on considère que tout crime mérite salaire, il ne fallait pas le relâcher.

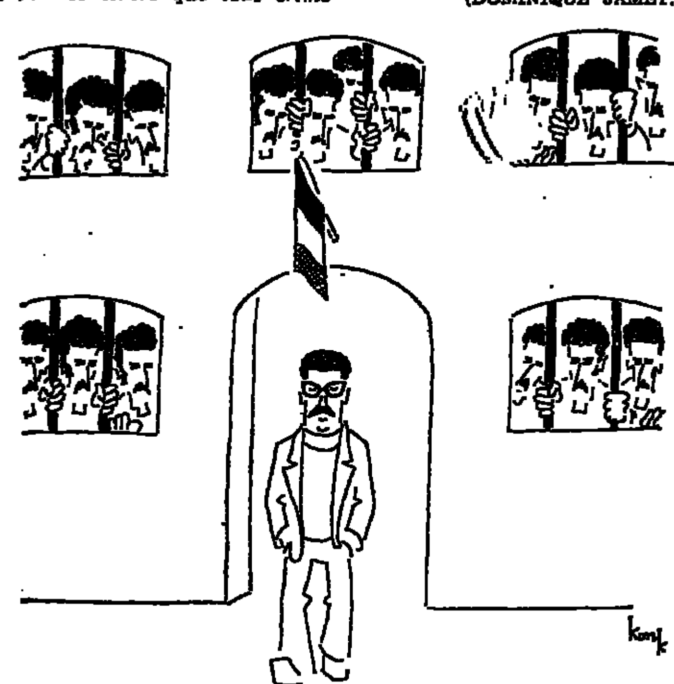
» Si M. Abou Daoud, comme on nous l'avait d'abord affirmé, a été arrêté à la demande des autorités allemandes, il fallait l'extrader vers la République fédérale.

» Si les autorités allemandes, comme on nous a dit ensuite, n'avaient rien demandé au gouvernement français, celui-ci pouvait s'abstenir de faire du zèle (...).

» Si les policiers de la D.S.T. ont agi en service commandé — et on imagine mal qu'il en soit autrement, — on comprend plus mal encore qu'ils soient aussi spectaculairement bafoués.

» Si les policiers de la D.S.T. ont pris une initiative intempestive — et on imagine mal qu'il en soit ainsi, — on comprendrait encore plus mal qu'ils ne soient pas sévèrement punis (...). Belle justice, dont on serait tenté de féliciter sans réserve nos magistrats s'ils manifestaient toujours le même respect des droits de l'homme. Drôle de drame, dont on serait porté à sourire s'il y avait quoi que ce soit de drôle dans cette affaire. Imbroglio, dirait-on volontiers, si ce mot n'évoquait irrésistiblement l'affaire de Broglie (...). Et puis, il y a trois ans, on nous avait promis, entre autres choses, la vérité, la propreté, la transparence. Ces derniers temps, l'actualité déroule un effarant tapis d'intrigues, de combines, de meurtres et de mensonges. En ce moment, en France, il se passe trop de choses honteuses. Notre verre n'est pas grand, mais l'eau y est devenue trouble. La France ne saurait longtemps s'accommoder de l'obscure clarté qui tombe sur son histoire. »

(DOMINIQUE JAMET.)



(Dessin de KONK.)

L'HUMANITE : un homme dangereux.

« Ce prince-là, qui sévit au ministère de l'intérieur, est décidément un homme dangereux. Et Fouché, qui fut, il y a un peu moins de deux siècles, un ministre de la police particulièrement machiavélique, ne renierait sans doute pas ce successeur, spécialiste de l'intrigue, de la machination et de la provocation, qui a de ses fonctions une conception hautement autoritaire. Tout à fait dans la nature d'un régime qui défend hargneusement ses privilèges. »

(ROGER POURTEAU.)

LE QUOTIDIEN DE PARIS : la raison d'Etat.

« L'affaire a moins à voir avec le droit qu'avec la raison d'Etat. Commencée d'une manière mystérieuse, elle s'est terminée en vaudeville, la célérité de la justice prenant tout le monde par surprise, y compris ceux qui — comme nous — savaient qu'Abou Daoud serait rapidement libéré. Mais s'il est devenu brusquement impérieux de rendre sa liberté au chef palestinien, pourquoi l'avoir arrêté au préalable ? Une simple décision de police, affirmait l'Elysée avant-hier. Mais aucun responsable gouvernemental ne nous a dit si cette décision correspondait à une incroyable maladresse ou à un acte de malveillance destiné à embarrasser le gouvernement. »

(RICHARD LISCIA.)

LIBERATION : pour sauver la face ?

« Les flics ouest-allemands auraient seulement négligé de confirmer la demande d'extradition par la voie diplomatique, ce qui rend, dit-on, la chose impossible. Tentative après coup de sauver la face de la police française ? Allez savoir. Celle-ci doit en tout cas avouer aujourd'hui qu'elle a arrêté sans autre élément qu'un coup de téléphone, un responsable palestinien en visite quasi officielle pour « vérification d'identité ».

ROUGE : les services secrets israéliens.

« Le coup a donc échoué. Mais quel coup ? Une affaire de police ou une affaire de politique internationale ?

» Les rapports déjà anciens entre la D.S.T. et les services secrets israéliens sont relevés par toute la presse et l'hypothèse d'une « initiative » de ces services de police n'est pas évoquée.

» (...) En tout état de cause, on ne peut s'empêcher de remarquer que Poniatowski, dans cette affaire, n'a pas arrêté — une fois de plus — de mentir, comme s'il couvrait une arrestation qui s'était déroulée hors de son contrôle. »

AGENCE TELEGRAPHIQUE JUIVE : le ridicule reste.

« La rapidité avec laquelle on a décidé de relâcher Abou Daoud prouve qu'on n'avait pas tellement la conscience tranquille, précisément dans l'attente du dossier israélien. Il est à caindre que l'indépendance du pouvoir judiciaire, fondement même de la démocratie, ait subi quelque entorse, au moins du fait de la précipitation de la décision de justice.

» Il est aussi prouvé que les grand patrons du terrorisme palestinien sont au-dessus des lois nationales et des conventions sur lesquelles se fondent la morale et la justice internationales.

» Mais le ridicule reste. Le ridicule du ministère français des affaires étrangères recevant officiellement un dangereux terroriste relaps, muni d'« accréditifs » de l'O.L.P... Le ridicule de notre gouvernement, qui réchauffe en son sein le bureau officiel d'information de l'O.L.P. à Paris, lequel « administre » des opérations dirigées contre des biens et des personnes français, tout en contrôlant l'ensemble des opérations menées dans le monde contre les citoyens de pays démocratiques. Où est la logique ? Où est la France, notre pays ? »

(SCOPUS.)

La presse occidentale juge très sévèrement le comportement de Paris

● AUX ETATS-UNIS, dans un éditorial intitulé *« La belle France »*, le *Washington Post* écrit : *« Le surprenant n'est pas que M. Abou Daoud ait été libéré pour préparer qui sait quels autres crimes — oh ! combien de Français seront affectés si les futures victimes sont israéliennes ? — le surprenant est qu'il ait été arrêté. Cela fait, les Arabes n'ont eu qu'à faire signe du doigt à cette nation autrefois fière, pour qu'elle accepte de consommer sa propre humiliation... On peut dire ce qu'on veut du gouvernement français. Il n'a pas facilement honte... »*

Le *New York Times* examine l'affaire sous un angle juridique : *« Trois conclusions émergent des brumes après les propos tenus à Paris concernant la légalité de l'extradition. 1) M. Abou Daoud est de toute évidence l'un des chefs du mouvement terroriste palestinien. Il a admis, une fois, son rôle, à la télévision, dans le massacre de Munich. 2) Il a été libéré avec une hâte surprenante, alors que la loi française aurait permis de la garder durant dix-huit jours, le temps d'examiner des demandes d'extradition. 3) Le gouvernement français avait durçit son attitude vis-à-vis du terrorisme... Il avait récemment souscrit à un accord européen sur l'extradition des terroristes. »* Le journal conclut : *En résumé, le gouvernement français laisse une triste mais évidente image, celle d'un pays acceptant de paraître stupide, servile et même lâche devant le chantage par la terreur. »*

● A LONDRES, les titres de la presse sont révélateurs : « Capitulation », écrit le *Daily Mail* ; « Le terrorisme l'emporte à nouveau », affirme le *Telegraph*, tandis que le *Guardian* déclare : « La France tremble. » Les commentaires vont dans le même sens : Pour le *Times*, *« en cédant aux pressions arabes, le gouvernement français a opéré une volte-face qui rend lettre morte la convention européenne sur le terrorisme »*. Le *Daily Mail* estime que l'action du gouvernement français justifie la décision israélienne d'appliquer sa propre loi dans sa lutte contre le terrorisme. *« Un seul mot*, ajoute le journal, *suffit à qualifier l'action du gouvernement français, l'adjectif méprisable »*.

AU CONSEIL DE L'EUROPE

La convention sur le terrorisme sera ouverte à la signature le 27 janvier

Au cours d'une conférence de presse réunie à Paris, à quinze jours de l'installation du Conseil de l'Europe dans ses nouveaux locaux de Strasbourg (le « Palais de l'Europe » — qui sera inauguré en présence de MM. Giscard d'Estaing et Jenkins, nouveau président de la Commission européenne), — M. Kahn Ackermann, secrétaire général du Conseil de l'Europe, a rappelé que cette institution rassemble, depuis l'admission du Portugal, le 22 septembre 1976, dix-neuf pays qui pourraient devenir vingt après l'admission éventuelle de l'Espagne.

Le secrétaire général a mentionné, le 10 janvier, trois projets de conventions internationales mis au point au Conseil de l'Europe :

— *La convention européenne sur la répression du terrorisme*, qui prévoit de faciliter les extraditions en faisant exception au droit d'asile politique lorsqu'il s'agit notamment de prise d'otages ou de détournement d'avion, doit être ouverte le 27 janvier à la signature des ministres des affaires étrangères européens à l'occasion de leur prochaine réunion à Strasbourg.

Le texte de cette convention à laquelle le conseil accorde une grande importance avait été adopté, le 10 novembre dernier, par les délégués des ministres après une élaboration, qui avait été marquée par les hésitations ou les divergences des représentants de plusieurs gouvernements (*le Monde* des 12 et 18 novembre). Retardant la procédure, ces difficultés n'ont pas toutes été surmontées et les parlementaires du conseil, qui ont souhaité être davantage consultés dans cette discussion, entendront, le 26 janvier, un rapport à ce sujet.

L'embarras actuel des gouvernements français et d'Allemagne fédérale à propos de l'arrestation de M. Abou Daoud ne fait qu'ajouter à ces difficultés et laisse planer un doute supplémentaire sur les possibilités d'application de la convention. De toute manière, cette application ne pourra intervenir qu'après la ratification du texte — procédure qui suivant celle de la signature — à une date qui ne peut encore être fixée.

— *Un projet dû, à M. Poniatowski, de convention sur les droits dans les régions frontalières*, visant à accroître les pouvoirs des autorités locales et régionales. Ce projet sera mis au point au cours d'une conférence ministérielle à Lisbonne, en octobre.

— *Un projet d'humanisation des législations familiales* qui fera l'objet, en septembre à Vienne, d'une réunion d'experts, et qui porte particulièrement sur la garde des enfants et la tutelle.

Les juifs de France et le conflit israélo-arabe

Le *Bulletin quotidien d'informations* de l'Agence télégraphique juive a consacré récemment des éditoriaux et une série d'informations sur les relations de la communauté juive française avec le gouvernement français et certaines formations politiques, et notamment le parti socialiste et le R.P.R.

C'est ainsi qu'une délégation du CRIF (Conseil représentatif des institutions juives en France) — dont des représentants avaient été reçus à déjeuner en mai dernier par M. Jacques Chirac, alors premier ministre — a rencontré, le 2 décembre 1976, M. Raymond Barre pendant plus d'une heure.

Les porte-parole du CRIF ayant demandé des précisions sur la conception française de la « patrie palestinienne », en particulier sur la comptabilité d'un éventuel troisième Etat (contrôlé par l'O.L.P.) avec l'existence de l'Etat d'Israël, le premier ministre contesta le caractère anti-israélien de la politique française et affirma qu'elle porterait ses fruits dans un avenir prochain. Le *Bulletin quotidien* de l'Agence télégraphique juive écrivait, le 9 décembre 1976 : « *...On est en droit de se demander si l'Egypte, l'Arabie Saoudite, sans parler de la Syrie, souhaitent au fond d'elles-mêmes que les progressistes révolutionnaires de MM. Habache, Hawatmeh ou Djebril soient libres de leurs mouvements au sein d'un Etat dont ils assumeraient la direction ? La Syrie a une politique cohérente quoique non explicite : elle est contre. Le président Sadate et le roi Khaled disent qu'ils sont pour un Etat palestinien, mais laissent entendre à des interlocuteurs raisonnables que, dans le fond, ils préféreraient une Palestine incluse dans un grand ensemble arabe ou même que la question soit réglée par le roi Hussein lui-même. Cette position, non exempte d'ambiguïté, et, qui ne serait pas seulement celle de certains Etats arabes, se formulerait ainsi : en apparence, oui à l'Etat palestinien, en réalité non à l'Etat palestinien.* »

Le 16 décembre 1976, M. de Guiringaud, ministre des affaires étrangères, accueillait à son tour une délégation du CRIF. Au cours de cet entretien, les représentants du judaïsme français insistèrent pour que la France établisse explicitement que la reconnaissance de l'Etat d'Israël par tous ses voisins arabes constitue l'une des conditions essentielles du règlement du conflit, à titre au moins égal avec la solution du contentieux territorial et le problème palestinien.

Evoquant cette rencontre, le Quai d'Orsay définit officiellement, aux termes d'une déclaration au bulletin de l'A.T.J. (17 décembre 1976), les trois conditions posées par la France à un règlement au Proche-Orient, à savoir l'évacuation pas Israël des territoires occupés en 1967, le droit des Palestiniens à une patrie, le droit de tous les Etats de la région, y compris Israël, à des frontières sûres, reconnues et garanties. Le Quai d'Orsay souligna que M. de Guiringaud avait insisté sur la formule *« y compris Israël »* ainsi que sur le fait que, pour la France, ces trois conditions sont *« indissociables »*.

***

Le 22 décembre, lors du conseil des ministres, M. Valéry Giscard d'Estaing déclarait : *« 1977 doit être l'année du règlement de paix au Proche-Orient. Tout doit être entrepris avec l'ensemble des parties intéressées pour aboutir à une paix juste et globale. »*

M. Jean-Philippe Lécat, porte-parole de l'Elysée, interrogé par l'Agence télégraphique juive, apporta un commentaire précisant les propos du président de la République : *« La déclaration présidentielle n'a pas évoqué explicitement la conférence de Genève. Par « parties intéressées », le gouvernement français entend, au tout premier rang, les Etats de la région. Mais il ne lui appartient pas de les définir ou de fixer les procédures. Si l'on se réfère aux déclarations antérieures du gouvernement, il est certain qu'il faut y inclure les Palestiniens, mais nous n'avons jamais défini les Palestiniens comme telle ou telle organisation ou tel ensemble plutôt que tel autre. »*

Au R.P.R. et au P.S.

Les relations établies par le CRIF avec les pouvoirs publics se sont étendues récemment aux responsables nationaux des grands partis politiques. M. Yves Guéna, délégué politique du R.P.R., a confirmé aux dirigeants du CRIF que, pour le R.P.R., et notamment pour M. Chirac, la solution du conflit du Proche-Orient impliquait la reconnaissance d'Israël par tous les Arabes.

Le parti socialiste, pour sa part, se montrerait plus réservé quant à des contacts éventuels avec la communauté juive française. A ce sujet, un éditorial a paru le 17 décembre 1976 dans le bulletin de l'Agence télégraphique juive. S'interrogeant sur la question de savoir si le parti socialiste perçoit le judaïsme français comme une communauté religieuse ou comme une communauté sociale, comme une communauté culturelle et historique ou comme une communauté consciente d'un destin particulier et d'une pensée spécifique, l'auteur écrivait : *« Comment se fait-il qu'un imperceptible malaise affecte le regard que certains dirigeants du parti socialiste portent sur la communauté juive ? Comment se fait-il que le CRIF, reçu pour des conversations allant au fond des choses par deux premiers ministres successifs, accueillant, à leur demande, des dirigeants de partis de la majorité, ne soit pas en mesure d'annoncer qu'il a également rencontré, au moins par simple souci de parallélisme, le premier secrétaire du P.S. ? »*

Le CRIF annonce enfin qu'il espère avoir sous peu des rencontres avec les R.I., les différentes formations centristes, les radicaux de gauche et le parti communiste et précise également que les rencontres avec le P.S. demeurent un objectif important.

SI LA CONFÉRENCE DE GENÈVE NE REPREND PAS L'ÉGYPTE DEMANDERA LA CONVOCATION DU CONSEIL DE SÉCURITÉ déclare M. Fahmi

Le Caire (*A.F.P., A.P., U.P.I., Reuter*). — M. Fahmi, ministre égyptien des affaires étrangères, parlant, mardi 11 janvier, devant la commission des affaires étrangères de l'Assemblée du peuple, a déclaré que si la conférence de Genève sur le Proche-Orient ne reprenait pas dans les prochains mois, ou *« si elle aboutissait à une impasse du fait d'Israël »*, son pays réclamerait une réunion du Conseil de sécurité des Nations unies. Il s'est également prononcé nettement pour une représentation directe de l'O.L.P. aux négociations.

M. Fahmi a confirmé que le secrétaire général de l'O.N.U., M. Waldheim, était attendu le 2 février au Caire, première étape de sa tournée au Proche-Orient.

Le ministre égyptien a encore déclaré que son pays n'approuvait pas la politique d'assistance des Etats-Unis à Israël. Il a indiqué que la fourniture par Washington à Israël des armes les plus sophistiquées amènera l'Etat hébreu à maintenir sa politique agressive et à ignorer totalement l'opinion publique mondiale. Il s'est toutefois félicité de l'état des relations égypto-américaines, qui, a-t-il dit, *« évoluent de manière satisfaisante »*. Il a mis l'accent à ce propos sur l'assistance accordée par les Etats-Unis à l'économie égyptienne.

M. Fahmi a évoqué, d'autre part, les relations égypto-soviétiques, et a exprimé l'espoir de les voir s'améliorer dans un avenir proche.

AUX « DOSSIERS DE L'ÉCRAN »

Suez... « moche »

Candide M. Pineau, entêté M. Pineau... Lord Gladwyn fermait les yeux avec accablement. Le ministre des affaires étrangères du gouvernement Guy Mollet, qui lança la France dans la désastreuse opération de Suez, en novembre 1956, refusait obstinément de reconnaître qu'un « complot franco-israélien », conçu bien avant la fin d'octobre 1956, avait abouti à ce retentissant échec. M. Pineau *n'était pas au courant* — lord Gladwyn non plus, alors ambassadeur de Grande-Bretagne à Paris, — il refuse de l'être aujourd'hui.

On comprend M. Pineau : il est assez déplaisant pour le responsable des relations extérieures de la France d'avoir été trompé par ses propres collègues au gouvernement. M. Louis Mangin eût dû pourtant lui ouvrir les yeux : il appartenait à l' « équipe » qui, *« cautionnée par MM. Guy Mollet et Bourgès-Maunoury »* (ce dernier était alors ministre de la défense nationale), a mené les conversations avec Israël, est allée à Tel-Aviv avec le général Challe mettre au point les détails des diverses opérations. Personne n'a rappelé à M. Pineau, qui s'était opposé à la participation à l'émission de M. Jacques Baeyens, conseiller diplomatique de l'expédition, que les parachutistes français étaient à Chypre depuis le début de l'automne, qu'à Alger, la « force H » était en cours de mise sur pied bien avant que, *« pour éviter*, assure-t-il, *une guerre entre Israël et la Grande-Bretagne »*, les forces franco-britanniques ne débarquent en Egypte.

Pour y faire quoi ? Renverser Nasser ? Festival d'hypocrisie. M. Mangin assure que l'on ne voulait pas pousser jusqu'au Caire, mais que l'on aurait été très satisfait si les Egyptiens eux-mêmes s'étaient chargés de la besogne.

La France et la Grande-Bretagne avaient en fait deux gouvernements, deux politiques. M. Pineau, planant dans ses *« bonnes intentions »*, voulait rétablir la libre navigation sur le canal, assurer la survie d'Israël, et ne pouvait laisser l'Union soviétique, à coups de livraisons massives d'armement, s'installer en un point crucial de la Méditerranée. M. Mangin, lui, comme ses « cautions », voulait ménager une étape dans le processus de décolonisation, particulièrement en Algérie, et répondre à la provocation de l'Egypte, qui avait ouvertement envoyé une cargaison d'armes au F.L.N.

Les Etats-Unis et le président Eisenhower ont mis fin brutalement à l'entreprise. *« Moche »*, dit M. Nahmias, ancien chef de la mission d'achat d'armements israélienne à Paris. Moche, en effet. Les téléspectateurs ont-ils compris tout cela ? Le montage d'actualités présenté avant le débat ne les y aura guère aidés, non plus que son trop rapide prématurément le général Neguib. liens ont participé au débat,

Des Egyptiens et des Israéliens ont participé au débat qu'ils ont été les seuls à éclairer. Ils ne représentaient qu'eux-mêmes. Du moins ont-ils brillamment, et sans colère, échangé des arguments historiques et juridiques. Plusieurs téléspectateurs l'ont souligné au téléphone : quelque chose est arrivé au Proche-Orient. L'espoir, peut-être ?

JEAN PLANCHAIS.

Liban

Selon l'envoyé spécial du « Times »

LE PAYS PREND L' « APPARENCE D'UN ÉTAT POLICIER »

« Moins de trois mois après la fin de la guerre civile, le Liban prend l'apparence d'un Etat policier », écrit, de Nicosie, l'envoyé spécial du *Times* de Londres, Robert Fisk, qui vient de faire un bref séjour au Liban.

Le journaliste britannique affirme que la nouvelle censure sur la presse s'exerce avec la plus grande rigueur, et que la population vit dans l'ignorance totale de ce qui se passe dans le pays. Les autorités espèrent que les représentants de la presse occidentale finiront par quitter le pays, à la suite d'une campagne à peine déguisée organisée dans ce but. Il ajoute que la censure est d'une partialité flagrante : les journalistes peuvent écrire tout ce qu'ils veulent au sujet des activités et des déclarations des dirigeants chrétiens conservateurs, mais *« toute allusion à M. Kamal Joumblatt, leader de la gauche, et aux Palestiniens, est impitoyablement censurée. L'agence de presse palestinienne Wafa ne peut être citée par les journaux »*.

A ce propos, Robert Fisk note que, sur les vingt censeurs nommés à Beyrouth, deux seulement sont des musulmans. Plusieurs des dix-huit censeurs chrétiens sont connus pour avoir travaillé pour le compte du parti des Phalanges au cours de la guerre civile, et le chef du bureau de la censure est le colonel Antoine Dahdah, un ami de l'ancien président Frangié. Le journaliste britannique affirme avoir reconnu parmi les censeurs un milicien phalangiste qui, pendant la guerre civile, contrôlait les voitures au point de passage des deux secteurs de Beyrouth, près du carrefour du musée.

Robert Fisk indique que les incidents, et même les *« tueries »*, se poursuivent au Liban, mais que les organes de presse ne sont pas autorisés à en faire état. Il rapporte à ce propos les cas de violence suivants :

— L'exécution en public par les troupes syriennes, dans le secteur des grands hôtels, d'un baasiste pro-irakien capturé, et qui aurait lui-même abattu trois soldats syriens ;

— Une bataille rangée de trois heures entre miliciens phalangistes et soldats syriens dans le port de Batroun, alors que les Syriens voulaient empêcher les phalangistes de prendre livraison, dans ce port, d'un équipement lourd destiné au nouvel aérodrome que les chrétiens construisent dans cette région ;

— L'enlèvement et l'assassinat de trois dirigeants musulmans originaires de Baalbek, dans le secteur chrétien de Beyrouth. Cet incident aurait été suivi par une mutinerie dans une caserne proche de la capitale libanaise, où une centaine de soldats musulmans auraient tenté de forcer l'entrée de l'arsenal pour ensuite déclencher une expédition punitive destinée à venger les morts de Baalbek.

PROCHE-ORIENT

LA JORDANIE EN QUESTION

III. — « Miracle » sur le Jourdain

Les tentatives du gouvernement jordanien pour intégrer le million de Palestiniens établis dans le pays ayant échoué, une lourde incertitude pèse sur l'avenir du régime hachémite, à l'heure où se précise l'éventualité d'un règlement du conflit du Proche-Orient (« le Monde » des 11 et 12 janvier).

De notre envoyé spécial J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ

Amman. — En 1921, l'émir Abdallah, chef du nouvel Etat transjordanien, logeait sous la tente, à Amman : l'antique Philadelphie n'était plus qu'un village de Tcherkesses émigrés de l'empire russe au siècle précédent. Vingt-cinq ans plus tard, la capitale hachémite ne comptait encore que 30 000 habitants, mais, en 1960, elle en avait 200 000, et aujourd'hui elle en regroupe plus de 750 000, sans compter la cité-satellite de Zarqa.

Bâtie, comme Rome, sur sept collines, Amman est aujourd'hui une grande ville toute bruissante de chantiers et d'affaires, encore que, dès le crépuscule, elle s'endorme comme une sous-préfecture ; 64 % de sa population est d'origine palestinienne, mais c'est aux bédouins venus du désert et, dans une moindre mesure, aux anciens mandataires britanniques qu'elle a emprunté son rythme. A défaut d'être entraînant, le mode de vie d'Amman est plus humain, plus paisible que dans les autres métropoles du Machrek. Amman est peut-être la seule capitale au monde qui ait refusé les gratte-ciel, et elle est l'une des rares cités orientales où les automobilistes respectent les feux rouges, et où les usagers attendent sagement leur tour en file indienne pour prendre un taxi ou un autobus.

Ville neuve, malgré son théâtre romain, fort bien mis en valeur, Amman se cherche encore une âme. Pour l'homme d'affaires, en revanche, elle a tous les charmes de la modernité efficace — télécommunications, transports et transferts faciles — que sont incapables d'offrir Le Caire ou Damas. A ces avantages s'ajoutent ceux d'une administration légère et ordonnée comme on en voit peu dans les parages.

Le reste du royaume, sous la même écorce rustique, se dote aussi des attributs du siècle. Une autoroute de 25 kilomètres fait de Zarqa (250 000 âmes), où les Français construisent une usine de tubes, un nouveau faubourg de la capitale ; Irbid, deuxième agglomération du pays (265 000 âmes), située près de la Syrie, se donne une université ; Ajloun, dans ses montagnes, se relie à la vallée du Jourdain par une route directe ; Aqaba, à 330 kilomètres au sud d'Amman, déjà comblée par le tourisme et par un trafic portuaire, qui a atteint en 1975 le chiffre record de 1 550 000 tonnes, signe des contrats pour bâtir une industrie à partir du phosphate, tandis que les Chinois de Formose (1) la rattachent par le macadam aux roches cuprifères de la mer Morte, et que l'Irak, nonobstant les vicissitudes politiques, finance une liaison routière Bagdad-mer Rouge, via Azralq.

Un peu partout, des ouvrages d'art, des bâtiments publics, des manufactures, des maisons individuelles, sont édifiés ou rénovés. Aux heures ouvrables, les cafés d'Amman sont quasiment vides. Même l'immense quartier palestinien de Ouehdate (35 000 habitants), où 1 200 habitations sur 6 650 furent détruites lors des combats de 1970, est presque méconnaissable pour qui ne l'a pas vu depuis deux ans : une foule convenablement habillée achète des fruits, de la viande, des tapis ; des antennes de télévision ont poussé sur bien des maisons, et les toits en ciment payés par les réfugiés eux-mêmes remplacent de plus en plus les tôles des Nations unies. A l'autre bout de la ville, dans la nouvelle zone résidentielle de Choumeïssani, les villas les plus vastes appartiennent à des Palestiniens ayant fait fortune.

La perte de la Cisjordanie

Selon le prince héritier Hassan, *« grand maître de l'économie jordanienne »* depuis qu'il a terminé ses études en Grande-Bretagne *« 1,5 milliard de dollars, dont 45 % venant du secteur privé, ont été dépensés au cours du plan triennal terminé en 1975, et 2,5 milliards de dollars, dont 75 % pour l'économie, seront engagés au cours du plan quinquennal lancé en 1976, à charge au capital privé de fournir la moitié de cette somme. De l'extérieur proviendront au moins 35 % du total des investissements »*. D'après le prince, la croissance économique annuelle, qui était de 8 % avant les perturbations consécutives à la guerre de six jours — le royaume a alors perdu la Cisjordanie, qui fournissait un tiers de la production céréalière nationale et deux tiers de celle des fruits et légumes, — est remontée à près de 6 % à la fin du plan triennal ; une augmentation de 12 % est l'objectif pour 1980.

Bien qu'ayant approximativement doublé en valeur réelle au cours des deux dernières décennies, le revenu annuel *per capita* reste faible — il est comparable à celui de l'Egypte — mais, de 1973 à 1976, il s'est haussé de 300 à 340 dollars. Le chômage permanent paraît avoir quasiment disparu (moins de 2 % des personnes actives étaient sans emploi à la fin de 1975), et le nouveau plan prévoit, en cinq ans, la création de 109 000 nouveaux postes de travail, dont 86 000 dans les activités non agricoles ; 120 000 jeunes gens atteindront l'âge actif pendant la période correspondante.

De 1970 à 1976, le pourcentage des salariés dans la population active est passé de 58 % à près de 80 % (2). Le gouvernorat d'Amman, qui fournissait 85 % du total des emplois il y a un lustre, n'en procure plus aujourd'hui que 70 %, ce qui reflète le début de l'essor provincial. A l'échelon national, le secteur secondaire offrait 27 000 emplois en 1975 contre 19 000 trois ans plus tôt. Dans l'industrie légère, 580 entreprises emploient entre 5 et 99 personnes, mais le revenu industriel annuel global, notamment grâce à l'augmentation passagère du prix mondial des phosphates, a dépassé les prévisions du plan triennal, grimpant en trois ans de 60 millions à 135 millions de dollars. Le produit brut annuel de l'industrie devrait atteindre 243 millions de dollars en 1980. Durant la même période, le produit agricole devrait se hausser de 96 millions à 126 millions de dollars.

Si, ces dernières années, la Jordanie a laissé ses importations monter en flèche jusqu'à représenter cinq fois la valeur de ses exportations, elle a pu encore équilibrer, en 1976, sa balance des paiements. Dépourvu de toute richesse naturelle à part le phosphate, le royaume hachémite est même parvenu à se doter d'une monnaie solide et librement convertible (1 dinar jordanien = 15 francs). Au début de l'automne 1976, les réserves en devises d'Amman étaient évaluées à 650 millions de dollars ; au même moment, l'Egypte, dix-neuf fois plus peuplée que la Jordanie, n'avait en caisse que 40 millions de dollars.

Mais d'où ce *« royaume des sables »* tire-t-il ses revenus ? *« Il les doit à sa qualité de nation de libre entreprise, qui travaille dur et qui a su donner confiance aux investisseurs privés nationaux et étrangers »*, répond le prince héritier, tandis que le roi célèbre *« le sens de l'organisation de notre bourgeoisie »*. Plus concret, M. Elias Kettaneh, l'un des industriels jordano-palestiniens les plus en vue d'Amman, a fait pour nous les comptes de la nation en 1976 : *« De nos exportations, nous avons retiré 135 millions de dollars, dont 90 millions pour les seuls phosphates et le reste pour nos primeurs du Ghor ; les douanes ont rapporté l'équivalent de 120 millions de dollars, les droits ad valorem sur les voitures étant, par exemple, de 110 % ; le tourisme, en nette remontée en dépit de la perte de Jérusalem, a représenté une rentrée de 18 à 20 millions de dollars, tandis que nos deux cent mille expatriés ont envoyé cette année à leurs familles 120 millions de dollars, contre 75 millions en 1975 ; l'oléoduc de la Tapline qui évacue le pétrole saoudien vers le Liban et la Syrie nous laisse encore 20 millions de dollars au passage. »*

M. Kettaneh poursuit : *« L'aide civile de Ryad est officiellement de 45 millions de dollars, mais en réalité elle est supérieure : le départ cet automne des quatre mille soldats saoudiens basés à Karak va toutefois nous priver de 4 à 5 millions de dollars supplémentaires à partir de 1977. La Libye ne nous verse plus rien depuis le « septembre noir » en 1970 malgré les stipulations du « sommet » arabe de Khartoum en 1967, mais le Koweït nous envoie une somme presque aussi importante que celle de Ryad ; il y a enfin la subvention civile annuelle de l'Amérique : 70 millions de dollars* (3), *auxquels il conviendrait d'ajouter les dons du chah d'Iran et les prêts de la Banque mondiale et de Bonn ; en dernier ressort, les Nations unies viennent de nous allouer 15 millions de dollars pour la réalisation de notre plan. »*

L'aide financière arabe

Bon an, mal an, la Jordanie se procure à l'étranger, par ses ventes ou par l'aide, environ 1 demi-milliard de dollars. En 1975, on avait chiffré à 210 millions de dollars l'assistance arabe à Amman, sur une subvention extérieure officielle totale de 312 millions de dollars ; la même année, les dépenses gouvernementales étaient estimées à 543 millions de dollars.

La manne étrangère ajoutée à la dextérité locale sont à l'origine des prémices de « miracle » économique qui peuvent aujourd'hui se constater *de visu* à l'est du Jourdain. Quand on connaît la situation dans laquelle se trouvait la Jordanie il y a moins d'une génération, et les épreuves qu'elle a subies depuis la première guerre israélo-arabe en 1948, on peut déjà parler de réussite de l'aide internationale, qui n'en compte pas tellement à son actif.

Conscients du caractère « importé » du développement de leur pays, les responsables économiques jordaniens tentent d'y remédier par la mise en valeur *« à tout prix »* de leurs quelques richesses nationales. Les phosphates serviront de base à une industrie des engrais qui verra le jour au bord de la mer Rouge ; les investissements *ad hoc* seront de l'ordre de 220 millions de dollars, mais le revenu annuel escompté à l'horizon 1980 est de 100 millions de dollars. Les gisements de potasse nécessiteront pour leur mise en exploitation un apport de 100 millions de dollars, mais les exportations pourraient rapporter 50 millions de dollars par an à la fin de la décennie. L'extension des cimenteries (1 200 000 tonnes en 1978) pourrait permettre à la Jordanie de redevenir exportatrice de ce produit.

L'envers de la médaille

L'envers de la médaille révèle un certain nombre de dissonances dans le développement du pays. Le début de prospérité a profité aux industriels et aux négociants ainsi qu'aux travailleurs manuels : en ville, un artisan technicien peut gagner maintenant l'équivalent de 45 francs de l'heure, et un manœuvre la même somme pour la journée (la viande coûte 25 francs le kilo). M. Kettaneh a indiqué que, dans son entreprise, les salaires avaient opéré un bond de 50 % en 1976. En revanche, les agents de l'Etat n'ont pas été augmentés en fonction de l'inflation, qui, selon le prince héritier, a été de 23 % en 1975 et de 18 % en 1976, mais que d'autres sources évaluent de près de 25 à 35 % pour cette année. Le directeur d'un hôpital ne touche que 1 800 francs par mois et une infirmière 1 050 francs. Souvent obligés pour joindre les deux bouts d'exercer un « emploi noir » à l'issue de la journée continue, les « cols blancs » jordaniens sont mécontents, car ils n'ont connu jusqu'ici que les inconvénients de l'« expansion ».

« *On construit beaucoup à Amman* », nous a dit un fonctionnaire, *« mais dans notre quartier nous avons manqué d'eau l'été dernier : j'ai dû payer le contenu d'un camion-citerne 15 dinars (225 francs). Et mon loyer a doublé d'une année sur l'autre. Adieu la petite voiture que je voulais m'offrir ! Si mon traitement n'est pas augmenté d'au moins un tiers d'ici six mois, je ficherai le camp à Koweït ! »*

Autres points noirs : si la population active du royaume représente 590 000 personnes (sur 2 millions d'habitants), 200 000 d'entre elles ont dû s'expatrier dans les pays arabes riches. (Il est vrai que l'afflux de plus de 300 000 nouveaux réfugiés en 1967 avait créé une situation anormale.) Un cinquième seulement des cadres sont formés sur place : en 1976, l'Université jordanienne n'attirait guère plus de 6 000 étudiants, alors que 40 000 autres sont à l'étranger ; le Fonds monétaire international prévoit pour 1977 un déséquilibre de la balance des paiements ; la production de phosphate est programmée au niveau de 7 millions de tonnes pour 1980, alors qu'en 1976 le volume extrait (1 700 000 tonnes) n'a même pas atteint le chiffre fixé antérieurement pour 1974 (1 800 000 tonnes) ; le port d'Aqaba, unique « poumon » de la Jordanie, et qui a en outre des prétentions à desservir la Syrie et l'Irak, est déjà complètement engorgé : les cent sièges de sociétés étrangères et les capitaux ayant fui Beyrouth, resteront-ils à Amman après la reprise libanaise attendue par tous au Proche-Orient ? Que deviendront les armées de maçons suscitées par le boom immobilier, si celui-ci se ralentit ? L'insatisfaction de la classe moyenne ne risque-t-elle pas d'avoir des conséquences politiques ? L'aide étrangère se maintiendra-t-elle au même niveau ?

Ne pouvant compter que sur un patrimoine limité, la Jordanie a misé sur le dynamisme propre au libéralisme économique et sur sa position géographique. En peu d'années cet *« émirat désertique »* a retrouvé son rôle antique de lien et de lieu de passage entre le Croissant fertile et l'Arabie heureuse, entre l'Asie mineure et la mer Rouge. Au nord d'Aqaba, les vestiges fabuleux de Pétra, l'ancienne capitale des Arabes nabatéens rappelle que les ancêtres des Jordaniens firent jadis ici d'assez jolies fortunes dans le commerce.

FIN

(1) La Jordanie, qui a des relations diplomatiques avec les deux Allemagnes et les deux Corées, est l'un des derniers Etats arabes, avec l'Arabie et la Libye, qui reconnaissent la Chine nationaliste.

(2) La plupart des chiffres cités proviennent de source gouvernementale : les statistiques jordaniennes ont le privilège rare dans le tiers-monde d'être généralement considérées comme dignes de foi par les experts internationaux.

(3) L'assistance militaire américaine à la Jordanie a représenté aussi en 1976 des montants relativement importants : 55 millions de dollars et des autorisations d'achats d'armes aux Etats-Unis — à l'aide d'« avances arabes secrètes » — jusqu'à concurrence de 82 millions de dollars.

LES RELATIONS AVEC LA FRANCE

La culture française a été introduite en Jordanie par les réfugiés palestiniens élevés dans les écoles religieuses de Jérusalem et de Jaffa. En 1976, le centre culturel français d'Amman dispensait des cours de français à plus de cinq cents élèves et, dans le pays, douze mille écoliers étudient à des degrés divers notre langue. Le prince héritier Hassan, vingt-huit ans, président-fondateur de la Société scientifique royale (sorte de C.N.R.S.), s'exprime aussi bien en français qu'en anglais. Une cinquantaine de Jordaniens qui constitueront l'armature du Centre géographique de Jordanie sont en cours de formation en France, et l'Institut géographique national français (I.G.N.) a obtenu pour cinq ans l'exclusivité des travaux cartographiques du royaume (contre de 6 millions de francs).

Les relations économiques sont également entrées dans une phase prometteuse depuis la lettre d'intention envoyée par Amman au consortium français conduit par Spie-Batignolles, qui est candidat pour construire à Aqaba une usine d'engrais phosphatés d'un coût de plus de 1 milliard de francs ; à cette occasion, Paris consentira pour la première fois un prêt à la Jordanie. La France ne fournit encore que 4 % des importations du royaume.

Le roi Hussein a été reçu à plusieurs reprises à l'Elysée depuis le retour au pouvoir du général de Gaulle ; il s'est entretenu avec le président Giscard d'Estaing, à Paris, en avril 1975, et celui-ci a été invité à visiter la Jordanie. Jusqu'à présent, la seule personnalité française venue à Amman a été M. Sauvagnargues, alors ministre des affaires étrangères, en 1974.

J.-P. P.-H.

DIPLOMATIE

Réunie à Tokyo

LA COMMISSION « TRILATÉRALE » A SURTOUT DISCUTÉ DU DIFFÉREND C.E.E.-JAPON

(De notre correspondant.)

Tokyo. — La septième réunion de la commission « trilatérale » (Etats-Unis, Japon, Europe), qui s'est tenue à Tokyo du 9 au 11 janvier, a pris une signification particulière en raison du différend entre Japonais et Européens sur les échanges commerciaux et de l'arrivée au pouvoir de l'administration Carter.

Créée en 1973 par M. David Rockefeller, président de la Chase Manhattan Bank, la commission « trilatérale » est un groupe de « citoyens privés » (quelque deux cents personnalités, surtout des universitaires, des chefs d'entreprises multinationales et des banquiers) qui veulent resserrer les liens entre les pays capitalistes les plus riches. On sait que la branche américaine de la commission était dirigée, jusqu'à juillet 1976, par le professeur Brzezinski, futur conseiller du président élu pour les affaires de sécurité.

Les débats ont surtout porté sur les rapports entre la C.E.E. et le Japon. Bien que M. Berthouin, président de la branche européenne de la commission, ait fait preuve de compréhension à l'égard des Japonais en déclarant que la percée du Japon sur les marchés européens n'était due qu'*« à son effort national »* et non à *« des pratiques commerciales particulières »*, le raidissement de la position de Tokyo ces derniers temps, lorsque les Japonais ont eu l'impression d'être en butte à un ultimatum de l'Europe, est clairement apparu dans l'intervention de M. Miyazawa, ancien ministre des affaires étrangères. Volontiers ironique, celui-ci a souligné que le Japon n'était en rien responsable de la *« décadence »* de l'Europe, qui, après avoir préconisé le libre-échange, veut aujourd'hui le limiter pour remédier à ses difficultés internes.

La nouvelle réunion de la commission « trilatérale » doit avoir lieu à Bonn en octobre prochain et sera essentiellement consacrée aux problèmes européens.

PHILIPPE PONS.

LES VISITEURS DE LA REPRÉSENTATION DE BONN A BERLIN-EST SERONT CONTROLÉS

(De notre correspondant.)

Bonn. — Les autorités est-allemandes ont décidé de contrôler l'identité des visiteurs de la représentation de Bonn à Berlin-Est. Depuis le mardi 11 janvier, la police interdit l'accès du bâtiment aux ressortissants de la R.D.A. qui ne sont pas munis d'une autorisation officielle du ministère des affaires étrangères. Le gouvernement de l'Allemagne de l'Est, qui se réfère à un règlement datant de 1963 pour justifier sa décision, cherche à décourager les citoyens est-allemands de s'informer auprès de la représentation ouest-allemande des moyens d'émigrer en R.F.A. S'appuyant sur le droit à la libre circulation, solennellement confirmé par l'acte final de la conférence d'Helsinki, cent cinquante mille à deux cent mille Allemands de l'Est auraient, au cours des derniers mois, déposé des demandes d'émigration auprès des autorités.

Le gouvernement fédéral allemand prend, selon l'expression de son porte-parole, « *très au sérieux* » la situation ainsi créée en R.F.A. et s'estime victime d'un traitement discriminatoire, car ces contrôles sont appliqués uniquement à sa représentation, non aux autres immeubles étrangers. Le règlement de 1963 n'avait été jusqu'à maintenant appliqué qu'aux portes de l'ambassade de Chine populaire à Berlin-Est. M. Gaus, représentant permanent de Bonn en R.D.A., a protesté auprès du ministère est-allemand des affaires étrangères, tandis que son homologue est-allemand à Bonn était convoqué à la chancellerie. — D. Vt.

● *M. Georges Gorse* est nommé, par décret au *Journal officiel* du samedi 8 janvier, directeur de la division des affaires économiques au secrétariat général de la défense nationale. Ancien élève de Normale supérieure et de l'ENA, M. Georges Gorse a été administrateur civil au ministère de l'économie et des finances, directeur du personnel et chef du service des affaires militaires et de la défense économique.

République fédérale d'Allemagne

Un entretien avec Heinrich Boell

(Suite de la première page.)

— Pourtant l'écho en R.F.A. du bannissement de M. Wolf Biermann, la solidarité qui s'est immédiatement développée, le succès aussi de ses concerts, sont ambigus. Ne sont-ils pas plus que l'expression d'une simple solidarité politique qui pourrait se manifester, par exemple, à l'égard d'un réfugié chilien ? Le signe d'une sensibilité « de gauche » commune dans les deux parties de l'Allemagne ?

— Certainement. On a vu que pour beaucoup de très jeunes gens, qui étaient ou sont « de gauche » dans un sens très vague, et qui ne peuvent se décider pour le D.K.P. ou les K.P.D. (3), ou l'un de ces groupuscules dogmatiques, W. Biermann représente quelque chose, exprime quelque chose qu'ils n'avaient pas encore trouvé. Ce qui apparemment est vrai aussi pour de nombreux jeunes de la R.D.A. Ainsi s'expliquerait — c'est une hypothèse — l'attitude des dirigeants de la R.D.A. qui veulent intimider l'opposition intérieure. Pas seulement les intellectuels, c'est ce qui est important, mais des ouvriers, des étudiants et beaucoup de gens pour qui, en effet, M. Biermann était une voix.

» Ainsi une sorte de communion d'idées devient-elle sensible dans les deux Allemagnes. Et les conservateurs ici l'ont bien sûr perçu et immédiatement considéré comme dangereux. Bien que ces craintes soient en contradiction avec le discours sur l'unité de la nation. Car il apparait là quelque chose et d'allemand et d'unitaire des deux côtés, même si c'est socialiste.

» Ainsi le mouvement autour de Biermann est-il la réciproque du discours conservateur qui fait de la R.D.A. un épouvantail et un repoussoir pour la gauche d'Allemagne occidentale.

» C'est aussi l'exemple d'une Allemagne impossible, *ajoute Heinrich Boell.* C'est-à-dire la possibilité qu'il existe une unité socialiste de l'Allemagne, pas dans le sens des dirigeants de la R.D.A., mais dans le sens qu'exprime apparemment Biermann pour les jeunes ici et là-bas. Cette possibilité est évidemment ressentie par les conservateurs comme une impossibilité.

» Je ne crois pas que ça devienne un grand mouvement politique, mais il en sort quelque chose de commun, dont on ne connait pas la force numérique... pas un parti, mais une force politique.

— Les intellectuels auraient-ils un rôle à jouer dans l'expression de cette force ?

— Ils pourraient s'y joindre ou non, mais une partie des intellectuels sympathiseraient certainement. En liaison avec la crise apparente du S.P.D., il est possible que ce ne soit pas dangereux uniquement pour les conservateurs, mais aussi pour la social-démocratie. J'avance cela comme analyse de l'atmosphère, pas encore comme analyse du paysage politique.

La vieille hantise du « sujet »

— En 1972, pour beaucoup d'intellectuels, cette force politique c'était le S.P.D. ?

— Je crois que l'engagement politique des intellectuels en 1972 a surtout été déterminé par la politique étrangère, la politique à l'Est, la politique des traités. Bien sûr, l'espoir qu'il y aurait des conséquences intérieures était lié. Mais cet espoir a été déçu, parce que c'est précisément la coalition libérale-socialiste qui a machiné le « décret contre les extrémistes » et le paragraphe 88 A sur l'incitation à la violence. Nous voyons là une peur séculaire du S.P.D. devant la droite, la peur de passer pour radical, antipatriote. C'est le vieux traumatisme pas encore surmonté qui empêche le S.P.D. de s'opposer aux criailleries démagogiques de la droite. Il s'est laissé pousser à des compromis avec les conservateurs, sans se douter des conséquences. Entretemps, Brandt a dit lui-même que ce n'était pas juste, mais je crains qu'il ne soit trop tard, si l'on considère le processus administratif, les interrogatoires, l'espionnite, etc. »

Pour Heinrich Boell, le « décret contre les extrémistes » est la décision « la plus funeste » des dernières années, surtout si on le rapporte au chômage des jeunes, à la résignation des étudiants.

« Si vous connaissez un aspect de l'histoire allemande, constamment marquée par la figure du sujet *(Untertan)*, vous pourrez vous imaginer les consignes d'adaptation aux circonstances données dans les familles. Le paragraphe sur la censure n'est pas aussi grave, car les écrivains peuvent se défendre, se faire mutuellement de la publicité, écrire, plaider même peut-être. Mais qu'arrive-t-il à un jeune homme, dans un village quelconque, qui veut devenir instituteur et qui a peut-être eu quelques idées socialistes dans la tête ? Je crois que le décret contre les extrémistes est beaucoup plus dévastateur. »

Sans doute les critiques venues de l'étranger ont-elles aidé des Allemands à prendre conscience du problème, mais Boell estime que bien « des choses écrites là-dessus étaient naturellement un peu hypocrites ». *Les critiques ont été utilisées pour alimenter une* « nouvelle vague anti-allemande », *fondée sur des raccourcis historiques erronés et dangereux.*

« On ne peut pas dire que ce décret soit fasciste. Je ne le crois pas. Peut-être suis-je trop vieux ou trop optimiste. Mais c'est quelque chose de nouveau, lié à l'évolution de l'après-guerre. On ne comprend absolument pas à l'étranger que la libération de l'Allemagne par l'armée rouge s'est accompagnée d'atrocités. Ce n'est pas seulement de la propagande anticommuniste. Il y a, bien sûr, la composante fasciste, la lutte des nazis contre les bolcheviques. Mais l'expérience des Allemands après la guerre avec la politique soviétique, avec l'armée rouge, les expulsions, etc., c'est une composante qu'en France ou en Italie on n'évoque pas volontiers, me semble-t-il.

» Je crois qu'il est historiquement faux de voir seulement l'anticommunisme d'Adenauer. Il y a une valeur d'expérience dans cette affaire, si l'on se souvient qu'avant 1933 l'Allemagne était le pays ayant le plus fort parti communiste. Je sens que c'est pour moi un devoir de le dire, bien que je l'interpréterais volontiers autrement. Mais ce n'est pas vrai. »

« On n'en a jamais fini avec l'histoire »

La formation de la coalition libérale-socialiste en 1969, les traités avec l'Est, l'agenouillement du chancelier Brandt devant le monument aux morts du ghetto de Varsovie, ont été souvent considérés à l'étranger comme le signe que l'Allemagne était prête à assumer son passé, avec les « bons Allemands » qui arrivaient au pouvoir. »

Boell remarque avec un sourire navré que dans les premières années de l'après-guerre les étrangers bien intentionnés lui disaient en guise de compliment : « Vous, vous n'êtes pas vraiment allemand. » *Puis il poursuit :*

« La tendance n'était pas aussi claire, en tout cas elle n'était pas très populaire. La presse l'a souvent accompagnée de commentaires vagues, indiscutablement plus populaires. C'est une attitude très ambiguë. Aux élections de 1972, la population de la R.F.A. a en fait approuvé la politique à l'Est, et elle a vraisemblablement pensé : « *Ça y est, c'est fait. Nous en avons fini avec les séquelles de la guerre.* » Mais on n'en a jamais fini avec l'histoire. Ça n'existe pas. Vous pouvez commencer ou vous voulez, vous tombez toujours sur ces douze années du national-socialisme, que vous ne pouvez pas rayer du calendrier de l'histoire mondiale.

» On peut très bien l'analyser avec l'affaire des généraux (4). Quelque chose resurgit là, brusquement. Il y a un M. Rudel. On dit seulement qu'il a été un héros, qu'il a détruit tant et tant de chars, mais que l'on ne puisse détruire des chars que pendant une guerre, et que cette guerre n'était pas une entreprise privée de M. Rudel, tout cela est simplement occulté... Tout cela a été maquillé, tu, feint. Cela montre une fois de plus le rapport étonnant du parti social-démocrate avec l'armée, la masse de ressentiments, le traumatisme de 1914, etc. Je crains qu'une politique plus conservatrice n'empêche que l'on s'occupe de ces douze années de notre histoire... »

« NATION » ET « LANGUE » ALLEMANDES

Avec quelques propos sur la « langue » allemande comme ferment d'une unité, Heinrich Boell soulève un fameux lièvre dont on n'avait plus entendu parler depuis longtemps. Sans doute récuse-t-il le terme de « nation » et se contente-t-il de mettre en relief une certaine identité de pensée des intellectuels qui parlent la même langue. Ces intellectuels incarnent une gauche qui resterait à définir, mais entend dépasser les divergences idéologiques et les procédés politiques des deux Etats allemands.

N'est-ce pas un premier jalon sur la voie qu'avait déjà parcourue Fichte, lorsque, en 1807, il adressait son « discours à la nation allemande », *en la conjurant de reprendre à son compte les espoirs de 1789, trahis par Napoléon ? Fichte, certes, attribuant à la nation allemande un rôle salvateur, préconisait des moyens qui furent mis au service du pur impérialisme. Et Heinrich Boell, ni de près ni de loin, ne laisse prise à une telle exploitation.*

Pourtant, bien des expériences historiques montrent le danger du concept de « communauté de langue », qui a souvent servi de base à des illuminés de droite et de gauche. Il fonde la notion de Kultur, *qui autorise tous les dérapages politiques.*

J. N.

— Avec la Bundeswehr et les « maladresses » de ses généraux, avec la puissance économique de la R.F.A., réapparait vite à l'étranger le spectre du « danger allemand ». Cette puissance, souvent surestimée, contraste avec l'insécurité, l'incertitude, les craintes perceptibles chez beaucoup d'Allemands.

— Ces craintes sont totalement irrationnelles si l'on considère notre situation économique actuelle. Mais si l'on considère notre histoire elles sont compréhensibles. Dans ma vie, j'ai vécu deux inflations totales. Nous avons eu trois sortes de marks, et la troisième se révèle étonnamment stable. C'est pour moi une surprise.

» On doit comprendre aussi que les réfugiés qui représentent une grande partie de la population ici, sont tous venus sans un centime en poche, qu'ils ont tout recommencé ici, travaillé, construit.

» En un sens, les autres pays d'Europe occidentale, malgré toutes les difficultés qu'ils ont eues ou ont encore sont relativement gâtés. Relativement, pas totalement. Les gens qui ont travaillé leur vie durant, qui ont perdu deux fois leurs économies, leur fortune, veulent conserver cette stabilité nouvelle.

» On peut très facilement leur faire peur. Peur aussi à cause des situations relativement moins stables dans les autres pays européens. Psychologiquement, on doit le comprendre, même si politiquement c'est l'absurde.

» Cette insécurité, M. Schmidt vient de la réveiller d'une manière parfaitement stupide et superflue avec cette affaire de retraites (5). Ce jeu — avec le blocage, pas le blocage, — ce va-et-vient, aura des conséquences politiques vraisemblablement encore plus importantes que le décret contre les extrémistes. Je ne pense pas qu'un blocage des pensions ait été une catastrophe matérielle pour les retraités, mais les conséquences psychologiques de l'arrogance avec laquelle on s'est moqué des promesses électorales sont imprévisibles. »

Le terrorisme est le véhicule de l'inquisition

Dans la création ou l'utilisation de ces angoisses latentes, le terrorisme et la lutte contre les actions terroristes ont joué au cours des dernières années un rôle essentiel. Pour Heinrich Boell, il ne fait pas de doute que la lutte contre le terrorisme a eu pour fonction, en politique intérieure, de faire passer de nouvelles lois ou de nouvelles dispositions juridiques, comme le décret contre les extrémistes.

« Elle continue à avoir cette fonction, *poursuit-il.* La presse donne encore une publicité inimaginable à une arrestation alors que le terrorisme pratiqué à l'occasion d'un match de football — c'est du terrorisme, n'est-ce pas, quand on jette des bouteilles ou que l'on menace l'arbitre — est considéré comme une manifestation marginale inévitable.

» Le terrorisme c'est le véhicule de l'inquisition. On a nié que le terrorisme soit un phénomène séculaire en Europe. De Valera, un homme très honorable, était, il y a soixante ans, le terroriste le plus recherché de l'empire britannique. Et Franco aussi était un terroriste. Quand on parle de terroristes, il faut les nommer tous avec toutes leurs motivations politiques.

» Que le terrorisme ait ici en R.F.A. une composante abstraite particulièrement absurde, c'est un autre problème. C'est un problème allemand. Mais maintenant les diables sont là. D'où viennent-ils ? Personne ne se l'est demandé. C'est insensé. Placer sur le même plan anarchisme et terrorisme, c'est aussi pour un peuple qui a étudié un peu l'histoire véritablement indigne. »

Heinrich Boell déplore que les spécialistes de sciences humaines aient laissé passer l'assimilation communisme - terrorisme - anarchisme sans intervenir, « pour apporter un peu de clarté ».

« Un historien de la philosophie, même conservateur, *déclare-t-il*, doit savoir que le terrorisme en R.F.A. n'avait rien à voir avec le communisme ou l'anarchisme classique, que c'était un phénomène spécifique à cette république de l'après-guerre et qui la concernait directement. Les écrivains ne peuvent faire seuls ce travail. La presse, la science, la télévision, ont eu peur de chercher à différencier. C'est maintenant irréparable. »

Toutefois, l'expérience de ces dernières années a eu au moins une conséquence positive. Elle a amené à se retrouver des gens qui se disputaient. « Depuis les libéraux de gauche jusqu'aux socialistes de gauche, *précise Heinrich Boell,* j'ai pu constater que cette politique de la diffamation de la radicalité en tant que telle avait fait beaucoup réfléchir et créé une nouvelle solidarité. Je n'ai eu que des expériences réjouissantes, même avec des collègues avec lesquels je ne suis pas d'accord politiquement. »

DANIEL VERNET.

(3) Le D.K.P. est le parti communiste orthodoxe, fidèle à Moscou. Les divers K.P.D. se réclament du « maoïsme ».

(4) En novembre dernier, le général Krupinski, commandant les forces aériennes de combat de la Luftwaffe, et son adjoint, le général Franke, ont été limogés pour avoir comparé M. Wehner, président du groupe parlementaire social-démocrate, ancien communiste, à Rudel, ancien « as » de l'aviation hitlérienne. (Voir *le Monde* des 2 et 3 novembre 1976.)

CORRESPONDANCE

A propos de l'« amalgame » entre les deux Allemagnes

Répondant à la lettre de MM. Jacques Ziller et Hans Heinrich Boie (le Monde du 5 janvier 1977), qui contestait la possibilité d'un « amalgame » entre les mesures prises contre Wolf Biermann et la loi sur les « interdictions professionnelles » *en R.F.A., M. Alain Coirié, maître-assistant d'allemand à l'université d'Aix-Marseille-I, nous écrit :*

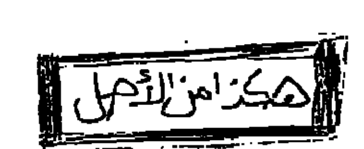
Les dispositions juridiques citées par MM. J. Ziller et H.H. Boie sont exactes : mais elles reposent toutes sur la notion de « *fidélité constitutionnelle* » (*Verfassungstreue*) et, plus généralement, d'adhésion à l' « *ordre fondamental démocratique - libéral* » (article 21 de la loi fondamentale de la R.F.A. du 23 mai 1949) qui est supposé être l'essence de toute démocratie.

De son côté, le gouvernement de la R.D.A. a justifié l'expatriation de Wolf Biermann par le fait que « *le droit d'être citoyen d'un Etat comporte le devoir de fidélité de cet Etat* » (*Neues Deutschland* du 19 novembre 1976) et, plus généralement, d'adhésion à l' « *ordre socialiste* » (article 7 de la Constitution de la R.D.A. du 9 avril 1968) qui est supposé être l'essence de tout socialisme.

Quelles que soient les différences entre l' « *ordre démocratique-libéral* » et l' « *ordre socialiste* » en question dans les deux parties de l'Allemagne, la base politique de l'expatriation de Wolf Biermann et celle des interdictions professionnelles sont les mêmes : l'exigence de fidélité et d'adhésion aux formes d'organisation politique de la société fixées par les Constitutions respectives des deux Etats allemands.

MM. J. Ziller et H.H. Boie ne sont, d'ailleurs, pas les seuls à nier cette évidente identité politique entre la pratique des expatriations et celle des interdictions professionnelles : en Allemagne occidentale, le parti communiste (D.K.P.), par exemple, qui fait campagne contre les interdictions professionnelles tout en approuvant l'expatriation de Wolf Biermann, refuse lui aussi l'« *amalgame* » dénoncé par vos correspondants.

La raison de cette symétrie est simplement qu'il s'agit dans les deux cas de défenseurs du *statu quo* politique et social dans les deux parties de la nation allemande et de la perpétuation de sa division. Le sens de l'expression d' « *amis de l'Allemagne* » utilisée par MM. J. Ziller et H.H. Boie pour obtenir l'hospitalité des colonnes du *Monde* apparait ainsi plus clairement : le *statu quo*, en Allemagne et dans le monde, a, en effet, beaucoup d'amis.



EUROPE

Tchécoslovaquie

Les défenseurs des droits de l'homme entendent poursuivre leur lutte sans chercher la confrontation avec le pouvoir

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — Les services de sécurité tchécoslovaques ont poursuivi, mardi 11 janvier, les interrogatoires d'oppositionnels qui ont signé le manifeste Charte 77 en faveur du respect des droits civiques. Le cercle des personnes questionnées par la police ne se limite pas aux animateurs les plus connus de cette initiative, tels les trois porte-parole de Charte 77. Huit autres signataires du manifeste ont pu être indentifiés dans les locaux de la prison de Ruzine, où se déroulent les interrogatoires. Parmi ceux-ci, on relève les noms de l'économiste Alfred Cerny ; d'un prêtre, le Père Svatopluk Karasek, récemment accusé dans le procès des musiciens « pop », et d'une ancienne journaliste, Vera Stovickova. Cette liste n'est sans doute pas exhaustive.

Plusieurs protestataires, dont l'écrivain Vaclav Havel, ont été « invités » à se présenter de nouveau, ce mercredi, à la police, afin de répondre aux questions des enquêteurs. Au cours des deux derniers jours, Vaclav Havel a subi au total vingt-deux heures d'interrogatoire. Aucune inculpation ni apparemment aucune arrestation n'a encore été décidée par les autorités. Pour le moment, l'enquête se déroule dans le cadre d'une plainte contre X... pour faits de subversion et de diffusion de fausses nouvelles sur la Tchécoslovaquie. Les personnes interrogées le sont à titre de témoin, ce qui les met sur le plan judiciaire dans une situation ambiguë puisqu'elles ne peuvent pas, par exemple, bénéficier de l'assistance d'un avocat.

Combien de temps pourrait durer cette procédure ? Visiblement, la police spécule sur la lassitude ou la défaillance de l'un ou l'autre des signataires de Charte 77 pour arriver à ses fins, c'est-à-dire démasquer les inspirateurs de cette action. D'un autre côté, la lenteur de l'enquête révèle un certain embarras des autorités.

L'écrivain Pavel Kohout a déclaré mardi que les défenseurs des droits civiques continueraient à lutter, sans pour autant chercher la « *confrontation* » avec le pouvoir. Les « *juristes d'Europe* », a-t-il dit, ont été saisis de la question de savoir en quoi Charte 77 représentait un délit. Tous les droits et libertés *qu'elle réclame*, a-t-il ajouté, sont ancrés dans le droit et la Constitution tchécoslovaques. — M. L.

Autriche

CORRESPONDANCE

Une grève de la faim à Vienne

Me Gérard Drubigny, avocat à la cour de Paris, nous écrit :

Depuis le 22 décembre 1976, à Vienne (Autriche), Pierre-Antoine de Chambrun poursuit une grève de la faim pour revoir son fils, quatre ans, né de son mariage avec une ressortissante autrichienne, Mme Ivi Hari Tuule.

Un arrêt rendu le 16 décembre 1975, par la cour d'appel de Paris, a prononcé le divorce et « au vu des intentions affirmées » de la femme d'élever l'enfant dans son milieu français, lui en a confié la garde.

Au père était accordé un « large » droit de visite et d'hébergement parce qu'il ne pouvait qu'être « bénéfique » pour l'enfant.

Le lendemain de l'arrêt, 17 décembre, la mère et l'enfant ont quitté définitivement la France pour s'installer à Vienne dans la famille maternelle.

Tout exercice du droit de visite et d'hébergement a, depuis lors, été obstinément refusé.

La situation juridique est simple : en vertu de la convention judiciaire franco-autrichienne du 8 août 1967, l'arrêt définitif de la cour de Paris est exécutoire en Autriche qui a l'obligation de le reconnaître.

En outre, l'Autriche a ratifié le 19 août 1975 la convention de La Haye du 5 octobre 1961 sur la protection des mineurs, aux termes de laquelle les mesures prises par la juridiction française restent en vigueur, même après le déplacement de l'enfant en Autriche.

Le tribunal autrichien a donc fini par faire l'application évidente de ces textes et a condamné la mère à 400 F d'amende. Cette amende disciplinaire ne sanctionne pas un délit de non-représentation d'enfant, que ne connaît pas le droit pénal autrichien, face à l'acharnement de la mère elle pourra seulement être répétée.

Les autorités autrichiennes, maintes fois saisies du problème, n'ont, à défaut d'action, émis qu'une seule idée : laisser M. de Chambrun auquel le passeport aurait été préalablement retiré, voir son fils à Vienne, en présence d'un fonctionnaire autrichien... Je suggère le port des menottes.

Pour sa part, le ministère français de la justice, peu soucieux de l'exécution des décisions rendues par ses magistrats, n'a pas agi plus, mais a assuré volontiers son homologue autrichien de « sa coopération » pour faire respecter « les précautions » à prendre contre M. de Chambrun.

La justice française va également à son pas ; une plainte en non-représentation d'enfant déposée en février 1976 n'a pas encore abouti ; elle a été communiquée pour règlement à un parquet surchargé, le 21 septembre.

Convoquée deux fois devant le juge aux affaires matrimoniales de Paris, puis une troisième fois, enjointe par lui de se présenter avec l'enfant, le 21 décembre 1976, la mère s'est toujours dérobée et l'audience a été encore reportée...

Cependant qu'à Paris comme à Vienne, nulle autorité ne s'exerce, la mère fait transmettre inlassablement sa proposition : que M. de Chambrun renonce à revoir son enfant.

La défense des droits de l'homme

M. Vladimir Boukovski va participer à Paris à une journée d'information sur les prisonniers

M. Vladimir Boukovski participera, samedi 15 janvier à Paris, à une *« journée d'action et d'information »* sur la *« lutte des prisonniers politiques »* en U.R.S.S. et dans les pays de l'Est.

La *« Journée d'action et d'information »* est organisée, samedi de 11 heures à 18 heures, à l'université de Paris IX-Dauphine, par le *« Groupe de soutien aux prisonniers de Vladimir »* (1). (C'est dans la prison de Vladimir, près de Moscou, que M. Boukovski était détenu avant sa libération.) L'ordre du jour comporte un débat public avec M. Boukovski ainsi que des colloques sur les thèmes suivants : la résistance en U.R.S.S. et dans les pays de l'Est ; la lutte des prisonniers ; la répression et les internements des « dissidents » dans les asiles psychiatriques.

Le « groupe de soutien » invite les participants à cette « journée » à observer un jeûne symbolique en signe de solidarité avec les prisonniers de la prison de Vladimir, qui ont déclenché une grève de la faim illimitée pour exiger le rétablissement de leurs droits en matière de lecture et de correspondance.

De son côté, M. Pierre Emmanuel a lancé un appel en faveur des détenus politiques de la prison de Vladimir. Il dit notamment : *« Les prisonniers politiques de la prison de Vladimir ont déclenché une grève de la faim illimitée, pour exiger le rétablissement de leurs droits en matière de lecture et de correspondance. Après les accords d'Helsinki, ces droits ont été progressivement rognés, jusqu'à être aujourd'hui réduits à néant. »*

« A la demande de Vladimir Boukovski, ajoute M. Emmanuel, *je m'associe à l'action des grévistes et lance un appel à l'opinion publique pour qu'elle demande aux autorités soviétiques d'honorer les accords internationaux qui portent leurs signatures. »*

L'appel est signé par de nombreux intellectuels, notamment par MM. Heinrich Boell, Artur London, Emmanuel Leroy-Ladurie, Olivier Todd, Nathalia Gorbanevskaya, Victor Nekrassov et Pavel Tigrid.

(1) Adresse : M. Yves Mamou, 76, rue de Tocqueville, 75017 Paris.

M. PLIOUCHTCH : le commerce de l'Union soviétique avec l'Ouest est payé avec le sang des contestataires.

Dusseldorf *(A.P.)*. — M. Leonid Pliouchtch a sévèrement critiqué, mardi 11 janvier, au cours d'une conférence de presse à Dusseldorf, les accords d'Helsinki et la politique de détente. Comme M. Boukovski, il pense que le commerce de l'Union soviétique avec l'Ouest, rendu possible par la détente, est *« payé avec le sang »* des contestataires en U.R.S.S. *« Helsinki, pour le moment, s'est révélé être un nouveau Munich »*, a-t-il dit, ajoutant : *« Quelle est la signification du fait qu'on ait laissé partir Boukoski si, au total, les mesures répressives ont été encore aggravées ? »*

Pour M. Brejnev, a dit le mathématicien soviétique, la détente est interprétée comme *« le renforcement de la lutte idéologique soviétique pendant que l'Ouest reste silencieux sur ce qui se passe en U.R.S.S. Je suis d'accord avec M. Brejnev : il s'agit d'une bataille idéologique, mais elle doit être à double sens. »*

Union soviétique

CINQ PERSONNES ACCUSÉES D'AVOIR INCENDIÉ L'OPÉRA DE TBILISSI SERAIENT ACTUELLEMENT JUGÉES

(De notre correspondant.)

Moscou. — C'est peut-être à tort que nous avons écrit, à propos de l'explosion qui a eu lieu samedi 8 janvier dans le métro de Moscou, que les auteurs des incendies criminels qui ont eu lieu à Tbilissi, entre 1973 et 1976, étaient toujours en liberté (*le Monde* du 12 janvier). On vient en effet d'apprendre à Moscou, de bonne source, que le procès de cinq personnes accusées d'avoir mis le feu volontairement en 1973 au Palais de l'opéra de Tbilissi, s'était ouvert la semaine dernière dans la capitale de la Géorgie. Il se poursuivrait toujours.

Ce procès, en principe public, risque de faire quelque bruit. Les cinq accusés, dont un danseur et un électricien de l'opéra, sont revenus sur leurs aveux et ont accusé les enquêteurs géorgiens de les avoir torturés afin qu'ils reconnaissent une culpabilité qu'ils nient aujourd'hui. Selon l'accusation, les cinq prévenus auraient, en échange de 500 000 roubles, incendié l'opéra pour le compte de l'ancien chef du Palais de Tbilissi, M. Vachtang Tcheboukiany, qui aurait voulu ainsi se venger de son limogeage. M. Tcheboukiany, qui serait donc le vrai chef du complot, est cependant toujours en liberté. Le juge aurait même refusé d'accéder à une demande des accusés qui réclamaient que M. Tcheboukiany soit au moins convoqué comme témoin.

Les « bons connaisseurs » de la société géorgienne ont tendance à expliquer les incendies de Tbilissi non en mettant en cause les dissidents, mais en invoquant la sourde lutte qui opposerait depuis plusieurs années les « clients » de deux « machines » politiques de la République caucasienne : ceux de l'ancien premier secrétaire de la République, M. Mjavanadze, limogé voici cinq ans pour corruption, qui ne pardonnerait pas à l'actuel premier secrétaire, M. Chegarnadze, de lutter contre ses amis.

L'affaire du métro, à Moscou, n'a pas connu de nouveaux rebondissements même si elle fournit aux Soviétiques l'essentiel de leurs conversations. Les autorités restent toujours silencieuses. Aucun détail nouveau n'a été publié dans la presse ou fourni de source officielle. De source officieuse, mais en général sérieuse, on fixe à cinq le nombre des morts, et à une trentaine celui des blessés. L'explosion aurait bien eu lieu entre les stations Ismaïlovskaïa et Piervimaïskaïa, le 8 janvier vers 17 h. 30. Au même moment, deux faibles explosions auraient eu lieu rue du 25-Octobre, une artère du centre de la ville qui relie la place Djerjinski (où est situé le siège du K.G.B.) à la place Rouge. Ces deux explosions n'auraient fait aucune victime. — J. A.

● *M. Arnoldo Forlani, ministre italien des affaires étrangères*, séjourne en Union soviétique jusqu'au 14 janvier. Il pourrait rencontrer M. Brejnev, avant de se rendre à Leningrad. Au cours d'une série d'entretiens avec M. Gromyko, M. Forlani a examiné la demande soviétique d'un crédit de 600 millions de dollars, qui sera négocié lors de la venue à Moscou de M. Ossola, ministre du commerce extérieur.

Italie

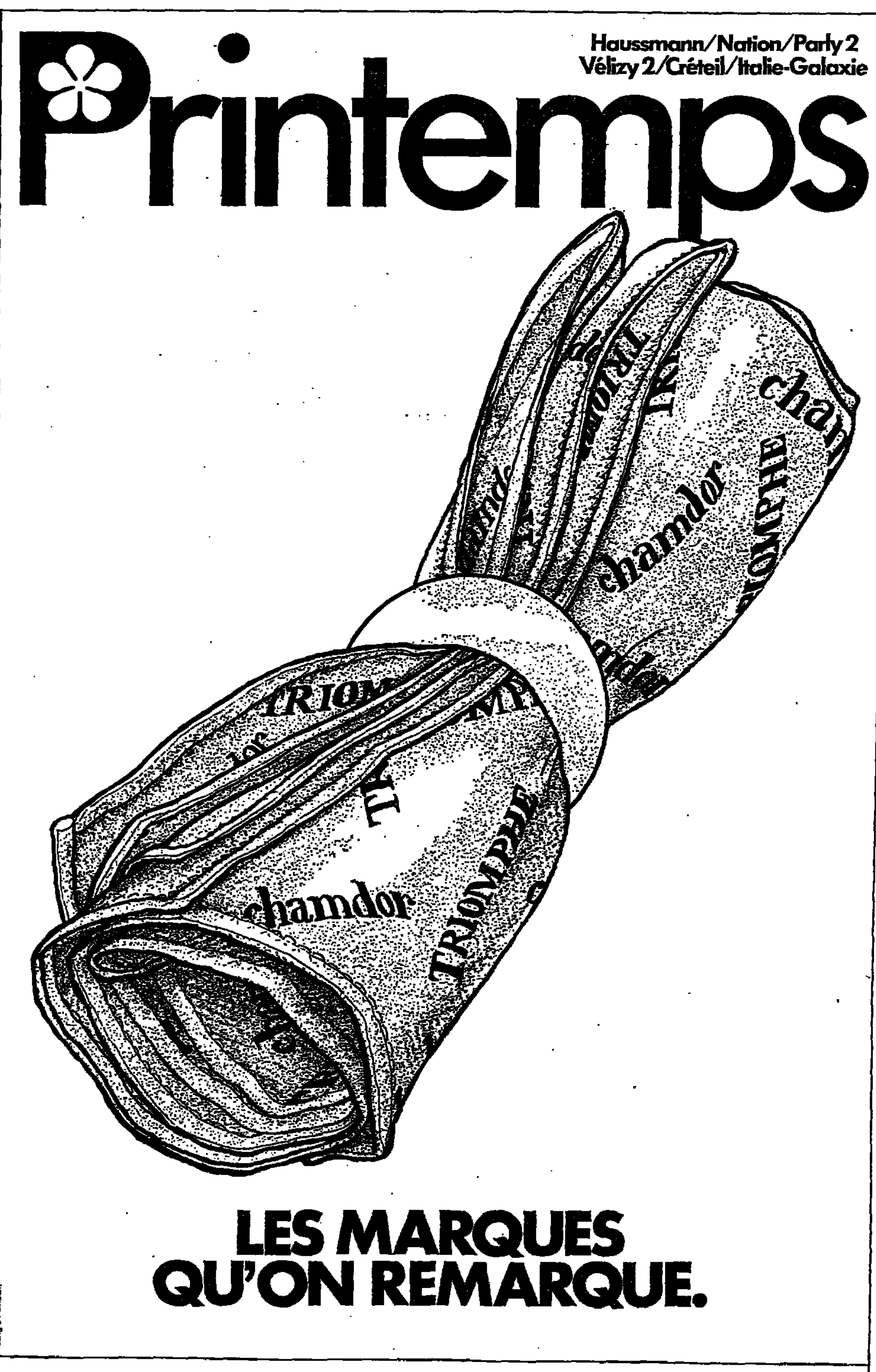
UN FINANCIER EST CONDAMNÉ A PAYER UNE AMENDE DE 30 MILLIONS DE FRANCS POUR FRAUDE FISCALE

(De notre correspondant.)

Rome. — Une amende de 5 milliards de lires (près de 30 millions de francs) a été infligée, le mardi 11 janvier, par le tribunal de San-Remo à un financier romain, M. Carlo Aloisi. Celui-ci avait tenté de se rendre à Monte-Carlo, le 30 décembre, avec une valise contenant la moitié de cette somme.

M. Aloisi, qui est vice-président de l'Institut bancaire italien, s'était innocemment présenté en voiture au poste frontalier de Vintimille. Il n'avait rien à déclarer. Les douaniers devaient néanmoins découvrir dans ses bagages des effets pour 2 milliards 700 millions de lires. Aussitôt arrêté, le banquier donna une explication mensongère. « J'étais ému », déclara-t-il au tribunal, en réaffirmant que ces titres n'étaient pas négociables à l'étranger.

La cour y a vu pour sa part une fuite de capitaux en bonne et due forme. Mais sa sentence — la plus grave qui ait été infligée jusqu'à présent pour une affaire de ce genre — est jugée trop clémente par « l'Unita », organe du parti communiste, comme par l'avocat de l'État, qui s'était constitué partie civile. Il fera appel avec le ministère public, lequel réclamait une amende de 9 milliards de lires assortie de deux années et demie de prison. Évoquant les difficultés économiques de l'Italie, la partie civile a remarqué : « Ce genre de délit est plus grave que l'attaque d'une banque au chalumeau. » — R. S.



Portugal

Espagne

[...]tension monte au Pays basque

Enfin, à Madrid, M. de La Mata, ministre des relations syndicales, a résumé mardi devant les Cortès les principaux points du projet de réforme du droit syndical. Il s'agit, a-t-il dit, de reconnaître les libertés syndicales et de garantir la défense de leur exercice, d'assurer l'indépendance réciproque des syndicats de travailleurs et des organisations patronales, de garantir enfin l'autonomie des organisations syndicales contre toute ingérence étrangère à leurs objectifs.

AMÉRIQUES

États-Unis

LA C.I.A. AURAIT PROVOQUÉ EN 1971 UNE ÉPIDÉMIE DE FIÈVRE PORCINE A CUBA

(De notre correspondant.)

New-York. — Le journal *Newsday* de Long-Island a révélé le 9 janvier, en se fondant sur des sources sûres, dont certaines au sein même des « services » américains, que la C.I.A. parvint, en 1971, à inoculer aux cochons cubains le virus de la grippe porcine. Les autorités cubaines firent abattre cinq cent mille porcs pour éviter que la contagion ne s'étende à l'échelle mondiale.

Interrogée par la presse américaine, la *C.I.A.* se refuse à commenter l'affaire. Mais, sur la foi de nombreux renseignements concordants d'origines diverses, *Newsday* décrit dans le détail la chronologie de cette brillante entreprise de la C.I.A., intervenue deux ans après la mise au ban par M. Nixon des armes chimiques et biologiques. Selon *Newsday*, un agent de la C.I.A. s'était vu confier, à Fort-Gulick — une base militaire située dans la zone du canal de Panama — une enveloppe contenant le virus, et avait été chargé de la remettre à un groupe cubain anticastriste.

Le virus aurait été ensuite transporté à Bocas-del-Toro, un îlot désert au large de l'Amérique centrale, d'où il fut amené à Cuba et finalement injecté à un petit groupe de cochons. Dans un discours prononcé le 26 juillet 1971, M. Fidel Castro, se référant à cette épidémie, avait dit : *« L'origine de l'épidémie ne peut être déterminée. Il se peut qu'elle résulte d'activités ennemies, mais nous ne pouvons pas l'affirmer catégoriquement. »* — L. W.

هكذا من الأصل

Union soviéti…

CINQ PERSONNES ACCU… D'AVOIR INCENDIÉ L'OPÉ… DE TBILISSI SERAIENT ACTUELLEM… JUGÉES

Itali…

UN FINANCIER EST CO… A PAYER UNE AME… DE 30 MILLIONS DE F… POUR FRAUDE FISC…

EUROPE

Portugal

La rupture serait consommée entre la direction du parti socialiste et son aile radicale « ouvriériste »

Lisbonne *(A.F.P.)*. — Le conflit qui oppose la direction du parti socialiste à son aile minoritaire radicale de gauche « ouvriériste » prend un nouveau relief à l'approche du congrès extraordinaire du parti, convoqué pour les 29 et 30 janvier, à Porto, et du congrès national des syndicats, également prévu pour la fin du mois.

La réunion de la commission nationale du P.S., le week-end dernier à Figueira Da Foz, a illustré, une nouvelle fois, l'incompatibilité des positions. Les représentants de l'aile radicale, réduits à une douzaine après la suspension d'une dizaine de leurs camarades, n'ont pas réussi à obtenir une discussion sur l'orientation générale de la politique du P.S., qu'ils jugent trop conservatrice.

Fort de la majorité qu'il a su rassembler autour de lui lors du congrès ordinaire de sa formation, M. Soares n'a pas hésité à stigmatiser l'action « divisionniste » et « suicidaire » de ceux qui, a-t-il dit, cherchent à miner le P.S., « le plus grand parti des travailleurs », et le gouvernement constitutionnel, « seule solution démocratique du moment ».

Le secrétaire général a fait son intervention sur un ton dont la gravité ne laissait planer aucun doute sur sa volonté de ne pas céder à l'aile « ouvriériste ».

Les observateurs, pratiquement unanimes, pensent que la rupture est consommée entre les deux camps. On estime que les militants suspendus — parmi lesquels figurent deux députés — seront exclus du parti, peut-être même avant l'ouverture du congrès. Leurs partisans et sympathisants au sein de l'appareil devront se soumettre à la majorité, ou se démettre.

La réunion de la commission nationale du P.S. a entériné la politique de l'actuel gouvernement. M. Mario Soares ne souhaite pas que cette victoire soit ternie.

Dès le lendemain de cette réunion, un communiqué du P.S. venait, à nouveau, dénoncer l'activité des militants suspendus. Il leur reprochait d'utiliser abusivement le sigle et l'emblème du parti socialiste au nom d'une « commission nationale du travail » sans existence statutaire.

Le communiqué du P.S. précise que les commissions du travail — organes coordinateurs des sections d'entreprises — n'existent qu'à l'échelon local. Elles dépendent donc de l'orientation des organes du parti élus par le congrès.

Pour leur part, les dirigeants de l'aile radicale accusent la direction du P.S. de se refuser à une discussion démocratique interne. Ils estiment même que la récente élection d'une nouvelle direction à la commission du travail de Lisbonne — dont ont été naturellement écartés les militants suspendus — est un « *coup d'Etat* » interne.

Cette affaire prend une importance particulière à quelques jours du congrès national des syndicats, d'où devrait sortir, légitimée par les travailleurs, la future centrale unique. Les listes proches de l'actuelle direction pro-communiste remportent succès sur succès dans les élections syndicales, et l'on peut s'attendre qu'elles se présenteront fortement majoritaires au congrès. Or, les syndicalistes socialistes les plus fermes dans l'opposition à l'actuelle orientation de l'Intersyndicale sont, précisément, groupés au sein du mouvement dit de « *la lettre ouverte* » autour des dirigeants « ouvriéristes » suspendus.

Le parti socialiste se trouve donc à la croisée des chemins. Encouragera-t-il la pensée, au plan syndical, de ses militants contestataires, alors que ceux-ci pouvaient bien se montrer moins conciliants, vis-à-vis de l'actuelle politique gouvernementale, que des syndicalistes communistes ? L'attitude du syndicat des professeurs de Lisbonne, dirigé par des socialistes n'est pas de nature à l'y encourager : cette organisation ne cesse de critiquer la politique du ministre socialiste de l'éducation, M. Sottomayor Cardia.

Le P.S., qui préconise la conclusion d'un contrat social entre le gouvernement, les syndicats et le patronat, ne préfèrera-t-il pas, en définitive, jouer le jeu au sein de la centrale unique, quitte à tenter d'y récupérer progressivement une partie du terrain gagné par les communistes ?

Belgique

Les extrémistes flamands durcissent leur opposition à la représentation de Bruxelles au Parlement européen

De notre correspondant

Bruxelles. — L'élection directe des parlementaires européens en 1978 va compliquer le règlement des problèmes linguistiques et pèsera sur le « *sommet entre communautés* » repris mardi 11 janvier à Bruxelles, et parfois qualifié de « *dialogue de la dernière chance* ».

Le dimanche 9 janvier après-midi, à Wilrijk, près d'Anvers, au cours d'un congrès de la Volksunie, parti nationaliste flamand, (vingt-deux sièges sur deux cent douze à la Chambre) qui est dans l'opposition, son président, M. Hugo Schiltz, a rejeté le projet du ministre social-chrétien de l'intérieur, M. Michel. Celui-ci avait proposé de partager la délégation belge proportionnellement entre Flamands, Wallons et Bruxellois, en application de la réforme constitutionnelle qui avait créé ces trois régions. (Voir le « Bulletin de l'étranger » du *Monde* daté 26-27 décembre 1976).

Le président de la Volksunie a accusé le gouvernement de « *vouloir priver astucieusement les Flamands de la place légitime qui leur revient* ». Il s'oppose à tout ce qui pourrait préfigurer un fédéralisme « à trois » où Bruxelles et la Wallonie seraient deux voix francophones en face d'une voix pour les Flamands, cependant numériquement majoritaires.

Pour lui, les élections européennes ne peuvent s'effectuer que sur la base de deux circonscriptions seulement, les Flamands et les francophones.

Du côté francophone, le veto de M. Schiltz a été mal accueilli, à Bruxelles surtout, où le Front des francophones *(F.D.F.)* de M. Lucien Outers exige une représentation de la capitale belge en tant que telle au Parlement européen. — P.D.V.

Espagne

La tension monte au Pays basque

Madrid *(A.F.P., Reuter, A.P., U.P.I.)*. — Le Pays basque espagnol a été de nouveau, mardi 11 janvier, le théâtre de violents affrontements entre les forces de l'ordre et des manifestants, cependant qu'à Madrid M. Suarez, chef du gouvernement, a reçu la délégation de quatre membres de l'opposition démocratique. Ces derniers se sont déclarés « satisfaits » à l'issue de l'entretien, M. Suarez ayant affirmé que le gouvernement étudiait « *de manière approfondie* » la question de l'amnistie et la reconnaissance de toutes les formations politiques. M. Suarez et M. Felipe Gonzalez, secrétaire général du parti socialiste ouvrier espagnol, membre de la délégation, ont eu une conversation particulière d'une heure. C'est la troisième fois en six mois que les deux hommes ont un entretien en tête à tête.

De violents incidents ont éclaté dans la soirée de mardi dans les banlieues ouvrières de Bilbao, où le mouvement de grève déclenché lundi s'est étendu. A Sestao, on a relevé plusieurs blessés après des charges de police à l'issue des obsèques de Juan Manuel Iglesias, un jeune homme de quinze ans, mort dimanche dans la même ville pendant une manifestation en faveur de l'amnistie. On estime à soixante mille le nombre de travailleurs ayant débrayé dans la zone industrielle. Un attentat à la mitraillette a eu lieu contre le directeur des services de santé de l'usine Magefesa de Bilbao. Atteinte de trois balles, la victime M. Turrenties, est dans un état très grave. L'attentat a été revendiqué par l'ETA, qui présente M. Turrenties comme un membre des commandos d'extrême droite de lutte contre l'ETA.

Enfin, à Madrid, M. de La Mata, ministre des relations syndicales, a résumé, mardi devant les Cortès, les principaux points du projet de réforme du droit syndical. Il s'agit, a-t-il dit, de reconnaître les libertés syndicales et de garantir la défense de leur exercice, d'assurer l'indépendance réciproque des syndicats de travailleurs et des organisations patronales, de garantir enfin l'autonomie des organisations syndicales contre toute ingérence étrangère à leurs objectifs.

MORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU PARTI SOCIALISTE DE CATALOGNE

Barcelone (A.F.P.). — M. Josep Pallach, qui avait été élu samedi 8 janvier secrétaire général du parti socialiste de Catalogne, est décédé lundi 10 janvier d'une crise cardiaque.

M. Pallach était un ancien dirigeant du POUM (parti ouvrier d'unification marxiste). Il avait occupé également des postes dans le Mouvement socialiste de Catalogne. Agé de cinquante-sept ans, exilé en France à la fin de la guerre civile espagnole, il avait lutté dans le maquis contre les forces allemandes d'occupation. Il était revenu en Espagne en 1945. Emprisonné pendant deux ans, il était retourné en France, pour finalement s'établir en Espagne en 1970.

AFRIQUE

Maroc

Les « frontistes » jugés à Casablanca nient leur participation à un complot

De notre correspondant

Rabat. — Les cent trente-huit accusés arrêtés (1) dans l'affaire dite des « frontistes », qui comparaissent depuis le 3 janvier (*le Monde* du 5 janvier) devant la chambre criminelle de la cour d'appel de Casablanca, ont décidé de faire une grève de la faim de quarante-huit heures. C'est du moins ce que l'un d'entre eux, M. Mokhtar Belkhatir, fonctionnaire des P.T.T., a déclaré devant cette juridiction le 11 janvier. Cette décision est motivée par la façon dont, selon lui, les débats sont conduits, les accusés estimant qu'ils ne peuvent suffisamment s'exprimer dans l'intérêt de leur cause.

Le président Afazaz a ordonné que M. Mokhtar Belkhatir soit expulsé de l'audience. Deux autres accusés ont été sanctionnés de la même façon. L'un avait confirmé la décision de grève de la faim, et l'autre avait refusé de répondre quand était venu le moment de son audition. La veille, une mesure analogue avait été prise à l'encontre d'un autre accusé dont le comportement, selon le président, perturbait l'audience. Les débats continueront donc hors de la présence de ces quatre personnes (2).

Jusqu'à présent, cinquante-trois accusés ont été appelés à la barre. Dans l'ensemble, ils ont récusé leurs déclarations à la police et nié leur participation à un complot contre le régime monarchique. Plusieurs ont prétendu que leur action s'était exercée sur un plan professionnel au sein soit de l'Union nationale des étudiants du Maroc (association dissoute par le gouvernement), soit, pour quelques-uns, de l'Union marocaine du travail. Certains se sont exprimés avec une ardeur de militants et ont cherché à justifier leur adhésion à la doctrine marxiste-léniniste.

LOUIS GRAVIER.

(1) Trente-neuf autres sont en fuite et Mme Di Maggio reste en liberté provisoire, son état de santé ne lui permettant pas d'être présente aux audiences.

(2) Le cas est prévu par le code marocain de procédure pénale. Le greffier doit, après chaque audience, donner aux accusés, à la maison d'arrêt, « lecture du procès-verbal des débats, des réquisitions du ministère public ainsi que des jugements ou arrêts intervenus. Ces jugements ou arrêts sont tous réputés contradictoires ».

AMÉRIQUES

États-Unis

LA C.I.A. AURAIT PROVOQUÉ EN 1971 UNE ÉPIDÉMIE DE FIÈVRE PORCINE A CUBA

(De notre correspondant.)

New-York. — Le journal *Newsday* de Long-Island a révélé le 9 janvier, en se fondant sur des sources sûres, dont certaines au sein même des « services » américains, que la C.I.A. parvint, en 1971, à inoculer aux cochons cubains le virus de la grippe porcine. Les autorités cubaines firent abattre cinq cent mille porcs pour éviter que la contagion ne s'étende à l'échelle mondiale.

Interrogée par la presse américaine, la C.I.A. se refuse à commenter l'affaire. Mais, sur la foi de nombreux renseignements concordants d'origines diverses, *Newsday* décrit dans le détail la chronologie de cette brillante entreprise de la C.I.A., intervenue deux ans après la mise au ban par M. Nixon des armes chimiques et biologiques. Selon *Newsday*, un agent de la C.I.A. s'était vu confier, à Fort-Gulick — une base militaire située dans la zone du canal de Panama — une enveloppe contenant le virus, et avait été chargé de la remettre à un groupe cubain anticastriste.

Le virus aurait été ensuite transporté à Bocas-del-Toro, un îlot désert au large de l'Amérique centrale, d'où il fut amené à Cuba et finalement injecté à un petit groupe de cochons. Dans un discours prononcé le 26 juillet 1971, M. Fidel Castro, se référant à cette épidémie, avait dit : « *L'origine de l'épidémie ne peut être déterminée. Il se peut qu'elle résulte d'activités ennemies, mais nous ne pouvons pas l'affirmer catégoriquement.* » — L. W.

POLITIQUE

POINT DE VUE

La volonté et la confiance

par
GILBERT GRANDVAL (*)

EN cette période de vœux, j'ai été tenté d'intituler mon propos : *Le laboureur et ses enfants...*

« Le père mort, les fils vous retournent le champ
Deçà, delà, partout, si bien qu'au bout de l'an
Il leur rapporta davantage.
D'argent, point de caché, mais le père fut sage
De leur montrer avant sa mort
Que le travail est un trésor. »

Il me semble que les chômeurs, et bien d'autres, m'auraient compris. Voilà, en effet, une fable de notre enfance à tous qui n'a pas tant vieilli. Devant les problèmes difficiles, non insolubles, qui se posent à la France d'aujourd'hui, il est toujours actuel de nous demander s'il existe une recette magique, à gauche ou à droite, pour les résoudre sans que nous y mettions la main, ou si la solution ne se cache pas plutôt dans un projet qui unirait tous les Français.

Assurément, c'est une gageure. Que ce soit la compétition, sans hélas ! d'émulation, entre R.P.R. et R.I. pour prendre le contrôle de la majorité, ou les coups fourrés entre communistes et socialistes pour s'assurer la direction de la future et encore hypothétique majorité, ni dans un cas ni dans l'autre, les politiciens ne sont mûs par autre chose que des considérations électorales. Aucun d'eux ne cherche véritablement à résoudre nos difficultés.

Ces grenouillages paraissent si éloignés des conceptions du général de Gaulle, auxquelles nous entendons rester fidèles, que nous ne nous sentons pas concernés par eux ni pressés d'emboîter le pas à l'une ou à l'autre faction.

Et ce n'est pas la course contre la montre entre la Fédération des républicains de progrès, le Front progressiste, l'Initiative républicaine et socialiste, et autres groupuscules gaullistes, à qui prendra la tête de la fameuse quatrième composante de l'alliance nouée autour du Programme commun (où d'ailleurs, elle n'obtiendrait même pas la place à peine visible des radicaux de gauche), qui pourrait nous faire dévier de notre ligne.

Sommes-nous donc ailleurs ? Non, car l'intérêt de la France est partout.

Il est certes pittoresque, et même excitant, pour la presse parlée ou écrite, de voir des gaullistes s'allier à des partis qui n'ont cherché, pendant onze ans, qu'à paralyser l'action du général et ne cachent même pas leur volonté d'abolir les institutions de la V[e] République.

Il est moins pittoresque, mais aussi divertissant, de voir des gaullistes de la majorité ouvrir, cinquante mois à l'avance, la succession de celui qu'ils ont fait roi pour déjà mettre en selle leur dauphin.

Il n'est en revanche pas pittoresque du tout ni propre à faire rire ou pleurer, de rester fidèle à soi-même, et de s'affirmer toujours aussi peu attiré par les querelles de partis. Il en va de l'Union travailliste comme des époux fidèles. Point de projecteurs sur eux. Point de projecteurs sur les hommes politiques responsables, qui suivent simplement la ligne qui a toujours été la leur.

Pour eux, pour nous, l'intérêt national passe avant les préoccupations électorales.

Nous sommes absolument convaincus que personne n'a intérêt à l'échec de l'effort collectif qu'on appelle le plan Barre, même si, pensent d'aucuns, ce plan n'est pas le meilleur, parce que l'intérêt national exige que l'inflation soit maîtrisée, et que ce n'est pas en torpillant un navire qu'on assure sa flottaison.

L'opposition n'a aucun intérêt, le jour éventuel où elle prendrait le pouvoir, à trouver une situation si dégradée que la panique devienne plus forte que la volonté des nouveaux maîtres. La majorité n'a pas non plus intérêt à étaler la preuve de son incapacité à dominer la conjoncture. Celle-ci y perdrait la face et les élections ; celle-là se verrait contrainte à abandonner bientôt le programme sur lequel elle aura été élue et sans doute obligée... à reprendre à son compte les mesures qu'elle combat aujourd'hui.

Qu'une opposition qui veut détruire les institutions se livre aux grandes manœuvres électorales en vue de prendre le pouvoir est affligeant, mais les politiciens ne jouent-ils pas toujours ainsi ?

Que la majorité, par contre, prenne le risque de démobiliser le public, de l'affoler, d'inquiéter l'opinion internationale, qu'elle paraisse préférer un échec du chef de l'Etat, ou son départ, à un succès qui serait le sien et celui de son septennat, voilà de quoi confondre les hommes politiques responsables dont je parlais, qui restent convaincus qu'un président de la République élu au suffrage universel est l'élu de toute la nation et doit être respecté comme tel. Sa légitimité n'appartient pas aux politiciens.

Notre attachement à une société de progrès dans la participation et la liberté ne nous engage pas à souhaiter en 1978 la victoire d'une nouvelle majorité dans laquelle, nous venons de le voir à la télévision, les partisans de la terreur des années 50 n'ont toujours pas disparu de l'appareil du P.C. Et de quelle angoisse témoigne cette militante du P.S., Colette Audry, dans un livre bouleversant, quand elle rappelle que, le 31 octobre 1917, *« pressé de questions au Soviet de Pétrograd sur les bruits qui couraient au sujet de préparatifs insurrectionnels des bolcheviks, Trotski répond : « Nous » ne cachons rien, nous n'avons » décidé aucune intervention armée. »* Et elle conclut : *« Mensonge que la suite des événements allait rendre flagrant. »* (1)

La publication de ce beau livre, dans la collection « la Rose au poing », au mois d'octobre 1976, atteste que l'inquiétude n'épargne pas ceux-là mêmes qui assument de tels risques.

Car nous ne souhaitons pas davantage une situation anarchique, qui réaliserait les craintes du général de Gaulle et deviendrait vitre insurrectionnelle.

Si nous en venions là, programme commun ou majorité n'y pourraient plus grand-chose.

***

Seul un sursaut de la nation, toutes options confondues, peut assurer la priorité absolue de l'intérêt national et redresser la situation. Ce n'est pas moi qui devrais tenir ce langage, mais, puisque personne ne le fait, j'en assume la responsabilité. Silence, une fois encore, aux voix du défaitisme et du découragement, la France n'est en péril que si nous l'abandonnons. Il est temps de mettre la volonté de vivre avant la roulette russe des intérêts particuliers et des aventures. Juguler l'inflation, ranimer l'économie, la tâche est à notre portée, à condition de le vouloir, et de le vouloir tous ensemble.

Il est vrai qu'il y a plus d'un million de chômeurs et que d'intolérables inégalités subsistent dans ce pays.

Il est vrai aussi que nos ressources sont considérables, tant en capacité humaine qu'en biens de toutes sortes, et ce n'est pas en sabotant les efforts du premier ministre qu'on rendra aux Français la confiance en eux-mêmes, à nos partenaires la confiance en nous, et aux chômeurs du travail.

Les Français le comprennent déjà, dont 67 % se déclarent satisfaits de leur condition, ce qui, on en conviendra, ne recoupe les limites d'aucune majorité. C'est à eux qu'il faut s'adresser, par-delà les états-majors des partis, pour restaurer la prospérité du pays, améliorer la condition des moins favorisés, et revenir vainqueurs à l'application de la devise de la République.

Telle est la vocation de l'Union travailliste, prête à soutenir tout effort, d'où qu'il vienne, pourvu qu'il n'ait en vue que l'intérêt national.

Que les politiciens cessent leurs petits jeux, leurs pièges et crocs-en-jambe, qu'ils recherchent et disent la vérité, qu'ils sachent la reconnaître même dans la bouche de l'adversaire. L'opinion ne s'intéresse que faiblement à leurs jeux, et ce n'est pas pour y assister qu'elle les a élus. Les Français veulent, parce qu'ils savent que cela est juste et salutaire, que la nation soit gouvernée, non pas « à vue », certes, mais pas davantage au hasard des égoïsmes de classes. Un grand dessein, solidement conduit, voilà comment la volonté restaurera la confiance.

(1) *Les Militants et leurs morales*, Flammarion 1976.

(*) Ancien ministre du travail du général de Gaulle, président de l'Union travailliste.

Au conseil régional de Lorraine

M. SCHVARTZ (R.P.R.) DÉPOSE UN RECOURS CONTRE L'ÉLECTION DE M. SERVAN-SCHREIBER

M. Julien Schvartz, député (R.P.R.) de Moselle, a déposé, mardi 11 janvier, devant le tribunal administratif de Metz, un recours contre l'élection de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber à la présidence du conseil régional de Lorraine, le 6 janvier dernier. M. Schvartz estime, en effet, que c'est M. Pierre Messmer, ancien premier ministre (R.P.R.), qui aurait dû être proclamé élu à l'issue du troisième tour.

Le député fonde son argumentation sur le fait que quatre tours de scrutin ont été nécessaires pour élire M. Servan-Schreiber, le premier tour ayant été annulé par le président de séance à la suite de la *confusion dans laquelle* il avait été procédé à son dépouillement (*le Monde* du 7 janvier). M. Schvartz fait valoir que cette annulation n'était pas conforme aux dispositions du règlement intérieur du conseil régional, et que c'est donc, en réalité, le quatrième tour qui n'aurait pas dû avoir lieu, puisque, au bénéfice de l'âge, comme le prévoit le règlement de l'assemblée régionale, M. Messmer devait être proclamé élu au troisième : il y avait obtenu, comme au second, le même nombre de voix que son principal adversaire, mais la majorité absolue exigée pour être élu aux deux premiers tours n'était alors plus requise.

[Rappelons que, lors des quatre tours de l'élection à la présidence du conseil régional de Lorraine, MM. Servan-Schreiber, Messmer et Bernard (P.S.) ont obtenu respectivement les résultats suivants : premier tour (annulé), 28, 25 et 4 voix ; deuxième tour, 29, 29 et 5 voix ; troisième tour, 29, 29 et 5 voix ; quatrième tour, 32, 27 et 5 voix.]

● *La Ligue communiste révolutionnaire* (trotskiste) tiendra son deuxième congrès national du jeudi 27 au dimanche 30 janvier, à Paris.

LA PRÉPARATION [...]

PARIS : M. Jacques Chirac [...]

[...] D'ORNANO : mon objectif [...] l'union de la majorité.

[...] GUICHARD : l'apparence de l'affrontement.

Les priorités du R.P.R.

[...]

La mise en place des instances du mouvement se poursuit avec la désignation de nouveaux chargés de mission régionaux, qui se réuniront tous à Paris le 22 janvier, et avec la tenue d'un comité central le 30 janvier. Mercredi 19 janvier, à Paris, le groupe parlementaire R.P.R. se réunira en présence de M. Chirac pour étudier certaines propositions de loi qui seront déposées à la rentrée d'avril.

L'adhésion de nouveaux adhérents a subi un ralentissement avec la période des fêtes, mais on dément au R.P.R. les affirmations de M. Poniatowski, qui, faisant état des rapports de préfets, juge que le mouvement ne progresse qu'à Paris et en banlieue, alors qu'en province il demeurerait au niveau de l'ancienne U.D.R. Il est vrai toutefois que dans certaines fédérations départementales les secrétaires du R.P.R. ne voient pas avec satisfaction arriver de trop nombreux adhérents nouveaux qui risqueraient de remettre en cause leur autorité, et que l'ouverture et l'élargissement ne se réalisent pas encore partout.

La préparation des élections législatives se poursuit non seulement par la recherche de candidats appropriés, mais aussi par des actions ponctuelles dans certaines régions et auprès de catégories d'électeurs. Le 28 janvier, à Marseille, M. Chirac tiendra sa deuxième réunion régionale. Il y traitera plus particulièrement des problèmes du communisme et du socialisme et s'efforcera de montrer en quoi ce dernier, tout autant que le premier, doit être considéré comme l'adversaire de la majorité.

Auparavant, samedi 15 janvier, il s'adressera aux jeunes délégués réunis à Paris, alors qu'en février, des réunions spéciales seront consacrées aux femmes et aux membres des sections de l'action ouvrière et professionnelle. A cette occasion, il précisera sa conception de l'action politique dans le monde du travail, plus nuancée que la condamnation que vient de porter le gouvernement contre la « politisation des entreprises ».

Au schéma idéal que M. Chirac a tracé pour développer son action, la conjoncture apporte quelque trouble. La compétition municipale pour Paris n'est qu'un premier obstacle sur la voie que l'ancien premier ministre a empruntée en quittant avec éclat l'hôtel Matignon le 25 août dernier. Bien que le président du R.P.R. se garde d'avoir un comportement agressif envers le président de la République, le raidissement des attitudes des deux tendances au sein de la majorité augure de l'âpreté du combat pour les élections législatives.

ANDRÉ PASSERON.

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

PARIS : M. Jacques Chirac lance le R.P.R. dans la bataille

(Suite de la première page.)

Le R.P.R. s'étonne enfin que des membres du gouvernement livrent bataille à des conseillers municipaux — de surcroît pour beaucoup d'entre eux — qui soutiennent sans défaillance depuis deux ans et demi l'action de ce même gouvernement.

Alors que M. d'Ornano affirmait le même jour à France-Inter que « *seule une fraction locale, et non un mouvement national* », contestait sa désignation, le communiqué du R.P.R. vient montrer que celle-ci est désapprouvée par les instances nationales dirigeantes du mouvement de M. Chirac.

Pour ne pas s'exposer à l'un des reproches qu'ils adressent précisément au maire de Deauville d'être le « *candidat officiel* » au poste de maire de Paris, les gaullistes se gardent bien de désigner nommément une personnalité à cette fonction. S'en tenant à une attitude légaliste, ils rappellent que ce sont les conseillers élus dans chaque secteur qui doivent au lendemain du scrutin désigner à l'Hôtel de Ville celui d'entre eux qui devra être le maire de la capitale, et il ne veulent pas paraître préjuger ce choix. Les listes publiées ne sont pas complètes, mais elles comprennent des représentants du R.P.R., du Centre national des indépendants, du Centre républicain, du Centre des démocrates sociaux, du Mouvement pour le socialisme par la participation, du Contrat social, de M. Edgar Faure, de l'Union des démocrates Vᵉ République, animée par Mlle Dienesch (ex-M.R.P.) et même des républicains indépendants ainsi que des personnalités apolitiques. D'autres, et notamment des radicaux valoisiens, seraient en réserve.

Les responsables du R.P.R. ont attendu pour faire connaître leurs investitures que se termine le déjeuner qui, à l'Elysée, réunissait mardi, autour du chef de l'Etat, le premier ministre, les trois ministres d'Etat, MM. Poniatowski (rép. ind.), Lecanuet (C.D.S.) et Olivier Guichard (R.P.R.), ainsi que M. Durafour, ministre délégué à l'économie et aux finances (radical), représentant toutes les tendances de la majorité. On démentait, mercredi à l'Hôtel Matignon qu'une solution de compromis ait été déclenchée au cours de cette rencontre. Pourtant, mardi 28 décembre — alors que M. d'Ornano venait d'engager sa campagne comme maire de Paris, — M. Olivier Guichard, en déjeunant à l'Elysée avec M. Valéry Giscard d'Estaing, avait proposé avec quelque espoir que M. Bernard Lafay, actuel président du Conseil de Paris, Mme Simone Veil, ministre de la santé, ou M. Roger Frey, président du Conseil constitutionnel, fussent pressentis comme d'éventuels candidats d'union à la place de M. d'Ornano. A l'hôtel Matignon même on souhaitait aussi qu'une telle solution ne fût pas repoussée. Il semble que les choses aient alors été déjà trop engagées.

Si les gaullistes assuraient que les chances de M. d'Ornano dans le XVIIᵉ arrondissement étaient faibles contre M. Lafay, les républicains indépendants, et notamment M. Poniatowski, ministre de l'intérieur, juraient le contraire avec la même conviction, les uns et les autres excipant de sondages péremptoires que tous se gardaient toutefois de montrer. Mais si l'insistance du R.P.R. à demander le retrait de M. d'Ornano a été grande, l'acharnement des giscardiens à écarter M. Lafay l'a été tout autant, puisqu'on a proposé tour à tour au député du XVIIᵉ un portefeuille ministériel, un siège au Conseil constitutionnel, un fauteuil à l'Institut et... la présidence de la Croix-Rouge.

La fixité des positions prises par M. d'Ornano et ses amis a dès lors convaincu les responsables du R.P.R. de la volonté de ses « alliés » d'attaquer de front les gaullistes sur le terrain de la capitale, où, s'ils représentent « la majorité de la majorité », l'ancienneté de leur implantation n'est pas forcément une garantie de solidité. C'est donc contraints et forcés et à leur corps défendant que M. Jacques Chirac et ses amis se sont résolus à lancer le R.P.R. dans cette bataille de Paris. Celle-ci leur est, en effet, apparue exemplaire de la volonté de certains « giscardiens » d'éliminer les gaullistes de certains de leurs bastions ou tout au moins de réduire leur importance électorale. Beaucoup voient même là une illustration de cette « clarification » de la situation politique que M. Giscard d'Estaing doit évoquer dans sa conférence de presse du 17 janvier.

Les priorités du R.P.R.

Silencieux depuis son discours de Strasbourg, le 17 décembre dernier, M. Jacques Chirac n'avait pas l'intention de lancer le R.P.R. dans la bataille des élections municipales. Pressentant que le résultat d'ensemble du scrutin ne permettra pas à la majorité d'enregistrer de nombreux succès, il préférait laisser son mouvement à l'abri des éclats qu'il n'aurait pas manqué de recevoir, et ne pas apparaître lui-même comme une des victimes de cet affrontement. L'ancien premier ministre préfère pour le moment se consacrer à deux tâches qu'il juge prioritaires : renforcer le R.P.R., et préparer les élections législatives de 1978.

La mise en place des instances du mouvement se poursuit avec la désignation de nouveaux chargés de mission régionaux, qui se réuniront tous à Paris le 22 janvier, et avec la tenue d'un comité central de 30 janvier. Mercredi 19 janvier, à Paris, le groupe parlementaire R.P.R. se réunira en présence de M. Chirac pour étudier certaines propositions de loi qui seront déposées à la rentrée d'avril.

L'adhésion de nouveaux adhérents a subi un ralentissement avec la période des fêtes, mais on dément au R.P.R. les affirmations de M. Poniatowski, qui, faisant état des rapports de préfets, juge que le mouvement ne progresse qu'à Paris et en banlieue, alors qu'en province il demeurerait au niveau de l'ancienne U.D.R. Il est vrai toutefois que dans certaines fédérations départementales les secrétaires du R.P.R. ne voient pas avec satisfaction arriver de trop nombreux adhérents nouveaux qui risqueraient de remettre en cause leur autorité, et que l'ouverture et l'élargissement ne se réalisent pas encore partout.

La préparation des élections législatives se poursuit non seulement par la recherche de candidats appropriés, mais aussi par des actions ponctuelles dans certaines régions et auprès de catégories d'électeurs. Le 28 janvier, à Marseille, M. Chirac tiendra sa deuxième réunion régionale. Il y traitera plus particulièrement des problèmes du communisme et du socialisme et s'efforcera de montrer en quoi ce dernier, tout autant que le premier, doit être considéré comme l'adversaire de la majorité.

Auparavant, samedi 15 janvier, il s'adressera aux jeunes délégués réunis à Paris, alors qu'en février, des réunions spéciales seront consacrées aux femmes et aux membres des sections de l'action ouvrière et professionnelle. A cette occasion, il précisera sa conception de l'action politique dans le monde du travail, plus nuancée que la condamnation que vient de porter le gouvernement contre la « politisation des entreprises ».

Au schéma idéal que M. Chirac a tracé pour développer son action, la conjoncture apporte quelque trouble. La compétition municipale pour Paris n'est qu'un premier obstacle sur la voie que l'ancien premier ministre a empruntée en quittant avec éclat l'hôtel Matignon le 25 août dernier. Bien que le président du R.P.R. se garde d'avoir un comportement agressif envers le président de la République, le raidissement des attitudes des deux tendances au sein de la majorité augure de l'âpreté du combat pour les élections législatives.

ANDRÉ PASSERON.

M. D'ORNANO : mon objectif reste l'union de la majorité.

Après la publication des candidatures R.P.R., M. Michel d'Ornano, candidat à la mairie de Paris, nous a déclaré :

J'ai été désigné comme candidat à la mairie de Paris selon les procédures que la majorité utilise partout ailleurs en France et qui n'avaient jamais été contestées.

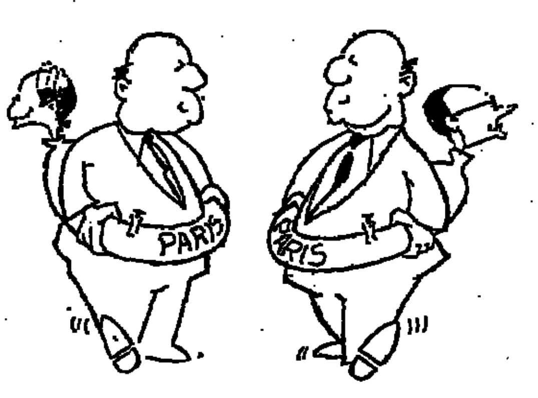
» *Je ne suis donc pas le candidat d'une fraction de la majorité contre une autre, et mon objectif c'est l'union et non pas la division. Je me suis donc efforcé d'ouvrir les négociations en vue d'aboutir à des listes communes dans tous les secteurs de la capitale : mes propositions étant restées sans réponses, j'ai déjà désigné plusieurs responsables dans certains secteurs de Paris. Leur objectif, c'est, en laison avec moi, de constituer des listes d'union avec le R.P.R. et d'organiser la campagne électorale dans les arrondissements de Paris.*

» *J'ai désigné des responsables, mais je n'ai pas formé des listes. Ce qui veut dire que je souhaite des listes d'union faisant notamment largement appel aux sortants. Encore une fois, mon objectif, c'est l'union.* »

M. GUICHARD : l'apparence de l'affrontement.

M. Olivier Guichard, ministre d'Etat, ministre de la justice, interrogé mercredi matin 12 janvier, au micro d'Europe 1, sur l'absence de cohérence de la majorité dans la bataille pour la mairie de Paris, a déclaré : « *L'apparence de ces jours-ci était un peu passionnée, c'est l'apparence de l'affrontement. Mais, en politique, il faut se méfier des apparences. Je crois que quand la division aura suffisamment montré ses inconvénients pour tous, c'est à ce moment-là que les chances de l'unité interviendront. Je ne sais pas suivant quelle formule, car je n'ai pas de formule miracle. Je crois simplement à l'union.* »

M. Guichard a souligné d'autre part que M. Barre « *joue très bien son rôle de chef de la majorité* ». Il a ajouté : « *C'est lui qui la dirige en période électorale. C'est parfaitement normal.* »



(Dessin de CHENEZ.)

Les candidats du Rassemblement

Le secrétariat général du Rassemblement pour la République a publié, mardi 11 janvier, le communiqué suivant :

« *Le R.P.R. a pris acte, avec regret, de la décision hâtive et insolite prise par certains hommes politiques de la majorité de constituer des listes électorales, à Paris, sans l'accord de ceux qui représentent légitimement le peuple de la capitale et qui ont toujours été les fidèles soutiens du gouvernement. Le Rassemblement déplore ces initiatives, qui constituent un risque de division et un élément de désarroi chez les électeurs. En conséquence, le Rassemblement a proposé à des personnalités représentatives de former de véritables listes d'union regroupant tous ceux, engagés politiquement ou non, qui refusent la mainmise des socialo-communistes sur Paris.*

» *Le Rassemblement regrette d'avoir été mis devant un fait accompli par certains de ses partenaires et émet le souhait que ceux-ci viennent prendre leur juste place dans le combat dont dépendent l'avenir et la liberté de Paris.* »

Voici la liste des personnalités « chargées de constituer les listes municipales dans les secteurs de Paris » :

1ᵉʳ secteur (1ᵉʳ et 4ᵉ arrondissement) : M. Pierre-Charles Krieg (député R.P.R., conseiller sortant) ; Mme Monique Garnier-Lançon (conseiller sortant R.P.R.) et M. Jean Rousseau (conseiller sortant, R.P.R.).

2ᵉ secteur (2ᵉ et 3ᵉ arrondissement) : M. Guy Rabourdin, maire de Chelles (Seine-et-Marne), ancien président du conseil d'administration du District de la région parisienne, ancien député U.D.R.

3ᵉ secteur (5ᵉ arrondissement) : MM. Jean Tiberi (député R.P.R., cons. sort.) ; Roger Romani (cons. sort., R.P.R.) ; Florian Delbarre (apolitique), professeur à la faculté de médecine.

4ᵉ secteur (6ᵉ arrondissement) : MM. Pierre Bas (député R.P.R., cons. sort.) ; F. Collet (cons. sort. R.P.R.) ; Raymond Dohet (cons. sort., R.P.R.) et Pierre Récamier (apolitique), maire du 6ᵉ arrondissement.

5ᵉ secteur (7ᵉ arrondissement) : MM. Edouard Frédéric-Dupont (cons. sort., député rép. ind.) et Jean-Philippe Hubin (R.P.R.).

6ᵉ secteur (8ᵉ arrondissement) : MM. Maurice Couve de Murville, ancien premier ministre, député R.P.R., et Raymond Bourgine, président du C.N.I. de Paris et directeur général de *Valeurs actuelles*.

7ᵉ secteur (9ᵉ arrondissement) : MM. Gabriel Kaspereit (député R.P.R., cons. sort.) ; Raymond Colibeau (cons. sort. R.P.R.) et P. Poli, maire adjoint du 9ᵉ arrondissement (apolitique).

8ᵉ secteur (10ᵉ arrondissement) : MM. Claude-Gérard Marcus (député R.P.R., cons. sort.) ; Léon Cros (cons. sort., R.P.R.) ; Maurice Mensions (cons. sort., R.P.R.) et J. Romanetti (C.N.I.).

— *9ᵉ secteur* (11ᵉ arrondissement) : M. André Fanton (député R.P.R.), MM. Claude Martin (ancien député, R.P.R.), Henri Boutins, président du syndicat des débitants de tabac de Paris et d'Ile de France, membre directeur des P.M.E. (apolitique), et Gastebois (apolitique).

— *10ᵉ secteur* (12ᵉ arrondissement) : MM. Charles Magaud (député R.P.R., cons. sort.), André Planchet (cons. sort. R.P.R.), Roquet (cons. sort. R.P.R.), Maurice Doublet, ancien préfet de la région parisienne (apolitique), et me Monique Legrand (Contrat social).

— *11ᵉ secteur* (13ᵉ arrondissement) : MM. Calude Avisse, maire du 13ᵉ arrondissement (R.P.R.), Mme Meyer (R.P.R.), M. Jean-François Pontal (apolitique), fils de l'ancien préfet, M. Daniel Garigue (R.P.R.) et Mme Duperron (apolitique).

— *12ᵉ secteur* (14ᵉ arrondissement) : M. Christian de La Malène, rapporteur général du budget de la Ville de Paris et député R.P.R., Mlle Coutard (démocrates Vᵉ), M. Lionel Assouad (cons. sort., centriste), M. Cyril Pilipenko (C.N.I.), M. Pierre Dangles (cons. sort. R.P.R.), et M. Patrick de Saevsky (cons. sort. R.P.R.).

— *13ᵉ secteur* (15ᵉ arrondissement) : Mme Nicole de Hauteclocque (cons. sort. R.P.R., ancien président du Conseil de Paris et député), M. Jacques Marette (député R.P.R.), M. Claude Roux (député R.P.R., cons. sort.), M. Bernard Rocher (cons. sort., R.P.R.), ancien président du Conseil de Paris, M. Jean Cherrioux (cons. sort., R.P.R.), ancien président du Conseil de Paris, M. Antoine Veil (cons. sort., élu C.D.P.), époux de Mme Simone Veil, ministre de la santé, et M. Escudier (apolitique), maire du 15ᵉ arrondissement.

— *14ᵉ secteur* (16ᵉ arrondissement) : M. Jean Frézal (R.P.R.), professeur à la faculté de médecine de Paris et médecin de l'hôpital des enfants malades, Mme Chantal Malaud (C.N.I.), épouse de M. Philippe Malaud, ancien ministre, ancien député rép. ind., M. Jacques Trorial (R.P.R.), ancien ministre, M. Albert Listambert (cons. sort., Centre républicain), et M. Gérard Leban (R.P.R.).

— *15ᵉ secteur* (17ᵉ arrondissement) : M. Bernard Lafay (R.P.R., député, président du Conseil de Paris), Mme Hélène Missoffe (député R.P.R.), MM. Jean de Préaumont (député R.P.R. et cons. sort.), Maurice Weill (cons. sort., apolitique) et le général Casso (cons. sort., apolitique), ancien commandant du régiment des pompiers de Paris.

— *16ᵉ secteur* (18ᵉ arrondissement) : M. Joël Le Tac (député R.P.R.) et M. Coche (R.P.R.).

— *17ᵉ secteur* (19ᵉ arrondissement) : MM. Jean Aillot (R.P.R.), Josserand (R.P.R.) et Fabien Terramond (M.S.P.).

— *18ᵉ secteur* (20ᵉ arrondissement) : M. Roland Carter (R.P.R., ancien député du 20ᵉ arrondissement).

Parmi les personnalités citées ci-dessus quatre sont seulement chargées d'une « mission de formation des listes ». Il s'agit de M. Rabourdin, actuel maire de Chelles dans le 2ᵉ secteur de M. Fanton dans le 9ᵉ secteur car celui-ci pourrait envisager de se présenter à Epinal (Vosges) et de MM. Aillot dans le 17ᵉ et Carter dans le 18ᵉ secteur.

UN FIEF GAULLISTE

Depuis 1959, la capitale « appartient » aux gaullistes. Sous les étiquettes U.N.R., U.D.R. et aujourd'hui R.P.R., ils détiennent la majorité au Conseil de Paris, comme ils comptent le plus grand nombre de députés et de sénateurs.

DEPUTES : sur les 31 députés de la capitale, 13 sont R.P.R. (MM. Charles Krieg, Jean Tibéri, Pierre Bas, Maurice Couve de Murville, Gabriel Kaspereit, Claude-Gérard Marcus, André Fanton, Charles Magaud, Pierre Guillain de Benouville, Jean Turco, Christian de la Malène, Jacques Marette, Mme Nicole de Hauteclocque, MM. Claude Roux, Bernard Lafay, Jean de Préaumont, Mme Hélène Missoffe, M. Joël Le Tac).

SENATEURS : sur les 12 sénateurs de Paris, 5 sont R.P.R. (MM. Jean Auburtin, Maurice Bayrou, Paul Minot, Jacques Sanglier, Jean-Louis Vigier).

CONSEILLERS DE PARIS : sur les 90 conseillers de Paris, 34 sont officiellement R.P.R. A l'Hôtel de Ville, les gaullistes occupent depuis 1959 les principaux postes, dont celui de rapporteur général du budget, qui faisait du titulaire le véritable maire de Paris. Ce poste fut occupé successivement de 1959 à 1965 par M. Alain Griotteray, élu alors qu'il était U.N.R., et de 1965 à 1977, par M. Christian de la Malène.

Sur les sept commissions permanentes qui siègent à l'Hôtel de Ville, quatre sont dirigées par des membres du R.P.R. (urbanisme, M. Bernard Rocher; enseignement, M. Pierre Bas ; action sanitaire et sociale, M. François Collet, et habitation, M. Jean Tibéri). Sur les sept commissions spéciales, six sont présidées par des membres du R.P.R. (transports, M. Raymond Collibeau ; anciens combattants, M. Alex Biscarre; famille, M. Hubert Prangey ; aide à l'enfance, M. Léon Cros ; règlement, M. Bernard Lafay, président du Conseil le Paris, et Halles, M. Charles Krieg).

ÉPINAL : la gauche est parvenue à un accord.

(De notre correspondant.)

Epinal. — A Epinal, où le maire centriste, M. Argant, ne se représente pas, les partis de gauche sont parvenus à un accord. M. Pierre Blanck, P.S., adjoint au maire de l'actuelle municipalité, conduira la liste d'union de la gauche. Celle-ci comprendra seize socialistes, quatre communistes, un radical de gauche et dix « sans-parti ». Le différend qui opposait communistes et socialistes à propos de ces « sans-parti » est à présent aplani. Le P.C. revendiquait le choix de trois d'entre eux. Le P.S. lui en accordait un. Finalement, le P.C. en choisira deux. Parmi les dix personnalités désignées par le P.S., on trouve deux conseillers municipaux sortants situés jusqu'alors politiquement au centre. La liste de l'union de la gauche sera officiellement présentée vers le 24 janvier.

Du côté de la majorité, la situation reste très confuse. Toutefois, une de ses composantes, Epinal-Majorité (groupe de réflexion, fondé il y a quelques mois en vue des élections municipales, composé de jeunes gaullistes et de quelques exclus de l'ancienne section locale de l'U.D.R.), a rendu publique une première liste de treize candidats.

M. Jean Haemerlé, ancien conseiller municipal (tendance R.I.), poursuit, avec beaucoup de difficultés, semble-t-il, sa tâche de « coordonnateur ». Elle consiste, avant tout, à trouver la tête de liste susceptible de faire l'unanimité au sein des divers partis de la majorité, toujours très divisés.

Y. C.

LILLE : M. Menu, ancien député U.D.R., se présente sur la liste de la gauche.

M. Robert Menu, ancien député U.D.R. de la quatrième circonscription du Nord, figurera sur la liste d'union de la gauche que conduira M. Pierre Mauroy, P.S., maire sortant. Gaulliste de gauche, M. Menu a annoncé son intention de mettre en place une fédération du Nord de la F.R.P. (Fédération des républicains de progrès, présidée par M. Jean Charbonnel, ancien ministre, ex-U.D.R.).

VENDEE. — Mme de Lattre de Tassigny, veuve du maréchal, a annoncé qu'elle ne se représentait pas aux prochaines élections municipales à Mouilleron-en-Pareds (Vendée), commune dont elle est maire depuis mai 1956. Elle avait succédé à son beau-père, Roger de Lattre de Tassigny, décédé le 10 avril 1956 à l'âge de cent un ans. La mairie appartenait depuis 1941 à la famille de Lattre. « *Cette décision nécessaire n'est pas sans m'apporter quelque mélancolie* », écrit Mme de Lattre de Tassigny, en annonçant sa décision dans son bulletin communal.

VILLEURBANNE : le P.C. « s'inquiète » des prétentions socialistes.

Après la conférence de presse réunie lundi 10 janvier à Villeurbanne (Rhône) par M. Charles Hernu, au cours de laquelle ce dernier, membre du comité directeur du P.S., avait confirmé son intention de prendre la tête de la liste de la gauche aux élections municipales, et au besoin de constituer une liste socialiste homogène (*le Monde* du 12 janvier), le comité de ville du P.C. a publié une déclaration dans laquelle il « *réaffirme sa volonté de tout faire pour aboutir à la réalisation d'une liste d'union de la gauche sur la base de l'accord du 28 juin 1976* ».

Le comité de ville du P.C. estime que « *le respect du suffrage universel ne devrait poser aucun problème pour la composition de la liste, qui, en exigeant la tête de la tête de liste* », et énumère différents scrutins récents au cours desquels, à Villeurbanne, le candidat du P.C. a devancé celui du P.S. La déclaration communiste poursuit :

« *La position du parti socialiste qui, en exigeant la tête de liste, et en annonçant sa volonté de constituer une liste homogène, refuse l'application de l'accord, inquiète, car elle s'inscrit contre l'union de la gauche et risque de faire réélire la droite. D'ailleurs, nous nous interrogeons sur l'origine de cette décision unilatérale alors que les discussions sont en cours au niveau des sections locales des partis du programme commun à Villeurbanne. Il est regrettable que l'immixtion de la direction nationale du P.S., en désignant Charles Hernu comme tête de liste, ait conduit à cette situation, alors qu'il est possible d'aboutir à un accord local.* »

NIEVRE. — *La fédération départementale du P.C.F. a* exprimé, mardi 11 janvier, « *son inquiétude devant les difficultés qui découlent des exigences des socialistes* ». « *Le parti socialiste,* précise-t-elle, *revendique en effet une représentation excessive dans les municipalités à direction communiste, alors qu'il conteste sa juste place au P.C. dans les communes à direction socialiste. En outre, dans une récente déclaration, le P.S. a invité ses organisations à constituer ses propres listes.* »

LOIRET. — *A Montargis,* dont le maire sortant est M. Bouche (fav. à la maj.), deux listes de gauche seront en présence. L'une sera conduite par M. Dupont (P.S.) et l'autre par M. Max Nublat (P.C.), conseiller général et maire de Chalette-sur-Loing.

● *M. Bertrand Motte,* président du CNIP (Centre national des indépendants et paysans), sera reçu vendredi 14 janvier au palais de l'Elysée par M. Giscard d'Estaing.

DÉFENSE

Plaidoyer pour le dégagement

II. — La montée des périls dans le monde

par ANTOINE SANGUINETTI (*)

Les populations d'Europe occidentale sont de plus en plus conscientes d'être l'enjeu de la lutte acharnée de deux idéologies expansionnistes au service des deux superpuissances. Pour faire face à ce qui, d'un point de vue américain, pourrait présenter un danger, nous assistons à une entreprise de glissement de l'alliance atlantique vers des finalités nouvelles, tendant à assurer de façon irréversible le contrôle économique et politique des Etats-Unis sur une Europe qui est potentiellement son principal rival industriel et commercial (« le Monde » du 12 janvier).

Cette intégration politico-économique de l'Europe au monde américain ne peut réussir que si, simultanément, l'organisation militaire de l'alliance est capable de contenir tout effort du bloc adverse pour contrer cette manœuvre, par la menace ou par la force.

Mais l'évolution de la stratégie américaine, depuis l'origine de l'alliance, a toujours résulté du souci de préserver les Etats-Unis des risques d'une guerre européenne. Commencée à l'époque du monopole atomique américain sous l'égide de la « riposte massive » à toute agression soviétique en Europe, elle évolua, avec la montée en puissance des forces nucléaires soviétiques, vers la « riposte graduée » de M. Mc Namara, qui annonça, en juin 1962, la stratégie anti-forces pour « mettre l'ennemi à épargner les cités américaines ». En 1974, la force soviétique ayant acquis une capacité d'annihilation du territoire américain, M. Schlesinger continue d'évoquer une stratégie d'attaque des objectifs militaires ennemis ; mais la doctrine s'affine pour limiter encore les risques d'extension des hostilités au sanctuaire américain.

Triade et dissociation de l'emploi des forces

Dans son rapport d'avril 1975, déjà cité, M. Schlesinger affirme encore, fermement, qu' « *en aucune circonstance les Etats-Unis ne pourront renoncer à la possibilité de premier emploi des armes nucléaires en Europe* ». Mais ce propos doit être assorti d'une nuance essentielle puisque son raisonnement n'est rendu possible que par une dissociation absolue, et nouvelle, entre forces tactiques et stratégiques.

A cette fin, il décompose l'ensemble des moyens de dissuasion et de défense en une « triade » : les forces classiques sont destinées à s'opposer à des attaques classiques ; les forces nucléaires de théâtre aux attaques nucléaires du théâtre des opérations ; les forces stratégiques, enfin, dirigées contre le sanctuaire adverse, tendront uniquement à dissuader un conflit nucléaire général, encore qu'elles puissent, en cas de nécessité, renforcer les forces nucléaires de théâtre dans l'accomplissement de leur mission limitée.

Le fait que les forces nucléaires tactiques soient devenues désormais forces nucléaires de théâtre signifie, sans ambiguïté, que leur emploi n'est concevable que sur des théâtres d'opération n'engageant pas le sanctuaire américain. Sur ces théâtres, il y a désormais tendance à l'acceptation du combat de défense, plutôt qu'à la dissuasion : « *A l'ère de la parité nucléaire, il est difficile de se contenter d'un concept de défense de l'Europe occidentale qui reposerait principalement sur un recours rapide aux armes nucléaires. Il faut, au contraire, admettre qu'une défense non nucléaire de l'Europe occidentale est praticable, et qu'il est seulement souhaitable, d'un point de vue dissuasif, qu'une telle défense puisse être renforcée à tout moment par les forces nucléaires de théâtre.* »

S'il y a connexion directe des forces classiques et des forces nucléaires de théâtre, utilisables conjointement dans l'espace de la bataille, il y a au contraire dissociation absolue du rôle des forces stratégiques : « *Déjà, au cours de la période de grande supériorité nucléaire stratégique américaine, les armes nucléaires de théâtre et les forces conventionnelles avaient un rôle important à jouer. Aujourd'hui, à l'époque de l'équilibre stratégique, leur importance s'est encore accrue, car la menace d'annihilation réciproque entre les Etats-Unis et l'Union soviétique limite le champ des actions qui peuvent être dissuadées par les forces stratégiques.* »

Ces conceptions sont parfaitement cohérentes, on peut même dire judicieusement raisonnées du point de vue des seuls intérêts américains. Elles sont plus difficilement admissibles pour un Européen conscient de ce que la sécurité américaine n'y est acquise qu'au prix de l'acceptation de risques supplémentaires et exorbitants pour les peuples de notre continent.

Dans les mêmes termes

Or il est saisissant de relire les déclarations de M. Valéry Giscard d'Estaing du 5 mai 1975 à la télévision et du 1er juin de la même année devant l'Institut des hautes études de défense nationale, à la lumière de cet exposé rapide de la doctrine Schlesinger. Tout y est décrit sensiblement dans les mêmes termes : pour la triade des forces et la dissociation des armes stratégiques et des armes de théâtre, « *la France a trois moyens : un moyen qui est la dissuasion nucléaire stratégique pour dissuader l'agression de même type contre la France ; un armement nucléaire tactique, c'est-à-dire la possibilité de se protéger par l'utilisation d'armes nucléaires sur le terrain* » des opérations ; « *et enfin des armements classiques* ».

Pour l'abandon du concept de parapluie nucléaire du sanctuaire français, pour le glissement corrélatif de l'armement nucléaire tactique au rôle d'armement de théâtre, pour l'acceptation du combat dans une Europe assimilée désormais à un théâtre banalisé d'affrontement des deux superpuissances : « *Dans l'hypothèse d'un conflit, il n'y aura qu'un seul espace, et l'espace français sera, dès le départ, dans l'espace de la bataille* » ; puis « *notre armement nucléaire tactique n'est plus seulement un instrument de dissuasion, c'est aussi un instrument de bataille* » ; enfin, « *c'est moi qui ai introduit dans nos concepts le mot bataille, parce qu'une armée doit avoir l'idée que, si un jour elle doit assurer la sécurité de la nation, elle doit se préparer à livrer bataille. Si vous regardez ce qui s'est passé dans le monde au cours de ces dernières années, tous les conflits que nous avons vus, même en Europe, c'étaient en réalité des batailles, c'est-à-dire l'utilisation de moyens classiques* ».

Pour les conflits intérieurs aux Etats occidentaux et la résolution de maintenir, éventuellement par les armes, l'intégrité politique du pays, « *nous observons une déstabilisation générale dans le monde, qui se produit également à l'intérieur et que connaît bien le ministre de l'intérieur. Nous avons donc besoin d'un corps spécial organisé en fonction de cette nécessité. D'où le choix, pour l'armée de terre, de lui rendre sa mobilité et fonder son organisation sur de grandes unités, disponibles pour le combat* ».

Il ne manque en somme, après cette dernière ambiguïté, que l'aveu explicite, difficile, convenons-en, que l'armée pourra être employée à l'intérieur, en défense de la société, en cas de « subversion » des suffrages populaires considérée comme une agression contre l'intégrité politique de l'Etat. Sans doute le maintien du service militaire sous sa forme actuelle offre-t-il l'avantage de perpétuer des divisions d'infanterie, incapables du combat moderne mais utilisables en maintien de l'ordre dès lors qu'elles y auront été préparées. Et, au-delà des prochaines échéances politiques, il sera toujours loisible de leur acheter à bas prix des armements américains « standardisés », ou de réformer enfin la conscription.

Quoi qu'il en soit de ces deux dernières hypothèses, nous sommes passés en France, à l'évidence, des conceptions gaulliennes de refus du développement en Europe d'une bataille susceptible d'atteindre un jour le territoire français à l'acceptation de cette bataille avec tous nos moyens de théâtre, en conformité étroite avec les thèses de M. Schlesinger. En bref, si la réflexion présidentielle sur les problèmes de défense a duré plusieurs mois et n'a guère transparu pendant ce temps au plan national, elle n'a pas pour autant été solitaire et a largement profité de rencontres internationales. Et, seul, le ministre de la défense, irresponsable en la matière, continue de clamer sans vergogne, dans l'incrédulité ironique du pays, la stabilité d'une doctrine dont il ne semble pas mesurer toutes les implications.

Le spectre d'anéantissement du continent européen

Alors que la doctrine de riposte graduée de M. McNamara, en effet, ne fixait aucune limite *a priori* à l'escalade et maintenait en dernier ressort, pour la protection du théâtre européen, une menace diffuse d'engagement stratégique total américain, la doctrine Schlesinger élimine cette éventualité. On ne saurait mieux préciser à l'adversaire qu'au cas où un conflit se révèlerait nécessaire en Europe il peut s'y engager sans craintes superflues pour son propre sanctuaire.

Une telle attitude comporte, bien sûr, le danger majeur de faciliter aux Soviétiques une décision éventuelle d'intervention armée en Europe. Mais elle présente pour les Américains des avantages essentiels, au cas contraire où ce serait eux qui trouveraient intérêt à provoquer le déclenchement de ce conflit.

On ne saurait trop souligner à ce propos l'importance de l'Europe dans une conjoncture marquée par l'affrontement des deux superpuissances pour la domination mondiale. Le poids spirituel, démographique, culturel et économique de notre continent est tel, que son basculement définitif dans le camp de l'une ou l'autre assurerait à celle-ci un avantage décisif dans son dessein. Mieux vaut, par conséquent, pour chacune d'elles, la destruction intégrale de l'Europe que de la voir tomber intacte en possession de l'adversaire. Pour ceux qui auraient encore la naïveté d'en douter, qu'ils trouvent une autre explication au stockage, à pied d'œuvre en Europe, de douze mille têtes nucléaires tactiques pour les deux camps, et un autre résultat à leur emploi éventuel.

Car au-delà des ravages et des souffrances que déchaînerait déjà un conflit classique, l'emploi d'un tel nombre d'engins sur notre continent signifierait forcément sa désertification et l'anéantissement de ses populations, sans risques pour les deux principaux protagonistes. L'idée même de cette éventualité devrait être intolérable aux Européens menacés. Or, c'est l'épée de Damoclès suspendue sur nos têtes, en un temps où la simple interprétation tendancieuse de nos choix électoraux peut suffire, sous l'effet conjugué des passions, des intolérances et des intérêts matériels, à ouvrir la porte aux réactions excessives.

Ça n'arrive pas qu'aux autres

L'accession de M. Jimmy Carter à la présidence des Etats-Unis a suscité certains espoirs. Souvenons-nous, cependant, de la continuité des options américaines, marquées par leurs intérêts propres, en politique étrangère, et notons que, parmi les vieux routiers de la politique qui gravitent autour du nouvel élu, figure justement M. James Schlesinger, qui siège actuellement au très belliciste « Comité du danger actuel », partisan sans fard d'une guerre préventive. N'ayons garde d'oublier que son départ, il y a un an, du poste de secrétaire à la défense fut motivé par ses critiques des concessions de M. Kissinger à la politique de détente, et que M. Carter partage ce dernier point de vue au nom de la restauration de la grandeur de son pays.

Il ne manquera donc pas, dans les mois à venir, de motifs de conflits plus ou moins réels ni même de possibilités d'en créer de toutes pièces. A l'heure où les orages grondent de toutes parts dans le ciel international — désordre monétaire, asservissement économique, endettement généralisé, paupérisation des nations du tiers-monde en même temps que de l'immense majorité des individus, tentation enfin de substituer la confrontation au dialogue, — il faut nous souvenir des enseignements de l'histoire. Celle-ci témoigne abondamment que les conflits de société ont souvent été traités par la violence et la persécution, et les difficultés intérieures masquées par des aventures extérieures. Et nous devons réfléchir que les choses n'arrivent pas qu'aux autres.

Il est urgent pour les citoyens des pays européens de se dégager de l'emprise des groupes de pression qui placent l'asservissement idéologique ou l'intérêt matériel au-dessus de l'indépendance et de la liberté d'action de leurs nations. Il est urgent pour les pays européens de se dégager des deux blocs idéologiques, dont l'antagonisme primaire peut conduire très rapidement à un affrontement cataclysmique. Mais on peut craindre au contraire que l'actuel réseau d'engagements se perpétue, car la vieille sagesse méditerranéenne a établi depuis des millénaires que Jupiter aveugle ceux qu'il veut perdre.

FIN

(*) Vice-amiral d'escadre mis à la retraite d'office.

MÉDECINE

Demandant depuis seize ans une révision de leur statut

Les pharmaciens biologistes veulent être considérés comme des hospitaliers à part entière

Ignorés par la réforme hospitalière de 1958, les pharmaciens biologistes demandent depuis seize ans une révision de leur statut hospitalier. Devant les refus successifs de l'administration de prendre en compte leurs revendications, les adhérents de la Fédération nationale des syndicats de pharmaciens biologistes hospitaliers n'acceptent plus, depuis le 3 janvier 1977, de stagiaires dans les hôpitaux ; ils ont décidé, en outre, de ne plus siéger dans les jurys d'internat. Les étudiants de cinquième année des universités de pharmacie de Paris-V et de Paris-XI ont décidé, au début de cette semaine, de se mettre en grève pour marquer leur solidarité avec les pharmaciens des hôpitaux. Un comité interministériel présidé par le professeur Royer et chargé d'étudier ces problèmes a constitué un groupe de travail composé de trois médecins et de trois pharmaciens pour tenter de dégager des solutions ; la première réunion doit avoir lieu le jeudi 13 janvier.

Les propositions des pharmaciens hospitaliers tendent à créer une véritable liaison entre l'exercice de la biologie et de la pharmacie à l'hôpital et l'enseignement dispensé dans les U.E.R. de pharmacie. Ceux d'entre eux, qui exercent conjointement des fonctions hospitalières et universitaires, se placent, en effet, dans une situation irrégulière : ils souhaitent donc un aménagement à leur profit du décret de 1938 sur les cumuls qui interdit l'exercice conjoint de deux fonctions publiques. Parallèlement des stages pourraient être organisés dès la troisième année pour tous les étudiants en pharmacie, comme le souhaite l'ensemble de la profession ; actuellement un enseignement à l'hôpital n'est dispensé qu'au cours de la cinquième et dernière année d'études. Les pharmaciens biologistes souhaitent enfin que des postes hospitaliers plus nombreux leur soient attribués : « *Sur les huit cents postes de biologistes des hôpitaux universitaires (chefs de service et adjoints) 10 % seulement sont tenus par des pharmaciens* », souligne le professeur Dreux, président de la Fédération nationale des syndicats de pharmaciens biologistes hospitaliers.

L'initiative de l'attribution des postes de biologistes dans les hôpitaux revient actuellement à des représentants des U.E.R. de médecine et des médecins hospitaliers. Les pharmaciens disposent simplement, depuis 1971, d'un droit de recours devant une commission nationale de conciliation. La composition de cette dernière n'a été arrêtée qu'à la fin du mois de décembre 1976, et cette procédure n'a donc jamais fonctionné. Les pharmaciens souhaitent en fait que la commission hospitalière chargée d'attribuer les postes de biologistes comprenne à la fois des représentants des médecins, des pharmaciens et de l'administration hospitalière.

La commission Fleck, réunie en 1974 sur l'initiative du ministère de la santé et du secrétariat d'Etat au universités, reprenait dans ses conclusions déposées en juin 1976 la plupart des propositions des pharmaciens biologistes. Mais leur adoption définitive supposerait une modification de l'ordonnance de 1958 et se heurterait à l'opposition des médecins hospitaliers, qui n'étaient pas représentés dans cette commission.

M. Boiron, chargé de suivre ce dossier au secrétariat d'Etat aux universités, souhaite que « *le groupe de travail biparitite réuni à l'initiative du comité interministériel trouve, le plus rapidement possible, un compromis acceptable par tous* ». Il semble que certains aménagements pourraient être acceptés par le corps médical : dans certaines disciplines comme la biochimie des postes supplémentaires pourraient être créés au profit des pharmaciens ; les médecins hospitaliers accepteraient probablement que les étudiants en pharmacie effectuent des stages plus nombreux en biologie, mais sans doute pas dans d'autres services déjà encombrés. Mais des changements plus profonds rencontreraient certainement l'opposition résolue des médecins biologistes hospitaliers.

Les difficultés de l'industrie pharmaceutique et le *numerus clausus* des officines de ville (1) rendent plus aigu le problème des débouchés pour les trois mille étudiants en pharmacie formés chaque année. Cette situation risque de renforcer la détermination des pharmaciens biologistes (étudiants, enseignants et hospitaliers) face aux résistances du corps médical.

NICOLAS BEAU.

(1) Le nombre des officines n'est jamais supérieur à une pour deux mille habitants.

SCIENCES

A l'Académie

HOMMAGE A UN GRAND INGÉNIEUR ALBERT CAQUOT

M. Maurice Roy, membre de l'Académie des sciences, a rendu hommage, au cours de la séance publique de lundi 10 janvier, à l'ingénieur Albert Caquot, mort le 27 novembre dernier à l'âge de quatre-vingt-seize ans (« le Monde » du 30 novembre 1975).

Le nom d'Albert Caquot est lié à de grands ouvrages d'art en béton marqués par l'ingéniosité technique et l'ampleur de conception. Né à Vouziers en 1881, étudiant à l'Ecole polytechnique et aux ponts et chaussées, il s'était très tôt intéressé à l'élasticité de ce matériau, sur lequel il a fait des recherches fondamentales. Il y fut un innovateur comme dans le domaine de l'air, pour les ballons dirigeables, qu'il conçut et réalisa pendant la première guerre mondiale, plus rapides et plus durables que ceux qui étaient en service.

Albert Caquot a construit, durant les années 30, de très remarquables ponts sur la Seine : pont de la Tournelle, du Carrousel, d'Argenteuil, de Bezons. C'est à lui qu'on doit le bassin de radoub de Saint-Nazaire, qui fut, au moment de sa réalisation, la plus grande cale sèche au monde, et, au pays des grands constructeurs de ponts, en Grande-Bretagne, c'est à Albert Caquot qu'on avait fait appel pour construire, en terrain difficile, le pont de Glasgow.

Elu en 1934 à l'Académie des sciences, Albert Caquot avait, durant sa carrière, enseigné à l'Ecole des mines, à l'Ecole des ponts et chaussées et à l'Ecole de l'aéronautique.

A sa mort, il laisse dans ses cartons un grand projet utopique qui dépasse en audace toutes ses réalisations : un barrage cent fois plus grand que celui de la Rance sur un site s'étendant de la pointe du Cotentin à la baie du Mont-Saint-Michel, qui utiliserait la puissance marémotrice de la Manche et fournirait environ un tiers de la production énergétique française. — J. M.

TECHNIQUE

L'INDUSTRIE BRITANNIQUE LANCE SUR LE MARCHÉ LE RÉCEPTEUR DE TÉLÉVISION DE POCHE

De notre correspondant

Londres. — L'industrie britannique vient de mettre au point la première « *télévision de poche* » digne de ce nom. Le nouvel appareil présenté lundi 10 janvier au public, et qui sera en vente dès le mois prochain, mesure en effet 15 centimètres de long, 10 centimètres de large et 3,75 centimètres d'épaisseur, ce qui est le format d'un calculateur miniaturisé. Son poids est de 360 grammes. L'écran mesure 5 centimètres de côté ; son prix est provisoirement un peu inférieur à 200 livres (1 700 francs).

L'appareil, qui porte le nom de Sinclair Microvision, a été mis au point après douze ans d'études par M. Clive Sainclair, directeur d'une société d'électronique dans le Cambridgeshire. Fonctionnant à l'aide de batteries rechargeables, l'appareil peut aussi être branché sur une prise de courant. Selon son inventeur, le poste de « microvision », dont le tube est fabriqué par la société ouest-allemande A.E.G.-Telefunken, est capable de recevoir tous les systèmes utilisés à travers le monde. — J. W.

Le débat sur la question scolaire

LES ÉVÊQUES FRANÇAIS : pour la liberté de l'enseignement

LA FÉDÉRATION CORNEC : pour un service public d'éducation

... SONT SUSPENDUS ... DE MARSEILLE

هكذا من الأصل

ÉDUCATION

Le débat sur la question scolaire

LES ÉVÊQUES FRANÇAIS : pour la liberté de l'enseignement

Le débat sur l'enseignement privé — ranimé par les commentaires sur l'avant-projet de plan du P.S. sur l'éducation — a été évoqué, le mardi 11 janvier à Paris, par le Conseil permanent de l'épiscopat français. Les évêques ont estimé qu'ils n'avaient rien à ajouter au communiqué qu'ils avaient publié en décembre 1976 (*le Monde* du 14 décembre) et qui était ainsi rédigé :

« *Devant les questions posées au sujet de l'avenir de l'enseignement catholique dans la conjoncture politique actuelle, les évêques rappellent leur prise de position de 1969. Des parents et des enseignants sont attachés à l'enseignement catholique, les évêques partagent leur volonté de voir demeurer effective et réelle pour tous et pour toutes les familles d'esprit la liberté de l'enseignement.* »

LA FÉDÉRATION CORNEC : pour un service public d'éducation

La Fédération des conseils de parents d'élèves des écoles publiques (F.C.P.E.) a réaffirmé, pour sa part, son attachement à l'école, « service public d'éducation », et rappelé son opposition à l'existence des écoles privées. Mᵉ Jean Cornec, président de la Fédération, a critiqué, le mardi 11 janvier, au cours d'une conférence de presse, « *les tentatives bassement électoralistes de certains pour rallumer la guerre scolaire à l'approche des élections municipales et utiliser, à des fins politiques (...), les menaces de nationalisation des écoles privées* ».

« *En 1971*, a rappelé Mᵉ Cornec, *M. Jacques Chaban-Delmas avait cherché une solution à ce problème : alors qu'un conseil des ministres avait adopté un texte progressiste, le président Pompidou avait donné satisfaction à l'enseignement privé, car il pensait acheter ainsi l'appui politique de l'Eglise de France.* »

Mᵉ Jean Cornec s'est également montré favorable à une nationalisation progressive des établissements privés : « *Ce sera*, a-t-il déclaré, *tout le contraire d'une opération contraignante imposée, puisque la gestion tripartite (administration, enseignants, usagers) de l'école sauvegardera (...) la liberté individuelle, sans forcer les esprits à accepter un quelconque monopole.* »

La Fédération envisage, d'autre part, de présenter un Livre blanc aux listes engagées dans les élections municipales. Il sera notamment demandé aux candidats de s'engager à supprimer, même progressivement, les subventions municipales aux écoles privées. La Fédération Cornec souhaite également que les conseils de parents d'élèves participent aux commissions extrascolaires municipales.

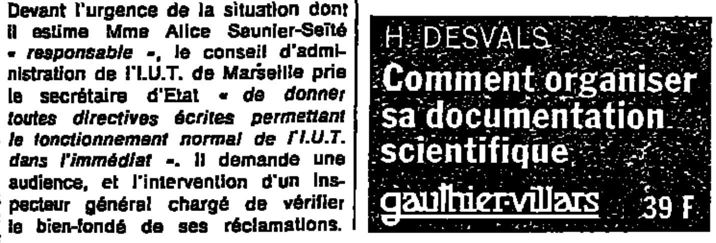
La F.C.P.E. s'apprête, pendant ce trimestre, à lancer une double campagne sur les thèmes du remplacement des enseignants absents et des procédures d'orientation des élèves. M. Raymond Métro, secrétaire général de la Fédération, a demandé que le nombre des personnels de suppléance soit accru, « *pour assurer à tout moment le remplacement de la totalité des congés* ». A propos des décrets d'application de la réforme Haby (*le Monde* du 5 janvier), la F.C.P.E. estime que « *ce que veut faire M. Haby est encore plus mauvais que ce qu'avait voulu réaliser M. Fontanet et, avec ses procédures, l'orientation redevient encore plus utilitariste et plus sélective* ».

LES COURS SONT SUSPENDUS A L'I.U.T. DE MARSEILLE

(De notre correspondant.)

Marseille. — Qualifiant la situation de « *plus grave que jamais* » (*le Monde* du 19 décembre 1976), le président du conseil d'administration de l'institut universitaire de technologie de Marseille, qui s'était réuni le 5 janvier 1977, vient d'adresser une lettre ouverte au secrétariat d'Etat aux universités dans laquelle il déclare se trouver dans l'impossibilité, faute de crédits, d'assurer les enseignements prévus.

Le conseil d'administration, qui a décidé de suspendre provisoirement les cours depuis lundi 10 janvier, exige « *afin que soient respectés les programmes pédagogiques, que le secrétariat d'Etat lui donne les moyens nécessaires à un fonctionnement conforme aux normes en vigueur définies par les commissions pédagogiques nationales* ». Devant l'urgence de la situation dont il estime Mme Alice Saunier-Seïté « *responsable* », le conseil d'administration de l'I.U.T. de Marseille prie le secrétaire d'Etat « *de donner toutes directives écrites permettant le fonctionnement normal de l'I.U.T. dans l'immédiat* ». Il demande une audience, et l'intervention d'un inspecteur général chargé de vérifier le bien-fondé de ses réclamations.





Baisse des crédits et nouvelle répartition

La bataille des heures complémentaires dans les universités

L'année a mal commencé pour les universités. Aux plaintes exprimées depuis plusieurs années sur la stagnation des crédits de fonctionnement s'ajoutent, depuis la rentrée, de vigoureuses revendications concernant les crédits destinés à payer les heures complémentaires d'enseignement faites par des personnes extérieures aux établissements ou par les universitaires eux-mêmes. Le 15 décembre 1976, des étudiants de russe de Paris-VIII - Vincennes ont tenu une séance « sauvage » dans les couloirs de la Maison de la radio. Le même jour, le conseil de Paris-III a, symboliquement, suspendu les enseignements pendant une heure. A Toulouse-Le Mirail, le directeur de l'unité d'enseignement et de recherche de sciences sociales a démissionné. Des députés communistes et socialistes ont posé des questions écrites au secrétaire d'Etat aux universités. Ces plaintes sont la conséquence de la réduction de 18 % environ des crédits d'heures complémentaires pour 1976-1977 et d'une redistribution de celles-ci, qui touche en particulier les universités parisiennes.

Comme en d'autres domaines — les instituts universitaires de technologie, par exemple, — le secrétariat d'Etat a voulu effectuer une remise en ordre générale. Au cours de la période d'expansion de l'enseignement supérieur, les crédits d'heures complémentaires avaient été attribués, sans critère précis, comme une « avance » sur des postes d'enseignement à venir.

Leur répartition dépendait autant de l'entregent des responsables des établissements que de l'urgence des besoins ou de la validité des demandes. Les universités parisiennes notamment avaient bénéficié de relations plus faciles avec l'administration centrale : elles recevaient, en 1975-1976, 40 % des crédits pour 33 % des étudiants. Ce flottement a rendu suspectes, auprès des inspections, de la Cour des comptes et du ministère des finances, les demandes des universités : aussi le tarif de l'heure complémentaire est-il bloqué depuis 1973.

La stabilisation du nombre des étudiants ne permettant plus d'espérer un accroissement sensible des postes, il faut, estime-t-on, opérer un « *redéploiement* » des moyens. On souhaitait notamment établir un meilleur équilibre entre Paris et la province. La redistribution des heures complémentaires est une nouvelle étape, après celle des crédits de fonctionnement, en attendant celle des postes

Le symbole de la technocratie

Pour évaluer le montant des crédits nécessaires et répartir ceux-ci entre les universités selon des « critères objectifs », les fonctionnaires du secrétariat d'Etat qui forment le GARACES (Groupe de recherches sur les coûts de l'enseignement supérieur) ont comparé les besoins de chaque établissement (en fonction des horaires jugés nécessaires pour les formations et d'effectifs-types pour chaque forme d'enseignement) avec l'ensemble des heures que devraient pouvoir assurer les enseignants « en poste ». Un supplément de 10 % était accordé à tous les établissements pour des « adaptations pédagogiques ».

L'application de ces critères a abouti à une réduction globale de 18 % environ des crédits. Mais celle-ci n'a pas été également supportée : vingt universités (celles de la région parisienne, à l'exception de Paris-XI, et plusieurs grandes universités scientifiques ou littéraires de province) ont vu leurs crédits réduits de plus de 20 %, la réduction dépassant 68 % pour Toulouse - Le Mirail ; onze, en général petites, ont bénéficié d'augmentations supérieures à 15 % et allant jusqu'à 58 % pour le centre universitaire de Toulon et même 210 % pour Compiègne. Globalement, la part des universités parisiennes a été ramenée à 35 % du total. L'opération doit permettre de relever de 20 % à 25 % le tarif des heures supplémentaires à la rentrée 1977 et d'éponger les dettes.

Si la conférence des présidents a jugé « recevable » l'établissement de critères (mieux vaut des critères objectifs, même approximatifs, voire inexacts, que pas de critères du tout), les « victimes » ont assez vivement réagi : les présidents se sont contentés de démarches pressantes, mais les syndicats ont vigoureusement protesté contre cet « étranglement ». Le GARACES est devenu pour beaucoup d'universitaires le symbole d'une oppression technocratique, et certains, ignorant ce que représentait ce sigle, ont même dénoncé « *l'appel à un organisme privé* »...

Les critiques portent aussi sur les critères eux-mêmes. Présidents et syndicalistes reprochent au secrétariat d'Etat d'avoir pris comme « normes » des horaires admis comme des minima par les réformes successives ; de compter trop de cours magistraux (réunissant un grand nombre d'étudiants) et pas assez de travaux dirigés, et de prévoir pour ces derniers des effectifs excessifs (quarante-cinq étudiants en premier cycle, trente-cinq dans le second). Dans des universités récentes, comme Nanterre-Paris-X ou la Halle aux vins (Paris-VI et Paris-VII), les locaux mêmes ne permettent pas d'accueillir des groupes aussi nombreux. Enfin, les critères, établis sur de grandes disciplines (médecine, droit, sciences économiques, etc.), sont trop grossiers : « *Ce n'est pas parce que j'ai trop de bactériologistes que j'ai assez de psychiatres* », déclare le président d'une université jugée « excédentaire ».

Le secrétariat d'Etat a accepté de tenir compte des difficultés matérielles, et envisage de réviser les « normes » des groupes l'an prochain pour la deuxième année. Mais il fait valoir que les horaires correspondent à ceux pratiqués dans de nombreuses universités de province, notamment les plus petites ou les plus jeunes. (« *Nous n'avons pas de raisons*, dit-on, *de favoriser ceux qui sont déjà les mieux dotés en enseignants.* »)

Faire des choix

C'est aux établissements eux-mêmes, à partir de leur dotation, d'établir des priorités. Trop d'universités, affirme-t-on, ont multiplié à l'excès les unités de valeurs ou les diplômes d'études approfondies, réduisant ainsi leurs « *moyens d'enseignement* » disponibles en premier cycle. Les grandes universités acceptent rarement de « rendre » des postes dans les disciplines où elles sont excédentaires — essentiellement les sciences, — de pratiquer des échanges avec les établissements voisins, voire de procéder à des « rééquilibrages » internes.

Ces critiques sont en partie fondées, mais en partie seulement. Les présidents, et surtout les conseils, hésitent à imposer des sacrifices à des départements mieux dotés, et si certains ont indistinctement répercuté les réductions d'heures sur toutes les U.E.R., quels que soient leurs besoins, c'est avec le désir de faire apparaître un déficit plus important.

Mais les critères du GARACES ne sont pas neutres. Accroître les travaux dirigés, renforcer les horaires de troisième cycle, diversifier les options à l'intérieur d'une même formation, ce sont des choix. Mais ne doit-on pas encourager les universités à améliorer le contenu ou l'efficacité des formations ? Le seul critère dont on n'ait pas tenu compte, c'est celui de la qualité, la prime pour « adaptation pédagogique » étant attribuée à tous les établissements. Le secrétariat d'Etat ne plaide-t-il pas pour l'ouverture aux « professionnels » indépendamment des moyens dont disposent les établissements ? Les universités doivent-elles renoncer à mettre en œuvre des formations nouvelles lorsque celles-ci ne sont soutenues que par un nombre restreint d'enseignants ? La mobilité des postes, souhaitée aussi par nombre de présidents d'université ne peut être atteinte que lentement : en raison même des restrictions actuelles on conçoit que les universités ou les U.E.R. craignent que tout échange se fasse à leur détriment.

GUY HERZLICH.

DEUX « ABUS »

Certains « abus » d'heures complémentaires dénoncés par le secrétariat d'Etat ne sont-ils pas le résultat de la rigidité des normes administratives ? C'est la question que pose dans son bulletin le Syndicat national autonome des lettres et sciences humaines à partir de deux exemples. Premier cas : M. X..., qui réside à Paris, fait des cours dans un I.U.T. de province. Comme il est payé au taux le plus bas (sa qualification ne correspond pas à un grade universitaire) et n'a droit à aucun remboursement de ses frais de transport, l'I. U. T. sera fortement tenté de « gonfler » le nombre d'heures d'enseignement réellement effectué pour éviter à M. X... d'en être simplement de sa poche. Second cas : M. Z..., maître de conférences d'université, va diriger un stage d'une journée ; une heure d'exposé et sept heures de discussions au total. Pour cela, il recevra 100 francs, à peine plus que les stagiaires (payés 11 francs de l'heure). Comme le stage a lieu à 70 kilomètres de son université, celle-ci, pour le dédommager, va « forcer la note » des déplacements. Deux abus, mais pourquoi ?

RELIGION

L'ÉPISCOPAT FRANÇAIS PRÉPARE DES « ÉLÉMENTS DE RÉFLEXION » SUR LA PEINE DE MORT

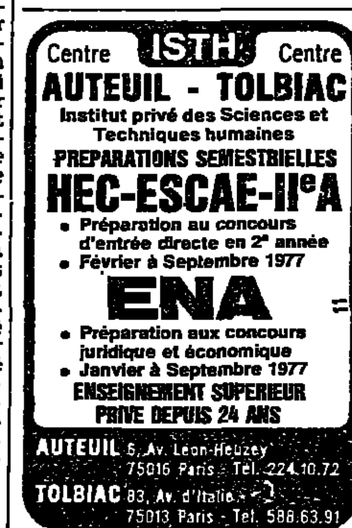
Le Conseil permanent de l'épiscopat français, qui a tenu sa réunion mensuelle à Paris les 10 et 11 janvier, a réaffirmé, comme on le lira d'autre part, sa position sur la liberté de l'enseignement.

Parmi les autres questions étudiées, il a retenu celle de la peine de mort. Le Conseil a prié la commission sociale de l'épiscopat de continuer son travail sur cette question pour être en mesure de proposer des éléments de réflexion à tous les catholiques. Selon les évêques, ce problème de la peine de mort se pose, aujourd'hui, d'une manière plus aiguë à la conscience des hommes. « *Ce problème*, ajoutent-ils, *nous invite à réfléchir à la lumière de l'Evangile.* »

Le Conseil a, d'autre part, publié le communiqué suivant : « *Une brochure intitulée* Jésus est-il dans l'hostie ? *a été publiée par la coopérative régionale d'enseignement religieux d'Angers (CRER). Nous reconnaissons l'intention de l'auteur de faciliter la proposition de la foi pour notre temps. Mais nous devons dire que cette brochure n'est pas, sur des points essentiels, conforme à la foi catholique. Mgr Orchampt, évêque d'Angers, et président de la commission épiscopale de l'enseignement religieux l'a nettement précisé. Nous demandons que cette brochure soit retirée des lieux de vente relevant de la responsabilité des diocèses.* »

INSTITUT

● *Mᵉ Jean Lemaire*, ancien bâtonnier du barreau de Paris, a déposé sa candidature au fauteuil de Paul Morand à l'Académie française. Le vote des Immortels est fixé au 10 février. M. Alain Peyrefitte, ancien ministre, a déjà fait connaître son intention de se présenter à cette élection.





JUSTICE

L'ENQUÊTE SUR LE MEURTRE DE JEAN DE BROGLIE

M. Raoul de Léon, homme d'affaires

Une information judiciaire ouverte au Luxembourg contre la SODETEX; un cambriolage, manqué semble-t-il, au château de la famille de Broglie, à Broglie (Eure) ; une agression commise, mardi 11 janvier, par trois jeunes gens, contre le concierge de la Rôtisserie de la Reine Pédauque; différents services de police, notamment les renseignements généraux, sur la sellette ; l'Opus Dei, la D.S.T. ici, la Matesa là ; le tout enrichi de rumeurs, démentis, déclarations. Voilà en raccourci le quotidien de ce qui est devenu au fil des « révélations » le labyrinthe de Broglie.

Par exemple, cette information judiciaire ouverte par le ministère public et le tribunal d'enquête de Luxembourg contre la SODETEX, pour infraction à la loi sur les sociétés commerciales (nos éditions datées du 12 janvier). Annonçant l'ouverture de cette information, le parquet général du grand-duché de Luxembourg a précisé qu'une perquisition faite vendredi 7 janvier au siège de la Banque internationale à Luxembourg (BIL) avait permis la saisie de tous les papiers de la SODETEX.

Cette précision pourrait paraître étonnante. Les dirigeants de la BIL n'avaient-ils pas indiqué que la SODETEX, société « suspecte », avait été priée, dès 1970, de changer de siège ? Sept ans après, c'est pourtant bien à la BIL que l'ensemble des documents concernant la SODETEX ont été récupérés.

Plus étonnantes, cependant, les révélations faites par le parquet luxembourgeois : selon les enquêteurs, les trois administrateurs en titre de la SODETEX, MM. Jean de Broglie, Robert Leclerc et Charles Bignon n'auraient jamais déposé leur specimen de signature. C'est un quatrième personnage, M. Raoul de Léon, homme d'affaires parisien, qui aurait, en fait, rempli les fonctions d'administrateur délégué, tout en dirigeant une autre société, française celle-là, la Société financière du Luxembourg. Or, retour au point de départ, M. Raoul de Léon a effectivement été entendu à Paris, les 28 et 27 décembre dernier, comme témoin par les enquêteurs de la brigade criminelle.

M. Raoul de Léon, qui était en relations d'affaires avec M. Jean de Broglie, fut même entendu longuement, plus de vingt-quatre heures, sans que rien finalement soit retenu contre lui. On ne sait dans l'immédiat rien de plus sur les activités de M. de Léon, sinon que le nom de cet homme d'affaires se retrouve dans plusieurs des sociétés citées depuis le début.

En revanche, au registre du commerce de Paris, la discrétion concernant les sociétés proches de M. de Broglie semble devenue la règle. On ne trouve pas la trace, ou le dossier, de cette société financière de Luxembourg, mentionnée par les enquêteurs du grand duché. Il est vrai qu'on n'y trouve pas davantage trace d'une autre société, Pribi M.G., où M. de Léon aurait tenu un rôle important.

Cette discrétion est également observée par les responsables de la compagnie de gendarmerie de Bernay, chargés d'enquêter sur le cambriolage ou la tentative de cambriolage survenu dans la nuit de lundi 10 au mardi 11 janvier, au château de Broglie. Selon ces enquêteurs, qui disent disposer de très peu d'indices, les malfaiteurs se seraient introduits par effraction dans la grande bibliothèque du château, mais il n'y aurait apparemment pas eu vol. A ces informations au conditionnel, correspond — c'est la règle — un silence total du magistrat instructeur à Paris. M. Guy Floch, pour l'instant, n'a procédé à aucune nouvelle audition des cinq inculpés de l'affaire de Broglie, ou de M. de Ribemont, inculpé, lui, de détention illégale d'armes.

La seule déclaration formelle est venue mardi 11 janvier, d'un policier en retraite, l'ancien inspecteur divisionnaire des renseignements généraux, M. Raymond Boucher, plusieurs fois mis en cause à propos de l'affaire (*le Monde* du 12 janvier) : *« Je ne connais absolument rien à l'affaire de Broglie. Je suis à la retraite depuis trois ans. Je ne connais pas les inculpés de cette affaire ni le policier Simoné, ni le tueur Frèche, ni leurs complices Tessoire et Kokkowicz. Ce dernier n'a jamais été mon indicateur. J'ai connu M. Pierre de Varga il y a déjà longtemps, lors d'enquêtes administratives sur ses demandes de carte d'étranger résident privilégié ou de naturalisation [...], mais j'ai espacé mes relations, en 1963, lorsque de Varga a été poursuivi et condamné pour escroquerie. Je ne l'ai pas revu depuis l'été 1973. »*

UN RAPPORT POSTHUME DU DÉPUTÉ DE L'EURE SUR LA FRAUDE FISCALE

Luxembourg (A.F.P.). — Le Parlement européen va débattre prochainement d'un rapport de feu le prince Jean de Broglie sur la fraude fiscale.

A l'occasion de la session de janvier du Parlement européen, qui s'est ouverte mardi 11 janvier à Luxembourg, M. Spenale, président de l'Assemblée européenne, a rendu hommage à la mémoire du député de l'Eure, qui était rapporteur de la commission économique et monétaire. Dans son dernier rapport, daté du 8 novembre 1976, Jean de Broglie proposait à l'Assemblée un avis sur un projet de directive de la Commission du Marché commun concernant l'assistance mutuelle des autorités des Etats membres dans le domaine des impôts directs.

Le prince de Broglie dénonçait notamment « le caractère préjudiciable, tant au niveau social que communautaire, des pratiques d'évasion fiscale ». Il regrettait que l'« efficacité de la directive proposée par la Commission de Bruxelles fut, en dernière analyse, laissée trop souvent au bon vouloir des autorités des Etats membres ».

Le Parlement européen va désigner un nouveau rapporteur pour défendre son projet d'avis sur la question.

AUX ASSISES DE PARIS

« Enlever un enfant, ce n'était qu'un jeu »

Il aura fallu plus de six ans pour que la justice apprenne enfin ce qui s'est vraiment passé entre Paris, Rouen et Caen, les 16 et 17 novembre, lors d'une étrange affaire : l'enlèvement du petit Arnaud Synchowitz et le meurtre d'une des protagonistes du rapt, Josette Rolaz, vingt-deux ans. Le corps de la jeune femme, sans tête ni jambes, allait être repêché quelques mois plus tard à l'embouchure de l'Orne, dans une valise.

Robert Konzolik, trente-six ans, défendu par Mᵉ Philippe Lemaire, a été inculpé de rapt, de vol et d'homicide volontaire. Gilbert Basso, trente-quatre ans, défendu par Mᵉ Alain Tincuff, a été inculpé de recel qualifié et de complicité d'assassinat. Les deux hommes, au cours de l'instruction, avaient refusé de donner nombre de détails de l'affaire. Ils ont comparu, mardi 11 janvier, devant la cour d'assises de Paris. Au terme d'une audience menée de main de maître par le président Jean-Georges Diemer, ils ont enfin avoué la vérité, leur vérité.

Le père de Robert Konzolik, d'origine polonaise, a fait six séjours dans des hôpitaux psychiatriques, où l'on tentait en vain de le guérir de son alcoolisme. Entre-temps, il envoyait ses huit enfants chaparder dans les magasins une paire de chaussures ou une chemise, et les félicitait quand ils ne revenaient pas bredouilles.

A quatorze ans, le jeune Robert se jette d'un pont, mais n'en meurt pas. Il veut être mécanicien, devient commis de restaurant, manœuvre, livreur. A dix-neuf ans, il est condamné à six mois d'emprisonnement pour vol à Montpellier. *« C'est le premier dérapage »*, précise le président Diemer.

Au retour de son service militaire en Algérie, il ressent cette première condamnation comme un drame, renonce à se faire embaucher dans une entreprise qui lui offrait une place pour ne pas avoir à montrer son casier judiciaire, et connaît un second *« dérapage »* : en juin 1962, il commet une attaque à main armée, est arrêté huit mois plus tard et sera condamné, le 2 décembre 1964 à Versailles, à huit ans de réclusion criminelle.

Autant Robert Konzolik est beau, comme un légionnaire de cinéma, en dépit du veston gris de l'administration pénitentiaire, le crâne rasé, les traits fins et bien dessinés ; autant Gilbert Basso l'est peu, avec une grande gueule aux traits longs et ingrats, les cheveux noirs et frisés.

S'il fait la moue lorsque le président lui rappelle *« le climat harmonieux »* qui régnait dans sa famille à lui, il refuse d'en dire plus : *« Je n'ai pas à mêler ma famille à cette histoire »*. Il a été condamné, le 25 novembre 1967, à sept années de réclusion criminelle pour attaque à main armée. Il est envoyé aussi à la centrale de Caen. En prison, les deux hommes se lieront d'une amitié de béton.

A la sortie, en juin 1970, Gilbert Basso s'installe dans un studio à Caen. Robert Konzolik va retrouver sa mère et part avec elle en vacances en Italie, à Montecatini, sur l'invitation de trois de ses sœurs qui font du strip-tease dans des boîtes de nuit. L'atmosphère est un peu orageuse : *« Trois filles qui ont beaucoup bu, qui se disputent avec leurs amants, c'est pas très marrant. »*

Un soir, dans une boîte, l'une de ses sœurs montre du doigt à Robert une jeune fille qui est seule dans son coin : *« Regarde cette fille, elle a l'air d'une morte. »*

C'est ainsi que Robert Konzolik fait la connaissance de Josette Rolaz. Elle se faisait appeler Monia. Elle avait été violée par son père, elle avait vingt et un ans, elle était suisse et tentait sa chance dans une troupe de cabaret. Ils ne se quitteront plus.

Ils restent quelque temps en Italie, rentrent à Paris, reviennent en Italie, vont faire un tour à Caen pour voir Gilbert Basso, et reviennent encore à Paris. Konzolik n'a pas osé voir le juge de l'application des peines : *« Avec la vision maladive que j'avais de l'autorité, j'ai eu peur. »*

« Complètement perdus »

« On a décidé de recommencer quelque chose ensemble, Josette et moi. Mais on était complètement perdus. J'ai eu l'idée de ce rapt. Je n'ai pas pensé que je volais des pauvres gens ni à l'angoisse que je pouvais leur causer. Je n'avais pas de « parents », moi alors, les autres, ils ne pouvaient pas en avoir. Enlever un enfant, ce n'était qu'un jeu. »

Le 12 novembre 1970, Josette Rolaz répond à une petite annonce demandant une employée de maison, elle se présente le 16 sous le nom de « Raymonde », et le 17 disparaît avec le petit Arnaud, âgé de quatorze mois, en laissant dans la cuisine un message exigeant une rançon de 150 000 F.

Le soir même, le couple s'installe, en donnant sa vraie identité, dans un hôtel de Conflans-Sainte-Honorine, avec le bébé, dont il prend grand soin. Le lendemain soir, l'homme va toucher la rançon, revient à l'hôtel avec sa mallette. Il a promis de rendre l'enfant dans les quatre heures à un prêtre.

« Josette ne voulait pas rendre l'enfant. Elle me disait d'attendre. Elle disait qu'elle voulait le garder. On est partis vers Rouen. Elle me disait toujours d'attendre. A Rouen, j'ai voulu le laisser à l'hôpital, mais je me suis dit qu'on me demanderait mes papiers. En passant devant un immeuble, j'ai vu une plaque d'avocat, j'ai eu confiance. J'ai vu une porte entrouverte et de la lumière et j'ai laissé l'enfant sur le palier. »

Le petit Arnaud est sorti parfaitement indemne de l'aventure. Sa mère, Mme Denise Veillard, s'est constituée partie civile avec l'assistance de Mᵉ Jacques Peberay : elle s'est vu rembourser la presque totalité de la rançon. Elle a même constaté que le rhume dont souffrait son bébé était guéri...

« Mais quand on l'a rendu, Josette était très triste, elle ne parlait plus. A partir de ce moment, j'ai compris que plus rien ne comptait pour elle : c'était l'enfant qu'elle voulait. Moi j'ai ouvert la mallette : « C'est pour toi, c'est pour nous. » J'avais l'impression — cela peut paraître terrible de dire ça ici — de m'être bien comporté. J'étais à bout. On s'est disputés. Je l'ai frappée, frappée fort, puis je l'ai étranglée, dans la voiture. »

L'aveu a été arraché après une minute de silence. Robert Konzolik n'en dira pas plus.

C'est Gilbert Basso qui, passant par-devant son ami, raconte le dénouement : *« Quand Konzolik est arrivé chez moi, en pleine nuit, il était complètement affolé. Il m'a dit que son amie était dans la voiture, et qu'elle était morte. Il m'a demandé de l'aider à dissimuler le cadavre. J'ai donc décidé de lui donner la main. J'ai fait ce qu'il fallait faire, dans la salle de bains. »* Selon les experts, l'« opération » prend environ une heure et quart pour une personne « expérimentée ».

« Après, j'ai été malade... »

Au tour de Robert Konzolik de s'occuper des *« macabres débris »*, comme dit élégamment l'avocat général Yves Thomas, de les enfermer dans deux valises et de les jeter dans l'Orne. A l'aube, les deux hommes iront encore immerger la voiture qui a servi au rapt et au crime. Ils seront arrêtés quelques jours plus tard.

Ils sont passibles de la peine capitale.

L'audience continue ce mercredi.

FRANÇOISE BERGER.

Faits et jugements

Dangereuse magie.

Ayant mis en vente un jouet qui s'est révélé particulièrement dangereux, puisqu'il a entraîné de graves blessures à l'œil droit d'un enfant de neuf ans, M. Michel Haite, défendu par Mᵉ Dourdin, a été condamné à trois mois d'emprisonnement avec sursis et 5 000 francs d'amende par la seizième chambre correctionnelle de Paris pour blessures involontaires. Il devra en outre verser une provision de 12 000 francs au père de l'enfant, partie civile, en attendant que le préjudice subi par l'enfant soit déterminé après expertise médicale lorsque ses blessures seront consolidées.

C'est en débouchant, le 26 décembre 1975, un flacon de la « boîte de magie » qui lui avait été offerte pour Noël que le jeune Patrick, espérant s'essayer à un tour de prestidigitation — le changement de l'eau en vin, — fut atteint par un jet de liquide à base de potasse fortement concentrée.

Nouvelle condamnation pour l'ancienne gérante du Fetich's Club.

Le tribunal correctionnel de Saint-Etienne a condamné, mardi 11 janvier, à 20 000 F d'amende et trois ans d'interdiction de séjour Mme Janine Dolac, l'ancienne gérante du Fetich's Club de Neuville-sur-Ain (Ain), et Mmes Marguerite et Madeleine Batista, inculpées de proxénétisme hôtelier. Elles étaient accusées d'avoir vendu sciemment des appartements à des prostituées (« le Monde » des 22 et 27 novembre 1975).

Les trois femmes ont été, en outre, privées de leurs droits civiques pendant deux ans et devront verser chacune 1 000 F aux Equipes d'action contre la traite des femmes et des enfants, qui s'étaient portées partie civile.

— Libres opinions —

DES OMBRES SALES

par PIERRE MARCILHACY (*)

DEPUIS cette veille de Noël où le prince de Broglie a payé de sa vie, on ne sait encore, quelles fréquentations, dettes ou compromissions, nul n'a le droit de se réjouir. Qu'on le veuille ou non, ce crime, qui fait remuer tant de boue, éclabousse tout le monde, parce que le sang versé a souvent un caractère expiatoire.

Mais quels vices ou fautes, haines ou calculs, ont pu aboutir à ce meurtre de sang-froid ? Telles sont les questions que tout le monde se pose et qui n'auront peut-être pas de réponses, soit par épaississement du mystère, soit parce que la vérité sera trop laide pour être livrée à l'opinion publique, qui se repaît davantage des relents de l'abject que de la qualité du cœur de certains hommes.

En cet instant, le signataire de ces lignes, qui connaît bien la gent politique mais n'a jamais voulu s'y mêler, tient à affirmer qu'elle comprend, dans tous les partis, de très honnêtes hommes, dont la seule faiblesse est de ne pas se désolidariser de ceux dont ils savent qu'ils vivent en marge d'une morale cependant communément admise. Et, s'ils se taisent, aujourd'hui comme hier, c'est peut-être parce que l'opinion qui les porte au pouvoir ne leur fait pas obligation de rester intacts et sans compromissions. Bien plus, cette même opinion flatte ceux qui, en apparence, réussissent et reste indifférente à l'égard de ceux que les scrupules ou les vertus ne portent pas aux premiers plans. C'est en cela que notre démocratie est profondément défaillante. Elle vit dans l'hypocrisie et les secrets bien gardés, auxquels, en dernier recours, on donne les noms de « raison d'Etat » ou de « secret de la défense nationale ».

En démocratie, et sauf circonstances vraiment exceptionnelles, il n'y a pas de raison d'Etat qui puisse faire que ne passe la justice. Quant aux secrets de la défense nationale, ils ne le sont jamais pour ceux qui devraient ne les pas connaître, mais ils le sont pour ceux qui sont directement concernés.

Ce sont ces raisons et ces secrets qui créent ces zones d'ombres et de pénombres au détour desquelles on découvre, au hasard d'un fait divers, cette boue, cette m... et ce sang qu'évoquait Sartre dans *les Mains sales*. Et si je mets en cause certains hommes, c'est moins pour ce qu'ils ont fait que pour ce qu'ils n'ont pas osé faire.

Il est des silences qui, à l'égard d'une nation civilisée et responsable, prennent figure de complicité.

Je ne connaissais pas le prince de Broglie, mais certains le connaissaient et qui donc, parmi eux, a su le mettre en garde et lui parler raison ? Certains même ne l'ont-ils pas poussé sur ces voies périlleuses où l'attendait son triste destin ? Si cela est, quelle responsabilité est la leur à son égard, comme à celui de la collectivité dont nous avons tous la charge ?

Nous ne pouvons que souhaiter que se fasse la pleine lumière sur cette triste et dramatique affaire et que, une fois n'est pas coutume, ceux qui ont charge de la justice puissent conduire leur tâche jusqu'aux extrêmes limites que leur imposera leur conscience. C'est le prix dont il faut que se paie la démocratie.

s'obstinent à les laisser subsister, même si les hommes doivent en périr.

(*) Sénateur non inscrit.

● *M. Hervé de Vathaire* va recevoir la visite de son amie, Mme Bernadette Roels, à la prison de Fresnes. M. François Petot, le magistrat chargé du dossier, a autorisé cette visite après avoir interrogé le 11 janvier Mme Roels assistée de Mᵉ Tarride, son défenseur, au sujet des voitures qu'elle avait louées peu avant que son ami ait retiré 8 millions de francs sur le compte bancaire de son patron.

● *Précision.* — La société C.G.B. — Compagnie générale de bureau — 15, rue de Richelieu, 75001 Paris, nous demande de faire savoir qu'elle n'a aucun rapport de fait ou de droit avec la société C.G.B. — Compagnie générale du bâtiment — à laquelle sont reprochés divers agissements dans l'affaire de Saint-Quentin-en-Yvelines.

SPORTS

VOILE — AU VINGT-TROISIÈME SALON NAUTIQUE DE LONDRES

La compétition demeure le moteur commercial

De notre envoyé spécial

Londres. — *Si l'Angleterre est une île, le vingt-troisième Salon nautique de Londres est une île heureuse au cœur d'un pays morose. A Earls Court, où cette exposition se tient jusqu'au 16 janvier le vent est à l'optimisme. Au printemps dernier la T.V.A. — qui s'appelle ici V.A.T. — frappant la plaisance a été ramenée de 25 à 12,5 % et le marché intérieur s'est ranimé. D'autre part, les ventes à l'étranger sont stimulées par le cours de la livre.*

En inaugurant le Salon, Clare Francis, vedette de la dernière course transatlantique en solitaire, a pu indiquer qu'en Grande-Bretagne le chiffre d'affaires de la plaisance a franchi l'an dernier le cap des 200 millions de livres (environ 1,7 milliard de francs) et que 45 % de la production était destinée à l'exportation. Très populaire, celle qui s'est classée treizième à Newport — il y avait cent vingt-cinq engagés — et première des navigatrices signe inlassablement son livre, qui vient de paraître, et vend des souvenirs frappés à son nom ou à celui de son bateau : tricots, tabliers, napperons, poupées...

Sur le marché du voilier habitable, la rivalité demeure très vive entre les nombreux chantiers qui mettent tous un point d'honneur à offrir des gammes très larges. Sous l'impulsion de David Sanders, Westerly se détache nettement, produisant cinq cents bateaux par an sur lesquels 62 % sont exportés. Les Pays-Bas, la France, les Etats-Unis, figurent parmi les meilleurs clients. Le *Centaur*, biquille de 7,80 m., compte à ce jour mille sept cents adeptes. Les grandes unités, comme le *Conway* et le *Medway*, de 10,90 m., ont vu leurs aménagements redessinés : disposition plus pratique, bois plus clair, tissus plus gais.

Mais la nouveauté la plus marquante est l'apparition du *GK 24*, un quarter tonner de 7,30 m., sur le stand de cette firme, qui n'a proposé jusqu'à maintenant que des bateaux placides.

Peter Sleap, le directeur commercial de Westerly, nous a confié sa double surprise, et devant le nombre des commandes recueillies — il dépasse cent vingt — et devant la jeunesse du public intéressé par ce 18 pieds de jauge. Ce modèle touche une clientèle nouvelle qui ne se tournera pas toujours vers la compétition, mais qui se montre sensible au prestige grandissant des Ton Cups et des voiliers qui pourraient, très éventuellement, y participer... L'an prochain, le même chantier présentera un half tonner, le *GK 29*, et, sans doute, ultérieurement, un three quarter tonner. Une telle évolution est révélatrice.

La cote de Ron Holland

L'architecte américain Dick Carter ramène l'attention sur lui avec Dingbat, un nouveau quarter tonner de 7,55 m. de long, et avec *Ragtime*, un three quarter inédit. Ce qui manque le plus à Dick Carter depuis quelques années, ce sont des succès marquants en course.

Ron Holland, en revanche, peut se féliciter de sa dernière saison. Son *Golden-Shamrock*, dont cinquante-huit unités ont été livrées en un an, a remporté la Half Ton Cup à Trieste, tandis que des bateaux construits sur ses plans se classaient deuxièmes dans la Two Ton Cup, à Kiel, comme dans la Three Quarter Ton Cup, en Angleterre. Nous avons longuement bavardé avec cet architecte néo-zélandais de trente-cinq ans, établi en Irlande. Les Britanniques l'ont adopté et le considèrent comme le meilleur de leurs créateurs.

Fait à souligner : Edward Heath, qui avait toujours été fidèle à l'Américain Stephens pour ses *Morning-Cloud* successifs, a vendu son bateau qu'il l'a déçu et a fait dessiner, par Ron Holland, un voilier jaugeant 34 pieds en vue de la prochaine Admiral's Cup. Ce nouveau *Morning-Cloud*, réalisé en aluminium, sera mis à l'eau au mois de mai. L'ancien premier ministre, qui, dans le domaine maritime, révise décidément sa doctrine, songe, d'autre part, pour ses voiles à faire appel à North alors qu'il s'était toujours adressé à Hood.

Trois nouveaux two tonners de 12,60 m. de long, sur plans Ron Holland, visent aussi l'Admiral's Cup. L'un d'eux, *Knockout*, à Sir Max Aitken, a été terminé à temps pour pouvoir être exposé sur le stand de son constructeur, Souter, spécialiste des coques en bois moulé, robustes et légères. A cette occasion, le chantier de Cowes a utilisé de la fibre de carbone : ce matériau de renfort a été inséré entre le premier et le deuxième pli, ainsi qu'entre le quatrième et le cinquième et dernier pli.

Le même architecte prépare un nouveau three quarter tonner qu'il engagera lui-même dans le championnat du monde de la série à La Rochelle, et un bateau pour la Half Ton Cup, qui aura lieu en Australie. Le bureau de dessin de Ron Holland est composé de son propre frère, d'un Anglais, d'un Irlandais et d'un Américain originaire de Floride. L'architecte estime qu'il navigue plus qu'aucun autre de ses confrères, consacrant à cette activité environ 30 % de son temps, contre 20 % pour les déplacements et les visites de chantiers, et 50 % pour les études et les dessins.

YVES ANDRÉ

D'un sport à l'autre...

BASKET-BALL. — *En match « aller » des quarts de finale de la coupe Korac, Caen a battu Hapoel (Israël) 121 à 78, et Berck a battu Udine (Italie) 115-96. Les deux équipes françaises jouaient sur leur terrain.*

SKI. — *L'Autrichienne Anne-Marie Moser-Proell a remporté à Garmisch-Partenkirchen sa troisième victoire de la saison en descente. Elle devance les Suissesses Bernadette Zurbriggen et Marie-Thérèse Nadig. La première Française, Fabienne Serrat, est 27ᵉ.*





مكرر من الاصل

Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

Second regard

LES BELLES IMAGES DU « CASSE-NOISETTE »

DIEU sait que l'affreux bourgeois qui sommeille (?) en moi n'est pas suspect de flagornerie socialiste, mais on ne peut s'empêcher de tirer un coup de chapeau à Gaston Defferre pour avoir donné à Roland Petit et à ses Ballets de Marseille les moyens de monter, conjointement avec FR 3, le Casse-Noisette *de Tchaïkovski dans les conditions les plus somptueuses (1). A une époque où les pouvoirs publics rognent sur le budget des arts, qui, de tout temps, ont fait la renommée de la France — voir les mauvaises querelles contre l'administration de Rolf Liebermann à l'Opéra, — il fallait un fameux estomac ! Or le spectacle auquel il m'a été donné d'assister, dimanche 9 janvier, en matinée, au Théâtre des Champs-Elysées, dans une salle où « l'enfance était répandue partout », est un hommage constant pour le goût.*

C'est le privilège de Roland Petit d'être un inspirateur de décors et de costumes, comme l'était autrefois Diaghilev. Depuis trente ans, il n'a fait appel qu'à des valeurs authentiques : Christian Bérard (sur cette même scène), Léonor Fini et Antoine Clavé (à Marigny), Carzou (à l'Empire), Bernard Buffet, puis Tinguély et Niki de Saint-Phalle (toujours avenue Montaigne). Sa dernière découverte comme illustrateur de ses ballets est Ezio Frigerio. Ancien officier de marine ayant trouvé la vocation de peindre en naviguant, Frigerio s'est révélé récemment aux Parisiens dans les mises en scène lyriques de Giorgio Strehler, à l'Opéra (les Noces de Figaro, le Chevalier à la rose), *et Roland Petit, sautant sur l'occasion, en avait profité pour lui demander de collaborer à ses deux nouvelles productions,* Coppelia *et* Nana, *où la prédilection des deux hommes pour la Belle Epoque savait se donner libre cours.*

Le Casse-Noisette *qui nous occupe est plus délibérément une imagerie des « maisons » de la Russie des tsars, au temps où le ballet-féerie de Petipa, chorégraphié en 1892 par Lev Ivanov, fut créé au Théâtre Marie de Saint-Pétersbourg. On est ainsi convié à une collection de haute couture — il y a un défilé de quelque trois cents costumes sur scène, — où rarement le ballet a été habillé avec un luxe aussi raffiné : pantalons cuisse de nymphe émue, chapeaux de soie et macfarlanes des barines, robes à tailles de guêpe et corsages froufroutants de leurs dames, jusqu'aux jupes des nurses et aux livrées des valets de pied, sans parler des coiffures et des maquillages impeccables, auxquels Roland Petit a conféré sa touche parisienne. Le décor ne le cède en rien aux costumes, et les douze tableaux qui se succèdent au cours des deux actes, avec d'ingénieuses toiles de fond traitées dans des tons feutrés et s'éclipsant tour à tour, sont des œuvres de peintre qui charment constamment le regard.*

Dans le domaine de l'interprétation, l'originalité de cette matinée dominicale résidait dans la présence comme étoile en représentation de Mlle Dominique Khalfouni, « prêtée » obligeamment par l'Opéra de Paris. Absolument exquise de visage et de lignes, elle fut la grâce incarnée dans un rôle juvénile fait pour elle, où elle peut sourire tout à son aise, une expression de gentillesse naturelle chez elle. Elle eut d'autant moins de mal à témoigner sa légèreté que le fameux grand pas classique du deuxième acte est ici passablement édulcoré. A ses côtés, Denis Ganio et surtout Rudy Bryans, ténébreux à souhait autant que brillant technicien, se sont montrés sous leur meilleur jour — et, voir plus haut, dans le meilleur apparat.

OLIVIER MERLIN.

(1) *Le Monde* du 18 décembre 1976.

AU MUSÉE DES ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES

Le Québec sans bon sens de Pierre Perrault

« HIER j'ai tué deux loups-marins-d'esprit (phoque commun-eskimo : kasigiak) pour en faire un kayak. Car demain... demain j'irai poursuivre le narval à deux cornes d'ivoire torsadé : pour donner un nom de bête à mes rivages innommés. » Ainsi débute la « lettre de l'auteur », Pierre Perrault, aux Apprentis Sorciers, la troupe de théâtre qui s'apprête en 1963 à monter sa pièce *Au cœur de la rose.* Ainsi peut-être s'explique l'ensemble de l'œuvre cinématographique de ce même Pierre Perrault, de *Pour la suite du monde* (1963, avec Michel Brault) et *le Règne du jour* (1967, avec Bernard Gosselin, qui sera l'opérateur de tous les autres films sauf *l'Acacadie, l'Acadie,* 1970, de nouveau avec Michel Brault), à *Un royaume vous attend* (1975) et *le Goût de la farine* (1976), en passant par *les Voitures d'eau* (1969) et *Un pays sans bon sens* (1969).

D'abord le cinéma tel que le pratique Perrault, alternative à une vocation d'écrivain qui fut d'abord la sienne, puise exclusivement dans la réalité vécue. Cette réalité, encore faut-il se donner la peine de la trouver, et, après Richard Leacock, Pierre Perrault aime rappeler que ce cinéma est le plus difficile qui soit au monde, celui qui exige le plus de travail, le plus de recherche, une attention constante aux moindres gestes, aux moindres regards, aux moindres paroles. Il ne naît pas du néant, mais d'une expérience, d'une méthode, d'une longue familiarité. Il suppose parallèlement des moyens matériels considérables : pas tant l'équipement, caméras portables 16 mm, Nagras, malgré tout abordables dans ce genre d'entreprise, pour peu que le financement soit correct, que la possibilité existe de revenir sur le terrain, de tâtonner, de chercher, de « reconnaître ».

« Dire » le pays

Un royaume vous attend, le premier des nouveaux films de Pierre Perrault présentés à Paris, illustre assez bien cette démarche. L'auteur tourne une page dans son œuvre, quitte les rivages civilisés du Saint-Laurent pour remonter vers le nord. Au départ il y a un projet sur la baie James, le grand combinat hydro-électrique qui doit faire la fortune du pays et assurer peut-être un jour l'indépendance économique du Québec. Toute une région va être transformée. Des ingénieurs s'expliquent, expliquent, avant même le recours aux caméras, rien n'en sort pour le poète de *Toutes isles* (1963) et *En désespoir de cause* (1971). Sur le chemin du retour il croise ses premiers personnages, ceux dont la vie va être affectée indirectement, en fait très directement, par le projet de la baie James. Un sujet naît, s'enrichit, à partir d'un thème bien connu là-bas : comment il y a trente, quarante ans, des chômeurs de Montréal ont été invités à venir défricher des terres, à « conquérir un royaume ». Aujourd'hui on les invite à faire demi-tour, à rentrer à la ville, ou à rejoindre les chantiers de la baie James.

A sa manière inimitable, par un travail patient d'investigation, Pierre Perrault écoute, confronte, rapproche, provoque, pour arriver à ce montage haletant de la dernière demi-heure, en cascade, où les entêtés, le dernier carré, disent et redisent non au mouvement de l'histoire. L'histoire qui balaie ceux qui ont cru aux traditions, à la continuité d'une politique, qui refusent l'inéluctable. Ces hommes, ces pionniers, ont créé le pays, et la dimension « pionnier » au Québec est capitale : des technocrates ne peuvent effacer tout un passé, renier les promesses d'antan. Le film est presque monté, deux ou trois ans après le premier tour de manivelle, quand Gosselin et Perrault apprennent que des agronomes vont venir expliquer aux paysans récalcitrants de l'Abitibi, la région du nord-est en question, l' « intérêt » qu'ils ont à accepter les propositions du gouvernement. Sans caricaturer une seconde les jeunes agronomes qui essaient d'expliquer les choses, — et cela on le pratique peu dans le cinéma dit « militant » ou « politique » — le décalage entre les promesses d'hier et la réalité d'aujourd'hui nous est rendu encore plus sensible.

Que ce cinéma dit « vérité » (parfois, et stupidement) par référence à la télévision abrutissante, par contraste avec le cinéma hollywoodien, que ce cinéma, qui accorde la première place à la parole, soit devenu l'outil privilégié d'un écrivain comme Pierre Perrault, d'un homme d'écriture, du mot incessamment affiné et modelé, ne constitue qu'en apparence un paradoxe.

L'écrivain, un jour, a voulu changer son fusil d'épaule. Il a commencé par pratiquer la radio, à écouter et donner la parole à ceux du fleuve, du faubourg, à tout un peuple près de ses origines, qui n'a pas oublié sa « misère », cette misère que, si nous prêtons bien l'oreille, nous entendrons aussi évoquer dans bien des coins de France. Mais au Québec, c'est plus grave : « *Je suis un malheureux intellectuel entouré de livres comme tous les intellectuels de la terre,* explique Pierre Perrault. *S'il y a une façon au monde d'être ignorant du monde, c'est ça. Ici c'est plus grave que pour la France et la Russie, parce que les livres qui nous viennent, ce sont tous des livres étrangers. A un moment donné, j'ai voulu prendre conscience du monde qui nous environnait. Et comme la seule littérature que nous possédions à date, c'est la littérature orale, j'ai utilisé le magnétophone. Progressivement, je me suis acheminé vers le cinéma. C'est par hasard que je fais des films. Le fond de ma démarche était d'aller chercher la poésie, la littérature orale à la bouche même des gens qui l'avaient vécue, pour me parler de mon pays* »

Or les gens du Québec, révérence parler, sont d'intarissables bavards, se mettent constamment « en scène » comme des personnages de Pagnol, avec la même faconde, le goût poussé de la controverse. Plus quelque chose d'essentiel : ce sont des Américains, des habitants du continent américain, donc des fils de pionniers, encore plus près de leurs origines pour avoir, il y a à peine trois cents ans, débarqué sur ces rivages en en chassant les « sauvages » (Indiens) puis en s'opposant aux nouveaux colons anglais. Le lent sommeil de l'histoire, la non assimilation dans la marée anglophone, distinguent radicalement ce Québec du reste de l'Amérique du nord et même du sud.

Donnant la parole au Québec, Pierre Perrault débouche nécessairement sur le politique, un « politique » qu'il ne veut pas recopier des modèles occidentaux. La parole elle-même devient politique, par sa *seule* existence : ce « joual », nom du français parlé à la campagne et dans les faubourgs de Montréal, « franglais » par excellence, mais bien avant Etiemble : parce qu'on vit sur le continent « U.S.A. », qu'on coexiste nécessairement. Ecouter parler son peuple, pour Pierre Perrault, c'est curieusement retrouver la plus belle langue qui soit, un français renouvelé, enrichi, poétique en permanence, même si nos oreilles du vieux pays n'entendent plus rien. Nous touchons ici à un phénomène à peine abordé : les origines de la parole en société. Une langue non codifiée prolifère en tous sens : que veut-elle, où va-t-elle ? Dans le Québec aujourd'hui maître de son destin, dans des limites étroites, le français classique retrouvera probablement son importance.

Mais nous ne pourrons plus ignorer les langues sauvages, nous devrons apprendre, par delà le Québec, à reconnaître la réalité du mythe de Babel qui a tant effrayé le judéo-christianisme avide d'unification. Le cinéma de Pierre Perrault existe d'abord par la langue, une langue qui n'est pas exactement notre français, qu'aujourd'hui nous devons apprendre à écouter, après tout nous sommes directement concernés.



Un nouveau cinéma

Peut-on encore continuer à parler de cinéma ? Plus que jamais, même si Pierre Perrault rejette catégoriquement le symbolisme iconique supposé à ce jour constituer l'essentiel du « septième art ». Comme Roland Barthes, Perrault dirait volontiers que sans le langage, donc la langue, donc la parole, nous ne sommes rien, notre vie en société s'efface. L'image constituera un cadre, un décor, comme dans notre vie quotidienne, elle ne saurait façonner la lecture du réel, même si à l'occasion elle nous fascine. Toute illustration visuelle supplémentaire devra correspondre à une nécessité, naître de la réalité décrite, elle ne sera jamais une fin en soi.

Dans l'ouvrage le plus complet paru à ce jour sur l'œuvre de Pierre Perrault (1), Michel Brûlé, sociologue, professeur à l'université de Montréal, n'hésite pas d'emblée, dans son introduction, à rattacher cette œuvre au cinéma *dramatique, de fiction.* Pierre Perrault rétorque : « *J'utilise les instruments de la fiction, du romanesque, pour monter mes films, mais je pars de la réalité, du réel.* » Et de soulever le problème essentiel, qui va conditionner un peu tout le regard que nous spectateurs-lecteurs allons poser sur ce cinéma très différent : où commence, où finit la réalité ?

Oui, nous savons que de cette même réalité cueillie à la source nous pouvons tirer les mythologies les plus réactionnaires. Mais d'abord, sommes-nous vraiment remontés à la source, à la vie réelle, réellement vécue des hommes ? C'est là où, en France en particulier, on refuse d'aborder le problème de front. Il faut certes admettre que Perrault s'inscrit dans une réalité technique, littéralement technique, bien précise : celle du cinéma canadien qui a inventé le direct, à qui Richard Leacock, Jean Rouch, ont un jour ou l'autre, les tout premiers, emprunté l'essentiel, *une démarche de base irremplaçable* : foncer dans la réalité sa caméra au poing, avec très vite un magnétophone en bandoulière.

Un contact nouveau, plus intime, fruit d'un travail poussé, physique mais aussi intellectuel, se crée : la caméra n'est plus désormais seulement « l'œil de vache », la machine à enregistrer automatiquement qu'elle fut à ce jour, même pour les plus grands opérateurs, Gregg Toland, James Wong Howe, Ricardo Aranovich. Elle participe à l'événement, mais elle ne peut suivre son seul caprice, elle doit « écouter », tenir compte du son, de la parole cueillie. Or Pierre Perrault, s'il ignore complètement, fait semblant d'ignorer, le cinéma en tant que septième art, considère cette caméra « canadienne » comme une donnée acquise, née d'une étroite complicité spirituelle (Michel Brault, Bernard Gosselin, sont un peu ses *alter ego*). Alors tout reste à faire, aborder ce réel, établir le contact, structurer la conversation, provoquer le dialogue à partir d'une action vécue, le grand mot est lâché.

L'œuvre de Pierre Perrault serait inconcevable sans l'appui d'un organisme d'Etat comme l'Office national du film du Canada, payé en grande partie par les « maudits Anglais » (Canadiens anglophones). La question se pose, urgente : comment rendre ce cinéma plus accessible, donner à tous ceux qui le désirent la possibilité de travailler dans le calme, sur la durée, avec des moyens modestes, mais un fini technique satisfaisant ?

LOUIS MARCORELLES.

★ Musée national des arts et traditions populaires, 6, avenue du Mahatma-Gandhi, métro Sablons. (Du 22 janvier au 12 février.)

(1) « Pierre Perrault ou un cinéma national », Presses de l'université de Montréal, 1974.

A propos du « Désert des Tartares »

Depuis dix ans Jacques Perrin attendait...

JACQUES PERRIN, étrange carrière, comédien et producteur, pas une vedette, mais aux grands rendez-vous du cinéma français il est là, des *Parapluies de Cherbourg* à *Z*. Dans *le Désert des Tartares,* mis en scène par Valerio Zurlini, d'après le roman de Dino Buzzati, il est devant et derrière la caméra : interprète, co-scénariste, producteur. Acteur, il est Drogo, cela ressemble à un rêve d'acteur. C'en est un. Un rêve vieux de dix ans, toute une histoire.

« Il y a cinq ans déjà, le film devait se tourner, avec Jean-Louis Bertuccelli comme réalisateur...

— Avec Jean-Louis Bertuccelli nous étions allés en Iran. C'est là que nous avons découvert la forteresse, la ville morte. Quelque chose de la dimension du mont Saint-Michel. La forteresse en ruine comme la ville. Comme si le film apparaissait à nos yeux. Et puis il y a eu des difficultés de production. Et puis Bertuccelli n'a plus été libre. Malgré tout, j'avais la certitude de faire *le Désert* un jour. Je commençais à avoir des cheveux blancs, mais je savais que je serais Drogo.

— Alors, vous avez attendu cinq ans.

— Dix. Cela remonte aux années 65-66. Je devais être Drogo, comme acteur, un réalisateur avait pensé à moi pour le rôle. Le projet n'a pas abouti, mais j'ai découvert le livre, et j'ai senti quel film il pouvait y avoir là. Je ne suis pas le seul à y avoir pensé. Antonioni, Sautet ont rêvé de tourner *le Désert.* Il y a de quoi constituer une bibliothèque avec les adaptations qui ont été écrites. Pour un cinéaste, *le Désert* comporte des situations, une réflexion sur les choses, des courbes de vie, des personnages qui sont davantage des entités que des personnages réels. Vraiment de quoi rêver.

» J'ai racheté les droits en 1966, et j'ai attendu, au point de croire que ça ne se ferait plus, vous savez, le moment où l'enthousiasme tombe et où on redevient lucide.

— Une attente qui fait penser à l'histoire du Désert ?

— Peut-être. J'avais envie à en crever d'être Drogo. J'aurais pu le tourner moi-même, avec peu de moyens, en équipe réduite, mais cela aurait été une solution de désespoir. Un jour, je pense, je souhaite devenir réalisateur, mais il s'agirait de films où j'écrirais tout, le sujet m'en serait personnel. Ici, j'ai beaucoup assisté à l'écriture des scénarios — j'en ai commandé cinq, six — je savais que je ne voulais pas plaquer une esthétique sur le livre : l'esthétique est peut-être là, mais elle entoure simplement les personnages ; c'est trop facile de faire un exercice de style. A l'opposé, il ne s'agissait pas, en respectant l'œuvre, de rester trop en référence au texte. Le titre du film devait être *Libre inspiration d'après le Désert des Tartares.*

» Dans mon esprit, à l'origine, ce serait un sujet réaliste, une aventure de soldats à la Schoendoerffer. Pendant le tournage de *la 317ᵉ Section,* j'ai connu ainsi un poste-frontière ; il y avait là des hommes qui attendaient, un mois parfois, que se présente une cible sur quoi tirer, peu importe la nationalité. J'ai senti ce qu'était l'attente du soldat. Et puis, lorsqu'un avion s'est présenté, c'était un avion américain, panique dans le camp, ils s'y préparaient depuis des semaines et rien n'était prêt, la débandade. Avec Pierre Schoendoerffer nous avions même trouvé une forteresse, c'était dans les Alpes, elle avait une histoire, enfin pas elle, celle d'en face, du côté italien. Imprenable, elle bouclait la vallée, mais il n'y a pas eu de combat, juste un coup de canon à la fin de la guerre, elle s'est écroulée.

— Avec Valerio Zurlini, c'est différent.

— Zurlini a mis *le Désert* en scène, il n'en est pas le « cinéaste » ; n'y voyez pas une restriction, c'est l'expression de fidélités successives : au scénario, au livre. Le grand spectacle est dans les yeux des personnages, dans les murs de la forteresse. Zurlini a apporté une manière, il a senti le côté figé de tout cela : le vrai personnage est la forteresse, les autres protagonistes n'en sont qu'un reflet.

— En tant que producteur, vous vous sentez un peu auteur ?

— Les films que j'ai faits ces derniers temps en tant que producteur, *la Spirale, le Désert,* sont des sujets qui me tenaient à cœur ; mais je ne tiens pas fondamentalement à m'occuper de l'aspect financier d'un film, ce qui me plaît, c'est d'être le promoteur d'une œuvre.

— Etre partie prenante dans l'œuvre. A quoi ressemble « votre » cinéma ?

— Il n'y a pas de type en particulier. Un programme de production ne doit pas répondre à la seule personnalité du producteur. Les choix de ma société — Reggane films, — ce sont des sujets dont je me fais le serviteur. Je suis au-dessous du créateur et non au-dessus. Un cinéaste a une idéologie, une politique, un regard, une réflexion sur les choses. Un producteur doit être disponible, attendre, prêter main forte. »

Propos recueillis par MARTIN EVEN.

★ Voir « les films nouveaux ».

EN BREF

Les vieilles histoires bordelaises

Mesdames Grignechiche et Cabirote, deux marchandes des Capucins (les halles de Bordeaux), papotent sur un banc : la pluie et le beau temps, le marché, Chaban, le passé, tout et rien. Elles sont grivoises aussi, les drôlesses ! Elles utilisent une langue que d'aucuns croyaient morte mais qui plutôt ne cesse d'évoluer tant est grand le génie des Bordelais à inventer des mots, à les conserver ou à les déformer, ou même à les voler pour en faire une musique qu'ils appellent le « bordeluche ».

On le parlait sur les quais, à Mériadeck, aux Capucins à Bègles et même aux Chartrons. Plus qu'une langue, c'est un état d'esprit, qui n'a pas disparu.

Claude Ducloux et son compère Pierre Maurin sont les interprètes grimés, les auteurs féconds, les improvisateurs volubiles de ces « Histoires bordelaises ».

Ce spectacle inusable et renouvelé vient d'être présenté pour la 200e fois par le premier café-théâtre de province, l'Onyx, ouvert depuis 1967 et toujours dirigé par Guy Suire.

Les Bordelais viennent et reviennent se regarder vivre et s'entendre dire, dans des phrases où le mot « couillon » remplace les virgules, qu'il n'est pas encore mort le « bordeluche ». Ils écoutent ces conservateurs d'un parler délaissé raconter le quartier Mériadeck, la fontaine « au milieu du beau milieu » : « Bordeaux c'est plus Bordeaux ». Enfin, « tout de même quand même », c'est un peu du Rabelais que Mauriac aurait aimé. — *(Corresp.)*

Pêle-mêle SACEM

Pour fêter son cent vingt-cinquième anniversaire, la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique a publié une collection de quinze disques au profit de la salle de l'Ecole normale. Son principe : « *Défendre tous les créateurs et leurs intérêts professionnels, sans préjuger de leur genre d'expression, de la hauteur de leur inspiration ou de leur notoriété.* » Cette collection est donc une foire à la musique française, où chacun reconnaîtra les siens : à côté des « Bouquets de succès » (Mayol, Mistinguett, Montand, A. Cordy, etc.), des « Cent vingt-cinq ans de succès » (Mouloudji, Hardy, Halliday...) ou des « Plus belles pages de la chanson française » (Piaf, Gréco, Nougaro, Lama...), on retiendra sans doute un *Sidney Bechet made in France* (Vogue) et un *Django Reinhard* (Decca).

Côté classique, aussi des pêle-mêle d'opéras français par onze chanteurs célèbres (del Monaco, Corelli, Crespin, Domingo-Decca) ou de piécettes allant d'Auber à Messiaen, en passant par Canteloube (EMI). Les *Concertos pour flûte*, d'Ibert, Arma et Damase trouveront-ils preneur, même avec Rampal (Erato) ? Et *les Fâcheux*, d'Auric avec *la Chatte*, de Sauguet (Concert-Hall) ? Ou même les délicieuses pages de R. Hahn, par J.-Ch. Benoît et B. Ringeissen (Adès) ? Et le *14 juillet*, de Romain Rolland réunissant, en 1936, les meilleurs compositeurs de l'époque (Honegger, Milhaud, Roussel...), document pourtant historique (Chant du monde) ? La *Symphonie*, de Franck et *Rédemption*, par l'Orchestre de Paris, dirigé par Barenboïm, recevront sans doute le meilleur accueil (DG), et l'on se réjouit de voir réapparaître (chez Philips) le magistral enregistrement de la *Symphonie cévenole*, de d'Indy, avec le *Concerto pour la main gauche*, de Ravel, par Robert Casadesus et l'Orchestre de Philadelphie dirigé par Eugen Ormandy (collection réalisée par le syndicat de l'édition phonographique, 1, rue de Courcelles, Paris).

● PRECISIONS. — A la suite de la lettre de Mme Anne-Marie Saïd, publiée sous le titre « Voir Lorenzaccio et ne rien voir » (*le Monde* du 6 janvier, page 12), M. Georges Guette, secrétaire général de la Comédie-Française, fait savoir que les places incriminées ont été retirées de la location lorsqu'il s'est avéré qu'elles ne permettaient pas de voir le spectacle dans des conditions normales.

D'autre part, on nous signale que le Centre d'animation culturel de Roubaix, que dirige M. Joël Dragutin, dont nous avons publié une tribune dans le dernier « Monde des arts et des spectacles » bénéficie d'une subvention tripartite : Etat, région, municipalité.

ARTS

La Russie vue par elle-même

C'EST une exposition tout à fait remarquable qu'offre actuellement la galerie Trétiakov de Moscou sous le titre : « L'autoportrait dans l'art russe et soviétique du dix-huitième siècle à nos jours. » En tout, trois cent cinquante tableaux et quelque trois cents œuvres graphiques (dont plus de la moitié datent de la période soviétique), qui viennent de divers musées d'U.R.S.S. ainsi que de collections privées, et qui donnent l'aperçu le plus vivant qui soit d'une société et de son art pendant deux siècles et demi.

Succession de visages vivants, de regards se scrutant soi-même, de destins matérialisés par la représentation de l'artiste à différents âges de sa vie, ces autoportraits sont comme une illustration par l'image d'une histoire intérieure, intériorisée, de la peinture russe. Et pas seulement de la peinture...

Un autoportrait, ce ne peut jamais être un portrait d'apparat. Il y a, en effet, une façon de se regarder dans les yeux qui doit plus à l'introspection qu'au narcissisme, quitte à se trahir, à dévoiler sa conscience profonde, à se mettre à nu. Ou à s'éviter... D'où l'impression obsédante laissée par ces centaines de regards et de visages, dont la plupart nous sont inconnus, d'autres reproduits dans tous les manuels officiels, et dont on perçoit, parfois, le sort couvert de gloire, ou bien la fin tragique, ou même l'oubli.

Chronologiquement, le premier tableau de l'exposition est un « Autoportrait du peintre avec son épouse », d'André Matvéev (1701-1739), qui étudia aux Pays-Bas. L'œuvre date de 1729, soit quatre ans après la mort de Pierre le Grand, quatorze ans après l'avènement de Louis XV, et à la même époque que les portraits de famille des « primitifs » américains... On considère que c'est la première fois qu'apparaît dans la peinture russe « l'expression d'un sentiment délicat et intime » : un jeune homme de vingt-huit ans s'observe dans un miroir posant sur l'épaule de sa jeune femme une main légère, le petit doigt levé... La facture est sans doute encore maladroite, mais l'expression nous touche. Les jeunes gens de *la Dispute*, de Marivaux, devaient avoir ce visage !...

Cette date de 1729 nous paraît tardive à nous, Européens de l'Ouest, si nous oublions que la peinture de chevalet et l'art du portrait profane n'ont pu naître, en Russie, que lorsqu'on eut vaincu la résistance fanatique des vieux-croyants et de l'Eglise officielle orthodoxe qui s'accordaient pour condamner toute « reproduction de la nature », tout réalisme. « *Il n'est pas possible,* écrit un voyageur en 1661, *de voir dans toute la Moscovie aucune autre image que celle des saints. Il n'y a absolument aucun portrait : de sorte que la mémoire des aïeux passe avec leur vie.* »

Portrait et publicité

A la fin du dix-septième siècle, tandis que l'art de l'icône et de la fresque tombe en décadence, la peinture se laïcise. Désireux de faire entrer la Russie dans l'Europe, Pierre le Grand sent qu'il a besoin de « publicité » pour faire connaître les exploits de son pays. « *Ce qui l'intéressait dans la peinture, c'était les portraits, qu'il voulait avant tout ressemblants, et les tableaux de batailles* », explique Louis Réau dans son *Histoire de l'art russe*. Lorsqu'il se rend à Paris, sous la Régence, il tente d'attirer des artistes à Pétersbourg ; les plus célèbres refusent. Ceux qui entrent au service du tsar s'engagent à enseigner le métier de peintre à des élèves russes, et ce n'est qu'au début du dix-huitième siècle que le terme de « portrait » fait son apparition dans la langue russe (on employait jusque-là le mot de « parsouna », du latin « persona »).

Pendant longtemps, art de cour destiné à conserver l'image brillante de nobles, de souverains, d'archiprêtres ou de favoris, cette peinture hagiographique ne vise pas essentiellement à l'art, ce qui explique le côté impersonnel, académique et souvent maladroit de la majorité des portraits antérieurs au dix-neuvième siècle, qui nous montrent des artistes-courtisans cravatés, perruqués, poudrés, richement vêtus ou bien élégamment débraillés. Comment se douterait-on que certains sont des « artistes-serfs » ?... Tel Ivan Argounov (1727-1797), qui appartenait au comte Chérémétiev, Vassili Tropinine (1776-1857) ou Oreste Kiprenski (1782-1836), dont deux portraits distants de vingt-huit ans se complètent admirablement.

Après 1789, l'influence de l'Italie sur les peintres russes va supplanter celle de la France, car le gouvernement du tsar préfère désormais envoyer ses artistes étudier à Rome plutôt qu'à Paris !... Kiprenski y vivra près de vingt ans, Alexandre Ivanov également, Brioullov reviendra y mourir... Face à ces grands artistes russes, dont la source d'inspiration est en dehors des frontières, plutôt qu'auprès de la Grande Catherine, se dresse Dimitri Lévitski (1735-1822), qui fut le portraitiste officiel favori de l'impératrice. Ukrainien, fils d'un pope de Kiev, Lévitski, lui, ne parlait pas de langue étrangère et ne quitta jamais la Russie ; un petit portrait ovale sur bois, venu du musée de Chéliabinsk, nous montre l'homme « arrivé » qu'il devait être à l'époque où il peignait le portrait de Diderot : de profil, il tourne la tête pour s'examiner ; et son pinceau a reproduit l'acuité du regard.

Artiste de second plan, Alexandre Orlovski (1777-1832) fut sans doute un personnage haut en couleur. *Cinq fusains, ainsi qu'un immense tableau le présentant en uniforme de tcherkesse*, expriment bien la personnalité exubérante de ce fils d'aubergiste polonais, qui s'engage à dix-sept ans dans l'armée russe, fait tous les métiers, dessine des uniformes militaires pour le frère du tsar, devient artiste de foire, reçoit des commandes de Caulaincourt. On le voit à vingt-cinq ans, barbe frisée, crinière léonine, sûr de son insolence ; puis le cheveu devient raide, rare, gras, la bouche se pince. La Grande Armée est venue et repartie ; la Pologne a été démembrée ; l'insurrection des décembristes a secoué Pétersbourg. Est-ce le même homme, cet ivrogne avachi, qui se prend la tête et clame : « *Que j'ai mal à la tête !* »...

La première femme

Au début du dix-neuvième siècle, la peinture de genre fait son apparition et on en retrouve trace dans les autoportraits, comme dans ce digne portrait de famille où le comte Fédor Tolstoï (1783-1873) s'est représenté lui-même, en 1830, entouré de sa femme et de ses deux filles, dans l'appartement cossu dont on aperçoit les salons en enfilade. Au mur, une « *marine* » de Joseph Vernet... Contrastant avec ce raffinement aristocratique, le portrait de famille du Moscovite Kolokolnikov-Volonine (1782-après 1844) apparaît plus « paysan », mais beaucoup plus « russe », endimanché.

Considéré comme le fondateur du réalisme critique en peinture, Pavel Fédotov (1815-1852) est sans doute le peintre de mœurs le plus original et le plus féroce de l'art russe ; son génie satirique, qui lui permet de poser un regard neuf et aigu sur la société de son temps, apparaît clairement dans la série de crayons et d'aquarelles qui nous montrent d'abord ce pauvre officier jouant aux cartes avec ses amis de régiment, ou bien à cheval, ou bien encore « en promenade » (1837) avec son père et sa sœur, dans son bel uniforme noir, coiffé d'un immense bicorne emplumé ; à trente ans, il abandonne l'armée pour se consacrer à la peinture, mais ses œuvres provoquent la fureur de la bonne société et des tenants de l'académisme. Un dernier crayon, sur un feuillet couvert d'ébauches, nous le montre le front appuyé sur son poing, le regard grave, intelligent, ironique et triste. Quatre ans plus tard, à trente-sept ans, il meurt dans un asile d'aliénés, abandonné de tous...

Tant de regards, tant de destins fixés sur une toile ou un bout de papier deviennent parfois obsédants au long des salles, tel ce portrait de femme signé Tchikhatcheva — la première femme-peintre de l'exposition, — daté de 1812, qui montre une jeune femme de vingt-quatre ans, cheveux noirs relevés avec des frisettes dans le cou ; elle est saine, reposante. Elle ne sait pas que 1812 — l'année du siège de Moscou — sera l'année de sa mort.

Jusqu'en 1850, la capitale de l'art russe est donc Rome, comme en témoignent ces visages élégants et aristocratiques qui se portraiturent dans des paysages italiens et des décors de ruines, avec des chapeaux à larges bords ou des chemises de gondolier. Parmi ces Russes italianisés, distinguons Karl Brioullov (1799-1852), illustre représentant de l'académisme romantique, ami de Pouchkine, qui se dessine à quinze ans en collégien, le visage encadré de boucles blondes, puis qu'on revoit « couché malade » (1848) ou bien enfoui dans un fauteuil profond, considérant en face les progrès de la tuberculose qui va l'emporter.

Contre ces gens qui ont l'air d'être des étrangers dans leur pays, contre ces « cosmopolites », s'amorce, vers 1850, une réaction nationaliste nourrie par le panslavisme et le slavophilisme, comme en témoignent ce tableau de K.A. Trougovski (1826-1893) installé dans l'isba de rondins, devant le samovar, près du coin des icônes, ou bien encore ce portrait de Lagoriau, près du lac Ladoga, où le paysage russe — le village d'isbas, les chemins de terre — est le véritable sujet de l'autoportrait.

Cependant, après la défaite de Crimée, alors que le tsar Alexandre II abolit en 1861 le servage et que les revendications sociales deviennent de plus en plus bruyantes, les artistes russes veulent, eux aussi, se mettre au service du progrès social et aller vers le peuple. De là naîtra, en 1870, la « Société des expositions ambulantes » qui dominera pendant vingt ans toute la vie artistique de la Russie, avant de devenir un autre académisme que combattront, au début du vingtième siècle, les tenants du « Monde de l'art ».

« *Il est temps que l'artiste russe se tienne d'aplomb sur ses pieds,* proclame, en 1863, Ivan Kramskoï (1837-1887), que l'on considère comme l'initiateur du groupe des Ambulants. (...) *Pourquoi marchons-nous toujours en tenant les jupes de nos nourrices italiennes ? Il est temps de penser à créer une école russe !* » Une salle regroupe les visages de ces ambulants, qui sont tellement reproduits aujourd'hui en U.R.S.S., parce que, sans doute, ils furent les créateurs d'un réalisme présoviétique : Kramskoï, à trente ans, fait penser au portrait de Jules Vallès par Courbet ; Vassili Pérov (1833-1882), scrute les rides naissantes de ses trente-cinq ans ; Vassili Sourikov (1848-1916), célèbre pour ses scènes historiques en costumes, vieillit en cinq tableaux sans que son esthétique soit touchée par les ans ; Ivan Chichkine (1832-1898), le spécialiste de la forêt russe, nous apparaît avec une barbe tolstoïenne en 1885 ; Victor Vasnetsov (1848-1926) et Mikhaïl Nestérov (1862-1942), spécialiste d'un nouveau style religieux dans le culte de la Vieille Russie, sont assez inexpressifs ; Isaac Lévitan (1860-1900), regard tourné vers l'intérieur, montre un admirable visage tchékhovien. Il y a aussi Ilya Répine (1844-1930), leur maître à tous, dont la verve et le brio transparaissent dans des portraits extrêmement pénétrants à trente-quatre ans : échevelé, mais déjà célèbre, après le succès des *Haleurs de la Volga*, puis, à cinquante ans, maître incontesté, plus grave que les cosaques zaporogues qu'il vient de peindre.

Les riches couleurs des artistes du « Monde de l'art » tranchent immédiatement sur le populisme des ambulants et l'on peut percevoir le raffinement esthétisant et précieux de ce mouvement d'avant-garde devant les petits portraits d'Alexandre Benois (1870-1960) et de Léon Bakst, arborant tous deux un lorgnon très stravinskien, ou devant le visage de Constantin Somov (1869-1939), le plus francisé des peintres russes, ou encore devant l'art de coloristes de Golovine (1863-1930) et de Korovine (1861-1939) qui révélèrent en France les tournées des Ballets russes de Serge de Diaghilev.

Avant-garde

Seul, n'appartenant réellement à aucun groupe, Mikhaïl Vroubel (1856-1910) fait figure de génie solitaire. Six fusains, trois aquarelles et un pastel nous permettent de scruter le visage de ce visionnaire à l'imagination saisissante entre 1883 et 1906. Visage raide, hautain, qui ne laisse rien deviner de la misère, puis de la folie, et, enfin, de la cécité, qui se sont emparées peu à peu de lui... Autre génie solitaire, au destin non moins tragique, celui de Pavel Filonov (1883-1941) qui n'avait jamais pu vendre ses tableaux de son vivant et qui est mort, pendant le siège de Leningrad, inconnu : vision fantastique où prolifèrent les signes, qui cachent et font apparaître le visage de l'artiste, comme une « image dans le tapis »...

C'est un petit événement que de voir, dans les deux salles précédant la révolution, l'avant-garde du début du vingtième siècle avec des œuvres qui donnent un aperçu de la richesse et de la multiplicité des groupes modernistes en Russie. Pour une fois se retrouvent, sur les mêmes murs, les exilés et ceux qui ont choisi de rester au pays : Chagall, dont les trois œuvres antérieures à 1916 sont à peine des autoportraits, comme ce *Mariage religieux* où un ange rouge pose ses ailes sur la tête de l'artiste en haut-de-forme et de la mariée ou encore *Vers la ville* avec le couple qui s'envole au-dessus du village aux innombrables barrières de bois : Natalia Gontcharova (1881-1962) est présente avec un portrait très classique de 1907 et un collage de 1915 fait avec les affiches du Coq d'or produit par de Diaghilev et dont elle avait fait les décors et costumes : la même année, elle quitte la Russie en même temps que son mari Michel Larionov. Il y a aussi Iouri Annenkov, mégot au bec, et Ivan Pouni — qui deviendra Jean Pougny — (1894-1956), avec pipe et chapeau melon, dans les années où il participait à la fondation du suprématisme avec Malévitch.

Tant de noms et de visages se succèdent, qui sont inconnus d'une partie du public, parce qu'on les montre rarement, sinon jamais : Nathan Altman (1889-1971), avec l'étonnant regard noir, presque animal, de ses vingt ans ; Robert Falk (1886-1958), très cézannien, tendre et mélancolique ; Aristkh Lentoulov (1882-1943), tout rutilant d'ors et de bagues ; Ilya Machkov (1881-1944), très expressionniste, en riche voyageur russe enveloppé dans sa pelisse ; Vladimir Tatlin (1885-1953), un enfant sur les épaules, dans un portrait de famille qui n'a plus rien de constructiviste ; El Lissitski (1890-1941), avec un photomontage en col roulé blanc sur papier millimétré ; Kasimir Malévitch (1878-1935), trente ans, dans sa période fauve à l'œil bleu quelque peu hypnotiseur, puis en 1933, alors que le parti vient d'édicter les dogmes du réalisme socialiste, en seigneur de la Renaissance italienne, la main sur le cœur. Rien ne permet de deviner que le « carré noir » et le « carré blanc » sont passés par là entre-temps...

Visages de bois

« *Des vues esthétiques subjectivistes et, partant, des tendances au formalisme dans l'art, s'étaient répandues alors en Russie ; mais la lutte du prolétariat jointe aux traditions démocratiques restées inébranlables dans les milieux artistiques et intellectuels d'avant-garde, ont aidé nombre de grands peintres à rester sur les positions du réalisme* », écrit un critique soviétique (*le Musée russe*, Ed. d'art Aurora, 1974), expliquant par là comment l'oubli a pu s'installer dans la mémoire collective.

« *L'art en Union soviétique est devenu et demeure un élément majeur de l'idéologie de la société de notre pays,* poursuit le même spécialiste. *Il s'est affirmé en tant que procédé efficace contribuant à la formation de la conception du monde du citoyen soviétique, en tant que chronique impressionnante des événements capitaux de la révolution.* »

Ces doctes préceptes ne font pas forcément de la bonne peinture et ne favorisent guère la hardiesse et la recherche. On s'en rend compte en parcourant la seconde moitié de l'exposition, succession de « déjà vu » et de « visages de bois » de personnages respectables arborant les signes de leur réussite, tel Serguéï Guérassimov en famille en 1923, Nestérov avec monocle et blouse bleue en 1926, Grabar souriant en 1934, Sarian aux « trois âges de la vie » en 1942, Iouon près de Pouchkine en 1942, ou Malbandian le portraitiste des secrétaires généraux en 1976...

Après la dernière salle, un tableau tout frais attire le regard des visiteurs : celui du « secrétaire général du P.C.U.S., Léonid Ilitch Brejnev, maréchal de l'U.R.S.S. » dans son bel uniforme bleu, bardé de toutes les décorations antérieures à son soixante-dixième anniversaire, signé d'un nom inconnu, Penzov. Mais ce n'est pas un « autoportrait »...

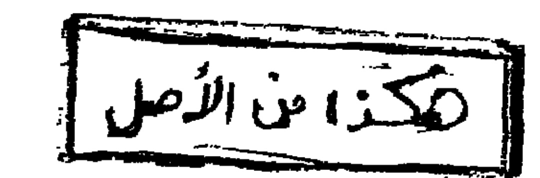
NICOLE ZAND.

DES ARTS DE L'EST

Hongrie

AU PALAIS DES CONGRÈS

Des tapisseries



DE L'EST

Hongrie 1900

PENDANT quelques semaines encore, on peut voir, au Petit Palais, une exposition consacrée à l'art hongrois autour de 1900. En Hongrie, comme dans toute l'Europe centrale, la fin du siècle est marquée par une ardente volonté de renouveau, de rupture avec l'académisme longtemps appris, subi à Munich, à Vienne ou à Berlin. Cette volonté est d'autant plus forte qu'elle se double d'évidentes préoccupations politiques : on regarde vers l'Angleterre de William Morris et de Mackintosh pour secouer, après sa tutelle administrative, la tutelle artistique de l'Autriche des Habsbourg, et, dans un pays qui est à la recherche de son identité, de son autonomie culturelle, peintres et architectes, illustrateurs et maîtres verriers se tournent vers le folklore, vers la tradition nationale qui est demeurée très vivante dans les campagnes, comme le feront quelques années plus tard, de façon d'ailleurs beaucoup plus convaincante, Kodaly et Bartok.

Mil huit cent quatre-vingt-seize est la grande année : celle des festivités qui marquent le bimillénaire de la fondation de l'État hongrois, celle de l'ouverture à *Budapest du Musée des arts décoratifs.* L'auteur du nouveau musée est Odön Lechner, la personnalité architecturale la plus curieuse de la Hongrie fin de siècle : tenté par la modernité, mais plus sensible encore à la tradition du baroque campagnard ou de la renaissance nordique, il se maintient dans les limites d'un historicisme dont les aspects décoratifs ne manquent pas de saveur et font souvent penser à Gaudi, bien que les deux hommes ne se soient jamais connus ni rencontrés.

La volonté moderniste est beaucoup plus nette chez Karoly Kos, auteur de projets de maisons de campagne, dignes des meilleures réalisations anglaises, et chez Lajos Kozma, qui deviendra la principale figure de l'architecture constructiviste entre les deux guerres. On construit beaucoup à Budapest autour de 1900, et souvent avec une extrême lourdeur, ainsi dans les édifices officiels (le Parlement), mais l'art nouveau y est représenté de façon très honorable par le palais des assurances Gresham, de Zsigmond Quittner, et par la façade en verre et métal surmontée d'un très amusant éventail de mosaïques qu'Armin Hegedus édifia en 1906 pour la banque Török.

La peinture ? L'ensemble qui nous est présenté au Petit Palais nous a paru un peu moins stimulant, d'autant que le métier est souvent assez sommaire et la qualité d'exécution très faible (c'est encore plus vrai pour la sculpture). Nous avons été un peu étonnés par l'ardeur des éloges que les auteurs du catalogue décernent à Tivadar Kosztka Csontvary, naïf bien provincial et ennuyeux, et nous déclarons lui préférer nettement de braves peintres bourgeois comme Aladar Körösföi Kriesch ou Istvan Reti (« Vieilles Femmes »).

Trois noms à retenir : Karoly Ferencsy dont les portraits (« le Jeune Jardinier ») sont d'une sensibilité très délicate et qui se meut avec bonheur entre le symbolisme décoratif (« l'Archéologie ») et une interprétation musclée, roborative, de l'impressionnisme (« Matin ensoleillé »). Jànos Vaszary, dont le balancier oscille un peu sur le même cadran, entre la Belgique et Montmartre. Jözsef Rippl-Ronaï enfin qui fut l'ami des nabis, vécut dix ans à Paris et auquel Thadée Natanson a consacré un de ses plus subtils « Peints à leur tour ». Lui aussi sacrifie à ce belgisme international qui n'est pas ce que l'art nouveau nous a laissé de plus convaincant (« Femme à la cage »), mais ses nus, ses fleurs, ses portraits, sont d'une remarquable vigueur. Pas un très grand peintre sans doute mais une nature, un gaillard, et qui, revenu à Budapest, y refit certains hôtels princiers, des parquets aux plafonds, et des tentures et du mobilier jusqu'aux cristaux et à l'argenterie.

La grande affaire de 1900, c'est, en effet, en Hongrie, comme partout ailleurs, la décoration. L'art décoratif est très largement représenté à l'exposition du Petit Palais, avec une profusion qui est même un peu lassante dans la mesure où elle ne révèle pas de personnalités vraiment originales. De jolies affiches (toutes les affiches sont jolies à l'époque), des carafes, des peignes, des agrafes, des poteries, des encriers, tout cela paraît un peu marginal, sauf dans le cas des meubles d'Ede Wigand et surtout des tapis et des tapisseries exécutés à la manufacture de Gödöllö qui sont d'un dessin et d'un coloris remarquablement vigoureux. C'est qu'ici la modernité ne fait que relayer une tradition demeurée très robuste dans les campagnes, comme le montrent les couvertures de lit, les costumes



et les divers objets d'art populaire sur lesquels s'achève l'exposition.

Une exposition sympathique, mais qui ne déclenchera pas l'enthousiasme, en grande partie parce qu'elle vient trop tard. Depuis vingt ans, l'art nouveau a été tellement exploré, exposé, publié, coté et surcoté, que nous en arrivons presque au moment du rejet. S'il fallait faire une exposition hongroise, il aurait mieux valu la consacrer à la peinture du dix-neuvième siècle : il y a eu alors en Hongrie des artistes qui ne sont nullement négligeables et dont nous ne savons rien, ainsi Miklos Barabàs, Ivan Csok, Sandor Wagner, Sandor Bihari (quelques-unes de leurs œuvres sont reproduites dans l'ouvrage d'Alekson Celebonobic, « Peinture kitsch ou réalisme bourgeois »). Et comme on aimerait renouer connaissance avec ce Hihaly Munkaczy qui fut une des idoles de Paris dans les années 80 et dont les banquiers se disputèrent le « Christ devant Pilate » ! C'est en direction de la peinture académique qu'il faut aujourd'hui orienter la recherche et non du côté des lianes et des lys de l'art nouveau dont on fait, finalement, assez vite le tour.

ANDRÉ FERMIGIER.

★ Petit Palais. Jusqu'au 28 février.

AU PALAIS DES CONGRÈS

Des tapisseries venues d'Angers

DECIDEMENT, la tapisserie ressemble au Dieu de Pascal, dont le centre est partout et la circonférence nulle part. Angers, comme quelques autres villes, a la vocation de « capitale de la tapisserie monumentale ». Parce que précisément elle détient le « monument » le plus glorieux de tous les temps, cette *Apocalypse* dont — fait assez exceptionnel — le rayonnement n'est pas éteint même aux yeux des créateurs de la nouvelle tapisserie. On a donc à Angers, en 1960, *étoffé* le sanctuaire de pèlerinage, déjà si riche pour l'art ancien, en achetant, rappelons-le, le *Chant du monde*, l'œuvre aux si vastes dimensions de Jean Lurçat, considérée comme une « réplique moderne » du chef-d'œuvre de Nicolas Bataille, et les dix grands panneaux terminés en 1966 ont été installés dans la salle des malades de l'hôpital Saint-Jean.

Dans une tout autre orientation, depuis 1972, une équipe, dont les animateurs, comme Daniel Chompré et François Garotte, paraissent inlassables, a su attirer l'attention sur les courants les plus révélateurs de la « recherche » *textile.* Manifestations présentant les Nordiques et les Polonais, festivals, rencontres et expositions (de Sonia Delaunay en 1973 au Japon et Grau-Garriga en 1976), créations de stages et d'ateliers, se succèdent sans désemparer. Et l'exposition qu'Angers envoie à Paris, « Angers, tapisserie vivante », avec ses trois parties (autrefois, hier, aujourd'hui), démontre surtout que des efforts cohérents, beaucoup de dynamisme aidant, aboutissent rapidement sans le secours de longs développements historiques.

L'Apocalypse n'a pas été tissée dans la région d'Angers. Ni le *Chant du monde.* Rien ne les relie sinon la forte impression que Lurçat reçut en 1938 de cette écrasante réussite. La première partie de l'exposition, composée d'un choix assez court (les tentures) de pièces anciennes du trésor de la cathédrale, ne comporte malheureusement pas ladite *Apocalypse.* Trois petits fragments, fort beaux, de personnages — saint Jean, un ange et un vieillard — qui n'ont pas pu être mis en place au cours de la reconstitution de la tenture, ne donnent évidemment aucune idée du caractère grandiose de la composition. Il faut chercher la monumentalité dans la mesure où l'accrochage serré, sans aucun recul, permet d'en juger, au seizième siècle (*Vie de saint Florent, Histoire de Samson,* aux curieuses bordures avec perspectives), et surtout au dix-septième siècle avec la *Vie de saint Jean-Baptiste,* œuvre encore très fraîche de Pierre Grellet, joliment tissée à Aubusson. Une *Mille-Fleurs* avec armoiries évoque la célèbre série de pièces majeures conservées à Angers.

Dans la deuxième partie, le *Chant du monde,* de Lurçat, est présenté avec un grand éclat : l'éclairage fait valoir le fond nocturne, où scintillent les astres, où circulent les bêtes et les signes. « Tout s'y mêle, s'y entrecroise », a dit l'auteur lui-même. Cette œuvre énorme, presque achevée, à laquelle les cinq panneaux manquants n'ajouteraient sans doute rien tant les dix panneaux présents témoignent de la volonté de tout dire à la fois, et « le fiel » et « le miel », et cette grande menace de l'homme par l'homme et « la joie de vivre » face au soleil.

La salle convient exactement à ces 80 mètres de tissages et paraît avoir été construite spécialement pour les contenir : c'est l'occasion de porter sur cette très vaste composition un jugement moins provisoire qu'en 1964, date de sa sortie au Musée des arts décoratifs, et de recueillir l'opinion d'une jeune génération n'ayant pas connu l'animateur intrépide qu'était Lurçat.

Aux animateurs d'aujourd'hui, à Angers, nous devons une troisième partie où s'impose la personnalité de Chompré, qui est un plasticien. Son exposition à Tours (jusqu'au 30 janvier) exprime le souci que l'expression textile soit une « action directe sur l'environnement », une récupération partielle de l'espace défini par l'architecture. Une correction, une intervention. Il a découvert les sangles industrielles employées pour les ceintures de sécurité et leur fait un sort, à grand renfort de tressages, bourrages de mousse et couture, ou en association avec des nappes de laine vierge, pour « traverser l'écran que constitue l'automobile ». Il a collaboré avec Garotte et Marjelitsa pour cette *Odyssée de l'espace,* longue bande très colorée de 30 mètres qui figure à notre exposition « Angers, tapisserie vivante » parmi les œuvres créées à l'atelier de Ronceray.

Chez les lissiers-créateurs représentés, la couleur est rare. On pratique le chanvre brut, la laine blanche, le raphia nature, la matière plastique très claire ou translucide. La Canadienne Marie Frenchette aime le travail sur tension et détension de la chaîne. La Japonaise Horiuchi nous donne avec *Arcades* une réussite aérienne en filet qui tient l'espace comme un cloître ou un portique de palais assez féerique. C'est une des meilleures œuvres de cette grande salle meublée en macramé et en câbles. Avec leur *Gisant,* Fortin et Michot en arrivent à la restitution *complète* d'une chambre mortuaire. D'autres bâtissent des sortes de tours pâles un peu coulantes. Ils ont du talent. Tapisserie vivante, certes.

PAULE-MARIE GRAND.

★ Centre international de Paris, porte Maillot, jusqu'au 23 janvier. Pendant que le *Chant du monde* est à Paris, l'hôpital Saint-Jean d'Angers présente neuf des quatorze tapisseries de la *Tenture de l'histoire du Roy,* de Le Brun.

David Péretz et la peinture bulgare

SOFIA a fait une fête au peintre David Péretz pour son retour, un retour en force : cent toiles, autant et plus de dessins, de pastels, de gouaches, d'eaux-fortes, de lithographies. Vaste rétrospective de quarante-trois ans de travail. Mais il serait inexact de parler de retrouvailles. Né en 1906 à Plovdiv, fixé maintenant à Paris (où il est pratiquement inconnu malgré de brefs et lointains succès), Péretz n'a jamais, au cours de la vie errante et difficile qui a été souvent la sienne depuis la fin de la guerre, rompu le contact avec les siens. Et si l'Union des artistes-peintres bulgares, qui l'accueille et lui réserve tout un étage dans ses immenses locaux de la rue Chipka, et le considère à juste titre comme l'un de ses membres, c'est qu'elle est elle-même l'aboutissement d'un mouvement qui a pris naissance à la fin du siècle dernier, avec l'indépendance peu à peu reconquise d'un pays aux traditions artistiques profondément enracinées et toujours vivaces.

Lorsque Péretz, encore étudiant à l'Académie des beaux-arts de Sofia, fait en 1932 sa première exposition personnelle, il adhère à l'Association des peintres modernes fondée l'année précédente et qui fusionne alors avec les autres groupements au sein de la Fédération des artistes bulgares. C'est que depuis 1892, à peine secouée l'oppression ottomane, les peintres, comme leurs émules dans les autres domaines de la création, veulent ressusciter leur culture. Péretz et ses camarades cueillent les fruits des efforts de plusieurs décennies. Sa propre évolution, qu'on peut suivre à cette occasion pas à pas (beaucoup de ses œuvres anciennes ont été prêtées par les musées bulgares), est plus ou moins directement celle de l'école de Paris, dont le rayonnement s'étend sur une bonne partie de l'Europe. On verra que plus tard, par suite des circonstances, Péretz s'y intégrera, à l'école de Paris. Circonstances est le mot, car le processus de son art est inséparable de sa biographie.

Impossible donc de l'enfermer dans une formule. S'il excelle dès le début dans le portrait, et son habileté dans ce genre auquel il est resté fidèle lui permettra de survivre aux périodes plus dures (le plus ancien, celui du peintre V. Ivanov date de 1933, le premier autoportrait de 1936), il est aussi à l'aise dans les nus, les natures mortes, les paysages. Qui sont traités en pleine pâte, dans la foulée d'un certain expressionnisme. L'artiste réagit fougueusement, sensuellement, devant la réalité extérieure. De cette époque, on a pu rassembler une vingtaine d'huiles, dont deux Natures mortes *aux champignons, une autre de 1938 qui fait un peu penser à Vlaminck.*

La Terre joue au ballon avec la Lune

La guerre survient. Le royaume de Boris III se range de force aux côtés de l'Axe, et Péretz, comme juif, est interné dans un camp de concentration (mais jamais les Bulgares ne livreront leurs juifs aux Allemands). Années pénibles, évoquées seulement (à part deux ou trois, les autres œuvres ont disparu) par une série de croquis de scènes de travail forcé, de portraits de résistants.

9 septembre 1944. Libération et de la patrie et de Péretz qui retrouve son atelier à Sofia, rattrape fiévreusement le temps perdu, fait partie du groupe qui va travailler avec les peintres roumains et expose à Bucarest, avant d'obtenir, en 1947, une bourse pour Paris.

Il y fréquente l'atelier d'André Lhote (qu'une toile perpétue) et devient son ami. Si relativement peu d'œuvres rappellent, dans cette rétrospective, l'immédiate après-guerre — dont on retiendra par exemple un portrait d'Evitchka, sa fille, ou un Paysage industriel *de 1945, — la période parisienne, coupée d'un court exode en Israël, de voyages et de séjours en Amérique, en Angleterre, dans le midi de la France et, naturellement, en Bulgarie, est de plus en plus féconde. En tout cas de plus en plus abondamment représentée à l'exposition de Sofia.*

Sa vision s'élargit, prend des dimensions cosmiques, bascule dans le rêve. La Terre joue au ballon avec la Lune ou le Soleil. Les paysages de la Provence, de la mer Morte, de la mer Rouge, ceux de Bulgarie qui, en Thrace ou dans le massif rose du Rhodope, se nimbent de poésie, tout est prétexte à transpositions. Progressivement le signe de l'arbre se substitue à l'arbre. Sans doute le peintre fait-il sa part au réalisme (à la campagne les machines remplacent l'homme), mais l'univers de Kafka est évoqué, sous la malédiction d'un astre rouge et noir, par une forêt d'idéogrammes d'une blancheur d'ossements. Ou de larves. La joie de peindre n'abdique pas pour autant, qu'il s'agisse de nouer des oliviers tragiques — tous les oliviers ont des convulsions tragiques — ou l'aridité du désert, ou la chair d'un Bouquet de fleurs sur fond vert.

Si le public français a, quelque jour, l'occasion de refaire connaissance avec un artiste qui, pourtant, a plusieurs fois exposé à Paris entre 1952 et 1954, et qui n'est pas du tout ignoré à Londres, il sera en outre conquis par son œuvre graphique, ses gravures en couleurs surtout, où la transfiguration du paysage est encore plus accentuée.

Après Pascin, natif de Viddin, Péretz est donc un de ceux, le plus marquant peut-être, qui confèrent à la peinture bulgare une portée internationale qui devrait s'inscrire dans la politique des échanges à laquelle le ministère des arts et de la culture de la République populaire est fortement attaché soit pour faire connaître à l'extérieur les richesses d'un patrimoine artistique qu'ont révélées à l'extérieur, avec le succès que l'on sait, les récentes expositions (l'Art thrace et Les Icônes bulgares) soit pour accueillir des œuvres majeures, françaises notamment, et assurer ainsi les artistes locaux qu'ils ne travaillent pas en vase clos. On pourrait également faire allusion aux autres manifestations de coopération culturelle dans les domaines du théâtre et de la littérature, du cinéma et, spécialement, de la musique.

En espérant que l'actuelle exposition à Sofia, consacrée au livre, du dixième au dix-huitième siècle, riche de deux cent quatre-vingts manuscrits calligraphiés en merveilleux caractères cyrilliques, ornés d'enluminures aussi somptueuses que les icônes, qui en rehaussent la présentation, et dont beaucoup sont protégés par des reliures enchâssées de pierres précieuses, franchira à son tour les frontières.

JEAN-MARIE DUNOYER.



Une sélection



« L'Esprit de la ruche », de Victor Erice vu par Bonnaffé.

Cinéma

LE DÉSERT DES TARTARES
de Valerio Zurlini

— *Lire notre article page 13.*

LE JUGE FAYARD, DIT LE SHERIF
d'Yves Boisset

L'affaire Renaud, le Syndicat de la magistrature, le gang des Lyonnais, le hold-up de Strasbourg, les intrications des « milieux » (politiques et criminels) sont les protagonistes et le prétexte d'un « thriller » vengeur d'Yves Boisset, qui mélange un peu tout, comme une bande dessinée. (Sortie sous réserves : le SAC a demandé la saisie du film ; lire d'autre part nos informations.)

L'ESPRIT DE LA RUCHE
de Victor Erice

Dans un village de Castille, en 1940, au lendemain de la victoire franquiste, deux fillettes découvrent, émerveillées, le Frankenstein *de James Whale. La plus jeune, Ana (Ana Torrent, révélée par le film d'Erice et devenue célèbre dans* Cria Cuervos *de Carlos Saura), veut à tout prix rencontrer le monstre. Mais les monstres ne sont pas là où l'on pense. Victor Erice et son scénariste suggèrent sans jamais prouver, percent la brume du souvenir pour mieux lire l'histoire d'aujourd'hui. Œuvre poétique et fantastique qui confirme l'originalité du jeune cinéma espagnol.*

SEMAINE DU CINÉMA CUBAIN

*Une occasion unique, les films cubains n'étant jamais présentés dans les festivals occidentaux, de voir la production des quatre dernières années (1973-1976), documentaires et fictions étroitement mêlés. On relèvera, par Humberto Solas (*Lucia*),* Cantate du Chili *(1976) avec la collaboration au scénario de Patricio Manns, (*Actes de Marusia *de Miguel Littin) et la participation d'acteurs chiliens (vus dans* la Terre promise, *également de Littin) ; plus deux documentaires importants,* l'Ecole nouvelle *(1974) et* Giron *(1974). La nouvelle ligne, plus militante, du cinéma cubain.*

HOMMAGE A STEVE DWOSKIN

Vingt films, longs ou courts, d'un cinéaste indépendant américain fixé en Angleterre où il dirige la seule école centrée sur le cinéma « expérimental ». La réalité la plus intime transcendée par un visionnaire. Dyn Amo *et* Behindert *méritent une attention spéciale.*

DERSOU OUZALA
d'Akira Kurosawa

Film d'aventures, d'une extraordinaire beauté. Le premier film « écologique » qui échappe aux conventions de la mode, au rousseauisme des idéologues. Film également sur l'amitié virile, sur l'estime et le respect que forgent les épreuves... On pense à Kipling, à Jack London, à Jules Verne, mais Akira Kurosawa est là, avec sa pureté, sa tendresse, sa foi dans la noblesse humaine. On sort du cinéma heureux, pacifié, ébloui.

— ET AUSSI : *Marathon man*, de John Schlesinger (horlogerie policière) ; *Barocco*, d'André Techiné (Amsterdam entre chiens et loups) ; *Affreux, sales et méchants*, d'Ettore Scola (humour affreux, sale, etc.) ; *Casanova, un adolescent à Venise*, de Luigi Comencini (le sens de la reconstitution, la verve du cinéaste italien le plus éclectique) ; *Jonas qui aura vingt-cinq ans en l'an 2000*, d'Alain Tanner (les paumés de mai 68 cultivent l'utopie) ; *le Coup de grâce*, de Volker Schöndorff (les glaces de la passion) ; *1900*, de Bernardo Bertolucci (la lutte de classe en deux actes).

Théâtre

CHATTERTON
au Récamier

Comment Kitty Bell, femme d'un marchand, mourut de son amour pour le poète Chatterton... Dans des miroirs noirs, Jean Jourdheuil inscrit les reflets contemporains des interdits venus de ces temps romantiques où les poètes souffraient.

SCHIPPEL
à Aubervilliers

Reprise de cette œuvre majeure de la scène allemande, jouée pour la première fois en France. Carl Sternheim y montre, en 1913, l'irrésistible attraction d'une voix de ténor sur la bourgeoisie allemande. Mise en scène de Jean-Claude Fall, remarquable interprétation.

LE ROI LEAR
à Boulogne-Billancourt

Comme un opéra flamboyant, le Roi Lear *vu par Daniel Benoin met en images grandioses les aberrations d'un roi égaré, la course vertigineuse d'un homme aux alentours de la folie (jusqu'au 20 janvier au Théâtre de Boulogne-Billancourt).*

Au Sorano de Vincennes, la Cantatrice chauve, *revisitée toujours par Daniel Benoin, détache l'absurde de sa légende et le projette durement dans le présent.*

LE T.N.P.
à la Porte Saint-Martin...

Voyage enchanté dans une nature chimérique, où des adolescents vivent l'instant où la passion naît et tue : la Dispute, *spectacle-légende de Patrice Chereau, est prolongée jusqu'au 30 janvier.*

...et à Chaillot

Dans la couleur bleue des souvenirs de Roger Planchon, A. A. Adamov, *le parcours d'un homme, d'un auteur qui a souffert tous les maux de notre condition, est prolongé jusqu'au 22 janvier.*

LE RÊVE DE L'HOMME RIDICULE
au Palace

Avec de la musique douce, des chansons sirupeuses, du rock frelaté, les extraordinaires comédiens de Pip Simmons fabriquent un spectacle d'une ambiguïté provocante, dur et drôle, grotesque et tragique.

A 19 heures, dans la petite salle, Jango Edwards, le clown-rocker, découvert au dernier Festival de Nancy, mange des choux et une livre de chocolats, chante, hurle, devient enfant et femme, fait vibrer son délire.

LA JEUNE LUNE...
à la Cartoucherie de l'Aquarium

Dix acteurs en chaussettes de couleur suscitent un réel urgent : celui de dizaines d'usines occupées. Ils en jouent les grilles, les briques, ils jouent les vaches des prés d'alentour, les machines neuves ou usées. Invention, poésie, gaieté, irriguées de vie vraie.

PENTHÉSILÉE
à la Cartoucherie de Vincennes

Une fable sauvage : Penthésilée, reine des Amazones, livre par amour le corps d'Achille à ses chiens. Du poème hellénistique-prussien de Kleist, Michel Hermon a fait une fantasmagorie très curieuse, où des créatures de Carpaccio, d'Edgar Degas, courent entre des pianos, des chevaux, des malles d'osier, des bougies. Long (4 heures), mais fascinant.

— ET AUSSI : *les Grands Sentiments*, par le Magic Circus au chapiteau du TEP (*l'Amour c'est triste, l'amour c'est gai*). *Représentations* à Essaion (des spéléologues de Philippe Adrien à la recherche d'un gouffre) ; *les Amoureux*, à la Gaîté-Montparnasse (irrésistible ,étourdissant Patrick Chesnais) ; *la Frappe*, au café d'Edgar (le comique cosmique de Stéphanie Loïk) ; *Etrange Pâleur*, aux Blancs-Manteaux (le rire sardonique de Jean Bois pour les pères bourreaux, les maris tortionnaires, les mères castratrices) ; *Yuro*, à l'Epée-de-Bois (le livre de l'espoir).

Musique

LE XX[e] SIÈCLE PASSE

Ce jeudi commence le Festival de musique contemporaine organisé par l'IRCAM pour l'inauguration du Centre Pompidou, et qui durera toute l'année. Rétrospective et prospective, prestige et atelier s'y mêleront pour nous aider à « regarder passer le vingtième siècle », pour, selon Boulez, préparer l'avenir de la musique. Le public a son rôle à jouer : dans cette conjoncture maussade de la musique nouvelle, sera-t-il celui des nostalgiques du domaine musical, celui des « consommateurs de mode » ou le courant porteur d'une aventure nouvelle ? Boulez mordra-t-il sur un nouveau cercle au-delà des quelque mille auditeurs spécialisés ? Le premier concert, par l'Ensemble intercontemporain, sous la direction de M. Tabachnik, avec de fortes œuvres de Sinopoli, Xenakis, Ligeti, Manoury et Boulez, donnera une première indication (Théâtre de la Ville, le 13 janvier, avec le chœur J. Alldis, qui donnera un second concert d'œuvres modernes a cappella *le 17 janvier).*

ESSAION - LA GUITARE

Le Théâtre Essaion (6, rue Pierre-au-Lard, pas loin de l'IRCAM) est devenu, sous la direction de Jean Martin, une fervente chapelle de musique, qui propose cette semaine une « revue » de guitaristes (R. Maldonado, avec le quatuor Bernède, le 12 ; G. Reyne, avec le même quatuor, le 13 ; J. Bowie, avec F. Charpentier, flûte, le 14 ; D. Chivers, le 15).

L'HEURE D'ORGUE DE SAINT-GERVAIS

Autour du vieil orgue des Couperin aujourd'hui sauvé, Saint-Gervais convie chaque samedi à une « heure de méditation musicale » avec quelques-uns des meilleurs organistes français (jusqu'au 19 février : A. Isoir, le 15 ; L. Mallié, avec E. Canat de Chizy, le 22 ; P.-J. Vidal, le 29 janvier ; F. Chapelet, le 5 ; H. Legros, le 12 ; J. Ver Hasselt, le 19 février).

— ET AUSSI : Cycle Beethoven, par l'Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm, avec I. Stern (Congrès, les 12 et 13 ; Champs-Elysées, le 15 à 10 h.) et J.-B. Pommier (Congrès, les 19 et 20 ; Champs-Elysées, le 22, à 10 h.); quatuor Via Nova (Tarbes, le 13 ; Montpellier, le 15) ; œuvres de Koering et Strauss, par l'Orchestre philharmonique, dir. R. Dufallo, avec G. Caussé et M. Portal (Radio-France, le 14) ; *Don Giovanni*, avec F. Palmer, G. Bacquier, etc. (Bordeaux, les 14, 16 et 18); *Otello*, de Verdi (Rouen, les 14 et 16); quatuor Vegh (Th. de la Madeleine, le 15 ; Avignon, le 19) ; *la Bohème*, avec M. Freni et P. Domingo, dir. Patane (Opéra de Paris, les 15, 18 et 21) ; chœurs John Alldis (Théâtre d'Orsay, le 16, à 11 h.); I Musici dans Vivaldi (Pleyel, le 17) ; Saint-Saëns, Debussy, Chopin, par Ringeissen (Champs-Elysées, le 17) ; Ch. Eschenbach (Th. de la Ville, du 18 au 22, à 18 h. 30) ; le Trio à cordes français (Beethoven, Roussel, Mozart, à l'ESSEC, Cergy-Pontoise, le 18) ; Strauss, Beethoven, Mozart, Webern, Prokofiev, par l'Orchestre national, dir. M. Le Roux, avec M. Beroff (Champs-Elysées, le 19) ; *la Walkyrie* (Opéra de Paris, les 19 et 22 janvier, à 18 h.).

Expositions

LA DONATION HENRY-THOMAS
au Musée d'art moderne de la Ville de Paris

Cent quarante-cinq œuvres. Le résultat d'une vie passée à butiner des tableaux, avec patience et obstination. Un ensemble de peinture fauve, avec Braque, Derain, Dufy, Vlaminck ; cubiste, avec Gris, Metzinger, Herbin ; dadaïste, avec Picabia ; abstrait contemporain, avec Fautrier, Staël, Messagier, Manessier... Le meilleur voisine avec le moins bon.

LE PALAIS SOCIAL DE GODIN
à la Maison des sciences de l'homme

Jusqu'à présent, Godin, c'était le poêle de chauffage. Il va falloir le ranger du côté des architectes utopiques. Industriel, fouriériste et « dangereux socialiste », Jean-Baptiste Godin avait réalisé à Guise, à la fin du siècle dernier, un « palais social » inspiré de Versailles. Cette exposition un peu austère montre, à travers des documents photographiques, cette expérience d'architecture fouriériste dans laquelle semble avoir puisé Le Corbusier à l'époque de l'Unité d'habitation de Marseille.

LA BOITE
à l'ARC

Une exposition d'œuvres d'art en boîtes. Des boîtes par centaines, disposées parfois sur étagères, qui font du musée l'hypermarché des mondes intérieurs. Mondes de l'enfermement et de l'agoraphobie, de la fascination du cercueil et du nid, du reliquaire magique et du grenier oublié, de la poubelle même et de ses déchets.

PUVIS DE CHAVANNES
au Grand Palais

Un hommage attendu, d'autant que Puvis, qui fut l'une des gloires de la III[e] République, est peut-être le peintre le plus décrié du siècle dernier. Si elle ne présente pas l'essentiel de l'œuvre — les grandes décorations, impossibles à déplacer, — l'exposition regroupe quantité de projets, d'esquisses, de tableaux, et révèle un homme beaucoup plus moderne, divers et sensible qu'on ne le croit, un indépendant qui a cheminé seul ou à peu près dans son époque.

CINQUANTENAIRE DE L'EXPOSITION 1925
au Musée des arts décoratifs

Une évocation de la fameuse exposition des arts décoratifs qui, il y a un demi-siècle, couvrait l'esplanade des Invalides de pavillons rutilants de dorures et habillait Paris de guirlandes de roses stylisées. L'exposition force à un regard critique en ne cachant pas les contradictions et les faiblesses d'une production décorative que la mode « rétro » a remise au goût du jour.

— ET AUSSI : *la Peinture allemande à l'époque du romantisme*, à l'Orangerie; *Serizawa, la peinture russe à l'époque romantique*, au Grand Palais ; *les Dessins français de l'Art Institute de Chicago* et 'es *Nouvelles Acquisitions du musée d'Orléans*, au Louvre ; *l'Art 1900 en Hongrie*, au Petit Palais ; *César*, *Kupka* et *Léon Zack*, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris ; *Moholy-Nagy*, au Centre de création industrielle.

— EN PROVINCE : *Jouets des dix-neuvième et vingtième siècles, donation Tomi Ungerer*, au Musée historique de Strasbourg ; *Jouets populaires d'autrefois*, à la Maison du Coche-d'eau, à Auxerre ; *Couleur et art populaire*, au Musée de Reims ; *Vieira da Silva*, au Musée de Metz ; *les Espaces textiles de Chompré*, au Musée des beaux-arts de Tours.

Variétés

JULIEN CLERC
au Palais des Sports

Après une retraite volontaire d'un an, retour sur scène, avec de nouveaux auteurs, d'un personnage authentique, chaleureux, qui suit les impulsions de la vie.

Rock

MAGNA CARTA
au Centre américain

Un groupe folk qui en quelques années, a acquis une solide maturité musicale. (Samedi 15 janvier, 21 h.)

TODD RUNDGREN
au Pavillon de Paris

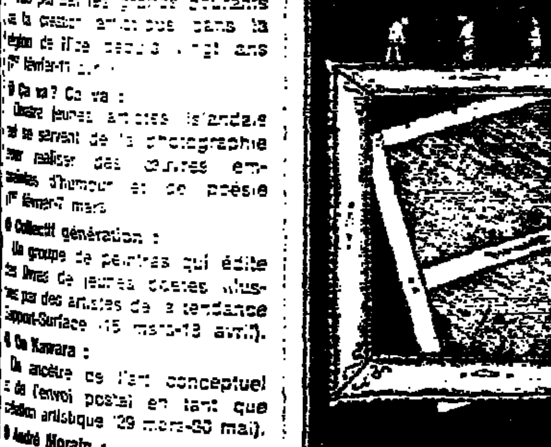
Compositeur, guitariste, arrangeur, chanteur et producteur (notamment de certains albums du Band) Todd Rundgren est connu surtout en France par « Heavy Metal Kids » et « Sons of 1984 ».

Beaubourg

Avant tout un lieu d'animation

par RAYMOND SCHMIT

Les expositions du premier semestre à Paris



هكذا من الأصل

BEAUBOURG EN QUESTION

Avant tout un lieu d'animation

par RAYMOND SCHMIT

Bien avant que l'on ne s'interroge sur le coût de Beaubourg, le transfert des collections du Musée national d'art moderne au Centre Georges-Pompidou avait été l'occasion d'un débat sur la finalité de cette institution. M. Raymond Schmit rappelle ici la position de nombreux donateurs, légataires, et de l'Association des amis du Musée national d'art moderne.

DANS la première moitié du vingtième siècle, Paris fut le centre mondial de la création artistique. Une période riche, grâce aux dignes continuateurs des grands mouvements libéraux du dix-neuvième siècle, bénéficiant d'un cosmopolitisme enrichissant, forment l'école de Paris.

Le Musée national d'art moderne, quai du Président-Wilson, renferme les précieux témoignages picturaux de cette époque dont le rayonnement fut universel, grâce à des collections patiemment réunies, dont la plupart furent données par les artistes ou leurs héritiers. Certains artistes venus d'autres pays, puis implantés à Paris, souhaitèrent trouver dans ce site, sur les bords de la Seine, qui symbolise si bien la continuité de la vie à Paris, le témoignage de leur participation à l'art de leur temps.

Georges Pompidou croyait avec enthousiasme — et il avait raison — à la nécessité de créer à Paris un mouvement international de l'art contemporain capable de se suffire, tant il y a à apporter dans toutes les disciplines de l'Art avec un grand A, qui conditionnera l'homme de demain et préparera l'éclosion du nouvel humanisme.

Nombreux furent les fervents de l'art qui s'enthousiasmèrent pour la mise en œuvre d'un tel message. A L'Ecole américaine, qui se croyait devenue l'avant-garde de l'Occident, l'importance de l'Europe devait se manifester et s'exprimer en toute indépendance, forte de sa mentalité, de son caractère et de ses formes.

Un témoignage nécessaire de l'art et de la culture lié indissolublement à la personnalité de l'Europe. C'est pourquoi le Centre Pompidou doit être créé pour le présent et pour l'avenir. Ce doit être, avant tout, un lieu d'animation.

Il doit promouvoir l'art contemporain et le faire apprécier ; non pas s'approprier la première moitié du vingtième siècle, qui est déjà entrée dans l'histoire. Comment associer dans un même lieu des artistes devenus classiques à des recherches qui, pour progresser, doivent apporter de nouveaux messages liés au temps et aux circonstances ?

C'est pourquoi on comprend mal le projet de transférer à Beaubourg les collections du Musée national d'art moderne de Wilson, ce qui aurait pour conséquence de confondre tradition et animation. A moins que l'on soit à la recherche d'une solution de facilité en annexant le passé. Cela explique la réticence des donateurs à quitter le quai du Président-Wilson pour le Centre Beaubourg.

Le décret n° 76-83 du 27 janvier 1976, portant statuts du Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou, comporte, dans son titre III, d'importantes dispositions laissant aux donateurs ou à leurs ayants droit le soin de décider s'ils souhaitaient le transfert.

Le dernier paragraphe de l'article 22 précise que les œuvres ayant fait l'objet d'un legs devront, sous réserve de l'interprétation de la volonté des testateurs, être transférées dans les locaux situés sur le plateau Beaubourg.

Dans la pratique, les responsables du Centre Beaubourg entreprirent une campagne active auprès des donateurs et des légataires ou de leurs ayants droit pour les inciter à accepter ce transfert.

Comme on pouvait s'y attendre, une grande majorité opta pour le maintien, avenue du Président-Wilson, ce qui est conforme à la logique des choses et à une répartition convenable des collections en fonction de leur époque. On peut regretter, au vu du résultat, que les responsables de Beaubourg, après avoir sollicité les ayants droit des testateurs, semblent aujourd'hui contester leur qualité d'agir au nom du légataire.

Le procédé est choquant, d'autant qu'en bonne logique et à défaut d'une stipulation expresse du légataire il est évident que ces ayants droit sont les mieux placés pour interpréter la volonté des testateurs, cela sans entrer dans des questions de droit compliquées.

Il en résulte un très grand mécontentement parmi les donateurs et les légataires, ainsi que parmi l'Association des amis du Musée national d'art moderne, qui a beaucoup fait au cours des ans pour que ce musée soit digne de sa réputation mondiale.

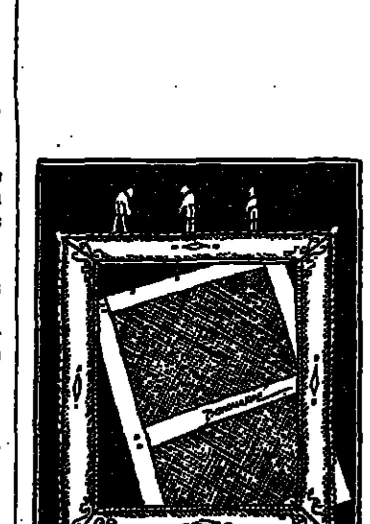
Au niveau du quotidien, la muséologie doit s'approcher le plus possible du citoyen et non pas s'en éloigner. Lui offrir des biens homogènes qu'il peut observer et en tirer des thèmes de réflexion et non pas lui imposer la culture comme un bien de consommation avec participation à une « grande bouffe » conditionnée.

En dépit de leur immense prestige, les grands musées, comme le Louvre, sont d'un autre temps. Le provincial ou l'étranger se presse autour de « la Joconde », « la Vénus de Milo », « la Victoire de Samothrace » et les bijoux de la couronne.

Le plus souvent, ils passent indifférents près de témoignages culturels essentiels. La dimension les écrase. L'abondance les aveugle. Les kilomètres à arpenter les fatiguent. Si, par habitude, on doit vivre avec son mal, il paraît bien inutile de provoquer, sous prétexte de nouveaux objectifs, les mêmes maladies.

Le Centre Pompidou justifie ses dimensions dans la mesure où il doit englober toutes les disciplines des arts et être utilisé avant tout pour l'animation contemporaine, les œuvres exposées étant choisies parmi les plus probantes comme témoignages du temps présent. Le Centre Pompidou ne doit pas devenir la nécropole de l'art du vingtième siècle.

Les expositions du premier semestre à Paris



BEAUBOURG

Salle des manifestations temporaires

● **Marcel Duchamp :**
Première rétrospective à Paris de Marcel Duchamp pour l'exposition inaugurale du Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou. Environ deux cents œuvres, prêtées principalement par les musées américains : Museum of Modern Art de New-York et surtout Philadelphia Museum of Art (1er février-2 mai).

● **Paris-New-York :**
Depuis 1905, le rôle des échanges artistiques entre la France et les Etats-Unis dans le développement de l'art moderne (mai-septembre).

Salle des contemporains

● **Gerhard Richter :**
Sept tableaux en soixante-douze peintures d'un artiste allemand à la croisée de l'hyperréalisme et du conceptuel (1er février-21 mars).

● **A propos de Nice - 1956-1976 :**
Vus par Ben les grands courants de la création artistique dans la région de Nice depuis vingt ans (1er février-11 avril).

● **Ça va ? Ça va :**
Quatre jeunes artistes islandais qui se servent de la photographie pour réaliser des œuvres empreintes d'humour et de poésie (1er février-7 mars).

● **Collectif génération :**
Un groupe de peintres qui édite des livres de jeunes poètes illustrés par des artistes de la tendance Support-Surface (15 mars-18 avril).

● **On Kawara :**
Un ancêtre de l'art conceptuel et de l'envoi postal en tant que création artistique (29 mars-30 mai).

● **André Morain :**
Un photographe et quinze ans de vernissages (29 avril-30 mai).

● **Louis Cane :**
Cinquante toiles récentes de grand format (19 avril-5 juin).

Salle d'exposition du cabinet d'art graphique

● **Acquisitions du cabinet d'art graphique du Musée national d'art moderne, 1971-1976 :**
Trois cent cinquante œuvres, de Matisse à Andy Warhol, entrées ces dernières années au Musée national d'art moderne (1er février-7 mars).

● **Michel Seuphor :**
Une rétrospective des œuvres plastiques accompagnée d'une évocation de son rôle d'écrivain et d'animateur (15 mars-16 mai).

● **Paul Strand :**
Un photographe américain qui a longtemps vécu à Paris (24 mai-7 juillet).

Au centre de création industrielle

● **Archéologie de la ville :**
Une manifestation-spectacle proposant un parcours symbolique dans l'espace et le temps de la ville porteuse d'objets témoins de notre vie quotidienne (1er février-8 mars).

● **Anatomie d'un bâtiment :**
Le Centre Pompidou dans son contexte économique, politique et culturel (1er février-1er mars).

● **Paul Davis :**
Affiches, illustrations, pochettes de disques, etc., quinze années d'un des plus grands « commercial artists » américains (1er février-15 mars).

● **Femmes d'un jour :**
Une image de la femme à travers la presse écrite, un jour comme les autres, le 3 novembre 1976 (1er février-1er mars).

● **Design industriel :**
Trois petites expositions — des « brèves » — pour illustrer le département Design du Centre : mobilier scolaire, animation de surface et pelles hydrauliques.

MUSÉES

● **André Derain au Grand Palais :**
Une cinquantaine de toiles, de dessins et de nombreuses esquisses, actuellement exposés à la Villa Médicis, à Rome, et prêtés par les musées français et étrangers (Grande-Bretagne, Suisse, Suède, U.R.S.S. et Etats-Unis), ainsi que par des collectionneurs privés (16 février-11 avril).

● **André Masson au Grand Palais :**
La rétrospective organisée par le Musée d'art moderne de New-York : une centaine de peintures et de dessins sélectionnés par William Rubin qui mettent l'accent sur les œuvres anciennes de l'époque surréaliste (1er mars-3 mai).

● **Henri Moore à l'Orangerie et à la Bibliothèque nationale :**
Un aperçu de l'œuvre du sculpteur britannique depuis 1924. Environ cent dessins et quatre-vingts sculptures, dont huit œuvres monumentales qui seront exposées sur la terrasse des Tuileries. En avant-première de l'exposition de l'Orangerie, l'œuvre gravé de Moore sera présenté à la Bibliothèque nationale. Environ deux cents œuvres de 1950 à nos jours. (A l'Orangerie : 7 mai-29 août ; à la Bibliothèque nationale : 20 avril-fin mai).

● **La naissance de Rome au Petit Palais :**
Présentée à Rome en 1976, cette exposition, enrichie de nombreuses œuvres récemment restaurées, comprend plus de six cents pièces, du quatorzième siècle au sixième siècle avant Jésus-Christ, résultat des découvertes archéologiques de ces dernières années dans la région de Rome (mi-mars-fin mai).

● **Dessins et peintures de la collection Armand Hammer au musée du Louvre et au musée Jacquemart-André :**
Au cabinet des dessins du Louvre, quarante-trois dessins de la très belle collection du docteur Hammer : d'Ingres et Millet à Toulouse-Lautrec et Bonnard ; et, au musée Jacquemart-André, une soixantaine de peintures : Rembrandt, Rubens, Goya, Corot, Cézanne, Van Gogh, Chagall, etc. (Louvre : 30 mars-29 mai ; musée Jacquemart-André : 31 mars-25 juillet).

● **Dieux et démons de l'Himalaya. Art du bouddhisme lamaïque au Grand Palais :**
Importante rétrospective sur le thème de l'art tantrique et du lamaïsme, grâce à de nombreux prêts de collections publiques et privées d'Europe, d'U.R.S.S. et d'Amérique (26 mars-27 juin).

● **De Burne-Jones à Bonnard, cent dessins provenant du Musée national d'art moderne, au musée du Louvre :**
Une centaine de dessins et de pastels d'artistes français et étrangers choisis parmi le millier d'œuvres transmises au Louvre par le Musée national d'art moderne : Félicien Rops, James Ensor, Cappiello, Klimt, Signac, Maurice Denis, Vuillard, Bonnard, etc. (30 mars-29 mai).

● **La diseuse de bonne aventure du Caravage au musée du Louvre :**
Dossier numéro treize du département des peintures, cette exposition permettra de comparer la toile du Louvre à celle du musée du Capitole, à Rome, ainsi qu'aux nombreux tableaux inspirés du même thème, en France, en Italie et dans les pays nordiques, du dix-septième au dix-neuvième siècle (14 mai-29 août).

● **L'esprit romantique dans l'art polonais au Grand Palais :**
La continuité d'un état d'esprit du dix-neuvième siècle à aujourd'hui (22 mars-27 juin).

● **George Sand à la Bibliothèque nationale :**
Pour le centenaire de sa mort, tableaux, dessins, photographies, meubles, sculptures, manuscrits, livres et objets divers (27 janvier-10 avril).

● **Vieira da Silva, Soto, Hélion, Penalba au Musée d'art moderne de la Ville de Paris :**
Vieira da Silva : quatre-vingts peintures à la tempera, de 1929 à 1977 (10 février-20 mars) ; Soto : dix ans d'œuvres, de 1966 à 1976 (3 mars-29 mai) ; Hélion : vingt grands tableaux (9 mars-17 avril). Un programme auquel il faut ajouter des peintures de Maccio, un jeune peintre d'Amérique latine (19 janvier-27 février), des sculptures récentes de l'Argentin Badii (28 janvier-13 mars), des peintures de Jean Launois (9 mars-17 avril), des paysages de Hayden en mars, des sculptures de Penalba en avril, un hommage à Auberjonois (10 février-27 mars).

● **Trois aspects du dessin contemporain à l'ARC :**
Trois critiques, Pierre Léonard, Jean-Marc Poinsot et Liliane Touraine, donnent leur définition du dessin actuel et présentent de jeunes dessinateurs (15 février-début avril).

● **Mythologies quotidiennes 2 à l'ARC :**
Pour l'inauguration des nouvelles salles de l'ARC 2, reprise du thème de l'exposition inaugurale de l'ARC 1. Œuvres de Fromanger, Monory, Kermarec, Poli, Rancillac, Télémaque (avril-mai).

● **Yaichi Kusube au Musée des arts décoratifs :**
Sur des thèmes de la grande tradition japonaise, vases, pots, coupes et assiettes de porcelaine claire réalisées suivant la technique « saien » (fin février-fin mars).

● **Broderies du seizième au vingtième siècle au Musée des arts décoratifs :**
Des ornements liturgiques au pop américain, l'évolution de l'art de la broderie à travers les siècles (21 avril-13 juillet).

● **Le temple de Nara au Petit Palais :**
Sculptures anciennes et peintures contemporaines du temple reconstitué de Nara, au Japon (mi-avril-juin).

● **L'Islam dans les collections nationales au Grand Palais :**
Environ sept cents objets, évoquant la genèse des arts islamiques et les grandes civilisations de l'Islam moderne. Dans la foulée des expositions londoniennes de l'été dernier (4 mai-22 août).

● **Watteau à la Monnaie :**
Un maître et le style Louis XV. Tableaux, meubles, éventails (mi-mai-fin septembre).

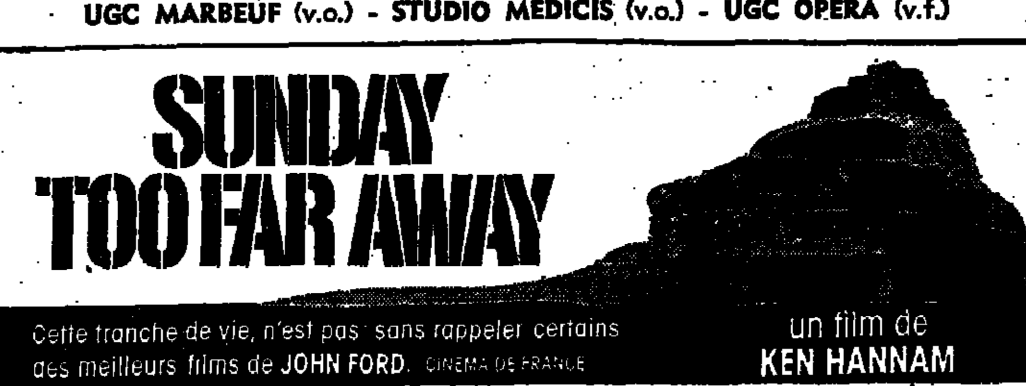
● **Paris, boutiques d'hier au Musée des arts décoratifs et traditions populaires :**
Le décor sous-verre ou de céramique des boulangeries, épiceries et cafés d'hier, dont il ne reste malheureusement plus beaucoup d'exemples en place (18 mai-17 octobre).

● **Artisans-artistes au Musée des arts décoratifs :**
Des œuvres anciennes aux œuvres modernes, un essai de définition et de démythification de l'œuvre artistique et de l'œuvre artisanale (12 mai-22 août).

● **Csaky, Gargallo, Lambert-Rucky au musée Bourdelle :**
Trois sculpteurs des années 30 (mi-mai - fin septembre).

● **Motherwell à l'ARC :**
Première rétrospective en France d'un des grands de l'expressionnisme abstrait américain (15 juin-septembre).







LE MONDE

Expositions

PUVIS DE CHAVANNES. — Grand Palais, entrée avenue du Général-Eisenhower (231-81-24). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. ; le mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 8 F. Le samedi : 5 F. Jusqu'au 14 février.

SERIZAWA. — Grand Palais, entrée place Clemenceau (voir ci-dessus). Les 12 et 19 janvier, à 17 h., « Cérémonie du thé », par l'école Urasenké. Jusqu'au 14 février. Tous les jours, salle 404, projections de documentaires sur le Japon. Renseignements au musée.

LA PEINTURE RUSSE A L'EPOQUE ROMANTIQUE. — Grand Palais, entrée avenue de Selves (voir ci-dessus). Jusqu'au 21 février.

LA PEINTURE ALLEMANDE A L'EPOQUE DU ROMANTISME. — Orangerie des Tuileries (073-99-48). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. : le mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 8 F ; le samedi 5 F. Jusqu'au 28 février.

DESSINS FRANÇAIS DE L'ART INSTITUTE DE CHICAGO. DE WATTEAU A PICASSO. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 7 F ; le dimanche : 3 F. Jusqu'au 17 janvier.

NOUVELLES ACQUISITIONS DU MUSEE D'ORLEANS. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (voir ci-dessus). Entrée : 5 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 28 mars.

L'ART 1909 EN HONGRIE. — Petit Palais, avenue Winston-Churchill (265-99-21). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. Entrée : 8 F ; le samedi : 5 F. Jusqu'au 28 février.

CESAR, rétrospective. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Entrée : 5 F (gratuite le dimanche). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 45. Jusqu'au 23 janvier.

DONATION GERMAINE-HENRY-ROBERT-THOMAS. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus).

LEON ZACK. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 23 janvier.

FRANTISEK KUPKA. Quatre histoires de blanc et noir. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 23 janvier.

LA BOITE ET SON CONTENU DANS L'ART DU XXe SIECLE. — ARC 2 au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-desus). Jusqu'au 30 janvier.

CINQUANTENAIRE DE L'EXPOSITION DE 1925. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 13 h. à 18 h. ; le dimanche, de 11 h. à 18 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 28 février. (L'exposition est complétée par des conférences, le samedi, à 14 h. 30, et des visites-conférences. Renseignements au musée.)

LASZLO MOHOLY-NAGY (1895-1946). — Musée des arts décoratifs (voir-ci-dessus). Entrée : 6 F. Jusqu'au 31 janvier.

PIERRE GRAZIANI. Peintures 1952-1976. — Musée Galliera, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-46). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. 45. Jusqu'au 31 janvier.

BELMONDO A LA MONNAIE. — 11, quai de Conti (326-52-07). Sauf dimanche et jours fériés, de 11 h. à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 21 janvier.

JEAN-BAPTISTE GODIN OU L'EQUIVALENT DE LA RICHESSE. — Maison des sciences de l'homme, 54, boulevard Raspail (544-38-49). Tous les jours. Entrée libre. Jusqu'en février.

HOMMAGE NATIONAL A SAINT-JOHN PERSE. — Musée Jacquemart-André, 158, bd Haussmann (227-39-94). Sauf lundi et mardi, de 13 h. 30 à 18 h. Jusque fin janvier.

CENTENAIRE DE LOUIS GILLET (1876-1943). — Musée Jacquemart-André (voir ci-desus). Jusque fin janvier.

HOMMAGE A MAX JACOB (1876-1944). — Musée de Montmartre, 17, rue Saint-Vincent (606-61-11). Sauf mardi, de 14 h. 30 à 17 h. 30 ; dimanche, de 10 h. à 17 h. 30 Entrée : 5 F. Jusque fin janvier.

CERAMIQUES DE TCH'ANG-CHA. Quelques pièces des Han au T'Ang de la collection Mu-Fei. — Musée Cernuschi, 7, avenue Velasquez (522-23-31). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 3 F. Jusqu'au 30 janvier.

JERUSALEM. Préservation des sites historiques. — Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (277-59-30). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. 30 et de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 7 février.

LE PARISIEN CHEZ LUI AU XIXe SIECLE. — Hôtel de Rohan, 87, rue Vieille-du-Temple (277-11-30). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. 30. Entrée : 6 F. Jusqu'au 28 février.

LES ARTS DU METAL. — Hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (278-14-60). Sauf lundi, de 13 h. à 20 h. Jusqu'au 14 mars.

CENTRES CULTURELS

LOUIS GOSSELIN. Céramiques récentes. Jusqu'au 30 mars. **BILL VAZAN.** Jusqu'au 30 janvier. **LUCIO DE HEUSCH.** Jusqu'au 30 janvier. **EPROM'76** : protection de l'environnement et conservation de l'énergie. Jusqu'au 30 janvier. Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). Tous les jours, de 9 h. à 19 h. Entrée libre.

GLENN THOMAS. Electric train in a storm work. — **AL CAPP.** Dogpatch U.S.A. Jusqu'au 4 février. **GAIL SKOFF**, photographies. Jusqu'au 19 février. Centre culturel américain, 3, rue du Dragon (222-22-70).

LG LUNDBERG... et la fête continue. — Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (272-87-50). Tous les jours, de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 11 février.

BAS-RELIEFS POLYCHROMES DE CLAUDE ROCHE-FOGARTY. — Cité internationale, 21, boulevard Jourdan (589-67-58). Jusqu'au 12 février.

MAGIC CARVINGS FROM BLACK AFRICA. BERTIN et JOUET : Un livre des murs. — FIAP, 30, rue Cabanis. Jusqu'au 31 janvier.

RUTH SCHLOSS, MARGRET SANDER, JEAN LEHMANS, dessins, peintures, gravures. Cité internationale des arts (salle Sandoz), 18, rue de l'Hôtel-de-Ville. Tous les jours, de 13 h. à 19 h. Jusqu'au 27 janvier.

BOLLO, BRESCHAND, T. BOUCRAUT, COUCHAT, dessin. M. J. C. Les Hauts de Belleville, 43, rue du Borrégo (636-68-13). De 15 h. à 22 h. Jusqu'au 31 janvier.

ELIE OHAYON. Jusqu'au 17 janvier. **EZZOUBIR.** Jusqu'au 30 janvier. Maison du Maroc, 161, rue Saint-Honoré (260-63-50).

GEORGES BAHGORY, peintures. Service culturel égyptien, 111, boulevard Saint-Michel. Sauf sam. et dim., de 16 à 21 h. Jusqu'au 4 février.

LE DESIGN DANOIS AU SERVICE DE LA HAUTE-FIDELITE. Maison du Danemark, 142, av. des Champs-Elysées. Jusqu'au 4 février.

ARTISANAT 77. — American Center, 261 boulevard Raspail (633-59-16). Sauf dim., de 14 h. à 18 h.

RESTAURATION DU MARAIS. — 16, rue du Parc-Royal. Tous les jours, de 11 h. à 18 h. Jusqu'au 31 janvier.

GALERIES

ANGERS, TAPISSERIE VIVANTE. — Centre international de Paris, porte Maillot (758-22-22). Tous les jours, de 10 h. à 20 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 23 janvier.

GROUPE « V » : Altmann, Davanzo, Laks, Campa. — Galerie C. Colin, 33, quai de Bourbon (633-14-03). Jusqu'au 28 janvier.

SIX PEINTRES DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS. — Galerie Vercamer, 3 bis, rue des Beaux-Arts. Jusqu'au 29 janvier.

BOX-MAKERS (Adzak, Clareboudt, Da Costa, Fabry, Maillet, etc.). — Galerie le 3e Œil, 41, rue Saint-Merri (277-78-91). Jusqu'au 20 janvier.

GRAVURES : Alexeïeff, Avati, Chavignier, Dali, Lars Bo, etc. — Galerie Aranella, 18, rue Ortolan (336-16-17). Jusqu'au 31 janvier.

LE MONDE DES JOUETS ANCIENS OU L'ENFANCE RETROUVEE. — Fondation Ricard, 35, avenue Franklin-Roosevelt. Jusqu'au 29 janvier.

SOIXANTE SIGNATURES DE MAITRES CONTEMPORAINS. — Galerie Vendôme, 12, rue de la Paix (073-84-77). Jusqu'au 29 janvier.

FRANCESCA CHANDON. — Galerie Nane Stern, 25, avenue de Tourville (705-08-46). Sauf dim. et lundi, de 15 h. à 20 h. 30. Jusqu'au 5 février.

LUCIEN COUTAUD. Le réel par le rêve. — Galerie des Grands-Augustins, 16, rue des Grands-Augustins (326-32-18). Jusqu'au 21 janvier.

GALATSKY. — La Closerie des Lilas, 171, boulevard du Montparnasse. Jusqu'au 6 mars.

GENTILINI. Lithographies, eaux-fortes. — Galerie 22, rue de Seine (033-66-75). Jusqu'au 19 janvier.

HENRY LEJEUNE. — Galerie 3 + 2, 46, rue de Seine (633-44-90). Jusqu'au 8 février.

LUI LAP TAK. — Galerie le Haut-Pavé, 3, quai de Montebello (033-58-79). Jusqu'au 5 février.

SUZANNE MARTIN, Peintures, gouaches, dessins. — Galerie Claude-Renaud, 71, boulevard Raspail (222-15-78). Jusqu'au 20 janvier.

JULES NOEL (1815-1881). — Galerie de la Scala, 68, rue La Boétie (225-20-12). Jusqu'à fin janvier.

FERNAND TEYSSIER. — L'Œil-de-Bœuf, 58, rue Quincampoix (278-36-66). Sauf. dim. et lundi, de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 29 janvier.

GERARD TITUS-CARMEL. — Galerie Baudoin-Lebon, 36, rue des Archives (272-09-10). Jusqu'au 22 janvier.

UTAMARO. — Galerie H. Berès, 25, quai Voltaire. Prolongée jusqu'au 29 janvier.

LES HABITACLES DE VERBENA. — Atelier Jacob, 45, rue Jacob (222-34-64). Jusqu'au 12 février.

EN BANLIEUE

BRY-SUR-MARNE. Artistes animaliers : Baron, Bodart, Clavaret, Hilbert, Lhoste, etc. — Hôtel de Malestroit, 2, Grande-Rue (324-34-14). Jusqu'au 23 janvier.

GENTILLY. Statuaire noire. — Hôtel Spot, rue du Val-de-Marne. Jusqu'au 7 février.

HERBLAY. Architectures marginales aux U.S.A. — Mairie (997-19-99). Du 16 au 30 janvier.

LA DEFENSE. Abstraction vivante : Alcaïs, Batbedat, Ghesquiere, Mark, Milcovitch, etc. — La Galerie de l'Esplanade. Jusqu'au 30 janvier.

LEVALLOIS-PERRET. Daniel Moreau. — Galerie Municipale, av. de la République. Sauf dim. Jusqu'au 29 janvier.

POISSY. Jouets d'Afrique noire. — Musée du Jouet, 1, enclos de l'Abbaye. Sauf lundi et mardi. Jusqu'au 27 février.

SAINT-CLOUD. Aquarelles : Fers, Garnier, Lemoine, Maglione, Portal. — Galerie Lefor-Openo, 1, rue Bory-d'Arnex (602-96-33). Jusq. 20 janvier.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. Mathieu, un style pour notre siècle. Salle Maurice-Denis (entrée Jardin des arts, place Maurice-Berteaux). Jusqu'au 31 janvier.

VILLEPARISIS. Foire de l'estampe et du multiple. — Galerie, place Henri-Barbusse (427-05-05). Jusqu'au 21 janvier.

هكذا من الاصل

Théâtres

(Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

Les salles subventionnées

OPERA (073-95-26). Les 12 et 14 à 20 h. : l'Or du Rhin ; le 15 à 20 h. 30, le 18 et 21 à 19 h. 30 : la Bohème ; les 19 et 22 à 18 h. : la Walkyrie.

COMEDIE-FRANÇAISE (296-10-20) Le 12 à 20 h. 30, le 16 à 14 h. 30 : la Paix chez soi, le Malade imaginaire ; les 13 et 17 (Ab. E) à 20 h. 30 : la Commère, le Jeu de l'amour et du hasard ; les 14, 17 (Ab. B), et 18 (Ab. B) à 20 h. 30, le 19 (Ab. bleu) à 14 h. 30 : le Verre d'eau ; le 15 à 20 h. 30 : la Jalousie du barbouillé, le Malade imaginaire.

ODEON (325-70-32). (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim. 16 h. : Ton nom dans le feu des nuées.

PETIT ODEON (L.). 18 h. 30 : Paralchimie.

CHAILLOT (727-81-15). Grand Théâtre, (D., L.), 20 h. 30, mat. le 15 à 14 h. 30 : A. A. Théâtre d'Arthur Adamov. — Salle Gémier (D., L.), 20 h. 15 : Mère Courage et ses enfants.

TEP (636-79-09), J., D. soir, L., 20 h. 30, mat. sam. 14 h. 30 et dim. 15 h. — Chicago, Crime and Crash ; le 13 à 20 h. : Chantons sous l'occupation.

PETIT TEP (J., D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : PAR 3441 ; le 13 à 20 h. 30 : Libre-parcours variétés. Chapiteau (14, av. Jean-Jaurès), (L.), 20 h. 30 : Grand Magic Circus (dernière le 15).

Les salles municipales

CHATELET (233-40-00) (D. soir, L.). 20 h. 30 ; mat. sam. 14 h. 30 et dim. 14 h. : Volga.

NOUVEAU CARRE (277-88-40) (D., L.), 20 h. : Paroles de femme ; 20 h. (salle 2) : Emma Santos ; mer., sam., dim., à 15 h. 30 : Cirque à l'ancienne ; lun., 20 h. 30 : Cours d'initiation au cinéma.

THEATRE DE LA VILLE (887-35-39), (D., L.), 18 h. 30 : Quilapayun ; les 11, 12, 14, 15 à 20 h. 30, le 16 à 14 h. 30 : les Brigands ; le 13 à 20 h. 30 : Ensemble intercontemporain ; les 18 et 19 à 18 h. 30 : Christoph Eschenbach ; les 18 et 19 à 20 h. 30 : l'Echange.

Les théâtres de Paris

ANTOINE (208-77-71) (L.) 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : les Enfants terribles (à partir du 13).

ARTS HEBERTOT (387-23-23) (D. soir, L.) 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : l'Ecole des cocottes.

ATELIER (606-49-24), à partir du 18 à 21 h. (L.) mat. dim. à 15 h. : Bain de vapeur.

ATHENEE (073-82-23) 21 h. : Victor ou les enfants au pouvoir (dernière le 15).

CARTOUCHERIE DE VINCENNES, Atelier de l'Epée-de-Bois (808-39-74) mer., ven. (dernière), 21 h. : Yuro (Spectacle X) ; Théâtre de l'Aquarium (374-99-61) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim. à 16 h. : La jeune lune tient la vieille lune toute une nuit dans ses bras ; Théâtre de la Tempête (328-36-36) (D. soir, L.) 20 h., mat. dim. à 16 h. : Penthésilée (dernière le 20).

CENTRE CULTUREL DU XVIIe (227-68-81) (L., Mar.) 21 h., dim. à 17 h. et 21 h. : les Amours de Jacques le Fataliste (dernière le 23).

COMEDIE CAUMARTIN (073-43-41) (J.) 21 h. 10, mat. dim. à 15 h. 10 : Boeing-Boeing (à partir du 14).

COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES, (359-37-03 (D soir, L.) 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Chers zoiseaux.

DAUNOU (261-51-12) (J., D. soir) 21 h., mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : le Portrait de Dorian Gray.

EDOUARD-VII (073-87-90) (D. soir, L.) 21 h., dim à 15 h. : Amphitryon 38.

ESSAION (278-46-42) (D., L.) 21 h. : Représentation (dernière le 20).

FIAP (707-25-69) le 14 à 20 h. 30 : Ça va.

GAITE MONTPARNASSE (633-16-18) (D. soir) 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : les Amoureux (dernière le 16).

GYMNASE (770-16-15) (L.), 21 h., mat. dim à 15 h. : Une aspirine pour deux.

LA BRUYERE (874-76-99) (D. soir, L.) à 21 h., mat. dim à 15 h. et 18 h. : Pour cent briques, t'as plus rien maintenant.

MATHURINS (265-90-00) (D. soir, L.) 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : les Mains sales.

MADELEINE (265-07-09) (Mer., D. soir) 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. et 18 h. h. 30 : Peau de vache (à partir du 14).

LA MICHODIERE (742-95-22) (D. soir, L.) 20 h. 45, mat dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Acapulco, madame.

MODERNE (874-94-28) (D. soir, L.) 21 h., mat dim. à 15 h. et 18 h. : Qui est qui ?

MONTPARNASSE (326-89-90) (le 12, D. soir, L.), mat. dim à 15 h. et 18 h. 30 : Même heure, l'année prochaine.

MOUFFETARD (336-02-87) à partir du 18 à 20 h. 30 : l'Oraison, d'Arrabal.

NOUVEAUTES (770-52-76) (J., D. soir) 21 h., mat. dim à 15 h. et 18 h. 30 : Nina.

ŒUVRE (874-42-52) (L.) 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. : le Scénario.

ORSAY (548-38-53) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 Equus. II : mar. et mer., à 20 h. 30 : Oh ! les beaux jours ; (Mer., mar., D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., à 15 h. et 18 h. 30 : Madame de Sade.

PALACE (770-44-37) (L.), 21 h. : le Rêve d'un homme ridicule ; 22 h. 30 : Just a Quick Sweet Dream (en français) ; à partir du 14, à 19 h. : Rock'n Roll Clown.

PALAIS-ROYAL (742-84-29) (L.), 20 h. 30, mat. dim., à 15 h. : la Cage aux folles ; le 15, à 14 h. 30, et le 17, à 20 h. 30 : Rencontres (l'opérette).

LA PENICHE (205-40-39) (L.), 20 h. 30 : En attendant Godot (dernière le 21).

POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97) (D.), 21 h., sam., à 20 h. et 22 h. 30 : Isaac et la sage-femme.

PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. sam. et dim., à 15 h. : la Dispute (dernière le 23).

PLAISANCE (273-12-65) (L., Ma.), à 20 h. 45 : la Reine de la nuit.

RECAMIER (222-54-88) (D., L.), à 20 h. 30 : Chatterton.

STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES (723-35-10) (D. soir, L.), à 20 h. 45, mat. dim., à 15 h. et 18 h. 30 : les Dames du jeudi.

THEATRE D'ART (508-08-41) (D. soir, L.), à 20 h. 30, mat. dim., à 15 h. : Bonsoir M. Tchekov ; ven. et sam., à 22 h. 30 : l'Amant arabe ; sam. et dim., à 18 h. 30 : la Femme de Socrate.

THEATRE DU MARAIS (278-03-53) (D.), à 20 h. 45 : Electre ; à 22 h. 30 : Jeanne et ses copines.

THEATRE PRESENT (203-02-55) (D. soir, L.), à 20 h. 30, mat. dim., à 17 h. : les Pavés de l'ours ; le Tombeau d'Achille.

THEATRE OBLIQUE (805-78-51) (D. soir, L.), à 21 h., mat. dim., à 15 h. : le Zoulou.

THEATRE DE LA PLAINE (842-32-25) (D. soir, L., Ma.), à 20 h. 30, mat. dim., à 17 h. : Hier, dans la nuit de Zelda.

THEATRE 14 (805-43-63) (D., L.), à 20 h. 30 : la Fausse Suivante.

THEATRE DE LA CITE INTERNATIONALE (589-38-69) ; à la Resserre (D., L.), à 21 h. : Deux ; au Grand Théâtre, à partir du 18, à 21 h. : Pantaleo ; à la Galerie (D., L.), à 21 h. : la Paix (à partir du 18).

THEATRE 347 (874-28-34) (D. soir, L.). à 20 h 45, mat. dim., à 15 h. : Egmont (jusqu'au 19).

THEATRE SAINT-GEORGES (878-63-47) (L.), à 20 h. 30, mat. dim., à 15 h. et 18 h. 30 : Lucienne et le boucher.

THEATRE TRISTAN-BERNARD (522-08-40) (D. soir, L.), 20 h., mat. dim. à 15 h. : Antoine et Cléopâtre.

VARIETES (233-09-92) (D. soir), à 20 h. 30, mat. dim., à 15 h. et 18 h. 30 : l'Autre Valse (dernière le 16).

Les théâtres de banlieue

AUBERVILLIERS, Théâtre de la Commune, (833-16-16), les 12 14, 15, 18 à 20 h. 30 ; le 16 à 17 h. : Schippel ou le Prolétaire bourgeois.

BAGNOLET, gymnase Maurice-Baquet (360-01-02), jusqu'au 15 : IXe Concours international de chorégraphie.

BONDY, salle J.-Giono (847-15-27). le 18 à 21 h. : Waskar Amaru.

BOULOGNE-BILLANCOURT, T.B.B. (603-60-44), les 12, 15 et 18 à 20 h. 30 ; les 13 et 14 à 14 h. et 20 h. 30 ; le 16 à 15 h. 30 : le Roi Lear.

CHOISY-LE-ROI, C.A.C. (890-89-79), le 12, à 20 h. 30 : la Panique et la Compagnie ; le 16 à 21 h. : Alexandre Lagoya.

CLICHY, Théâtre Rutebeuf (737-39-50), le 16 à 15 h. : les Ballets basques « Oldonna ».

CRETEIL, M. J. C. de Mont-Mesly (207-37-67), le 14 à 20 h. 30 : Quartet Jo Maka.

CHELLES, C.C. (957-98-98), le 15 à 20 h. 30 : Herbert Pagani.

CERGY-PONTOISE, CAC (030-48-01). les 14 et 15 à 21 h. : Haute Autriche, par la Comédie de Caen.

EVRY, Hexagone (077-93-50), le 16 à 16 h. : le Grand Ballet de l'Opéra de Paris (le Bal des cadets, l'Oiseau de feu, Pétrouchka).

FONTENAY-LE-FLEURY, centre Pablo-Neruda (460-20-65), le 13 à 21 h. : Leny Escudero ; le 15 à 21 h. : Trio de Robert Wood.

JOUY-EN-JOSAS, H.E.C. (956-43-62). le 13 à 21 h. : Soho.

IVRY, Studio (236-54-39) (D. soir, L.) 21 h., mat. dim. à 16 h. : Martin Eden.

ISSY-LES-MOULINEAUX, Théâtre municipal (642-70-91), le 14 à 21 h. : Yves Lecoq (gala de variétés).

MARLY-LE-ROI, M.J.C.-Théâtre (958-74-87), le 15 à 21 h. : Jean-Luc Salmon ; le 16 à 15 h. : M. Bingo déménage ; l'Aventure au bout du fil.

NANTERRE, Théâtre des Amandiers (204-18-81) (D. soir, L.) 21 h., mat. dim. à 16 h. : le Songe d'une nuit d'été, de W. Shakespeare.

ST-GERMAIN-EN-LAYE, salle M. Denis (963-23-29), le 18 à 17 h. 45 : Bruno Rigutto (Chopin, Schumann, Liszt).

SURESNES, Théâtre J.-Vilar (506-57-18). le 15 à 21 h. : la Foi, l'Espérance, la Charité.

ST-MAUR-DES-FOSSES, Théâtre de la Pie (883-41-00), les 13, 14 et 15 à 21 h., le 16 à 17 h. : la Chanson morte.

SARTROUVILLE, Théâtre (962-42-83), les 14 et 15 à 21 h. : la Mort blanche ; le 18 à 21 . : Gros Câlin.

VILLEJUIF, Théâtre R.-Rolland (726-15-02), le 18 à 21 h. : Ivanoë.

LE VESINET, CAL (976-32-75), le 14 à 21 h. : Marcel Marceau.

VERSAILLES, Théâtre Montansier (950-71-18), le 15 à 21 h. : le Maître de musique ; le Ventriloque ; le 18 à 14 h. 15 : le Malade imaginaire.

VINCENNES, Théâtre D.-Sorano (374-73-74), le 17 à 21 h., le 16 à 18 h. : la Cantatrice chauve ; la Grammaire.

VITRY, Théâtre J.-Vilar (680-85-20). les 13, 14 et 15 à 21 h. ; le 16 à 17 h. : l'Amant militaire.

VILLEPREUX, Théâtre du Val-de-Gally (462-48-97), le 15 à 21 h. : François Beranger.

YERRES, CEC (925-38-91), le 15 à 21 h. : Roger Siffer.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 21 h. : la Collection ; 22 h. 15 : Emmanuelle ; 23 h. 30 : A. Bruant.

LES BLANCS MANTEAUX (277-42-51) (D.), 20 h. : Romain Bouteille ; 21 h. : Jean Bois ; 22 h. 30 : C'est la surprise.

CAFE D'EDGAR (326-13-66) (D.), 21 h. : le Désert rose ; 22 h. 30 : la Frappe. II : 20 h. 30 : Nous chantons, ne vous déplaise ; 22 h. 15 (V. et S. + 23 h. 45) : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.

CAFE DE LA GARE (278-52-51) (L., Mar.), 20 h. : Topiques (J. Seller) (à partir du 13) ; 22 h. : Une pitoyable mascarade.

AU COUPE-CHOU (272-01-73) (D., L.), 20 h. 30 : l'Armenoche ; 22 h. : Pourquoi pas moi ? ; 23 h. 30 : Pardon, je m'escuse.

LE FANAL (233-91-17) (D.), 20 h. (sam. + 22 h. 20) : le Président.

LA COUR DES MIRACLES (548-85-60) (D.), 20 h. 30 : les Jeannes (jusqu'au 15) ; 22 h. : la Flemme (jusqu'au 15) ; à partir du 17 à 20 h. 30 : Alex Métayer ; à 22 h. : les Mirabelles.

LE PETIT CASINO (747-62-75) (D.) 21 h. 15 : Partez du pied gauche ; 22 h. 30 : J.-C. Montella.

LE SELENITE (033-53-14) (Mar.), I. : 20 h. 30 : Une maille à l'endroit, une maille à l'envers ; 22 h. : Pinok et Matho ; 23 h. 30 : Eh mec ! ; II. : 21 h. : C'est très important ; 22 h. 30 : Jeanne au boucher ; 24 h. : les Hommes-loups.

LA TANIERE, 45 bis, rue de la Glacière, les 13, 14 et 15 à 20 h. 45 : Jacques Barthes.

LA VEUVE PICHARD (278-67-03) (L.), 20 h. 30 : Marianne Sergent ; (D., L.), 22 h. 15 : la Revanche de Louis XI.

LA VIEILLE GRILLE (707-60-93) (L.), 20 h. : Groupe Orchidée ; 21 h. 15 : Handicap ; à partir du 14, à 22 h. 30 : M. Buhler ; II. : 20 h. 30 : Martin Saint-Pierre ; 22 h. 30 : Rockers Digest.

Variétés

Le music-hall

BOBINO (033-30-49) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., à 14 h. 30 et 18 h. 30 : Georges Brassens.

OLYMPIA (742-25-49) (L.), 20 h. 45 : Dalida ; le 17, à 20 h. 45 : Pascal Auberson.

CONCERTS MAYOL (770-95-08) (Mer.), 21 h. 15, mat. sam. et dim., à 16 h. 15 : Bouquets de nus.

PALAIS DES CONGRES (758-22-03), 21 h., mat. dim., à 17 h. : Serge Lama.

PALAIS DES SPORTS (250-79-90), à partir du 15, à 20 h. 30 (D. soir, L.), mat. dim., à 15 h. 30 : Julien Clerc.

THEATRE DES ARTS (387-23-23), jusqu'au 15, à 18 h. 30 : Roger Mason.

THEATRE DE LA RENAISSANCE (208-18-50) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., à 15 h. 30 : Guy Bedos.

THEATRE MARIGNY (256-04-41) (D. soir, L.), 21 h., mat dim., à 14 h. 45 et 18 h. 30 : Nini la Chance.

THEATRE MOUFFETARD (336-02-87) (D., L.), 22 h. 15 : Opéra-Zoo (prolongations).

Les opérettes

BOUFFES PARISIENS (073-87-94) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., à 15 h. : la Belle Hélène.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h., mat. dim., à 15 h. 30 : R.P.R. ou le nouveau-né à une longue barbe.

DEUX ANES (606-10-26) (Mar.), 21 h., mat. dim., à 15 h. 30 : Marianne, ne vois-tu rien venir ?

DIX-HEURES (606-07-48) (D., L.), 22 h. : Teca et Ricardo (le 15, P. Font et Ph. Val).

La danse

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES (225-44-36), les 12, 13, 14, 15 et 16, à 20 h. 30 ; le 16, à 14 h. 30 : le ballet de Marseille Roland Petit (Casse-Noisette, (de Tchaïkovski).

THEATRE DE LA CITE INTERNATIONALE (589-38-69), jusqu'au 15, à 21 h. : les ballets Ethery Pagava.

Le jazz

THEATRE MOUFFETARD, les 12 et 13, à 20 h. 30 : Bernard Lubat ; le 15, à 20 h. 30 : Math Samba.

BATACLAN, le 14, à 19 h. : Eddie and the Hot Rods.

HIPPODROME DE PANTIN (238-49-92), le 14, à 21 h. : Fireball, M. Cultier, Exile one, M. Dibango.

VOLUME 44, le 12, à 21 h. : Chance Evans, F. Jeanneau.

GOLF DROUOT, le 15, à partir de 23 h. : Soho.

PAVILLON DE PARIS, le 18, à 20 h. : Todd Rundgren.

AMERICAN CENTER, le 12, à 21 h. : Bill, Chris et Florentine ; le 15, à 21 h. : Magna Carta ; le 18, à 21 h. : Moravagine.

ESPACE PIERRE CARDIN, le 12, à 20 h. 30 : Groupe Oregon, Collin Walcoot, Paul Mc Candless, Glen Moore.

THEATRE PALACE, le 17, à 20 h. 30 : Amonduul.

THEATRE DES DEUX-PORTES, le 12, à 22 h. 30 : Thyone.

PARIS-NORD, les 14 et 15, à 20 h. 45 : Here and now. (Pour la M.J.C.)



Cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans ; (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24).

MERCREDI 12 JANVIER. — 14 h. 45, la Du Barry, de E. Lubitsh ; 15 h., les Seigneurs de la forêt, de H. Sielmann et H. Brandt ; 16 h., la Nuit de la Saint-Silvestre, de L. Pick ; 18 h. 30, les Tricheurs, de M. Carné ; 20 h. 30, Mademoiselle ma femme, de V. Minnelli ; 22 h. 30, la Deuxième Lettre, de L. Liaropoulos.

JEUDI 13. — 15 h., la Baie des anges, de J. Demy ; 18 h. 30, Cléo, de 5 à 7, d'A. Varda ; 20 h. 30, la Faute de l'abbé Mouret, de G. Franju ; 22 h. 30, Stromboli, de R. Rossellini.

VENDREDI 14. — 15 h., les Désemparés, de M. Ophuls ; 18 h. 30, Judex, de G. Franju ; 20 h. 30, l'Opéra de quat'sous, de G.-W. Pabst ; 22 h. 30, The Boy Friend ; 24 h. 30, les Chasses du comte Zaroff, d'E. Schoedsack et I. Pichel Cooper.

SAMEDI 15. — 14 h. 45, le Puritain, de J. Musso ; 15 h., Rebecca, d'A. Hitchcock ; 16 h., la Maison dans la dune, de P. Billon ; 18 h. 30, la Chevauchée fantastique, de John Ford ; 20 h. 30, Viridiana, de L. Bunuel ; 22 h. 30, la Splendeur des Ambersons ; d'O. Welles ; 24 h. 30, Willard, de D. Mann.

DIMANCHE 16. — 14 h. 45, le Cantique des cantiques, de R. Mamoulian ; 15 h., Courts métrages, de G. Franju ; 16 h., Une heure près de toi, d'E. Lubitsch et G. Cukor ; 18 h. 30, Vivre sa vie, de J.-L. Godard ; 20 h. 30, Rashomon, d'A. Kurosawa ; 22 h. 30, Médée, de P.-P. Pasolini ; 24 h. 30, le Rendez-vous avec la peur, de J. Tourneur.

LUNDI 17. — Relâche.

MARDI 18. — 15 h., Liliom, de F. Lang ; 18 h. 30, l'Héritage de la chair, d'E. Kazan ; 20 h. 30, le Voyage des comédiens, de T. Angelopoulos.

Les exclusivités

L'AFFICHE ROUGE (Fr.) : Quintette, 5e (033-45-40).

AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It), v.o. : Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59) ; Styx, 5e (633-08-40) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; jusqu'au 13, à partir du 14 : Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic-Entrepôt, 14e (387-35-43).

L'AGE DE CRISTAL (A.), v.o. : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Elysées-Point Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

L'AILE OU LA CUISSE (Fr.) : A.B.C., 2e (233-55-54), Mercury, 8e (225-75-90) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; jusqu'au 13 : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

AMBULANCES TOUS RISQUES (A.), v.o. : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Omnia, 2e (233-39-36) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90).

LA BANANE NOIRE (Isr.) v.o. : Le Seine, 5e (325-95-99), à 14 h. 20 et 22 h. 20.

BAROCCO (Fr.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40), Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80), Biarritz, 8e (723-69-23), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Opéra, 9e (073 34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

BARRY LYNDON (Angl.), v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

LE BERCEAU DE CRISTAL (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86).

CASANOVA, UN ADOLESCENT A VENISE (It.), v.o. : Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysée-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

LE CHASSEUR DE CHEZ MAXIM'S (Fr.) : Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Paris, 8e (359-53-99), Maxéville, 9e (770-72-86), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

LE COUP DE GRACE (All.), v.o. : Bonaparte, 6e (326-12-12), Studio des Ursulines, 5e (033-39-19), Biarritz, 8e (723-69-23).

CRIA CUERVOS (Esp.), v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38).

LA DERNIERE FOLIE (A.), v.o. : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37), Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), jusqu'au 13.

DERSOU OUZALA (Sov.), v.o. : Studio Alpha, 5e (033-39-47), Arlequin, 6e (548-62-25), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Paramount-Gaîté, 13e (326-99-34) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33).

EDVARD MUNCH, LA DANSE DE LA VIE (A.), v.o. : Racine, 6e (633-43-71).

ENNEMIS COMME AVANT (A.), v.o. : Quintette, 5e (033-35-40), France-Elysées, 8e (723-71-11) ; v.f. : Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), jusqu'au 13.

L'EMPIRE DES SENS (Jap.) (**), v.o. : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; v.f. : Balzac, 8e (359-52-70).

L'ESPRIT DE LA RUCHE (Esp.), v.o. : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

FACE A FACE (Suéd.), v.o. : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

LE GRAPHIQUE DE BOSCOP (Fr.) : Noctambules, 5e (033-42-34).

LE GRAND ESCOGRIFFE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Bosquet, 7e (551-44-11), Ambassade, 8e (359-19-08), Athéna, 12e (343-07-48), Victor-Hugo, 16e (727-49-75) jusqu'au 13, Wepler, 18e (387-50-70).

L'HEROINE DU TRIANGLE D'OR (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).

JONAS QUI AURA 25 ANS EN L'AN 2000 (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

LE JOUET (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Marignan, 8e (359-92-82), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Caravelle, 18e (387-50-70) ; jusqu'au 13 : Français, 9e (770-33-88), Cambronne, 15e (734-42-96).

LE JOUR DE GLOIRE (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19 ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Grand-Pavois, 15e (531-44-58) ; Les Images, 18e (522-47-94).

KING KONG (A., v.o.) : Studio-Jean-Cocteau, 5e (033-47-62), jusqu'au 13 ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Boul'Mich', 5e (033-48-29) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-St-Charles, 15e (577-09-70) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

LACHE-MOI LES BASKETS (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

LES DOUZE TRAVAUX D'ASTERIX (Fr.) : Calypso, 17e (754-10-68).

MADO (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88).

LA MALEDICTION (A., v.f.) (*) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

1900 (1re partie, It., v.o.) (**) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; v.f. : Templiers, 3e (272-94-56) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

1900 (2e partie, It., v.o.) (**) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Templiers, 3e (272-94-56) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

MOI, PIERRE RIVIERE... (Fr.) : Studio-Logos, 5e (033-26-42).

MONSIEUR KLEIN (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).

NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

LA PREMIÈRE FOIS (Fr.) : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41). Jusqu'au 13 : Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

RED (Can., v. québ.) : Studio Saint-Séverin, 5e (033-50-91).

RUE HAUTE (Belg.) : Panthéon, 5e (033-15-04) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-56-86). Jusqu'au 13 : Calypso, 17e (754-10-68).

SALO (It., v.o.) (**) : Studio Galande, 5e (033-72-71).

SANTHALA, NAISSANCE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 13 h.

SARTRE PAR LUI-MÊME (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Marais, 4e (278-47-86).

SCANDALO (It., v.o.) (**) : Biarritz, 8e (723-69-23).

SÉRAIL (Fr.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90).

SURVIVRE (Mex., v.f.) (*) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Liberté-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75).

THE MARATHON MAN (A., v.o.) (**) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Dragon, 6e (548-54-74) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-86). Jusqu'au 16 : Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

UN CADAVRE AU DESSERT (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

UNE FEMME A SA FENÊTRE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).

UN ÉLÉPHANT, ÇA TROMPE ÉNORMÉMENT (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).

UN MARI, C'EST UN MARI (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Haussmann, 9e (770-47-55) ; Royal-Passy, 16e (527-41-16).

UNE FILLE UNIQUE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), à partir de 18 h. 30.

LA VICTOIRE A ENTEBBE (A., v.o.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

LA VICTOIRE EN CHANTANT (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), à 14 h. 30 et 22 h. 30.

LE VOYAGE AU BOUT DU MONDE (Fr.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

WEEK-END SAUVAGE (A., **, v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Convention-Saint-Charles, 15e (577-09-70).

WINSTANLEY (Ang., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).



Cinéma

Les films nouveaux

LE DESERT DES TARTARES, film italien de Valerio Zurlini, v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Rive gauche, 6e (548-26-36), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Lumière, 9e (770-84-64), Nations, 12e (343-04-67), Cambronne, 15e (734-42-96).

LE JUGE FAYARD, DIT LE SHERIFF, film français d'Yves Boisset : Rex, 2e (236-83-93), Bretagne, 6e (222-57-97), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Normandie, 8e (359-41-18), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).

FRANCE, MERE PATRIE, film français de Guy Barbero : Jean-Renoir, 9e (874-40-75).

SUNDAY TOO FAR AWAY, film américain de Kenn Hannam, v.o. : Studio Médicis, 5e (633-25-97), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

VIOL ET CHATIMENT, film américain de Lamont Johnson (**), v.o. : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Rotonde, 6e (633-08-22), Helder, 9e (770-11-24), Liberté-Gare de Lyon 12e (343-01-59), Mistral, 14e (539-52-43), Murat, 16e (288-99-75), Convention-St-Charles, 15e (577-09-70).

RAID SUR ENTEBBE, film américain d'Irvin Kershner, v.o. : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Balzac, 8e (359-52-70), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (539-52-43), Murat, 16e (288-99-75), Convention-Saint-Charles, 15e (577-09-70).

A PARTIR DU 14

ERIC TABARLY ET LES AUTRES, film français d'Yves Hussenot : Studio J.-Cocteau, 5e (033-47-62).

L'APPRENTI SALAUD, film français de Michel Deville : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Caravelle, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

Les grandes reprises

LE BAL DES VAMPIRES (A.), v.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; v.f. : Liberté Gare de Lyon, 12e (343-01-59).

LA BELLE ET LE CLOCHARD (A.), v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

BROADWAY MELODIES 1940 (A.), v.o. : Vendôme, 2e (073-97-52) ; Marbeuf, 8e (225-47-19).

CHANTONS SOUS LA PLUIE (A.), v.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point Show, 8e (225-67-29).

LA CIOCIARA (It.), v.o. : Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70).

LE CONFORMISTE (It.), v.o. : Studio Cujas, 5e (033-89-22).

FELLINI-ROMA (It.), v.o. : New-Yorker, 9e (770-63-40), sauf mardi.

FIVE EASY PIECES (A.), v.o. : Studio Dominique, 7e (551-04-55), sauf mardi.

HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Le Ranelagh, 16e (288-64-44) H. Sp.

LE JUGE ET L'ASSASSIN (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68), V., S. et D.

LAWRENCE D'ARABIE (A.), v.o. : Royal-Villiers, 17e (924-78-31).

LA MARIEE ETAIT EN NOIR (Fr.) : Actua Champo, 5e (033-51-60).

LES MARX BROTHERS AU GRAND MAGASIN (A.), v.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77).

MY FAIR LADY (A.), v.o. : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

ORANGE MECANIQUE (A.), v.o. : La Clef, 5e (337-90-90).

PORTIER DE NUIT (A.) (**), v.o. : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93) ; Ranelagh, 16e (288-64-44), H. Sp.

SHOCK CORRIDOR (A.), v.o. : Action La Fayette, 9e (878-80-50), en soirée.

SHOW BOAT (A.), v.o. : Studio Marigny, 8e (225-20-74) ; Action La Fayette, 9e (878-80-50), en soirée.

20 000 LIEUES SOUS LES MERS (A.) v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Champollion, 5e (033-51-60).

Les séances spéciales

AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.

L'AUTRE (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), à 22 h. (S. et D. +24 h.).

CABARET (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er, à 20 h.

LE DECAMERON (I., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er, à 12 h. (sauf dim.).

DELIVRANCE (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (754-51-50), V., S., à 24 h.

LES DIABLES (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er, à 14 h.

DOCTEUR FOLAMOUR (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er, à 18 h.

EASY RIDER (A.) : Boîte à films, 17e, à 14 h. 30.

LA GRANDE ILLUSION (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h.

INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), à 12 h. 20 (sauf dim.).

JE, TU, IL, ELLE (Fr.) : Le Seine, 5e, à 16 h. 20, 18 h. 20, 20 h. 20.

JOHNNY GUITARE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e, à 24 h.

LE LIMIER (A., v.o.) : La Clef, 5e à 12 h. et 24 h.

MORT A VENISE (It., v.o.) : Boîte à films, 17e, à 18 h.

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, à 10 h., 12 h. et 24 h.

SOLEIL VERT (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er, à 16 h.

SON NOM DE VENISE DANS CALCUTTA DESERT (Fr.) : Le Seine, 5e, à 12 h. 15 (sauf dim.).

LES TROIS JOURS DU CONDOR (A., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.

UNE VIE DIFFICILE (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e, à 24 h.

Les festivals

CINEMA CUBAIN (v.o.), Studio-Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25), mer. : l'Autre Francisco ; jeu. : l'Homme de Maisinicu ; ven. : Giron ; sam. : Cantate du Chili ; dim. : Un jour de novembre ; lun. : l'Ecole nouvelle ; mar. : A vous la parole.

TEX AVERY (v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

JAZZ, POP, ROCK (v.o.), Videostone, 6e (325-60-34), mer., sam., mar. : Aston's Music Show ; jeu., dim. : Around the Stones ; ven., lun. : All the rock'n'roll you can eat.

STEVE DWOSKIN (v.o.), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42), mer. : Take me, Girl, Alone, Dirty, Chinese Checkers ; jeu. : Central Bazaar ; ven. : Trixi, No-Tea, Naissant, Soliloquy ; sam. : Times for, Moment, Behindert ; dim. : Dyn Amo, Behindert ; lun. : Death and Devil ; mar. : Jesus Blood, Myself and me, C. Film, Just waiting Asleep.

JEUNE CINEMA FRANÇAIS, La Pagode, 7e (705-12-15), mer. : les Doigts dans la tête, F.S.A. ; jeu. : Aloïse, Paulina s'en va ; ven. : les Yeux fermés, la Maman et la Putain ; sam. : Quelque part, quelqu'un, Voyage en grande Tartarie ; dim. : Absences répétées, Themroc ; lun. : l'Assassin musicien, le Petit Marcel ; mar. : Un homme qui dort, le Pélican.

DUSTIN HOFFMAN (v.o.), Boîte à films, 17e (754-51-50), 16 h. : John and Mary ; 20 h. 15 : Macadam Cow-Boy ; 20 h. 30 (ven. + 24 h.) : les Hommes du président ; 22 h. : Chiens de paille.

DIXIEME ANNIVERSAIRE (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50), mer. : Shangaï Gesture ; jeu. : Banana Split ; ven. : Hantise ; sam. : la Vie secrète de Walter Mitty ; dim. : les Plus Belles Années de notre vie ; lun. : les Forbans de la nuit ; mar. : Quatorze heures.

MARILYN (v.o.), Action Christine, 6e (325-85-78), mer. : le Prince et la Danseuse ; jeu. : Troublez-moi, ce soir ; ven. : Bus Stop ; sam. : Marilyn ; dim. : le Milliardaire ; lun. : Les hommes préfèrent les blondes ; mar. : les Misfits.

JAZZ AND MOVIES (v.o.), Action Christine, 6e (325-85-78).

A VOIR OU A REVOIR (v.o.), Acacias, 17e (754-97-83), 12 h. : les Misfits ; 14 h. : La femme à abattre ; 17 h. : l'Obsédé ; 19 h. : Docteur Folamour ; 20 h. 45 : Avoir vingt ans dans les Aurès ; 22 h. 30 : Zardoz ; 24 h. : Performance ; Olympic, 14e (542-67-42), mer., sam. : Nashville ; jeu. : California Split ; ven. : Nous sommes tous des voleurs ; sam. : Nuit des grands monstres, de 24 h. à l'aube ; dim. : Brewster Mc Cloud ; lun., mar. : Buffalo Bill et les Indiens.

B. KEATON, Le Marais, 4e (278-47-86), mer. : le « Mécano de la Générale » ; jeu : Sherlock Jr. ; ven. : Collège ; sam. : les Trois Ages ; dim. : Ma vache et moi ; lun. : Steamboat Bill Jr. ; mar. : les Lois de l'hospitalité.

Les cinémas de banlieue

YVELINES (78)

CHATOU, Louis-Jouvet (966-20-07) : le Jouet.

CONFLANS - SAINTE - HONORINE U.G.C. Conflans (972-60-96) : Raid sur Entebbe ; le Jour de gloire ; à partir de ven. : l'Apprenti salaud.

LA CELLE-SAINT-CLOUD, Paramount-Elysées 2 (969-69-56) : Survivre ; la Grande Evasion ; mar. 19 à 21 h. 15 : la Nuit américaine.

LE CHESNAY, Parly-II (954-54-00) : le Jour de gloire ; Viol et châtiment ; Marathon Man ; Lâche-moi les baskets : mer, jeu. : Un mari, c'est un mari ; ven. : l'Apprenti salaud.

MANTES, Domino (092-04-05) : le Juge Fayard dit le sheriff ; Lâche-moi les baskets : mer, jeu. : le Bal des vampires ; ven. : l'Apprenti salaud.

LES MUREAUX, Club A et B (474-04-53) : Barocco ; Survivre ; Club X et Y (474-94-46) : Un mari, c'est un mari ; King Kong.

POISSY, U.G.C. Poissy (965-07-12) : Raid sur Entebbe ; Ambulances tous risques ; Lâche-moi les baskets : mer, jeu. : le Jouet ; ven. : l'Apprenti salaud.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, C 2 L (963-04-08) : Survivre ; le Juge Fayard dit le sheriff.

VELIZY (946-24-26) : Barry Lyndon ; Marathon Man ; le Juge Fayard dit le sheriff ; la Belle et le Clochard.

VERSAILLES, Cyrano (950-58-58) : Survivre ; le Juge Fayard dit le sheriff ; King Kong ; le Jouet ; Raid sur Entebbe ; la Belle et le Clochard ; C 2 L (950-55-35) : Barry Lyndon.

ESSONNE (91)

BUSSY-SAINT-ANTOINE, Buxy (900-50-82) : 1900 (deuxième partie) ; l'Aile ou la Cuisse ; King Kong ; le Juge Fayard dit le sheriff.

BURES-ORSAY, Ulis (907-54-14) : King Kong ; Raid sur Entebbe ; Lâche-moi les baskets : mer., jeu. : Survivre ; ven. : l'Apprenti salaud.

CORBEIL, Arcel (088-06-44) : le Juge Fayard dit le sheriff ; King Kong ; Survivre.

EVRY, Gaumont (077-06-23) : la Première Fois ; Lâche-moi les baskets ; Rue Haute : mer., jeu. : le Chasseur de chez Maxim's ; à partir de ven. : l'Apprenti salaud.

GIF-SUR-YVETTE, Val (907-44-18) : le Jour de gloire ; l'Aile ou la Cuisse ; Un cadavre au dessert.

GRIGNY, France (906-49-96) : l'Aile ou la Cuisse ; les Douze Travaux d'Astérix.

SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS, les 4 Perray (016-07-36) : le Jouet ; le Chasseur de chez Maxim's ; King Kong ; la Belle et le Clochard.

VIRY-CHATILLON, Calypso (921-85-72) : King Kong ; la Belle et le Clochard.

HAUTS-DE-SEINE (92)

ASNIERES, Tricycle (793-02-13) : Barry Lyndon ; le Désert des Tartares ; la Première Fois.

BAGNEUX, Lux (655-81-43) : la Malédiction.

BOULOGNE, Royal (605-06-47) : l'Aile ou la Cuisse ; sam., dim., lun., mar. : Complot de famille.

LA GARENNE, Voltaire (242-22-27) : 1900 (première partie).

NEUILLY, Le Village (722-83-05) : le Juge Fayard dit le sheriff.

PUTEAUX, La Défense (788-29-34) : le Grand Océan ; mer., jeu. : King Kong ; à partir de ven. : E. Tabarly et les autres.

RUEIL, Ariel (749-48-29) : Barry Lyndon ; Marathon Man ; Studios (749-19-47) : Survivre ; Raid sur Entebbe ; la Belle et le Clochard.

SCEAUX, Les Gémeaux (660-05-64) : mer. à 21 h. : Tous les autres s'appellent Ali.

VAUCRESSON, Normandy (970-28-60) : mer. jusqu'à dim. : l'Aile ou la Cuisse ; lun., mar. 21 h. : Bugsy Malone.

SEINE - SAINT - DENIS (93)

AUBERVILLIERS, Studio (833-16-16) la Carrière d'une femme de chambre ; la Dernière Folie de Mel Brooks ; Limelight.

AULNAY-SOUS-BOIS, Parinor (931-00-05) : King-Kong, l'Aile ou la Cuisse ; la Belle et le Clochard ; Survivre.

BOBIGNY, Centre commercial (844-69-70) : l'Aile ou la Cuisse ; la Belle et le Clochard ; 2001, l'Odyssée de l'espace.

EPINAY-SUR-SEINE, Epicentre (243-89-50) (mer., jeu.) : Rue Haute ; à partir de ven. : l'Apprenti salaud ; Lâche-moi les baskets.

DRANCY, Trianon (284-17-86) : Un éléphant, ça trompe énormément.

LE BOURGET, Aviatic (284-17-86) : Marathon Man ; Lâche-moi les baskets ; mer., jeu. : Ennemis comme avant ; ven. : l'Apprenti salaud.

MONTREUIL, Méliès (858-45-33) : King-Kong ; la Belle et le Clochard ; le Juge Fayard dit le shériff.

PANTIN, Carrefour (843-38-02) : la Belle et le Clochard ; King-Kong ; Viol et châtiment ; le Juge Fayard dit le shériff ; Raid sur Entebbé ; Survivre.

ROSNY, Artel (876-11-31) : King-Kong, l'Aile ou la Cuisse ; le Chasseur de chez Maxim's ; le Juge Fayard dit le shériff ; le Jouet ; Survivre.

SAINT-OUEN, Alhambra (254-02-27) mer., jeu., dim., à 21 h. : l'Innocent ; mer., 15 h., ven., sam., 21 h., dim., 14 h. 15 et 16 h. 45 : Si c'était à refaire.

VAL - DE - MARNE (94)

BRY-SUR-MARNE, L'Ecran (871-14-44) : la Folie des grandeurs ; Cachan, La Pléiade (253-13-68) : l'Aile ou la Cuisse.

CHAMPIGNY, Multiciné (706-03-04) : Marathon Man ; Barry Lyndon ; mer., jeu. : Ennemi comme avant ; à partir de ven. : l'Apprenti salaud ; Lâche-moi les baskets.

CRETEIL, Artel (898-92-64) : la Belle et le Clochard ; Raid sur Entebbé ; King-Kong ; Viol et châtiment ; le Jour de gloire ; la Première Fois.

JOINVILLE-LE-PONT, le Royal (883-22-26) : Une femme à sa fenêtre.

LA VARENNE, Paramount (883-59-20) : le Juge Fayard dit le shériff ; Survivre ; King-Kong.

LE PERREUX, Palais du Parc (324-17-04) : la Belle et le Clochard.

MAISONS-ALFORT, Club (207-71-70) : Ambulances tous risques ; la Première Fois ; l'Invasion des araignées géantes.

NOGENT-SUR-MARNE, Artel (871-01-52) : le Juge Fayard dit le shériff ; le Jour de gloire ; Viol et châtiment ; King-Kong. — Artel-Port (871-01-52) : Survivre.

VAL-DE-MARNE (94)

ORLY, Paramount (726-21-69) : le Juge Fayard dit le shériff : Survivre.

THIAIS, Belle-Epine (686-37-90) : Barry Lyndon ; Marathon Man ; Lâche-moi les baskets ; mer., jeu. : le Jouet ; à partir de ven. : l'Apprenti salaud.

VILLENEUVE-ST-GEORGES, Artel (922-08-54) : King-Kong ; le Juge Fayard dit le shériff ; Survivre.

VAL-D'OISE (95)

ARGENTEUIL, Alpha (981-00-07) : Raid sur Entebbé ; l'Aile ou la Cuisse ; Survivre ; Viol et Châtiment ; Lâche-moi les baskets ; King-Kong.
Gamma (981-00-03) : Marathon Man ; la Belle et le Clochard ; le Juge Fayard dit le shériff ; mer., jeu. : Affreux, sales et méchants ; ven. : l'Apprenti salaud.

CERGY-PONTOISE, Bourvil (030-46-80) : le Juge Fayard dit le shériff ; King-Kong ; Survivre ; Viol et châtiment.

ENGHIEN, Hollywood (417-00-44) : le Juge Fayard dit le shériff.
Le Français (417-00-44) : Raid sur Entebbe ; King-Kong ; Un mari, c'est un mari ; Marathon Man.
Marly (417-00-44) : le Jouet.

SARCELLES, Les Flanades (990-14-33) : Raid sur Entebbé ; le Juge Fayard dit le shériff ; Survivre ; la Malédiction ; Viol et châtiment.

Cinéma en province

BORDEAUX. — L'Affiche rouge : Marivaux (48-43-14) ; Affreux, sales et méchants : Marivaux ; l'Age de cristal : Ariel (44-31-17) ; l'Autre : Concorde (91-77-86) ; la Belle et le Clochard : Ariel ; Bluff : Français (52-69-47) ; le Chasseur de chez Maxim's : Club (52-24-17) ; Fellini Roma : Concorde; Festival Pasolini : Concorde; le Grand Escogriffe : Marivaux ; le Jouet : Gaumont (44-13-38) ; Lâche-moi les baskets : Gaumont; le Jour de gloire : Français ; King-Kong : Français : la Malédiction : Trianon (52 - 32 - 89) ; Marathon Man : Gaumont ; Monsieur Saint-Yves : Ariel ; la Première Fois : Gaumont ; Raid sur Entebbe : Ariel ; Un mari, c'est un mari : Ariel.

GRENOBLE. — Africa Express : Rex (44-06-82) ; Affreux, sales et méchants : Gaumont (44-16-45) ; l'Age de cristal : Grand Place (09-67-10) : Ambulances tous risques : Grand Place ; Barocco : Ariel (44-22-16) ; la Belle et le Clochard Ariel : le Chasseur de chez Maxim's : Gaumont ; les Doigts dans la tête : Club (44-53-24) ; le Grand Escogriffe : Gaumont ; Jonas : Gaumont : le Jouet : Paris (44-05-27) : le Jour de gloire : Grand Place ; King-Kong : Eden (44-06-72) ; Stendhal (96-34-14) ; Lâche-moi les baskets : Gaumont : Marathon Man : Gaumont ; My Fair Lady : Paris ; la Première Fois : Paris ; Salo : Stendhal : Survivre : Royal (96-33-33) : Grand Place ; les Sentiers de la gloire : Club ; Un mari, c'est un mari : Stendhal.

LILLE. — Affreux, sales et méchants : Pathé (57-32-71) ; l'Age de cristal : Concorde (57-22-05) ; le Bal des vampires : Ariel (54-68-35) ; Barocco : Ariel : la Belle et le Clochard : Concorde : le Chasseur de chez Maxim's : Familia (57-38-55) ; la Folie des grandeurs : Ritz (55-23-57) ; le Jouet : Métropole (55-22-58) : le Jour de gloire : Ariel ; King-Kong : Capitole (54-78-46) ; Splendid (56-46-16) ; Cinéac (55-02-01) ; Marathon Man : Pathé ; la Première Fois : Métropole ; Un éléphant, ça trompe énormément : Pathé ; Un enfant dans la foule : Ariel ; Un mari, c'est un mari : Ariel ; Victoire à Entebbe : Capitole : Voyage au bout du monde : Ariel.

LYON. — L'Affiche rouge : Ambiance (28-14-84) ; Affreux, Sales et Méchants : Bellecour (37-09-05) : l'Age de cristal : U.G.C. Scala (42-15-41) ; l'Aile ou la Cuisse Tivoli (37-33-25) ; l'Argent de poche : C.N.P. Villeurbanne (68-23-07) ; Ambulances tous risques : U.G.C. Concorde (42-15-41). U.G.C. Part-Dieu (62-68-04) ; Barocco : Paramount (42-01-53). U.G.C. Concorde Part-Dieu ; Barry Lyndon : Tivoli ; la Belle et le Clochard : U.G.C. Concorde, U.G.C. Part-Dieu: Black Moon : Ateliers (37-46-30) ; Cabaret : Zola (84-36-28) ; la Carrière d'une femme de chambre : C.N.P Villeurbanne ; le Chasseur de chez Maxim's : Pathé (42-61-03) : la Clepsydre : Ateliers : Comment Yukong déplaça les montagnes : Cinématographe (37-24-84) : Cria Cuervos : Comœdia (58-58-98) ; les Dents de la mer : C.N.P. Caluire (33-68-08) ; la Dernière Folie de Mel Brooks : C.N.P. Grolée (37-38-87) : Douze Salopards : U.G C. Scala ; Easy Rider : Fourmi (60-84-89) ; France, mère patrie : Familia (72-88-91) ; le Grand Escogriffe : Tivoli ; le Graphique de Boscop : C.N.P. Lyon (27-26-25) ; Hallucinations ; Ateliers ; l'Héroïne du triangle d'or : C.N.P. Lyon ; Jonas : Tivoli ; Le Jouet : Royal (37-31-49) : le Jour de gloire : U.G.C. Scala Part-Dieu. Ritz (52-17-67) ; King Kong : Paramount, U.G.C. Part-Dieu. U.G.C. Scala ; Lâche-moi les baskets : Comœdia, Pathe : le Lauréat : C.N.P. Caluire ; Lettre paysanne : Cinématographe; la Malédiction ; Gémeaux : Marathon Man : Comœdia ; les Marx Brothers aux grands magasins : C.N.P. Lyon ; Moi, Pierre Rivière, ayant égorgé ma mère, ma sœur et mon frère : C.N.P Lyon ; Monsieur Klein : C.N.P. Grolée ; 1900 1re partie) : Fourmi ; 1900 (2e partie) : Gémeaux : Nos plus belles années : C.N.P. Villeurbanne ; Police Python 357 : Zola (84-36-28) ; Pirosmani : Cinématographe ; la Première fois : Pathé ; Salo : Duo (37-05-55) ; Si c'était à refaire : U.G.C. Concorde : Survivre : U.G.C Scala, U.G.C. Part-Dieu ; l'Ultime garçonnière : Fourmi ; Un mari, c'est un mari : U.G.C. Concorde, ChantecIair (28-13-65) ; Une femme à sa fenêtre : Gémeaux ; Victoire à Entebbe : U.G.C. Scala.

MARSEILLE. — L'Age de cristal : Capitole (48-27-64) ; Affreux, sales et méchants : Paris (33-15-59), Chambord (77-15-24) ; Ambulances tous risques : Hollywood (33-74-93), Odéon (48-35-16) ; l'Aile ou la Cuisse : Pathé (48-14-45) ; Barocco : Odéon, Majestic (33-38-32) ; la Belle et le Clochard : Ariel (33-11-65), K7 (48-42-79), Hollywood ; Délivrance : Breteuil (37-75-89) ; l'Exorciste : Pagnol (49-34-79) ; El Topo : Paris ; le Grand Escogriffe : Pathé : la Grande Evasion : Capitole ; Jeremiah Johnson : Capitole ; le Jouet : Rex (33-82-57), Pathé : le Jour de gloire : Odéon, Hollywood : King Kong : Odéon, K7, Pathé, Drive In (54-16-00), Hollywood ; Lâche-moi les baskets : Rex, Pathé ; 1900 (deuxième partie) : Chambord ; la Malédiction : Pathé : Marathon man : Pathé, Rex ; le Messie : Paris ; Monsieur Saint-Yves : César (37-12-80) ; la Première Fois : Pagnol, César ; Raid sur Entebbe : Capitole, Ariel ; Salo : Festival Vieux-Port (90-28-77) : Sartre par lui-même : Breteuil ; Serail : Breteuil ; Scandalo : Capitole ; le Trouble-Fesses : K7 ; Un cadavre au dessert : César ; Un éléphant, ça trompe énormément : Chambord ; Un mari, c'est un mari : Capitole, Ariel ; Victoire à Entebbe : K7 ; Voyage au bout du monde : Capitole.

NANCY. — L'Age de cristal : Rio (52-80-95) ; l'Aile ou la Cuisse : Gaumont (24-56-83) ; Barocco : Rio : la Belle et le Clochard : Rio ; Bugsy Malone : Rio ; Demain les mômes : Caméo (40-35-68 (du 22 au 14) ; le Jouet : Gaumont ; le Jour de gloire : Rio ; King Kong : Paramount (24-53-37) ; 1900 (deuxième partie) : Gaumont ; Missouri Breaks : Colisée (52-79-75) ; Marathon Man : Pathé (24-54-31) ; la Première Fois : Gaumont ; Satyricon : Caméo (du 15 au 17) ; Une femme à sa fenêtre : Rio ; Week-End sauvage : Paramount.

NANTES. — Affreux, sales et méchants : Colisée (71-79-03) ; Autant en emporte le vent : Apollo (71-03-56) ; Barocco : Katorza (71-85-02) ; la Belle et le Clochard : Apollo ; le Chasseur de chez Maxim's : Concorde (73-25-29) ; le Coup de grâce : Katorza ; le Grand Escogriffe : Colisée : le Graphique de Boscop : Katorza ; l'Invasion des araignées géantes : Apollo ; Jonas : Concorde ; le Jouet : Olympia (71-60-23) ; le Jour de gloire : Apollo ; King Kong : Katorza ; Marathon Man : Colisée ; la Première Fois : Racine ; Raid sur Entebbe : Apollo ; Victoire à Entebbe : Racine.

NICE. — Affreux, sales et méchants : Concorde (88-39-88) ; Barry Lyndon : Méliès (85-86-95) ; la Belle et le Clochard : Escurial (88-10-12) ; le Chasseur de chez Maxim's : Avenue (88-87-79) ; la Dernière Folie de Mel Brooks : Méliès ; Elvis on Tour : Mercury (85-81-98) ; l'Exorciste : Concorde ; le Grand Escogriffe : Gaumont (88-39-88); Jonas : Mercury ; King-Kong : Paramount (87-71-80), Balzac (85-18-34) : 1900 (première et deuxièm epartie) : Rio ; Raid sur Entebbe : Forum (88-55-80) ; Scandalo : Rialto (88-08-41) ; le Trouble-Fesses : Monte-Carlo (87-28-95) ; Un mari, c'est un mari : Variétés (87-74-97) ; Victoire à Entebbe : Paramount : Une vie difficile : Méliès.

RENNES. — L'Age de cristal : Club (30-86-20) ; Barocco : Bretagne (30-56-33) ; la Belle et le Clochard : Club, Ariel (79-00-56) ; la Dernière Folie de Mel Brooks : Ariel ; Festival Pasolini : Boîte à Films (30-52-40) ; le Jouet : Ariel : le Jour de gloire : Club ; King-Kong : Ariel ; 1900 (deuxième partie) : Zem (30-09-85) ; Raid sur Entebbé : Paris (30-25-55) ; Survivre : Club.

ROUEN. — L'Age de cristal : France (71-41-98) ; l'Aile ou la Cuisse : Gaumont (71-84-96) ; la Belle et le Clochard : Club (71-37-76) ; le Jouet : Gaumont ; le Jour de gloire : Club ; King-Kong : Eden (71-24-00) ; Marathon Man : Gaumont ; Raid sur Entebbe : Club ; 1900 (première partie) : Gaumont; Survivre : Eden ; Un mari, c'est un mari : Club.

SAINT-ETIENNE. — L'Affiche rouge : Alhambra (32-39-65) ; Affreux, sales et méchants : Alhambra ; l'Age de Cristal : Eden (32-68-79) ; le Chasseur de chez Maxim's : Alhambra : Cria Cuervos : Le France (32-76-96): 2001 l'Odyssée de l'espace : Alhambra ; les Galettes de Pont-Aven ; Lux C.N.P. (32-40-49) ; la Horde sauvage : Méliès (32-63-47) ; Jonas : Alhambra ; le Jouet : Alhambra ; le Juge Fayard dit « le Sheriff » : Eden ; le Jour de gloire : Eden ; King-Kong : Eden ; Lache-moi les baskets : Alhambra ; Lucia et les gouapes : Lux C.N.P. ; Marathon Man : Alhambra ; le Messager : Le France : la Première Fois : Alhambra ; Raid sur Entebbe : Royal (32-48-88) ; Un mari, c'est un mari : Eden ; Une vie difficile : Lux C.N.P

STRASBOURG. — Le Bal des vampires : Ariel : Barocco : Rit's (32-45-51) ; la Belle et le Clochard : Capitole (32-13-32) ; le Chasseur de chez Maxim's : Capitole ; le Jouet : Rit's ; Lache-moi les baskets : Rit's ; Marathon Man : ABC (32-17-66) : Raid sur Entebbe : Capitole : Scandalo : Capitole ; Sex O' Clock U.S.A. : Rit's : Un mari, c'est un mari : Capitole.

TOULON. — Affreux, sales et méchants : Gaumont (92-00-17) ; l'Age de cristal : Ariel (93-52-22) ; la Belle et le Clochard : Raimu (92-21-42) ; la Course à la mort de l'an 2000 : Strasbourg (92-20-30) ; Dix petits nègres : Rex (92-79-20) ; la Grande Evasion : Ariel ; Jonas : Gaumont ; le Jouet : Rex ; le Jour de gloire : Royal (92-32-55) : King-Kong : Royal ; Marathon Man : Gaumont ; la Marge : Royal ; la Première Fois : Gaumont : Raid sur Entebbe : Ariel ; Scandalo : Ariel ; Soleil vert ; Raimu ; Un mari, c'est un mari : Ariel.

TOULOUSE. — Affreux, sales et méchants : Nouveautés (62-58-63) ; la Belle et le Clochard : Ariel (08-07-14), Variétés (21-78-71) ; le Bal des vampires : A.B.C. (21-20-46) ; le Chasseur de chez Maxim's : Gaumont (21-49-58) : Comment Yukong déplaça les montagnes : A B.C. ; Douze Salopards : Gaumont ; Godzilla 1980 : Nouveautés ; l'Invasion des araignées géantes : Variétés ; le Jouet : Nouveautés ; le Jour de gloire : Variétés, Ariel ; King-Kong : Trianon (62-87-84) ; Lache-moi les baskets : Rio (21-22-11), Gaumont (à partir du 14) ; Marathon Man : Gaumont ; Monsieur Klein : Variétés ; la Première Fois : Nouveautés ; Raid sur Entebbé : Variétés ; Si c'était à refaire : Variétés ; Sous les pavés, la plage : A.B C. ; Un cadavre au dessert : Trianon (62-87-84) ; Un mari, c'est un mari : Ariel ; la Victoire en chantant : Nouveautés ; Victoire à Entebbe : Trianon.

Concerts

MERCREDI 12 JANVIER

PALAIS DES CONGRES (758-27-78), à 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm, sol. : I. Stern (Beethoven).

THEATRE ESSAION (278-46-42), à 20 h. 30 : K. Maldonado et le Quatuor Bernède (Bartok, musique d'Amérique latine).

RADIO-FRANCE (224-33-61), Studio 105, à 20 h. 30 : Podium jeune musique.

JEUDI 13 JANVIER

PALAIS DES CONGRES, à 20 h. 30 : voir le 12.

RADIO-FRANCE, Studio 105, à 20 h. 30 : voir le 12.

THEATRE DE LA VILLE (887-35-39), à 20 h. 30 : Ens. intercontemporain, dir. M. Tabachnik, chœur J. Alldis (Boulez, Manoury, Sinopoli, Ligeti).

SALLE CORTOT, à 20 h. 30 : Nathalie Bera Tagrine (Rameau, Beethoven, Chopin, Debussy, Ravel).

THEATRE ESSAION, à 20 h. 30 : G. Reyne et Quatuor Bernede (Boccherini, Beethoven).

GAVEAU (225-29-14), à 20 h. 30 : Formation de chambre du Nouv. Orch. phil., dir. D. Chabrun (Vivaldi, Rossini, Rameau, Manzoni, Jolivet).

EGLISE ALLEMANDE, à 21 h. : Chœur franco-allemand, dir. G. Martin-Bouyer (Pachelbel, Briegel, Beethoven, Teleman) ; récital E. Roloff (Bach, Pachelbel).

CENTRE UNIVERSITAIRE DAUPHINE, à 21 h. : K. Gosh (Sitar).

EGLISE DES BILLETTES, à 20 h. 30 : A. Calmbon et M. Leclerc (Bach, Buxtehude, Haendel, Albinoni).

VENDREDI 14 JANVIER

EGLISE ST-GERMAIN-DES-PRES, à 21 h. : Chœurs J.B. Lully, dir. G. Morancon (chants grégoriens).

RADIO-FRANCE, grand auditorium, à 20 h. 30 : Nouvel orch. phil. dir. B. Dufallo et D. Porcilijn (Tchaïkovsky, Moering) ; studio 105, à 20 h. 30 : voir le 12.

HOTEL HEROUET, à 20 h. 15 : Trio Revival, sol. S. Escure (Bach).

THEATRE ESSAION, à 20 h. 30 : J. Bowie et F. Charpentier (improvisations).

SAMEDI 15 JANVIER

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES (225-44-36), à 10 h. : voir le 12 au Palais des congrès.

THEATRE DE LA MADELEINE, à 17 h. : Quatuor Végh (Haydn, Beethoven, Brahms).

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, à 15 h. : « Les heures étoilées », présentées par C. Bertrand (Satie, Debussy, Franck).

THEATRE ESSAION, à 20 h. 30 : D. Chivers, Quatuor Bernede (Bach, Schubert).

HOTEL HEROUET, à 20 h. 15 : voir le 14.

NOTRE-DAME DE PARIS, à 15 h. 30 : Baptist College Singing Bucaneers.

RADIO-FRANCE, studio 105, à 20 h. 30 : voir le 12.

DIMANCHE 16 JANVIER

EGLISE DES BILLETTES, à 17 h. 45 : L. Urbain et D. Douay.

PLEYEL, à 17 h 45 : Concert Lamoureux, dir. : G Bouillon, soliste : P. et R. Pontanarosa (Brahms)

CENTRE CULTUREL DU MARAIS (272-73-52), à 21 h. : les Solistes de Marseille, dir. : D. Kerlin (Mozart).

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, à 17 h. 45 : Concert Pasdeloup, dir : G Devos, soliste : A. Weissenberg (Weber, Schumann, Rachmaninoff)

NOTRE-DAME-DE-PARIS, à 17 h. 45 : Heinz Balli (Marchand, Buxtehude, Bach).

THEATRE D'ORSAY, à 11 h. : Chœur John Alldis (Monteverdi, Debussy, Schubert, Purcell, Lassus).

THEATRE ESSAION, à 18 h. 30 : José Colom (Brahms)

EGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN, à 17 h. 45 : L Bouchard (Buxtehude, Bach)

SAINT-LOUIS-DES-INVALIDES, à 16 h. : Maîtrise de Saint-Louis, dir. : M. Tarditi, soliste : E. Pelletier, D. Boussac (Marcello, Rameau, Lulli, Haendel, Bortolanski).

LUDI 17 JANVIER

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, à 20 h. 30 : B. Ringeissen (Debussy, Chopin, Saint-Saëns).

EGLISE DE LA MADELEINE, à 20 h 30 : O. Pierre (Bach, Messiaen, Franck)

PLEYEL, à 20 h. 30 : I. Musici, soliste : P. Carmirelli (Vivaldi).

THEATRE DE LA VILLE, à 20 h 30 : Chœur J. Alldis (Schoenberg, Webern, Bussotti, Bedford, Stravinsky, Bartok)

THEATRE ESSAION, à 20 h 30 : Trio Hemera (Beethoven).

THEATRE DE LA CITE INTERNATIONALE, à 21 h : Nguyen Thanh Phuang (Sanz, Albeniz, Tanega, Villa-Lobos, Sors).

CORTOT, à 21 h. : G. Pierrot (Durey, Wissmer, Basquenoph).

RADIO-FRANCE (Studio 105), à 20 h. 30 : voir le 12.

MARDI 18 JANVIER

CERCLE INTERALLIE, à 21 h : Trio de Trieste (Haydn, Ives, Brahms).

THEATRE DE LA VILLE, à 18 h. 30 : Christoph Eschenbach (Schumann, Chopin).

TEMPLE DE PENTEMONT, à 20 h 30: Chorale de Pentemont et Orchestre de chambre J Barthe, dir. : E. Œlschlager (Schubert, Bach)

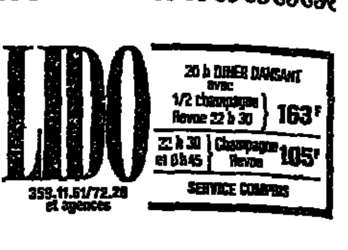
PORTE DE LA SUISSE, 11 bis, rue de Scribe, à 21 h. : Textes et Partitions de J.-Y Bosseur, avec le G R.M

EGLISE SAINT-SEVERIN, à 21 h. : C. Courtois et G. Rabol, violon et clavecin (Bach).

CABARETS









● Ambiance musicale ■ Orchestre P.M.R. : Prix moyen du repas. J... h. : ouvert jusqu'à ... h.

DINERS AVANT LE SPECTACLE

L'ALSACE AUX HALLES 236-74-24 16, rue Coquillière, 1er. T.l.j.	Ouv. jour et nuit. Chans. et music. de 22 h. à 6 h. mat. av. nos animat. Spéc. alsaciennes Vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.
CHEZ HANSI 548-96-42 3, place du 18-Juin, 6e. T.l.j.	Jusqu'à 2 h. du mat. Ambiance musicale. Ses spécialités alsaciennes Ses vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.
AUB. DE RIQUEWIHR 770-62-39 12, faubourg Montmartre 9e. T.l.j.	Jusqu'à 2 heures du matin. Ambiance musicale. Ses spécialités alsaciennes. Ses vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.

RIVE DROITE

RESTAURANT PIERRE OPE. 87-04 Place Gaillon, 2e F/dim	Avant le spectacle (à partir de 19 h.) et toute la soirée : Dîner suggestion 50 F. et à la carte. Gastronomie de tradition
ASSIETTE AU BŒUF T.l.j. Face église St-Germain-des-Prés, 6e.	MICHEL OLIVER propose une formule Bœuf pour 22 F s.n.c., le midi et le soir jusqu'à 1 h. 30 du matin.
ASSIETTE AU BŒUF 123, Champs-Elysées, 8e. T.l.j.	MICHEL OLIVER propose une formule Bœuf pour 22 F s.n.c., le midi et le soir jusqu'à 1 h. 30 du matin avec ambiance musicale.
NAPOLEON T.l.j. 227-99-50 38, av Friedland. 8e Jusq 22 h 30	G.P Baumann, créateur des célèbres choucroutes au poisson, au confit de canard, vous les présente sur sa carte parmi d'autres ainsi qu'un choix de spécialités de la mer dont maints chroniqueurs ont parlé
LA MAISON QUEBECOISE 720-30-14 20 r Quentin-Bauchart, 8e F/dim	STEAK HOUSE et BRASSERIE. Spéc Québécoises. Ses grillades au feu de bois Smoked meat et la bière LABATT 50 MENU 35 F boiss. s.c
LA LIGNE F/sam. et dim. 30, r. Jean-Mermoz, 8e. 225-52-65	Jusq. 23 h. Jean Speyer aux fourneaux prés. ses spéc. INEDITES : Fricassée de homards 45, Turbot aux écrevisses 35, GIBIERS.
AU JOUR ET NUIT ELY. 12-63 2, rue de Berri, 8e.	Midi à 2 h. Banc d'huîtres. Meilleures viandes de Paris (charolais, normand) Menus : suggestion 36 F. de 12 h. à 20 h. 30 express 25 F.
LE BELUGA 723-79-05 66, rue François-Ier, 8e. F/Dim.	Caviar, saumon fumé, brochette de poissons, ris de veau aux coquilles Saint-Jacques, steack de canard.
CAFE D'ANGLETERRE 770-91-35 Carref. Richelieu-Drouot, 9e. T.l.j.	Jusq. 2 h. Magnifique terrasse sur les Grands Boulevards. Ses grillades, poissons et fruits de mer. MENUS 26 et 33 F Boisson et serv. compr.
LA CLOCHE D'OR 874-48-88 3, rue Mansart, 9e F/dim	Déj d'Aff. Dîners Parisiens Soupers jusqu'à 4 heures du matin. Des plats de jadis chaque jour renouvelés. Fermé le dimanche.
L'AUBERGE DES TEMPLES 874-84-41, 74, rue de Dunkerque, 9e Métro Anvers Tous les jours.	Restaurant asiatique unique à Paris Spécialités chinoises, cambodgiennes, vietnamiennes par anciens chefs de Hongkong et Phnom-Penh. Menus 20 à 35 F. Ambiance agréable Cadre élégant.
AUBERGE ANGLAISE 878-26-09 92, rue de Maubeuge, 10e	Billy By Haddock poché à l'anglaise Magret au poivre vert Cadre rustique + Bar apéritif à partir de 18 h + Salon 15 couverts
LES TRAMWAYS de l'EST 208-51-15 76, bd Strasbourg, 10e (f. gare) t.l.j.	Jusq 1 h. 30, Banc d'Huîtres : Son plateau de fruits de mer 40. Rez-de-ch. : sa Brasserie ; Rest. : 1er ét. plats du jour de 16 à 22.
DOUCET EST 206-40-62 8, rue du 8-Mai-1945. 10e T.l.j	A 50 m. Gare Est. J. 24 h. Rez-de-chaussée : Brasserie. Menu 22 F et carte, choucroute fermière avec jarret 42 (2 pers). et plats du jour 1er étage : restaurant panoramique. Spécialités du chef et POISSONS
Monsieur BŒUF F/Sam., Dim midi 31, rue Saint-Denis. 10e 508-58-35	Nouvelle direction Déj d'aff Dîner-Souper. Cadre : Toiles de maître Son célèbre « BŒUF ROSE » et ses vins de propriétés.
LE TENNESSEE 533-74-63 69-71, bd Victor, Paris, 15e. T.l.j.	Grill à l'américaine. Buffet de hors-d'œuvre et vins à volonté. Spécialités T'Bone et côte à l'os. Piano Bar de 21 h. 30 à 1 h. 30.
AUX CAPITOULS F dim sam midi 10, r Villebois-Mareuil, 17e, 380-28-44	Spécialités toulousaines : Foie gras 30 F Cassoulet au confit 25 F Gésiers d'oie aux morilles 24 F Filet mignon toulousain 28 F
MAISONNETTE RUSSE ETO 56-04 6, rue d'Armaillé, 17e F/Dim.	Déjeuners d'affaires, dîners d'ambiance. Ses spécialités russes, bortch, caviar, saumon fumé, chachlik, vodka
BAUMANN ETO. 16-16 - 754-01-13 64, av. Ternes, 17e. F/Dim.-Lun. midi	Une gamme incomparable de choucroutes. Son banc d'huîtres, ses spéc. d'Alsace. On sert jusq. minuit. Nos choucroutes classiques à emporter

RIVE GAUCHE

ASSIETTE AU BŒUF - POCCARDI 9, bd des Italiens, 2e. T.l.j. ●	MICHEL OLIVER propose une formule Bœuf pour 22 F s.n.c., le midi et le soir jusqu'à 1 heures du matin, avec ambiance musicale.
LE VIEUX BISTROT 033-18-95 14, r Cloître-Notre-Dame, 4e T.l.j	Tripes au calvados 14 F Moules farcies à l'oseille 19 F. Civet de canard 24 F Bœuf bourguignon 18 F Ses Gibiers. Jusqu'à 23 heures
FRANCOIS PALLOY 325-96-85 18, r. P.-St-Bernard, 5e. F/Dim.-Lun.	Jusqu'à 1 heure du matin. Huîtres - Fruits de mer - Foie gras. Fermé dimanche et lundi.
LA COMMANDERIE 222-35-98 15, rue Bernard-Palissy, 6e F/Dim	Dîners-Soupers aux chandelles dans une cave du XIIIe. Grillades au feu de bois. Côte de bœuf Ses poissons.
MAHARAJAH 033-26-07 72, bd Saint-Germain, 6e F/??	J. 11 h. Spéc indo-pakistan. : soupe indienne 6, plats végétariens de New-Delhi, viandes curry du Penjab MENU : 25 F S.C.
LES VIEUX METIERS 588-90-03 ● 13, bd Auguste-Blanqui, 13e F/Lun	Ecrevisses flambées Langouste grillée Poulette mousserons Canard cidre Pâtisserie maison Sancerre Roland Salmon Bourgogne Michel Malard. Cuisine Michel Moisan Souper aux chandelles, 50 à 90 F.

DINERS - SPECTACLES

MOUTON DE PANURGE 742-78-49 17, rue de Choiseul, 2e. T.l.j.	Jusq. 1 h. Décor de Dubout unique au monde. Dîners, Soupers animés av. chans. paillardes, plats rabelais. Serv par nos moines. P.M.R. 100 F.
ALCAZAR 62, rue Mazarine, 6e.	Dîners 21 h. - Spectacle 23 h. Nouvelle revue « Boum à l'Alcazar » Réserv. à partir 10 h : 329-02-20, 633-61-94, 326-53-35. Ouvert dimanche
BARCELONA 824-47-66 9, rue Geoffroy-Marie, 9e T.l.s	Jusqu'à 2 h du matin. Spéc espagnoles : Paella Valentina, Zarzuela, Gambas à la Plancha, Calamares à la Romana Spectacle de chants et de danses d'Espagne : flamenco et guitares
L'OREE DU BOIS 722-94-92 Porte Maillot T.l.j.	Marcel BEKIER présente : « RIEZ NOUS FERONS LE RESTE... » Menu 135 F. vins compris, service en sus
LE MIKADO 878-7453 F/Dim 11, rue Lallier (av Trudaine) 9e	Présente « LADY PISSENLIT et ses SALADES » Menu 75 F et Bar 35 F.
CHEZ VINCENT NOR 21-27 4, rue Saint-Laurent, 10e F/lun	Dans le cadre typique d'une Hacienda.. Dîners dansants aux chand Attractions avec LOS MUCHACHOS Spécialités espagnoles et franç
LA BONNE FRANQUETTE 252-02-42 18, rue Sainte-Rustique, 18e	Et DINER DANSANT - SPECTACLE LE PLUS GAI DE MONTMARTRE Menu 80 F vins compris et Grande Carte.

DINERS DANSANTS

VILLA D'ESTE ELY 78-44 4, rue Arsène-Houssaye, 8e.	A 20 h. 30, spectacle à 22 h 30, avec Isabelle AUBRET, P.-J VAILLARD, J MEYRAN, Jean FREJAC, A. ASTOR Menu suggest 90. Vendredi, samedi et veilles de fêtes 100 F.

SOUPERS APRÈS MINUIT

BOFINGER 5, r de la Bastille ARC 87-62 — Déj., dîn., soup - Banc d'huîtres OUVERT DIM - Parking facile

LA CLOSERIE DES LILAS — 171, bd du Montparnasse, 326-70-50, 033-21-68 Au piano Yvan Meyer.

DESSIRIER T.l.j. - 754-74-14, 9, pl Péreire (17e) — LE SPECIALISTE DE L'HUITRE Poissons - Spécialités - Grillades

A L'ESCARGOT MONTORGUEIL — 38, rue Montorgueil (1er) Ouvert tous les soirs - 236-83-51

CLUB HOUSE 29-31, place Madeleine, 8e, 265-27-67 — Rez-de-ch. PUB. Grill Jr et Nt. 1er ét. restaur. vue panoramique

ÉLÉPHANT BLANC 24, r. Vavin, 6e 033-90-95 — F/Dim Dîner, Soupers aux chand MENU GASTRO à 42 F + v et sce

GUY 6, rue Mabillon, 033-87-61 Saint-Germain-des-Prés. — SOUPER BRESILIEN Feijoada - Churrascos - Camarones

JULIEN Tous les soirs jusqu'à 1 h. 30 (sf Dim.) 16, rue du Fg-Saint-Denis, 10e 770-12-06

LE LOUIS XIV 8, bd St-Denis, 208-56-56 — Huîtres - Fruits de mer - Gibiers Parking Fermé lundi et mardi

LE GRAND ZINC Ts les jours 770-88-64 — COQUILLAGES - POISSONS 5, rue du Fg-Montmartre, 9e.

TERMINUS NORD 824-48-72 T.l.j — Brasserie 1925 Spéc. alsaciennes 23, rue de Dunkerque, 10e

LE PICHET 68, rue P.-Charron 359-50-34 — Spécialités campagnardes GRILLADES - FRUITS DE MER PATISSERIES PAYSANNES.

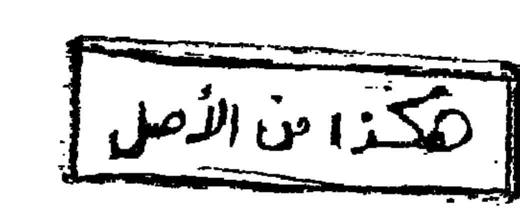
WEPLER 522-53-24 14, place Clichy. — SON BANC D'HUITRES Foie Gras frais - Poissons

BOUCHERIE RESTAURANT — 255-30-11 - 52, rue d'Orsel SOUPERS dans une authentique boucherie - F/lundi.

BRASSERIE TABAC PIGALLE — Pl. Pigalle, 606-72-90. Choucroute. Banc d'huîtres. Bière Löwenbräu.







RADIO-TÉLÉVISION

MERCREDI 12 JANVIER

MENACES SUR LES ÉMISSIONS EN DIRECT

En raison de la grève des réalisateurs de télévision C.G.T., le magazine « C'est à dire » est supprimé. D'autres émissions en direct pourraient l'être également les 12, 13 et 14 janvier.

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Téléfilm : Quand l'amour vient, d'H. Basié, avec P. Crauchet, M. Robin, G. Gobin, L. Chevalier.

Les deux fils Lecoq, quadragénaires, décident de se marier : quand l'amour vient au cœur de deux célibataires endurcis, quelque part dans la campagne jurassienne...

22 h., Emission médicale : Les spéléos de la médecine, d'I. Barrère, P. Desgraupes et E. Lalou.

L'endoscopie des poumons et de l'estomac.

23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

20 h. 30, Série : Switch ; 21 h. 25, Documentaire : Suisse, la conquête des Alpes, réal. R. Oppenheim ;

22 h. 20, Juke Box : Les Rolling Stones.

22 h. 55, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Un film, un auteur : « l'Espion », de R. Levy (1966), avec M. Clift, H. Kruger, M. Méril, Ch. Delaroche, R. Mac Dowall, D. Opatoshu.

Un physicien américain est contraint de se rendre en Allemagne de l'Est comme agent secret. Il y rencontre un savant allemand travaillant pour les services de renseignements soviétiques. Psychologie d'un « homme ordinaire » pris dans l'engrenage de l'espionnage. Une démythification des films à la James Bond, par Raoul Levy, producteur passé à la réalisation.

22 h. 5, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h. (S.), La musique et les hommes : les opéras de Haendel ; 22 h. 50, Entretien avec J.-P. Richard ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h., Echanges internationaux de Radio-France... Orchestre philharmonique de Berlin, direction C.-M. Giulini : « Symphonie n° 8 en si mineur... Inachevée » ; « Symphonie n° 7 en ut majeur » (Schubert) ; 22 h. 30, Généalogie de la musique, par J. Attali : « la Peur » (musiques rituelles, W. Carlos, Wallencien et P. Mathe, Wagner, P. Henry, V. Papathanassiou) ; 0 h. 5, Non écrites... Radjastan ; 1 h., Flûte à gala, par P. Casimir : « la Flûte enchantée » (Mozart).

JEUDI 13 JANVIER

CHAINE I : TF 1

De 12 h. 15 à 20 h., programme ininterrompu (à 14 h., les vingt-quatre jeudis).

20 h. 30, Magazine d'actualité : l'Evénement, prés. J. Besançon.

Les possibilités de relance économique, avec MM. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'équipement, et Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F.

21 h. 45, Basket-ball. Coupe d'Europe féminine : Clermont-Ferrand - Belgrade ; 22 h. 35, Journal.

CHAINE II : A 2

De 13 h. 35 à 20 h., programme ininterrompu (à 15 h. 55, Aujourd'hui magazine).

20 h. 30, Retransmission théâtrale : « le Baladin du monde occidental », de J. Millington Synge. Mise en scène B. Jaques. Réal. B. Rothstein. Avec Ch. Rist, J.-P. Colin, M. Beaume, B. Jaques.

Le meurtre impossible du père, comme symbole de révolte contre le pouvoir établi et de soumission aux traditions anciennes, comme « clé » du peuple irlandais, éternel émigré, « baladin du monde occidental ». La recréation téléfilmique d'un spectacle.

22 h. 10, Variétés : Vous avez dit bizarre, par Michel Lancelot ; 23 h. 10, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30 (R.), Les grands noms de l'histoire du cinéma : « Remorques », de J. Crémillon (1939-1940), avec J. Gabin, M. Morgan, M. Renaud, F. Ledoux, J. Marchat. (N.)

Marié à une femme malade, un capitaine de bateau de sauvetage ne veut pas renoncer à son métier. Une femme, venue de la mer, surgit dans sa vie.

22 h., Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Improvisation : « Psychodrame », par M. Descloseaux, avec D. Anzieu et J.-C. Chevallier, réalisation J. Rollin-Weisz ; 22 h. 30, Entretiens avec J.-P. Richard ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 20, Eté de Carinthie 1976... Chœur d'hommes de l'Opéra de Vienne et Orchestre philharmonique de Vienne, dir. K. Boehm : « Messe en mi bémol majeur D 950 » (Schubert), avec P. Schreir, ténor, W. Krenn, ténor, W. Barry, basse, et les Petits Chanteurs de Vienne ; 21 h. 15, Les jeunes Français sont musiciens ; 22 h. 30, Généalogie de la musique... « Petites histoires de la condition des musiciens » (Moyen Age et Renaissance, C. Muset, Bach, Haendel, Berlioz) ; 0 h. 5, Non écrites... Radjastan ; 1 h., Cornelius la Mandragore et Balla le Golem... G. Ligeti.

VU

Journalistes ou paysagistes ?

Quand donc se résoudra-t-on à regarder les choses en face ? Quand cessera-t-on de prendre ses désirs pour des réalités ? Un téléaste n'est pas un cinéaste. Il ne dispose ni du même instrument ni du même mode d'expression. Impossible, inutile de chercher à obtenir sur petit écran les mêmes effets, les mêmes résultats, que sur le grand. On a beau dire, on a beau faire, on n'y arrive pas. Si, une fois, le jour de la présentation à la presse, dans des conditions privilégiées. Malheureusement, une salle de projection n'est pas une salle de séjour, encore moins une cuisine, et le public ne verra pas les choses du même œil.

Un Bergman le sait bien qui souhaite passer indifféremment parfois à la télévision ou au cinéma et qui n'hésite pas alors — prenez Scènes de la vie conjugale — à sacrifier la forme au fond. Un Kubrick ne l'ignore pas qui attache une telle importance à la façon dont seront projetés, je dirais presque accrochés, ses films, des œuvres d'art pour la plupart, et qui frémit à la pensée que son Barry Lyndon, par exemple, puisse nous être montré en réduction, ou même en blanc et noir.

C'est encore plus vrai s'agissant d'un documentaire. Enivrés par la beauté du procédé SECAM, nos réalisateurs, confondant trop souvent la vitre et la toile, oublient leur rôle de journalistes pour se faire paysagistes et tentent de rivaliser avec Renoir ou Monet. L'ennui, c'est que les annonceurs en font autant et qu'on ne peut plus voir maintenant des arbres en fleur agités par le vent, des sources limpides cascadant dans les sous-bois, au son d'une symphonie pour orgue, harpe et chœurs, sans penser irrésistiblement à une eau de table ou à un déodorant.

Ça a été le cas mercredi soir encore, avec ce reportage sur les Lapons, mis en images, ou plutôt en tableaux peints sur le motif, par un animalier, spécialiste des rennes, et mis en musique par un admirateur des Demoiselles de Rochefort. Voilà un peuple en voie d'extinction dont on ne savait rien, ou pas grand-chose. On était curieux d'en apprendre davantage, de le voir vivre, de l'entendre nous expliquer ses joies, ses peines ou ses griefs. Au lieu de quoi on a vu défiler interminablement des troupeaux de ruminants dans des endroits superbes et, en dehors des rares phrases de commentaire, les seuls mots qu'on a entendus de la bouche des autochtones l'étaient en lapon.

Il paraît que l'équipe s'est heurtée sur place à la méfiance, à l'hostilité même, de ces gens dont le sort, bien qu'il soit beaucoup plus enviable, n'est pas sans rappeler les Indiens d'Amérique. Si cela était, pourquoi ne pas nous l'avoir raconté ? Cela nous aurait permis de mieux comprendre, de mieux pénétrer une réalité dont on n'a vu là que les belles, que les seules apparences

CLAUDE SARRAUTE.

Après les réalisateurs C.G.T. et C.F.D.T.

La grève des artistes-interprètes risque de s'élargir aux musiciens

Les responsables des sociétés de production et des chaînes nationales de télévision et les représentants des syndicats des artistes-interprètes (S.F.A. et U.S.D.A.) se sont réunis mardi 11 janvier. Les négociations, qui entrent ainsi dans une troisième phase, doivent se poursuivre ce mercredi à partir de 17 heures. Il semblerait que le problème d'un volume minimum garanti de création originale ait fait l'objet, de part et d'autre, de nouvelles propositions. La grève déclenchée par les artistes-interprètes de radiotélévision dure maintenant depuis près de deux mois. Et les manifestations de la solidarité des professionnels de la télévision et du spectacle en général se multiplient.

Après que les personnels de la post-synchronisation eurent, le 6 janvier, rejoint le mouvement, les réalisateurs de télévision cessent leur travail ce mercredi pour trois jours, à l'appel du S.F.R.T.-C.G.T., et, à partir de jeudi, pour quarante-huit heures, à l'appel du syndicat C.F.D.T. Ces arrêts de travail perturberont certains des prochains programmes de télévision. La Société des réalisateurs de films (S.R.F.) se déclare solidaire des réalisateurs de télévision et réaffirme « *son soutien à la grève exemplaire des artistes-interprètes* ». De même, techniciens et ouvriers de production de télévision ont confirmé leur solidarité : dans un texte commun aux syndicats C.G.T. et C.F.D.T., ils ont envisagé de mettre au point les actions nécessaires.

De son côté, le syndicat C.G.T. des musiciens de Paris appelle tous les musiciens professionnels à se prononcer, le 24 janvier, en assemblée générale, pour définir les moyens à mettre en œuvre pour faire aboutir leurs revendications (celles-ci portent principalement sur la négociation d'une convention collective des musiciens intermittents à la radio et à la télévision, sur la garantie d'un volume de l'emploi et de la création, ainsi que sur la réglementation de l'utilisation des disques).

D'autre part, le Syndicat des écrivains de langue française (S.E.L.F.) se dit « *solidaire de l'action actuellement menée par les professionnels du spectacle pour la défense de leurs intérêts comme pour celle de toutes les formes de création.* »

Dans une lettre au président de la délégation parlementaire pour la radiotélévision française, M. Jack Ralite, député communiste de la Seine-Saint-Denis, a demandé, mardi 11 janvier, la réunion d'urgence de cette délégation qui, selon lui, doit recevoir les syndicats intéressés : « *C'est son devoir légal. Si elle continuait à rester indifférente au mouvement des artistes-interprètes, elle s'avouerait inutile.* »

L'Union syndicale des artistes autonomes (U.S.D.A.) organise une représentation exceptionnelle au profit de tous les artistes, syndiqués ou non, en grève à la télévision. Cette manifestation aura lieu le 17 janvier, à Bobino, à 20 h. 30, avec la participation de Marcel Amont, Marie-Paule Belle, des Compagnons de la chanson, Nicole Croisille, Raymond Devos, Annie Fratellini et son cirque, les Frères ennemis, Mouloudji, Mady Mesplé, les Matchucambos, le Groupe Octave, Grosso et Modo (location à Bobino).

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 12-1-77 – A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 13-1-77 DÉBUT DE MATINÉE

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 12 janvier à 0 heure et le jeudi 13 janvier à 24 heures :

Une circulation cyclonique persistera sur l'Europe occidentale. Les perturbations pluvio-neigeuses qui ont affecté le sud et l'est de la France s'éloigneront vers l'Europe centrale. Une nouvelle perturbation, en voie de creusement au nord-ouest de l'Irlande, commencera à pénétrer jeudi sur notre pays, accompagnée d'une nouvelle zone pluvio-neigeuse, d'un renforcement des vents et d'un adoucissement.

Jeudi, quelques pluies résiduelles (neige à basse altitude) persisteront encore le matin près de nos frontières orientales et sur la Corse, puis elles cesseront, et le temps sera alors brumeux et nuageux. Une nouvelle zone pluvieuse abordera l'extrême ouest du pays le matin. Cette aggravation, précédée de neige et peut-être de verglas dans l'intérieur, sera accompagnée d'un adoucissement et atteindra le soir les régions s'étendant des Flandres et du Cotentin aux Pyrénées centrales. Les vents s'orienteront au sud-ouest. Ils deviendront forts sur les côtes. Avant cette arrivée perturbée, sur le reste de la France, le temps sera assez froid, souvent très brumeux le matin, avec des brouillards localement givrants et quelques flocons de neige épars sur les reliefs, mais des éclaircies assez belles intéresseront les régions bordant la Méditerranée.

Mercredi 12 janvier, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 997,8 millibars, soit 748,7 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 11 janvier ; le second, le minimum de la nuit du 11 au 12) : Ajaccio, 14 et 8 degrés ; Biarritz, 5 et 3 ; Bordeaux, 8 et 1 ; Brest, 4 et —1 ; Caen, 4 et —2 ; Cherbourg, 4 et —4 ; Clermont-Ferrand, 3 et —5 ; Dijon, 4 et 1 ; Grenoble, 4 et 0 ; Lille, 2 et —2 ; Lyon, 3 et 1 ; Marseille, 8 et 3 ; Nancy, 3 et 0 ; Nantes, 6 et —2 ; Nice, 9 et 5 ; Paris-Le Bourget, 4 et —1 ; Pau, 4 et —1 ; Perpignan, 6 et 1 ; Rennes, 5 et —2 ; Strasbourg, 5 et 1 ; Tours, 1 et —1 ; Toulouse, 4 et —1 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 20.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 17 et 8 degrés ; Amsterdam, 3 et —2 ; Athènes, 15 et 11 ; Berlin, 4 et —1 ; Bonn, 3 et —4 ; Bruxelles, 2 et —2 ; îles Canaries, 19 et 15 ; Copenhague, 2 et 0 ; Genève, 3 et 0 ; Lisbonne, 10 et 6 ; Londres, 3 et —1 ; Madrid, 7 et 1 ; Moscou, —6 et —8 ; New-York, —5 et —9 ; Palma-de-Majorque, 13 et 6 ; Rome, 14 et 10 ; Stockholm, 1 et —1 ; Téhéran, 3 et —8.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 12 janvier 1977 :

DES DECRETS

● Portant adaptation au département de la Guyane des dispositions de l'article 27 de la loi n° 62-933 du 8 août 1962 complémentaire à la loi d'orientation agricole concernant le fonds d'action sociale pour l'aménagement des structures agricoles ;

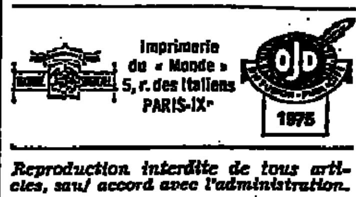
● Portant création de la commune de Poum (territoire de la Nouvelle-Calédonie) ;

● Portant réorganisation de l'académie de marine ;

● Portant création d'une indemnité spéciale au profit des personnels de l'unité d'instruction de la sécurité civile n° 7.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.

Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1660

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I					■		■		
II				■					
III									
IV	■						■		
V								■	
VI			■						
VII	■					■			■
VIII						■		■	
IX		■							
X					■		■		
XI				■					

HORIZONTALEMENT

I. Entouré de bois, il en a par-dessus la tête ! ; Son disque a connu un certain succès. — II. Endroit où plus d'un chef a été brutalement séparé de son corps ; Volatile. — III. Est toujours bon à quelque chose. — IV. Loin des yeux, près du cœur ; Note. — V. Après. — VI. Titre abrégé ; Pris par le vainqueur. — VII. Titre étranger ; Se suivent en courant. — VIII. Courant. — IX. Prendra certaines précautions. — X. Se succèdent au cours d'une longue existence ; Prend son temps. — XI. Simples ; Intéresse tout autant le pêcheur que le limier.

VERTICALEMENT

1. Chez le Père Goriot ; Vient d'être ; Est ennemi de la presse. — 2. Familiers à ceux qui sont habitués à faire bonnes figures ; Evoque d'affreux tourments (épelé). — 3. Provoquent des troubles de la circulation ; Se trouvent fort bien en des affaires qui n'ont pas été faites pour elles. — 4. Nantles d'un certain bagage. — 5. Sans réserve. — 6. Ont conservé leur caractère sauvage ; Préfixe. — 7. Termine six jours sur sept ; Euphorbe. — 8. Eventuellement mieux apprécié ou définitivement rejeté ; Demi-tour ; chef étranger. — 9. Soutiens d'une perche ; Se fraie souvent un chemin parmi les épis.

Solution du problème n° 1659

Horizontalement

I. Pureté ; Li. — II. En ; Bon. — III. Pincée ; Un. — IV. Itérative. — V. Ne ; Icônes. — VI. Reines. — VII. Fard. — VIII. Têt ; Entes. — IX. Brassière. — X. Mit ; Eson. — XI. Retour ; St.

Verticalement

1. Pépins ; Tb. — 2. Unité ; Ferme. — 3. Ne ; Ratait. — 4. Encrier ; Sto. — 5. Eacides. — 6. Eton ; Nier. — 7. Inertes. — 8. Louves ; Eros. — 9. Innés ; Usent.

GUY BROUTY.

M. ELKABBACH NOMMÉ DIRECTEUR DE L'INFORMATION SUR A2

● M. Jean-Pierre Elkabbach, rédacteur en chef de France-Inter, devient directeur de l'information sur Antenne 2 (*le Monde* daté 9-10 janvier). Le conseil d'administration de cette société a décidé cette nomination, mardi 11 janvier au terme de sept heures de délibération : le poste de directeur de l'actualité, présentement occupé par M. Charles Baudinat, est supprimé ; M. Elkabbach a obtenu la garantie d'une certaine autonomie, il a « *carte blanche* » pour « *restructurer* » et « *aménager techniquement* » la rédaction d'A 2 ; on précise cependant qu'il n'y aura pas de « *problèmes de personnes* ».

Antenne 2 précise dans un communiqué que M. Charles Baudinat « *sera appelé à d'autres fonctions au sein de la société* ».

[Né en 1937 à Oran, M. Jean-Pierre Elkabbach est diplômé de l'Institut d'études politiques. Rédacteur à France-Inter (1961), il est muté à Toulouse après les grèves de mai-juin 1968. Rédacteur en chef adjoint à I.N.F. 2 (1972-1974), où il présente le magazine « Actuel 2 », il devient en 1975 le responsable de l'émission « 13-14 » à Radio-France et rédacteur en chef de France-Inter.]

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 12 JANVIER

— *M. Georges Séguy*, secrétaire général de la C.G.T., est l'invité de « Dix questions, dix réponses », sur France-Inter, à 19 h. 20.

— *Le Centre international de formation européenne* dispose de la tribune libre sur FR 3, à 19 h. 40.

JEUDI 13 JANVIER

— *L'Association Economie et humanisme* s'exprime à la tribune libre de FR 3, à 19 h. 40.

— *Le Mouvement des radicaux de gauche* dispose d'un quart d'heure sur TF 1, à 19 h. 45.

— *MM. Jean-Pierre Fourcade*, ministre de l'équipement, et *Georges Marchais*, secrétaire général du parti communiste français, débattent à propos des possibilités de relance économique sur TF 1, à 20 h. 30 (sous réserves).

CARNET

Fiançailles

— M. et Mme Claude Fouillet, M. et Mme Gudin du Pavillon, sont heureux de faire part des fiançailles de

Monique et Alain.

Caracas (Venezuela).

Décès

— Mme Raymond Baillif, son épouse,
M. et Mme Jean Baillif et leur fils,
M. et Mme Georges Da Fonseca et leurs filles,
Le Père Baillif, S.J.,
Le chef d'escadrons et Mme Michel Rocolle et leurs enfants,
Le capitaine et Mme Jean Gori, Pascale, Catherine et Bénédicte Rigault,
Mlle Thérèse Baillif,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Raymond BAILLIF,
général de corps d'armée (C.R.),
grand officier
de la Légion d'honneur,

rappelé à Dieu dans sa soixante-dix-huitième année le 11 janvier 1977 à l'hôpital de Saint-Germain-en-Laye (Yvelines).

Les obsèques auront lieu le 13 janvier 1977, à 9 h. 30, en l'église Saint-Louis des Invalides.

L'inhumation se fera dans l'intimité au cimetière de Coulonges-sur-l'Autize (Deux-Sèvres).

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part

— Mme Marie-Claude Bensa,
William, Isabelle, Didier, Pierre, Caroline, Franck, ses enfants,
Mmes Michèle et Chantal Bensa,
M et Mme Serge Bensa et leurs enfants,
M. et Mme Claude Bensa et leurs enfants,
M. et Mme Dudouet et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques BENSA,

survenu le 5 janvier 1977.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

76, rue Perronet,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— Mme Vincent Cardi,
M. et Mme Jean Cardi et leurs enfants, Jean, Bruno, Olivia et Patricia,
M. et Mme Yves Delafond-Nielsen, Eric, Patrick, Christian Nielsen,
M. et Mme Yves eDlafond-Nielsen,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Vincent CARDI,
ancien directeur des finances,
croix de guerre 1914-1918,

survenu à Paris le 2 janvier 1977 à l'âge de soixante-dix-sept ans.

La cérémonie religieuse a été célébrée en présence de ses parents et amis, en l'église d'Arrens (Hautes-Pyrénées), le 7 janvier.

— On nous prie d'annoncer le décès, survenu le 11 janvier 1977, de

Mme Henry DESHAYES,
née Colette Barbier,

dans sa soixantième année.

Ses obsèques auront lieu le vendredi 14 janvier 1977, à 10 h. 30, en l'église Saint-François-de-Sales, sa paroisse 6, rue Brémontier, Paris-17e.

93, rue Jouffroy, 75017 Paris.

— M. André Fadda,
Le docteur et Mme Guy Forgue et leur fille Valérie,
M. et Mme Jean-François Périgaud et leurs enfants Philippe et Françoise,
M. Jean-Louis Fadda,
M. et Mme Denis Fadda,
M. et Mme Georges Gassiot et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Tazé-Bernard et leurs enfants,
Mme Georges Faure et ses enfants,
M. et Mme Pierre Gassiot et leurs enfants,
Mme Nelly Tilloy,
Les familles Arnaud, Gassiot,
Alliées et amies,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme André FADDA,
née Juliette Gassiot,

survenu le 11 janvier 1977, à Paris.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 14 janvier 1977, à 13 h. 45, en l'église Saint-Honoré-d'Eylau, 66 bis, avenue Raymond-Poincaré, Paris (16e).

Le présent avis tient lieu de faire-part.

163, avenue Victor-Hugo,
75116 Paris.

— Mme Roger Helly, son épouse,
M. et Mme Henri Helly et leurs fils,
M et Mme Montero de Espinosa et leurs filles,
M. et Mme Jean-François Helly,
M. et Mme Hubert Helly et leurs enfants,
M. Olivier Helly, ses enfants et petits-enfants,
R.P. Raymond Helly, S.J.,
Dom Ange Helly, ses frères,
Les familles Helly, Pavin de Lafarge, de Lagarde et familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès subit de

M. Roger HELLY,
directeur honoraire
du Crédit lyonnais,

le 8 janvier 1977 dans sa soixante-quatrième année.

Ses obsèques ont eu lieu le mercredi 12 janvier en l'église paroissiale de Largentière (Ardèche) dans l'intimité familiale.

Une messe sera célébrée à son intention en l'église Jeanne-d'Arc, à Nice, le jeudi 13 janvier, à 17 h. 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Nous apprenons le décès de

M. A.-E. LE THOMAS,
commandeur de la Légion d'honneur.

[Né le 26 juillet 1893 à Brest (Finistère), A. Auguste Le Thomas était ancien élève de l'Ecole polytechnique. Ingénieur du génie maritime, il est nommé, en 1942, administrateur-directeur général du Centre technique des industries de la fonderie, fonction qu'il exercera jusqu'en 1960. M. Le Thomas fut le créateur, en 1949, du Comité français de liaisons des centres et instituts de recherche technique. Il était également, depuis 1958, président-fondateur de l'Association nationale de la recherche technique.]

— Mme Jacques Massin,
M. et Mme Etienne Fleurot, leurs enfants et petits-enfants,
M et Mme André Massin, leurs enfants et petits-enfants,
Le personnel des éditions Ch. Massin et Cie,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques MASSIN,
officier C.R.
(Saint-Cyr, Promotion
Grande Revanche),
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
éditeur,

survenu le 11 janvier 1977.

Les obsèques auront lieu en l'église Saint-Etienne-du-Mont, Paris (5e), le jeudi 13 janvier, à 10 h. 30, où l'on se réunira.

Cet avis tient lieu de faire-part.

21, rue des Fossés-Saint-Jacques,
75005 Paris.

[Né à Paris le 19 juin 1895, M. Jacques Massin était cogérant avec son fils André de la maison d'édition Charles-Massin, animée par son père depuis 1910. Spécialisée dans les ouvrages d'architecture, la société, sous l'impulsion de M. Jacques Massin, s'était orientée vers la publication de livres de décoration, notamment depuis 1937, où elle avait absorbé les éditions Albert Lévy. M. Jacques Massin avait ainsi développé la diffusion de la revue « Arts et décoration ». Sa société était aussi devenue, sous sa gérance, éditrice des publications de l'Académie d'architecture.]

— M. et Mme Albert O'Brien,
M. et Mme Jean-Paul O'Brien,
Anne O'Brien,
Eric, Bernard et Olivier O'Brien,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve John O'BRIEN,
née Paule Vachon,

leur mère, grand-mère et parente, survenu le 31 décembre 1976 à Boulogne (Hauts-de-Seine) dans sa quatre-vingt-quatrième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité familiale le jeudi 6 janvier 1977 en l'église Saint-Honoré d'Eylau, à Paris (16e).

Appartement 182, 5, allée des Tulipes, 78260 Achères.
Ancienne mairie,
04110 Vachères-Reillanne.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Remerciements

— Limoges.

Les enfants, petits-enfants et toute la famille remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de

Mme Gaston UMDENSTOCK.

Anniversaires

— La messe pour le cinquième anniversaire du retour à Dieu de

Maurice CHEVALIER

sera célébrée à Notre-Dame-de-la-Croix, 69 bis, rue de Ménilmontant, 75020 Paris, le dimanche 16 janvier 1977, à 10 heures.

Le Père Carré, des Frères prêcheurs, prononcera l'homélie.

Les amis de Maurice Chevalier sont invités à participer à cette action de grâce ou à s'y unir par la prière.

Avis de messe

— La Roue Tourne fera dire une messe en souvenir de Françoise Spira, directrice de l'Athénée et fondatrice du Théâtre vivant, le dimanche 16 janvier à midi, en l'église Saint-Roch, 296, rue Saint-Honoré, à Paris (1er).

— Vous êtes invités à assister à la messe qui sera célébrée à la nouvelle église Saint-Honoré-d'Eylau, 66, avenue Raymond-Poincaré, à Paris (16e), le vendredi 14 janvier 1977, à 9 heures, pour le repos de l'âme de la

comtesse Christian de FELS,

décédée accidentellement le 31 décembre 1976.

— A l'occasion de la nouvelle année, Mgr Vanel, évêque aux armées, et ses collaborateurs invitent les militaires de Paris et leur famille à une messe qui sera célébrée à leur intention le mardi 18 janvier, à 18 h. 30 dans la chapelle de l'Ecole militaire, 13, place Joffre.

— Une messe sera célébrée le mercredi 19 janvier, à 19 heures, en l'église Saint-Pierre de Montrouge, 82, avenue du Général-Leclerc, 75014 Paris (métro ou autobus Alésia), pour le vingtième anniversaire du décès du chanoine Jean Viollet, fondateur de l'ensemble des œuvres du Moulin-Vert et l'un des pionniers du Mouvement familial, et pour tous ceux aujourd'hui disparus qui l'ont suivi dans son action.

A l'issue de la cérémonie religieuse, qui sera présidée par Mgr Huyghe, évêque d'Arras, M. Henri Rollet, docteur ès lettres, de l'Académie d'éducation et d'entraide sociale, parlera du livre qu'il prépare « Jean Viollet, un homme de l'avenir », au cours d'une réunion amicale, 7 bis, rue du Moulin-Vert (à 30 mètres de l'église), à laquelle tous ceux qui portent intérêt aux questions familiales sont cordialement invités.

— Une messe sera célébrée le vendredi 14 janvier, à 9 heures, en la basilique Sainte-Clotilde, 23 bis, rue Las-Cases, Paris (7e), pour le repos de l'âme du

comte Yves-Louis de KERGORLAY,

rappelé à Dieu le 27 décembre 1976.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ETAT

— Samedi 15 janvier, à 14 heures, université de la Sorbonne-Nouvelle, salle O.-Gréard, M. Louis Gondebeaud : « Le roman « picaresque » anglais (1651-1730) ».

Visites et conférences

JEUDI 13 JANVIER

VISITES GUIDÉES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 10 h., musée de l'Orangerie, place de la Concorde, Mme Bouquet des Chaux : « Peinture romantique allemande ». — 14 h. 30, Musée de céramique, Mme Bouquet des Chaux : « La Manufacture de Sèvres et son musée ». — 15 h., devant l'église, rue des Prêtres - Saint - Séverin, Mme Garnier-Ahlberg : « Eglise Saint-Séverin et son quartier ». — 15 h., 11, quai Conti, Mme Hulot : « Hôtel des Monnaies, exposition Paul Belmondo ». — 15 h., palais de Chaillot, salle du Musée des monuments français, Mme Saint-Girons : « La Provence antique ». — 15 h., 1, rue du Figuier, Mme Vermeersch : « Hôtel de Sens ». — 14 h. 30, 11, quai de Conti, M. Moutte : « Exposition Paul Belmondo » (l'Art pour tous). — 15 h., 62, avenue de Monceau : « Mobilier et décor intérieur du dix-huitième siècle au musée Camondo » (Visages de Paris). — 15 h., 2, rue de Sévigné : « La place des Vosges ; le Marais ». (A travers Paris). — 15 h., hôtel de Rohan, 87, rue Vieille-du-Temple : « Le Parisien chez lui au dix-neuvième siècle » (Mme Ferrand), entrées limitées. — 15 h., église Saint-Sulpice : « Œuvres d'art et curiosités » (Histoire et Archéologie).

CONFÉRENCES. — 15 h., Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli, M. Maurice Serullaz : « Delacroix et le romantisme ». — 15 h., Institut catholique de Paris, 21, rue d'Assas : « Cours de littérature ; cours d'histoire » (Université du milieu de la vie et du troisième âge). — 18 h. 15, 35, rue de Sèvres, M. B. Chahine : « Morale et religion dans l'islam » (Fraternité d'Abraham). — 20 h., 10, rue du Mail, M. Yonten Gyatso : « Enseignement du bouddhisme tibétain ». — 20 h. 45, hôtel des ingénieurs des Arts et Métiers, 9 bis, avenue d'Iéna, M. René Huyghe : « L'âme individuelle de Michel-Ange à Prud'hon » (Université libre des sciences de l'homme). — 19 h., 14, cours Albert-Ier, M. Antoine Goléa : « Wagner et la France » (les Amis de Richard Wagner).

PRESSE

M. Claude Bellanger, nouveau président du conseil d'administration du « Parisien libéré »

Le conseil d'administration du *Parisien libéré*, réuni le mardi 11 janvier, a adopté à l'unanimité le texte suivant : « *Selon le souhait exprimé par Mlle Francine Amaury et M. Philippe Amaury, seuls héritiers du président Emilien Amaury, M. Claude Bellanger, directeur général, a été, à l'unanimité, porté à la présidence du conseil de la société.* »

M. Claude Bellanger ayant accepté, le conseil a tenu, par ailleurs, « *à rendre un solennel hommage à son président tragiquement disparu. Il a marqué son attachement aux positions claires et fermes que le président Amaury a soutenues sans défaillance. Il a exprimé sa volonté unanime de maintenir vivante en plein accord avec ses enfants comme avec l'entier concours de toutes celles et de tous ceux qui participent dans le même esprit à la tâche commune, l'œuvre à laquelle le président Amaury s'est consacrée jusqu'à son dernier souffle.* »

Précisons que M. Bellanger a reçu du conseil tous pouvoirs nécessaires pour conduire sa mission « *jusqu'à la réunion d'une assemblée des actionnaires* ». En outre, les deux héritiers de M. Amaury assurent M. Bellanger de « *leur confiance pour mener à bonne fin les contacts en cours sous la médiation de M. Jean Mottin* ».

Pour ce qui concerne les négociations pour régler le conflit avec le Syndicat du Livre, M. Bellanger a dit :

« *La position que j'ai prise dès le lundi 3 janvier était extrêmement nette et précise et, par rapport aux parties concernées, ne laissait aucune place à aucune ambiguïté.* » « *Il va de soi,* a ajouté M. Bellanger, *que c'est dans le même esprit de continuité et de fidélité à une œuvre à laquelle j'ai été constamment et directement associé que j'assumerai les fonctions que le conseil voudra bien me confier.* »

Un meeting a eu lieu mardi 11 janvier en fin de matinée en faveur des travailleurs licenciés du *Parisien libéré*, chassés de la rue d'Enghien le 5 décembre, à qui la Fédération de la métallurgie de la région parisienne vient de prêter ses locaux, rue J.-P. Timbaud.

Prenant la parole, M. Henri Krasucki, secrétaire de la C.G.T., a évoqué les pourparlers en cours et affirmé : « *Les travailleurs de la presse et leur organisation C.G.T. ont fait la démonstration de leur volonté de négocier et que leurs propositions sont réalistes. Encore faut-il qu'ils rencontrent une attitude correspondante. Le gouvernement détient les éléments de la solution et les moyens d'obtenir le retour du* Parisien libéré *à une situation normale qui est celle de tous les journaux parisiens.* »

Rappelons qu'une nouvelle rencontre entre la délégation du Livre et M. Mottin est prévue le jeudi 13 janvier.

LA RÉDACTION DU « NOUVEL OBSERVATEUR » RÉCLAME UNE MINORITÉ DE BLOCAGE

La société des rédacteurs du *Nouvel Observateur* vient d'adresser à M. Claude Perdriel, P.-D.G. de l'hebdomadaire, une lettre proposant de modifier les statuts.

Selon les responsables de la société des rédacteurs, il est nécessaire que la direction, la rédaction et la rédaction en chef « *puissent, en unissant leurs voix, détenir une minorité de blocage dans le cas de décisions graves leur paraissant de nature à mettre en question l'avenir du* Nouvel Observateur ». Les signataires de la lettre précisent que cela serait « *conforme aux aspirations socialistes et démocratiques qui ont présidé à la création du journal et à son développement. Cela est également conforme à la pensée des membres du conseil* ».

La société des rédacteurs propose que le conseil d'administration, qui représente 75 % des actionnaires, vote unanimement une motion demandant une augmentation de 40 % du capital de l'hebdomadaire, qui serait répartie à parts égales entre MM. Jean Daniel, Hector de Galard, Serge Lafaurie et la société des rédacteurs.

LE CAPITAL DE « JEUNE AFRIQUE » DEMEURE INCHANGÉ

L'hebdomadaire *Jeune Afrique*, dans son numéro du 14 janvier, publie un long article consacré à la vie du groupe qui l'édite. Cet éditorial tend à réfuter les allégations d'*Africa* qui, dans son numéro de décembre 1976, publiait un article sous le titre « *Jeune Afrique* racheté par les Américains ». *Jeune Afrique* répond :

« *La vérité toute simple contre laquelle on se cassera les dents comme sur un roc est celle-ci :*

» *1.* Jeune Afrique *a, depuis dix-sept ans, pour actionnaire principal son fondateur, Béchir Ben Yahmed, qui en contrôle aujourd'hui comme hier plus de 80 % du capital. Les autres actionnaires, une vingtaine, sont tous les mêmes depuis des années : des collaborateurs ou des amis proches du journal. Aucun étranger au groupe J.A. ne possède la moindre parcelle du capital et en particulier aucun Américain ne détient ni n'a jamais détenu une seule action. Aucune transaction portant même sur 1 % du capital n'a eu lieu en 1976. (...)*

» *2. Ceux des lecteurs de* Jeune Afrique *qui le désirent peuvent simplement, en s'adressant ou écrivant au service juridique de* Jeune Afrique, *recevoir par retour et certifiés par le commissaire aux comptes les noms des actionnaires du groupe J.A. ainsi que la répartition du capital, les statuts et le bilan.*

» *3.* Jeune Afrique *s'enorgueillit d'être un journal indépendant et le proclame sur sa couverture pour que nul n'en ignore. Il n'a donc jamais, en dix-sept ans d'existence, reçu un centime de subvention de quelque gouvernement que ce soit, africain ou non, ni de qui que ce soit d'autre. Il est fier de pouvoir l'écrire sans risquer d'être démenti.* »

L'article d'*Africa* affirmait, d'autre part, que le départ de M. Paul Bernetel (baptisé Jean-Paul par erreur), rédacteur en chef de *Jeune Afrique*, était en relation directe avec les allégations précédentes. *Le Monde* s'était fait l'écho (numéro daté du 28 décembre) de ce changement à la tête de la rédaction. *Jeune Afrique* précise :

« *En fait, c'est le 30 septembre que Paul Bernetel a quitté* Jeune Afrique. *Il n'a pas été remplacé par Philippe Gaillard, entré à* Jeune Afrique *début août, qui est directeur adjoint de la rédaction, mais par Béchir Ben Yahmed.* »

هكذا من الأصل

LA RÉDACTION DU « NOUVEL OBSERVATEUR » RÉCLAME UNE MINORITÉ DE BLOCAGE

LE CAPITAL DE « JEUNE AFRIQUE » DEMEURE INCHANGÉ

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés".	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03



emplois régionaux

AUCHAN

18 Hypermarchés à fin 76 - 4 milliards de CA
22 Hypermarchés à fin 77 - Objectif : 5 milliards de CA

Recherche pour sa Centrale d'Achats à Villeneuve-d'Ascq (Lille), des

CHEFS DE PRODUITS-ACHETEURS

Responsables :
— De l'étude des marchés, de l'analyse des ventes et du recensement des besoins des magasins ;
— De la prospection des fournisseurs et de la négociation des conditions d'achat ;
— De la sélection des produits et du contrôle qualité ;
— Des relations avec les magasins.

Ces postes requièrent :
— Une formation supérieure ou une expérience professionnelle équivalente ;
— Un sens commercial développé ;
— Le goût des contacts humains.

Nous proposons :
— Une activité variée avec responsabilités exercées dans le cadre d'une direction participative par objectifs ;
— Un stage de formation assurant une solide connaissance de l'entreprise et de ses méthodes de management ;
— Une rémunération en rapport avec les aptitudes et l'expérience acquise, assortie de nombreux avantages sociaux.

Les candidats convoqués pourront, à leur choix, être reçus à Lille ou dans la région parisienne.

Envoyer curriculum vitae avec photo et prétentions à Jacques DUBLANCQ, Centrale AUCHAN, 200, rue de la Recherche — 59650 VILLENEUVE-D'ASCQ.

URGENT
CLINIQUE PSYCHIATRIQUE recherche
INFIRMIERES DIPL. D'ETAT ou des HOPITAUX PSYCHIATR. et TOUTES PERSONNES intéressées par la psychiatrie, ayt exercé une activité profession., sociale ou artisan., susceptible de contribuer à l'activité soign.

Ecr. à la commission d'embauche, Clinique de la Chesnaie, 41120 LES MONTILS.

GRAND GROUPE PRIVE propose :

4 POSTES **d'INSPECTEURS TECHNIQUES**

à pourvoir en province en vue de vérification d'usine et de *règlements de sinistres* incendie.

POSITION CADRE

Les candidats auront l'une des formations suivantes : Droit, Ecole de Commerce, Ecole d'Ingénieurs. Ils seront libérés des obligations militaires.

La formation s'étalera sur 18 mois dont 1 an à notre siège parisien.
— Nombreux déplacements.
— Avantages divers.

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétent. à N° 2.597, PUBLICITES REUNIES, 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

Ingénieur

Centrale, Pont, Mines

LA FILIALE LILLOISE, en pleine expansion, d'UNE DES PREMIÈRES SOCIETES FRANCAISES D'INGENIERIE recherche un Ingénieur Grande Ecole capable de prendre la responsabilité de la conception et le dimensionnement des structures béton armé (si possible charpentes métalliques), du calcul et de la supervision des plans d'exécution.

L'évolution du poste requiert le sens des contacts et la capacité d'évoluer vers le «tout corps d'états».

● L'homme recherché possède une expérience d'environ 5 ans dans un Bureau d'Études, Entreprise ou Ingéniérie et désire s'intégrer à une équipe jeune, homogène et en plein développement.

Ecrire avec C.V. à G. STIKER sous la réf. 32158 A qui s'engage à répondre, à :

ORES «Centre Vauban» 201, rue Colbert 59000 - LILLE

Groupe BOSSARD

sperar

SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE ROUTIÈRE

recherche

Pour postes en PROVINCE

INGÉNIEURS ET PROJETEURS

de tracés et d'ouvrages d'art routiers

DESSINATEURS D'ÉTUDES
DESSINATEURS D'EXÉCUTION

Avantages sociaux.

Envoyer C.V. et prétentions sous no 89.580 B, Editions BLEU Publicité, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES, qui transmettra.

ENTREPRISE EN FORTE EXPANSION (400 personnes)
IMPLANTEE DANS LE LOIR-ET-CHER recherche

UN COLLABORATEUR

CANNAISSANT LA GESTION DE PRODUCTION pour lui confier :
après une phase de formation à l'informatique le suivi de la mise en place d'un ordinateur de gestion, puis la maintenance et le développement des applications.
Ce poste conviendrait à :

JEUNE DIPLOME

INGENIEUR OU D.U.T. GESTION ayant une expérience industrielle d'au moins trois ans.

Envoyer C.V. et prétentions à : SOCIETE NACAM, Route de Blois, 41100 VENDOME.

DIRECTEUR

Bretagne côtière

Implantée dans le Nord de la Bretagne, notre association groupant tous les professionnels de négoce des primeurs, recherche son NOUVEAU DIRECTEUR. Breton de préférence, juriste de formation, excellent organisateur, homme de contacts à tous les niveaux, habile négociateur, il sera chargé de la mise en place, dans ses nouveaux locaux, d'une structure adaptée à la mission de l'association, qu'il représentera dans les diverses instances auxquelles elle adhère sur le plan national et européen. Relations très fréquentes avec les administrations : agricole, sociale, transports, économie et finances, etc. Grande disponibilité.
Anglais, allemand souhaité.

Adresser curr. vitae + photo à C.F.P. Sélection, Route du Loch, 29000 QUIMPER - Tél. : 95-14-30.

NOTRE ENTREPRISE EMPLOIE 700 personnes et réalise un chiffre d'affaires de 100 millions.
NOUS RECHERCHONS POUR NOTRE SERVICE

ADMINISTRATION DES VENTES

SITUÉ A DIEPPE

UN JEUNE DIPLOMÉ E.S.C.

(ou équivalent) ayant environ 2 ans d'expérience et connaissant bien les techniques de l'exportation.

ANGLAIS INDISPENSABLE, ALLEMAND SOUHAITE

Envoyer C.V. manuscrit et photo au C.N.P.G., 105, av. V.-Hugo, PARIS-16e, sous réf. 9827 A.V.

CÔTE D'AZUR
François BEAUVAL
recherche

RÉDACTEURS-CONCEPTEURS
EXPÉRIMENTÉS-ÉES

plusieurs années d'expérience VPC exigées, (annonces presse, lettres de vente, dépliants).
30 ans minimum.
Lieu de travail : TOULON.

Envoyer lettre manuscrite et c.v. à M. MAITRE, François BEAUVAL, B.P. 37, 83509 La Seyne-sur-Mer.

HAVAS CONTACT

IMPORTANTE SOCIÉTÉ MARSEILLAISE

recherche pour poste de haute responsabilité

COMPTABLE SALARIÉ

— Niveau minimum : formation générale et études supérieures (Brevet Prof. et/ou D.E.C.S.).
— Expérience professionnelle indispensable.

C.V. man. et photo à SUD MARKETING - No 11.949, 248, avenue Roger-Salengo, 13015 MARSEILLE.

Société Industrielle Région Vaucluse recherche

CHEF COMPTABLE

IL SERA RESPONSABLE :
— de la comptabilité générale ;
— de la gestion de la Trésorerie ;
— de la mise en place de la comptabilité analytique et du système budgétaire.

SON PROFIL :
— très bonne formation comptable de niveau supérieur ;
— une expérience de plusieurs années à des postes lui ayant permis d'acquérir les connaissances nécessaires à la fonction ;
— esprit de rigueur, précision, organisation, sens de l'équipe et du commandement.

Ecrire N° T 097522 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Importante Société LYON-8e recherche

PROGRAMMEUR COBOL ANS

Niveau IUT ou équivalent, minimum 1 an pratique en application de gestion.
Tél. (78) 74-49-29, poste 489.

STÉ D'EMBALLAGES INDUSTRIELS
recherche

CADRES COMMERCIAUX

pour régions LYON, TOULOUSE et PARIS.
Dynamiques, sérieux, sens de la vente.
Très bonne rémunération.
Avantages sociaux.
Env. C.V. lettre manuscrite et photo à

SOFECOME
12, r. Jean, 93402 ST-OUEN.

CLINIQUE BREST
2 Médecins-anesthésistes et 2 Infirmiers-anesthésistes, recherche

INFIRMIER (ÈRE) ANESTHESISTE diplômé (e)

Condit. de trav. intéressante.

Ecr. N° T 97580 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

---

IMPORTANTE SOCIETE

BOULOGNE-SUR-MER

recherche

INGÉNIEUR

ayant quelques années d'expér
Age : 30 ans minimum.

Env. C.V., photo et prétent. s/réf. 6.355, P. Lichau S.A., 10, r. Louvois, 75063 Paris Cedex 02 qui transmettra

---

offres d'emploi — offres d'emploi

InterSub

LEADER MONDIAL DES INTERVENTIONS PAR SOUS MARINS
RECHERCHE POUR LES OPERATIONS SUR LES SITES DE PRODUCTION PÉTROLIERE OFFSHORE

ingénieurs opérations

REF. IM/01
Formation *supérieure* (ESE, ISEP, ENSI ISEN, INSA, Universités) en électronique et informatique.
. 2/4 ans d'expérience. De préférence en informatique temps réel.
. *Connaissant les problèmes maritimes et/ou offshore.*
. Nombreux déplacements. Base Marseille.
Pratique courante de l'anglais.

Ils seront responsables de la mise en œuvre opérationnelle des systèmes d'acquisition et traitement de données *sur les bateaux* d'INTERSUB ainsi que de l'exploitation des mesures effectuées à bord des sous-marins au cours des opérations.

POUR LES SERVICES DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT A RUNGIS :

chef de projet

«PLATEFORMES OFFSHORE»

REF. ID/05
. Formation supérieure (Centrale, Ponts, ESE, ENSI, Universités).
. Solides notions en Métallurgie et en Électronique.
. Connaissance des *mesures physiques* et si possible des contrôles non-destructifs.
. Expérience d'au moins 5 ans dans un poste de *responsabilité* sur un projet.
. Déplacements courte durée. Étranger et plateformes offshore.
. Anglais indispensable.

Il sera chargé du développement et de la mise en œuvre opérationnelle des instruments destinés à contrôler l'état de structures immergées à partir de sous-marins porte plongeurs. Il sera également chargé de l'introduction de ce service auprès des clients.

ingénieur electronicien

RÉF. ID/06
. Formation supérieure (ESE, ISEP, ENSI, ISEN, Universités).
. 2 ans d'expérience en électronique analogique et digitale.
. Connaissance *microprocesseurs* et/ou mesures physiques.
. Anglais indispensable.

Il sera chargé du développement et de la mise en œuvre opérationnelle des capteurs de mesure et d,ensembles électroniques embarqués sur les sous-marins.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions à INTERSUB - DÉVELOPPEMENT - SILIC 305 - 94588 RUNGIS.

IMPORTANTE SOCIETE recherche

JEUNE E.S.C.

pour ses services comptables
Ecrire avec C.V. et prétentions sous le n° 3.309, à SPERAR, 12, rue J.-Jaurès, 92807 Puteaux.

VULCANIC

LEADER DU CHAUFFAGE ELECTRIQUE INDUSTRIEL.

recherche

CHEF DU SERVICE TECHNICO-COMMERCIAL

Niveau Ingénieur C.N.A.M. (électro-technique)
Expér. bureau d'études indispensable.

— Responsable des technico-commerciaux sédentaires, il contrôlera la saisabilité et la rentabilité des propositions, l'exactitude des devis et *l'exécution des plans cclaux.*
— Sous l'autorité fonctionnelle de la Direction Générale, il coordonnera l'activité de son service avec celle du service études-préparation.

Lieu de travail : NEUILLY-SUR-MARNE.

Env. C.V. *détaillé* + photo + prétent. s/réf. V.L.M./01.77 B à CABINET H.A. BOTH S.C.P. 3 bis, rue des Ecoles, 78460 CHATOU.

BOURJOIS S.A.
recherche

CONTROLEUR QUALITÉ
PRODUITS FINIS

Possédant Bac technique ou niveau terminal C ou D.
Ayant suivi un stage AET ou/et expérience contrôle et possédant connaissances statistiques élémentaires.
Le poste nécessite un grand esprit d'analyse et de synthèse, un jugement sain et constant.
Le candidat doit être calme, persévérant et posséder l'esprit d'initiatives.

Envoyer C.V., prétent., photo, à BOURJOIS, 40, rue Delizy, 93501 Pantin Cedex.

ETABL PUBLIC
RECHERCHE

AGENTS DE CONTROLE

Nationalité française
Résidant région parisienne pour vérification :
PARIS et PROVINCE
de stocks marchandises et comptabilité. Voiture indispensable. Age min. 30 ans. Bac obligatoire et pratique comptable.
Ecrire avec C.V., s/réf. 1.562, à INTER P.A., B.P. 508, 75066 PARIS CEDEX 02, qui transm.

SPERRY UNIVAC

DEUXIEME CONSTRUCTEUR MONDIAL D'ORDINATEURS

recrute

INGENIEURS COMMERCIAUX

Diplômés d'études supérieures.

Connaissant l'anglais et ayant acquis une grande expérience professionnelle dans la négociation à haut niveau dans les grandes entreprises pour la vente d'ordinateurs.

Nous offrons une rémunération élevée, de larges perspectives d'évolution et de promotion.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions (réponse et discrétion assurées) sous Référence M12 - Service du Personnel - 3, rue Bellini - 92806 PUTEAUX.

CHEF SERVICE études et prospective

Nous sommes un important laboratoire pharmaceutique, filiale d'un puissant groupe international, et nous recherchons :

LE RESPONSABLE DU SERVICE ETUDES ET PROSPECTIVE.

Ce poste rattaché au Directeur du Marketing conviendrait à un candidat diplômé HEC - SUP de CO, ESSEC ou à un pharmacien ayant une expérience de l'industrie pharmaceutique de 3 ans minimum.

Il lui sera confié :
- l'analyse des statistiques commerciales
- les études de marchés dans le cadre de la recherche et du développement
- les études liées aux nouvelles applications informatiques du service
- la participation au plan de développement à court et long terme de la société
- le contrôle budgétaire de la division marketing.

Une bonne pratique de l'anglais est indispensable.

Lieu de travail : PARIS OUEST.

Discrétion absolue. Réponse assurée.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. détaillé et photo récente en mentionnant la référence 93.039 - CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.



CONSEILLERS D'ENTREPRISE

recherchent pour renforcer leur équipe d'Organisateurs industriels

ingénieurs

GRANDES ECOLES
— débutants
— ou ayant déjà une première expérience industrielle (2 ans)

IL EST REQUIS :
— un fort potentiel
— de la personnalité, de la disponibilité
— et de l'attirance pour un métier exigeant.

Formation assurée et progression salariale en fonction des responsabilités assumées.
Adr. CV dét. et une lettre manuscrite à OUROUMOFF et ASSOCIES
21, rue de la Source - 75016 Paris

GROUPE EUROPÉEN

EXPORTATEUR D'ENSEMBLES INDUSTRIELS

Nous concevons, fournissons et finançons des installations industrielles, et recherchons pour cette activité un

INGÉNIEUR D'AFFAIRES

ayant les connaissances suivantes :
— Prospection et négociation de contrats ;
— Financement à l'exportation ;
— Gestion technico-commerciale des affaires ;
— Suivi des sous-contrats.

Expérience à l'étranger appréciée.
Langues : allemand, anglais

Envoyer C.V., photo et prétentions à :

KLÖCKNER INA FRANCE
31, RUE MARBEUF, 75008 PARIS

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne TC
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	70,00	80,08

	La ligne	La ligne TC
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

offres d'emploi

Important Groupe Multinational de
conseils en management
recherche pour la fonction
développement commercial
de sa Filiale Française à Paris

Personnalité de haut niveau

40 ans minimum - 200 000 après 1 an

La poste peut être proposé à un homme de formation supérieure, de forte carrure et d'un indiscutable standing personnel, ayant déjà eu des responsabilités de gestion d'entreprise à niveau élevé, ayant la passion des contacts et de réels dons d'influence.

Mini garanti : 120 000 F 1re année.

Toutes informations sur cette offre seront données confidentiellement au téléphone du lundi au vendredi 9 h à 12 h 30 - 13 h 30 à 18 h par Information Carrière SVP 11.11 qui donnera un rendez-vous aux candidats concernés.

Information Carrière SVP.11.11

Référence 957.

65, avenue de Wagram 75017 Paris

GROUPE FINANCIER
(2.000 personnes)
PARIS (8e)
recherche

RESPONSABLE DE GESTION INFORMATISÉE DU PERSONNEL

Dans le cadre de la DIRECTION DU PERSONNEL et en liaison avec le département INFORMATIQUE, il aura la responsabilité d'un système de PAYE INTEGREE :
— maintenance du système actuel ;
— élaboration d'applications nouvelles.

Dans cette perspective, il devra :
- définir les procédures ;
- former, conseiller et animer une équipe de 10 personnes chargée de la paye.

Il devra obligatoirement avoir :
— au moins 2 ans d'expérience d'administration de personnel ;
— une solide connaissance, en tant qu'utilisateur, de l'informatique appliquée.

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions, no 34.461, PUBLICITE ROGER BLEY, 101, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

F. HOFFMANN LA ROCHE & Cie
Division Vitamines et Produits Chimiques
recherche un

vétérinaire pathologiste

ayant de très solides connaissances en alimentation animale (volailles et porcs), et dans les produits vétérinaires.
Au sein d'une équipe chargée de la promotion et de la vente d'additifs pour l'alimentation animale, ce vétérinaire sera, parmi d'autres tâches, responsable :
- du développement et de l'assistance technique des nouveaux additifs médicamenteux
- du développement et de l'assistance technique pour la gamme vétérinaire
- de l'assistance technique pour la vente des additifs dans les territoires d'exportation.

Les candidats (28 ans minimum) devront avoir une expérience pratique du terrain, plusieurs années d'expérience dans une entreprise industrielle et commerciale, parler couramment l'anglais et si possible l'allemand.
La résidence de ce poste est en région parisienne, avec de fréquents déplacements en province.
Envoyer CV, photo et prétentions à HOFFMANN LA ROCHE
Département du Personnel
52, boulevard du Parc 92521 NEUILLY

---

mammouth suma

Société des Supermarchés DOC
filiale des DOCKS DE FRANCE
C. A. consolidé 3,3 milliards

RESPONSABLE EXPANSION

Etroitement associé aux décisions concernant la politique de développement de l'entreprise, il sera chargé de l'étude et de la mise au point de projets d'implantation de magasins de grande surface en région parisienne.

Ce poste conviendrait à un candidat
- de formation supérieure (Centrale, HEC, ESSEC ou équivalent).
- doté d'une expérience professionnelle de 2 ou 3 ans.
- attiré par la gestion.
- ayant le goût des contacts et le sens de la négociation.

Adresser C. V. lettre manuscrite et photo à S. M. D. Service du Personnel
17 Avenue de la Résidence
92160 ANTONY

Important Groupe Multinational
recherche
Pour son Service AUDIT INTERNE

UN CADRE

Diplômé d'Etudes Supérieures (H.E.C., ESSEC, SUP. de CO ou équivalent) ;
Ayant acquis une expérience de 2 à 3 ans dans un Cabinet d'audit anglo-saxon.

Une spécialisation dans les gros dossiers industriels serait très appréciée.

Il aura pour mission principale de seconder le Senior Internal Auditor - Europe dans :
— l'analyse et la vérification des systèmes comptables et du contrôle interne ;
— la rédaction de rapports contenant les résultats des sondages effectués et des recommandations pour l'amélioration éventuelle des systèmes.

Déplacements de courte durée à prévoir principalement en France, mais aussi en Europe.

Anglais indispensable.

Adresser C.V. et photo sous no 8.224, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e qui tr.

GRAND GROUPE INDUSTRIEL
largement diversifié,
recherche
pour sa maison mère
comme pour ses filiales (grandes et petites)

7 JEUNES INGENIEURS DE PREMIER PLAN issus de Grandes Ecoles

(X — MINES — CENTRALE — PONTS — ENSAE — ...)

pour débuter dans les fonctions
- PERSONNEL et Relations Humaines (gestion, organisation, études, affaires sociales...) Réf. 125
- ETUDES techniques et économiques (équipement, production, chimie...). Réf. 131

Leur carrière débutera au siège (Paris quartier St-Lazare) et évoluera selon leurs goûts et les besoins vers d'autres structures ou d'autres fonctions.

Adresser votre C.V. manuscrit, photo, prétentions en précisant bien la référence ci-dessus à No 92.840 Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

Importante Société Pétrolière
recherche

INGÉNIEUR TUNISIEN

— Dégagé des obligations militaires ;
— Formation Grande Ecole ou ENI ;
— Spécialisé électronique ;
— Débutant accepté.

Participation aux travaux d'entretien d'installations de :
— Pompage de pétrole ;
— Production d'électricité H.T. - B.T. et de vapeur, télécommunications ;
— Protection cathodique.

Résidence à SFAX
avec déplacements fréquents dans le Sud
REMUNERATION ATTRACTIVE

Adresser C.V. manuscrit détaillé, prétentions et photo sous no 92.738, CONTESSE Publicité, 20, avenue Opéra, PARIS-1er, qui transmettra.

CHEF DES METHODES

C'est un poste CREE par une entreprise moyenne en pleine expansion, fabriquant des appareillages de régulation des fluides.

Sous l'autorité du Directeur Technique, en relation avec le Bureau d'Etudes, l'Atelier, les Achats.

- Il assumera la responsabilité :
  - de l'utilisation des matières et des pièces dans un circuit machine (tours, fraiseuses, aléseuses) le plus court possible en étudiant les postes de la façon la plus appropriée. Il sera le hiérarchique de deux Agents de méthode.
  - du contrôle pièces et du contrôle final (6 Agents),
  - de la préparation de dossiers techniques d'achat de machines.
- Pour un homme expérimenté dans la fonction (plus de 30 ans) venant obligatoirement des METHODES FABRICATION dans une unité de moyenne ou grande série.
- Salaire en rapport avec l'expérience et la connaissance éventuelle de la langue anglaise.

Ecrire avec C.V. à G. STIKER sous la réf. 32136 B à :

ORES «Centre Vaubans 201, rue Colbert 59000 - LILLE

Groupe BOSSARD

Société Internationale de Topographie
Siège PARIS - Recherche

INGÉNIEURS GÉOMÈTRES OU D.P.L.G.

pour formation en ALGERIE.

Contrat relais avec contrat de Coopération.
Déplacements famille assuré, logement.

Adresser C.V. à no 8.223, « LE MONDE » Publ., 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

Pour son siège social à paris important groupe industriel secteur chimie offre poste

analyste-programmeur

à un débutant ayant licence ou maîtrise scientifique, libéré des obligations militaires.

Après formation, le candidat retenu sera intégré à une équipe chargée de la conception et de la réalisation de nouveaux outils informatiques.

La compagnie générale d'informatique chargée du recrutement et de la formation, recevra vos candidatures.

Envoyez C.V. + photo à Madame Jamet

CGI 84, rue de Grenelle 75007 Paris

Société des TUYAUX BONNA

2.500 personnes, C.A. 450 millions de francs.
Fabrication et pose canalisations en béton.
Grands travaux d'hydraulique. Fourniture d'usines de préfabrication produits en main.
Champ d'activité international
recherche pour sa

DIRECTION COMMERCIALE PARIS

JEUNES DIPLOMÉS

HEC - ESC - ESSEC

Au sein d'une équipe pluridisciplinaire, ils participeront à la prospection et aux négociations commerciales avec bureaux d'études et industriels France et étranger.
Anglais indispensable - Allemand apprécié.
Expérience de 1 ou 2 années souhaitée.

Ecrire avec curriculum vitae, photo et prétent. à Société des TUYAUX BONNA, B.P. 371-08, 75365 PARIS CEDEX 08.

Très important Groupe Pharmaceutique (2000 personnes) crée un poste d'

assistant à la direction des relations humaines

avec notamment des responsabilités de recrutement et de formation. Ce poste offre à un Cadre de formation supérieure avec au moins 5 ans d'expérience et de recrutement et/ou de formation en Entreprise :

- l'occasion de se familiariser avec l'Entreprise et ses méthodes au sein d'une équipe fonctionnelle soudée et en développement
- la perspective de participer progressivement aux réalisations dans les domaines de la gestion du personnel et des relations humaines
- une ouverture à terme sur une responsabilité de personnel plus opérationnelle dans une des activités de groupe.

Anglais indispensable.

Ecrire avec C.V. détaillé et rémunération actuelle à M. PRISSARD, réf. 11.553, Plein Emploi 10, rue du Mail - Paris 2e.

CARRIERE BANCAIRE CHANGE

- *Vous avez acquis, au cours de vos deux premières années de banque, une bonne connaissance des opérations de change.*
- *Vous souhaitez vous perfectionner dans le métier de CAMBISTE.*
- *Vos notions d'anglais sont suffisantes pour dialoguer avec les places financières étrangères.*
- *L'expansion de notre Salle de Change entraîne la création d'un poste susceptible de vous intéresser.*

Adresser lettre et C.V. ss référence 2186/JR A.M.P. 40, R. Olivier-de-Serres 75015 PARIS qui transmettra (Discrétion assurée)

BANQUE PRIVÉE - Quartier ÉTOILE
recherche pour sa DIRECTION FINANCIERE

UN GESTIONNAIRE CONFIRMÉ

Ayant expérience de la clientèle privée et connaissance des marchés français et étrangers.

Ecr. s/réf. 657 à SWEERTS, B.P. 269, 75424 PARIS CEDEX 09, qui transmettra.

Société Française Secteur Alimentaire C.A. 120 M. F. au début d'une mutation importante recherche un

Directeur Commercial

35 ans minimum, H.E.C., E.S.S.E.C., E.S.C.P...

Une double expérience de marketing et de vente est fortement souhaitée, par contre la connaissance du secteur alimentaire n'est pas exigée.

Il saura comprendre et concevoir, convaincre et agir.

Il devra élaborer puis conduire la nouvelle politique commerciale.

Il aura des possibilités d'évolution importantes.

Basé à Paris, le poste comporte de brefs mais fréquents déplacements en province.

Envoyer C.V. détaillé, lettre manuscrite, prétentions et photos à C.L.I.P., 196, bd Péreire, 75017 PARIS.

IMPORTANTE SOCIETE PRESTATIONS DE SERVICES
recherche pour l'une des régions suivantes :
REGION PARISIENNE, NORD, NORMANDIE

DIRECTEUR REGIONAL

Sa mission étant de développer l'activité et l'implantation de notre Société dans sa région, ceci implique :
- *l'animation, la gestion et la coordination des centres existants,*
- *la création de centres nouveaux et la formation de l'ensemble du personnel,*
- *une participation avec l'équipe de direction à l'élaboration des politiques de développement de la Société.*

POUR REUSSIR, un niveau supérieur de formation et une solide expérience de gestion et d'animation dans une fonction similaire sont INDISPENSABLES.

Pour préparer un 1er entretien, faites parvenir lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions ss réf. 2232/JR A.M.P. 40, rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS qui transmettra.

---

chef comptable

PARIS

Société française de produits alimentaires, C.A. 500 M de F, siège Paris 17e, recherche CHEF COMPTABLE.

Il aura la responsabilité de la comptabilité centrale (30 personnes), comptabilité générale, comptabilité budgétaire, gestion de la trésorerie, fiscalité.

Il participera à l'élaboration des budgets. Il dépendra du Directeur Financier. Une formation Supérieure Comptable DECS et une formation informatique sont indispensables

Il faut avoir déjà occupé un poste similaire depuis au moins 5 ans.

Envoyer C.V., photo sous réf. 6580-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

SOCIÉTÉ DE CONSEIL
sérieuse réputation et solides références souhaite collaborer avec

Professionnel de la Vente de services industriels

aimant l'action commerciale au niveau direction générale ou état-major de grandes entreprises — Conviendrait à ingénieur grande école, bien expérimenté dans méthodes de gestion industrielle.

Adresser dossier de candidature sous réf. 8029 à AXIAL Publicité, 91, faubourg Saint-Honoré, 75008 PARIS, qui transmettra.
Toute discrétion assurée.

ORGANISATION DE COURTAGE D'ASSURANCES EN EXPANSION
recherche pour une de ses sociétés

RESPONSABLE DE CLIENTÈLE

(y compris pour la gestion)

— diplômé de l'Enseignement Supérieur ;
— ayant expérience de l'Assurance ;
— pour développer portefeuille existant d'Entreprises Paris et province comportant d'importantes possibilités.

Envoyer lettre manuscrite + C.V. + photo à : Mme Gisèle GAILLAT, 12, villa Saint-Pierre, B. 2, 94220 CHARENTON-LE-PONT.

SOCIETE DES CIMENTS FRANÇAIS
recherche

2 jeunes ingénieurs

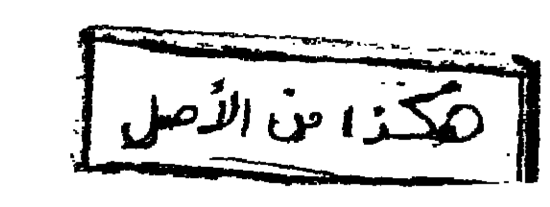
E.C.P. - A.M. - ou équivalent

Débutant ou ayant une première expérience industrielle. Après une formation dans nos usines, ils évolueront vers des responsabilités d'encadrement en production ou en entretien.

Toutes informations sur cette offre seront données confidentiellement au téléphone du lundi au vendredi 9 h à 12 h 30 - 13 h 30 à 18 h par Information Carrière SVP 11.11 qui donnera un rendez-vous aux candidats concernés. On peut aussi adresser son dossier. Référence 930

Information Carrière SVP.11.11

65, avenue de Wagram 75017 Paris



offres d'emploi

IMPORTANTE SOCIETE
recherche

UN PROJETEUR EN VRD
EXPERIMENTE
pour
BET tous corps d'Etat.
— 5 ans de pratique minimum.
— Références antérieures en entreprise exigées.
— Connaissance de l'anglais souhaitée.
— Déplacements OUTRE-MER possibles.

UN PROJETEUR ARCHITECTE
pour
BET tous corps d'Etat.
— 5 ans de pratique minimum.
— Connaissances de l'anglais souhaitée.
— Déplacements OUTRE-MER possibles.

NATIONALITE FRANÇAISE EXIGEE

Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions à nº 90.887, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Les Aciéries et Fonderies de la HAUTE-SAMBRE
dans le cadre de leur expansion et grâce à la mise en service de nouveaux moyens de production, recherchent

UN ATTACHÉ COMMERCIAL
pour région parisienne, pour contacts clientèle produits moulés en fontes et aciers spéciaux.
Expérience souhaitée.
Envoyer curriculum vitae et photo : ACTIVENTE, serv. F, 5, rue Coq-Héron, 75001 PARIS, qui transmettra.

SOCIETE FRANÇAISE
région parisienne
distribution produits chimiques,
recherche

JEUNE CADRE TECHNICO-CCIAL
dynamique, organisé, responsable pour progresser au sein de son équipe.
Formation chimique et 2-3 ans d'expérience commerciale nécessaires.
Anglais apprécié.
Envoyer candidature avec C.V. à Havas Contact, 156, bd Haussmann, 75008 Paris nº 63.794 q. t.

VULCANIC
LEADER DU CHAUFFAGE ELECTRIQUE INDUSTRIEL
Thermoplongeurs, Aérothermes, Colliers, Résistances.
recherche

CHEF FABRICATION
MIN. EXIGE, B.T.S.
expér. méthode indispensable.

— Sous l'autorité du Directeur Technique, il encadrera 130 personnes et 5 agents de maîtrise dont il organisera le travail, en améliorant les moyens et les méthodes de production.
— Il assurera la fabrication (lancement, répartition des tâches, suivi, rendement, respect des délais et de la qualité) d'une gamme très diversifiée, de la petite à la moyenne série comportant : petite tôlerie, soudure-brasure et assemblage.

Lieu de travail : NEUILLY-SUR-MARNE.

Env. C.V. détaillé + photo + prétent. s/réf. V.L.M./01.77 à CABINET H.A. BOTH S.C.P. 3 bis, rue des Ecoles, 78400 CHATOU.

Leader européen du diagnostic automobile recherche

TECHNICO-COMMERCIAL EXPORTATION
— Expérimenté ;
— De formation électromécanique ou électronique ;
— Pour animer son réseau de ventes en zone anglo-saxon. ;
— Anglais indispensable, allemand apprécié.
Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétent. à nº 93.088, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

ECOLE LANGUES cherche
PROFESSEURS ANGLAIS ou ALLEMAND
Expérience enseign. audiovisuel pr enseigner langue maternelle. Env. C.V. + photo + prétent., à nº 93.138, Confesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris

Fédération Nationale des Mutuelles de Fonctionnaires 17, av. de Choisy, « le Palatino », PARIS (13e), recherche
COMPTABLE HME
niveau D.E.C.S., 25 ans minim. Plusieurs années d'expérience. Libre rapidement. Téléph. au 584-12-55, poste 2054.

PEINTURES ENCRES D'IMPRIMERIE
Importante Société Internation. recherche pour ses usines françaises
1 CHEF DE FABRICATION
HAUTEMENT QUALIFIE
Stage de plusieurs mois en Allemagne fédérale. Pour assumer ensuite Direction technique si capable. Langue allemande souhaitée.
Ecr. avec C.V. ss réf. 7.322, à P. Lichau S.A., 10, r. Louvois, 75063 PARIS CEDEX 02, qui tr.

ORGANISME SOCIAL ET FAMILIAL recherche
ATTACHÉ DE DIRECTION
chargé de tâches d'organisation administrative.
STATUT CADRE SELON EXPER. PROFESSIONNELLE.
Adr. C.V. et prétent. UNAPEI, 28, place St-Georges, Paris-9e.

ENTREPRISE EXPORTATRICE en expansion (160 personnes), recherche pour sa branche matériels standards industriels

SON RESPONSABLE DE PRODUITS
capable de prendre en charge le marketing, le développement, l'organisation et la gestion de ce secteur et de participer à l'équipe de Direction de l'Entreprise.
Résidence : Ville universitaire Nord de Paris.
Env. C.V. détaillé, photo, salaire actuel, prétent. sous nº T 097.642 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e, qui transmettra.

Société industrielle fabriquant et vendant des portes souples, stores et produits chimiques à des industriels et revendeurs exclusivement cherche pour animer et créer un réseau de V.R.P. exclusifs

UN CADRE COMMERCIAL
expérience dans la vente de produits chimiques à l'industrie souhaitée.
Rémunération stimulante fonction des résultats.
Env. lettre man. + C.V. + photo s. réf. 653 à PROMOPRESSE, 39, Ch.-Elysées, 75008 Paris, q. tr.

WORTHINGTON - PUMP - INC.
recherche
INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL
justifiant d'une bonne expérience dans les applications Process, Pétrole, Industrie.
Lieu de travail PARIS/région parisienne. La préférence sera donnée à un candidat parlant anglais.
Adresser candidature avec photo et curriculum vitae à : Monsieur le Chef du Personnel
Constructions hydrauliques
WORTHINGTON - PUMP - Inc.
25, rue Jean-Giraudoux - 75116 PARIS.

SIGMA CONSEIL S.A.
28, rue de Naples - PARIS (8e)
RECHERCHE
INGÉNIEURS EN ORGANISATION
— Diplômés d'une grande école.
— Débutants ou quelques années d'expérience.
— Solides connaissances en informatique.
Envoyer curriculum vitae manuscrit + photo et prétentions à SIGMA CONSEIL S.A.

SINTRA
recherche
PROGRAMMEURS
niveau BAC - D.U.T.
Connaissance LANGAGE ASSEMBLEUR exigée.
Envoyer C.V., prétentions à la DIRECTION DU PERSONNEL
26, rue Malakoff,
92600 ASNIERES.

TECHNICO-COMMERCIAL
30 ans minim., expér. matériels de travaux publics et bâtiment recherché par société prestations de services, rég. ORLY Adres. C.V. et prétentions sous réf. 315, à Créations Dauphine, 41, av. Friedland, 75008 Paris, q.t.

VILLE DE SAINT-OUEN recherche
PROGRAMMEUR expérim.
GAP II, I.B.M. 3/12.
Connaissances T.P. appréciées.
Téléph. 606-56-62, poste 370.

WORTHINGTON, PUMP, INC, recherche pour le développement de ses ventes au MAROC
JEUNE INGENIEUR DIPLOME
Libéré obligations militaires. Formation complémentaire assurée par nos soins. Situation intéressante et d'Avenir. Le poste est à pourvoir chez notre Agent au MAROC. Résidence à Casablanca. Avantages sociaux, etc.
Adr. cand. av. photo, C.V. à : Monsieur le Chef du Personnel Constructions Hydrauliques, WORTHINGTON, PUMP, INC. 25, r. J.-Giraudoux, 75116 Paris

Organisme conseil en formation recherche
● 1 secrét. mi-tps charg. princ. contact clientèle (réf. A 1)
● 1 prof. d'angl. pour vacations sur Paris et R.P. (réf. A 2)
● Des consultants formateurs indpt, ttes discipl. (réf. A 3).
Adr. C.V + lettre manusc. à Culture et Développement 208, rue Saint-Denis, Paris-2e.

Importante Société Exportation Matériel Electrique Recherche :
COLLABORATEUR
NIV. ETUDES SUPERIEURES
Commerciales ou techniques parlant et écrivant parfaitement l'anglais et l'espagnol. Age : 28 ans environ pour SERVICE EXPORTATION. Voyages fréquents.
Ecrire sous référence 1 566 à : INTER PA, B.P. 508, 75066 PARIS Cedex 02 qui trans.

Sté Restauration ch. personnes pr visite près organis. tourisme entrep. Liste fournie, occupat. à temps partiel, rémun. intéress. suiv. résul. T. : 553-48-42, 9/12 h.

Cabinet d'Expertise International recherche COLLABORATEUR titulaire D E.C.S., expér. 2 ans, bonne connaissance de l'anglais. TEL. : 073-44-99.

ORGANISME JAPONAIS ch J.F. ayt b. c. étud écon, pr collab. Lib. de suite pr rempl. jusque fin avril. Rém. m. 3 000/4 000 F. Téléphone : 225-42-56, poste 213.

Société de Produits Chimiques Paris-8e, recherche PROGRAMMEUR CONFIRME, sur système IBM-3/15. Poste à pourvoir sous 1 mois env. Pl. stable, 40 heures, tickets restaurant. Adress. lettre manuscrite avec C.V., prétentions et photo à S.C.L.R. (212), 16, rue de Miromesnil, PARIS-8e.

Le service Central des Approvisionnements Camp de SATORY-VERSAILLES RECRUTE
TROIS DESSINATEURS d'EXECUTION
(spécialité mécanique)
— Salaire après examen professionnel : 2.500 F environ.
Se présenter ou téléphoner au 953-92-35, poste 87-16-72.

IMPORTANT GROUPE AMERICAIN
recherche pour son service après-vente photocomposition France (entretien, dépannage et mise en route)
Point d'attache :
SAINT-MANDÉ (94)
AGENTS TECHNIQUES-ÉLECTRONICIENS
(2e ou 3e catégorie)
Les candidats devront avoir le niveau BTS et au minim. 2 ans d'expérience. Connaissance de l'anglais souhaitable.
Env. C.V., photo, Sté Marinoni Service du Personnel B.P. 22 - 60160 MONTATAIRE.

FIVES CAIL BABCOCK
recherche
UN TECHNICIEN DE LABORATOIRE
DUT ou BTS
Mesures physiques
Ecrire avec C.V. ou tél. pour rdez-vs à F.C.B., 80, rue Emile-Zola, 93123 LA COURNEUVE. Tél. : 352-29-19

IMPORTANTE SOCIETE recherche pour son Service Informatique
JEUNE TITULAIRE
MAITRISE INFORMATIQUE
Ecr. à nº 3.311 SPEAR, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX.

Recherchons pour Traductions et Révisions textes de chimie
INGENIEUR OU DOCTEUR ES SCIENCES
Connaissant parfaitement allemand et anglais et éventuellement russe. poste à MI-TEMPS.
Env. C.V nº 93 020 CONTESSE Pub., 20, av. Opéra, Paris-1er. Il ne sera répondu qu'aux candidats remplissant les conditions demandées.

FIVES CAIL BABCOCK
recherche pour son centre études recherches matériel thermique
UN INGÉNIEUR
Diplômé GRANDE ECOLE
Expérience industrielle mécanique, résistance des matériaux. Notions mécanique des fluides.
Cet ingénieur sera, dans un premier temps, chargé d'une recherche appliquée mécanique vibratoire. Anglais exigé.
Ecrire avec C.V. et prétentions Recrutement F.C.B. 80, rue Emile-Zola, 93123 LA COURNEUVE.

IMPORTANTE SOCIETE recherche pour PARIS
CHEF DE GROUPE
PLANNING APPROVISIONNEMENTS
Détermination, lancement et suivi des appros pour centres de production. Responsabilité de plusieurs agents de planning.
Poste stable
Avantages sociaux
Adresser C.V. et prétentions à nº 92.967 CONTESSE Publicité, 20, av de l'Opéra, Paris-1er.

Importante Société recherche pour ses Services Comptables JEUNE E.S.C. Ecrire avec C.V. et prétent. à nº 3 187, SPEAR, 12, rue Jean-Jaurès 92807 PUTEAUX

IMPT CABINET IMMOBILIER VAUCRESSON, MARNES-LA-COQUETTE, RECHERCHE : NEGOCIATEURS (TRICES) pour BANLIEUE OUEST. Tél. pour rendez-vous : 970-93-93.

Société électronique Limeil-Brévannes recherch. d'urgence : AT2 ou AT3 expérience circuits logiques, et analogiques. Tél. : 569-40-17. pour R.-V.

INSTITUT DE RECHERCHES PROSPECTIVES recherche
JEUNE ECONOMISTE JOURNALISTE
— Parfaitement bilingue anglais.
— Formation sérieuse.
— Idées originales.
Ecr. nº T 097.638 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

occasions

PIANOS Neufs, dep. 6.300 F Occas., dep. 3.500 F Daudé 75 av. Wagram, Wag. 34-17 Queue, dep. 4.000. Locat.-Crédit.

secrétaires

Société des Ascenseurs
KONE WESTINGHOUSE
Filiale d'un groupe international, recherche pour
Paris La Défense
Métro Défense ou Pont de Neuilly

● *Pour l'un des Directeurs-Exportation*
SECRÉTAIRE EXPÉRIMENTÉE
Niveau BTS. Bonne connaissance de l'anglais lu et excellente sténodactylo.

● *Pour l'un de ses Chefs du Personnel*
SECRÉTAIRE
Niveau BTS ou Bac G1. Excellente sténodactylo pour secrétariat du Chef du Personnel et participation à l'ensemble des travaux du service.

13e mois. Mutuelle. Restaurant d'entreprise.
40 heures en 5 jours. 8 h. 30, 12 - 12 h. 45, 17 h. 15.
Parking gratuit assuré.
Adr. C.V. dét. et prétent. à Direction du Personnel. Tour Gan Cedex 13 - 92082 PARIS LA DEFENSE.

IMPORTANT GROUPE CHIMIE
proche banlieue Nord-Ouest Paris recherche pour sa DIRECTION GENERALE
UNE SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO EXPÉRIMENTÉE
BILING. FRANÇAIS-ANGLAIS
Sténo anglaise indispensable
Avantages sociaux
Restaurant d'entreprise
Horaires souples
Adres. C.V., photo et prétent. s/référ. 8.030, à Axial Publicité, 91, Fg-St-Honoré, Paris-8e, q. t.r.

cours et leçons

ANGLAIS RAPIDE. Nouvel formule. - Téléphone : 307-08-11.

MATH. Rattrap. par prof. exp. Px modéré. T. 278-77-71.

autos-achat

VOUS VENDEZ
Téléphonez-nous
780-54-61/781-39-43

capitaux ou proposit. com.

Société IMMOBILIERE, toutes garanties et références, rech. : associés avec petits capitaux, gros gains à court terme. Sécurité et discrétion assurées. Ecr. première lettre sous nº 4.327, à L.T.P., 31, bd Bonne-Nouvelle 75002 Paris, qui transmettra.

Sté rech. assoc.-gérant aff. ciales imp.-exp., av. ou s. capit. Exige garant. sérieuses. Tél. 736-14-90.

autos-vente

104 - 304 - 504 - 604 export 76 et 77 peu roulé. 63, r. Desnouettes. 533-69-95.

Vds GS 72, 70.000 km., bon état. Prix Argus à débattre. Téléphone : 873-52-85, h. bureau.

FIAT 850 74, BERL. - Crédit 228-20-20

AUDI 80 LS, 74, 2 P. BA, Crédit - 228-20-20.

SIMCA 1100 S, 73 - Crédit 228-20-20

boxes-autos

ACHETE, près PL. PEREIRE, BOX ou PARKING. MARTIN - 742-99-89.

l'agenda du Monde

Offres de particuliers

Particulier vend magnifique peau de tigre 2,70 m x 1,60 m Tél. : 237-64-89.

Collect « le Monde » 75-76. Très bon état Tél. : 585-29-30, le mat.

L'AFFAIRE A SAISIR
Particulier vend living teck avec table et quatre chaises. Très bon état, prix à débattre. Tél. : 208-95-48, après 18 h.

Agencement

V.I.P. DECORATION-SERVICES vous propose tous travaux d'aménagement, décoration de votre appartement, vos bureaux et locaux commerciaux, votre résidence secondaire. Tél. : 256-07-78, après 20 heures : 225-07-18.

Antiquités

Achète Meubles anciens toutes époques pour exportation Etats-Unis. Bronze, pendules, bibelots anciens, cheminées, poupées têtes porcelaine. Paris - Province. Tél. : 533-36-87, de 9 h. à 11 h. et de 17 h. à 20 h.

Artisans

TRANSFORMATION et aménag. d'appartements, ts corps d'état, petite maçonnerie, plomb, chauf., carrelage, peint., élect. dans certains cas subventions ANAH. Crédit possib. 3, 5, 7, 12 ans, intérêt 5,50 %. Devis gratuit. Exécution rapide. Tél. : 770-54-59.

ARTISAN
Fabrique et répare tous types d'enceintes acoustiques. Tél. : 772-28-08.

ARTISAN ferait tous travaux peinture, revêtem. murx, trav. soigné. Tél. 344-59-12, ap. 17 h. BROMME MICHEL, 72, r. Crozatier, 75012 Paris.

Arts

ACHAT MAXIMUM pour collection tableaux dessins meubles anciens XVe à 1920. Letourneur, 28, bd Raspail, Paris-7e. 548-07-58.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS, BAGUES ROMANTIQUES. Se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole Paris (4e) - Téléph. : 033-00-83.

Cours

CENTRE AMERICAIN
Cours de piano par dipl. CNSM possibilité cours particuliers à domicile. ODE. 99-92.

Cours Théâtre-cinéma par réalisateurs-scénaristes. Placement des élèves. 522-87-05.

Apprendre l'Américain à l'American Center, 261, bd Raspail-14e. Tél. : 633-67-28. Cours du soir. Conversation. Inscriptions immédiates. Début de la nouvelle session : 24 janv.

PIANISTE CLAVECINISTE COMPOSITEUR
organise cours solfège, piano clavecin pour débutants. Prix modérés. Tél. : 526-58-50.

Cours de tapisserie de haute lice par ancienne élève Gobelins, semaine, week-end. T. 580-28-74.

MATH. 6e à 3e par profess. expérim. — 278-75-92.

Décoration

Jusqu'à épuisement des stocks pose av. molleton et galon au m2
— Lin (260) à 30 F H.T.
— Shantung (260) à 37 F H.T.
— Daim (140) à 39,60 F H.T.
TEL. : 370-23-69

Déménagement

Dgts F.L. Service. Tous volumes qualité artisanale, 12, r Valadon Paris-7e. Tél : 555-23-48/23-89.

DEMENAGEM.-DEBARRAS LIVRAISONS
Paris - Banlieue - Province. Prix réduits et forfaitaires. TEL. : 843-38-74.

Expert

BOUTEMY ET DECHAUT
Pierres précieuses, joaillerie, orfèvrerie, 9, r. Saint-Florentin, PARIS-8e. Téléphone : 260-34-80.

Fourrures

FOURRURES OCCASION DEPOT-VENTE
exclusivement de fourrures, gd choix de vêtements parf. ét. 91, rue du Théâtre, Paris-15e. TEL. : 575-10-77.

Homes d'enfants

« LES BARTAVELLES »
Home d'enfants du monde entier 1 200 m hiver 3 à 13 a. Téléski privé. Moniteurs de ski attachés aux « Bartavelles ». Patinage, luge. Cours scolaires d'entretien. B P. 48, 74220 LA CLUSAZ. TEL. : 02-24-06.

Instruments de musique

PIANOS D. MAGNE
Sélection meilleures marques. Neuf, occasion, location, vente, achat, réparation, entretien. Dix ans garantie. Crédit, location- test, livraison. 50, rue de Rome, 75008 PARIS. Tél. : 522-30-90 et 522-21-74.

Matériel chirurgical

Terre des Hommes France, association d'aide à l'enfance malheureuse, recherche pour hôpital de brousse
— Petit matériel médico-chirurgical (pinces, ciseaux) ;
— Tout matériel de pansement.
Tél. : mercredi ou jeudi matin, Dr ROBERT 350-95-52.

Photo

Cours photo av. modèle féminin. TEL. : 355-86-99.

Moquettes

Société spécialisée propose CONTRAT MOQUETTE à partir de 2 000 M d'achat : vente moquettes grdes marques. POSE INCLUSE (facturation fourniture). Moquettes depuis 40 F le m2. Devis gratuits.
Renseignements : 965-01-50. 979-10-97. 979-18-57.

Rencontres

Si vous voulez agrandir le cercle de vos relations participez aux réunions amicales que nous organisons. Notre proch. rencontre autour de la piscine d'une discothèque parisienne Téléph. : 747-13-67.

J.F. Allemande 15 a., diabétique cherche pour échange vacances J. F., même âge, diabétique. Ecr. nº 6 412, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

RENCONTRES
Relat., réunions, bridge, échecs, scrabble, débats, yoga, danse, etc. 8, rue du Dragon. T. : 222-88-38.

Ne rêvons plus d'amis avec qui partager nos joies, nos goûts, quels qu'ils soient : artistique, sportif, touristiq. Vs les trouverez grâce à « Goûts communs ». Colette Lasure Paris-15e. Téléphone : 548 - 95 - 16

Sécurité

BLINDAGE DE PORTES + serrurerie réalisée sous 48 h. Paris, Banlieue. Prix modérés. KEN ROLL, 15-17, rue des Rasselins, 20e. T. 370-85-69.

Vacances-Tourisme-Loisirs

790 F T.C. SKI DE FOND SKI DE PISTE Paris-Paris, 1 sem. févr. à avril. MIGRATOR, 25, r. des Boulangers, Paris-5e. Tél. : 033-05-19.

Hôtes payants reçus ds château Empire aux envir. Aix-en-Prov. Tr. beau cadre, parc 6 ha, gd calme, séj. conv. particul. aux pers. ayt bes. de dét. ds une atmos. de cult. et de gentil. Ecr. CHATEAU-BAS, 13120 MIMET.

TREKKING AU NEPAL
avec guides de haute montagne 18 avril/11 mai : Annapurna, Muktinath, Mustang.
8 au 31 octobre, massif de l'Everest Ecrire : LEBLANC, 618, route des Pèlerins, 74400 CHAMONIX. Tél. : (50) 53-10-72.

l'agenda du Monde

Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.) Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 233-44-21, postes 396 et 364.

représentation offres

SOCIETE D'EDITIONS MEDICALES
recherche
pour **PARIS et RÉGION PARISIENNE**
2 REPRÉSENTANTS EXCLUSIFS
Expérience du milieu médical nécessaire pour vente à professionnel
— Formation rémunérée
— Tous avantages sociaux cadre
— Salaire lié aux résultats
— Voiture indispensable.
Envoyer lettre manuscrite C.V. et photo à : M. J. VOISARD/MLS - R.T. 123, r. d'Alésia 75014 PARIS

demandes d'emploi

JEUNE CENTRALIEN
— Votre Société s'occupe de Conseil ou d'Engineering à un niveau international ;
— Vous avez besoin d'un ingénieur aimant la mobilité, avec une expérience à l'étranger (un an et demi d'études de développement régional au BRESIL).
— Je cherche un poste exigeant de l'initiative.
— Anglais et portugais courants + un peu d'espagnol et de russe.
Ecrire no 174, « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

Vous êtes :
● anglo-saxon et vous cherchez l'homme capable de bâtir votre opération en France ?
● français et vous cherchez votre nº 2 capable de diriger votre commercial France / Etranger ?

J'ai :
● 37 ans.
● diplôme ESC + MBA Marketing Kansas (U.S.A.).
● 13 années responsabilités marketing + ventes + développement + direction filiales expérience vécue en France + étranger, entreprises franç. et U.S., sect. gde consom.

Pour nous rencontrer, écrivez au journal « le Monde » sous nº 6413

---

34 ans, docteur en sociologie, bilingue français-anglais, rompu aux problèmes sociaux du travail, 6 ans expérience dans l'enseignement supérieur, étudierai toute proposition France et outre-mer. Ecr. nº 160, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

H. 32 a., cadre de gest. admin. et financ., lic. en droit, ch. sit. Ecr. nº 170, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F. 22 a., maîtrise de gestion, licence droit en cours cherche poste FONCTION PERSONNEL Ecrire Catherine FICHET, 6, rue Huchon, 94300 Vincennes.

Jeune homme 26 ans licence sciences recherche emploi stable, étudierait toutes propositions emploi animation culturelle, socio-éducative, etc. — Téléph. 325-66-48.

J.H. 25 ans, maîtrise socio 76, anglais, ch. poste collaborateur dans sociétés recherches appliquées ou services relations publiques, document., institut de sondages. Ecrire Stéphane Desgouttes, 13, r. Muller, Paris-18e

Assistant très qualifié, expér. cabinet relations clientèles assurance, recherche collaboration avec cabinet comptable. Ecrire nº 6.439, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Français 28 ans, résident brésilien Sao-Paulo, marié Brésilienne, étudie ttes propos. direction cciale, marketing, sté française implantée ou s'implantant au Brésil. Ecr. nº T 097.525 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

ANIMATEUR Socio-Educatif 27 ans, diplôme Ecole
● Base CAPASE (12 U.V.).
● Directeur C.V.L.
● 5 ans expér., cherche poste : Directeur Village Vacances Centre Accueil, équip. soc. éduc. ou classes de Plein Air.
Ecr. nº T 097.641 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

Jeune Cadre 25 a., DECS, 3 ans expér. cabinet AUDIT internat., étudierait toutes propositions. Ecr. nº T 97.617 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

Hme 27 a., études haut niveau, conn. intime de l'Egypte. Anglais, arabe, persan. Not. gest., ch. poste coll. ds société franç. ou égyptienne, ou presse. Ecrire : SAVOY PUBLICITE, nº 1.250, B.P. 90, 74102 ANNEMASSE, qui transm.

Secrétaire Direction trilingue angl., allem., devant effectuer stage payé au titre F.P.A. du 25-4 au 20-5-77. Envisagerait ttes propositions pour France ou étranger. Ecrire : DEMONCY, 29, r. Marx-Dormoy, 59211 Santes

Femme CADRE, 43 ans. Licenciée Droit. Chef adjoint dans importante Société d' ASSURANCES (contentieux et sinistres Auto et R.C.), rech. poste Chef de Service. Ecr. nº 12.272, Centrale Annonces, 121, rue Réaumur, Paris-2e.

CADRE COMPTABLE, 30 ans, titulaire DECS - CSJF, 5 a. exp. Libre imm., ch. empl. entrepr. Ecr. nº 125, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F. parf. tril. allem., angl., 4 a. expér. comm., rech. poste Attachée de Direct. Sal. élevé × 13. Ecr. nº 131, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

H. 33 a., ESC + Bus. School GESTION
MARKETING
BIENS D'EQUIPEMENT GRANDE CONSOMMATION
Exp. Sté int. + PME + Conseil Ecr. nº 172, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CONSEIL DE GESTION
qualifié et confirmé, vous propose aide et assistance à la journée pour copilotage, contrôle gestion, finances, organisation, innovation et stratégie, ou formation des cadres au « do it yourself », pour toutes régions de France. INFO - Téléph. : (78) 85-20-73.

DOCTEUR EN DROIT
Sc. Po., 15 a. direction ciale banque, rompu ts probl. financ. contrôle de gestion, informatique management. Excell. introduct. ch. direction administrative et financière. Ecr. nº T 096170 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CADRE ADMINISTRAT.
43 ans, expér. gest. administrat. encadrement du personnel techniques, informatiques, Etudes commerciales. GRANDE EXPERIENCE en INTERIM. LIBRE DE SUITE recherche POSTE A RESPONSABILITE. Ecrire nº T 97.584 M, Régie-Pr., 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

DIRECTION DE PERSONNEL
45 ans, formation supérieure. Exp. approfondie des problèmes de gestion, formation, recrutement, capable de définir et d'appliquer politique du personnel, recherche poste dans équipe de Direction, entreprise industrielle, Chambre de Commerce ou Organisme Professionnel. Paris ou prov. Ecr. nº 92.759, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

information emploi

EMPLOIS CADRES '77
Séminaire de 2 jours spécia. sur les tech. de rech. d'emploi et de négociation. Déjà suivi par plus de 3500 cadres (déterminant pour 87% d'entre eux.) Tél. 5387340

Le service SUPERSEARCH peut vous aider à trouver votre emploi en France, aux U.S.A., en Grande-Bretagne. Ecrire à : SUPERSEARCH, Département M.S., B.P. 169-07, 75326 Paris - Cédex 07.

POUR TROUVER UN EMPLOI
Le CIDEM (Centre d'information sur l'emploi, association sans but lucratif) vous propose GUIDE COMPLET (230 pages).
Extraits du sommaire :
● Les 3 types de C.V. : rédaction, exemples, erreurs à éviter.
● La graphologie et ses pièges.
● 72 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans d'actions détaillées.
● Réussir entretiens, interviews.
● Les bonnes réponses aux tests.
● Emplois les plus demandés.
● Vos droits, lois et accords.
Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

travail à domicile

Demande

Secrétaire posséd. machine électrique rech tous travaux domicile. Téléphoner à : 325-67-16.

enseignem.

Recherchons pour école secondaire privée laïque, hors contrat, direction dynamique en vue location gérance ou autres formules. Ecrire à HAVAS REGIES, nº 125.700, 136, av. Gal-de-Gaulle, 92522 NEUILLY-SUR-SEINE.

VOIR NOTRE IMMOBILIER PAGE SUIVANTE

	La ligne
OFFRES D'EMPLOI	40,00
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00
DEMANDES D'EMPLOI	9,00
CAPITAUX OU PPOPOSITIONS COMMERC.	70,00

ANNONCES CLASSEES

	La ligne
L'IMMOBILIER	28,00
"Placards encadrés"	34,00
Double insertion	38,00
"Placards encadrés"	40,00
L'AGENDA DU MONDE	28,00

L'immobilier

appartements vente



Paris Rive droite

PLACE DES VOSGES (prox.) dans bel immeuble neuf « STYLE MARAIS » TR. BEAU 2 P. 60 M2. CALME, SOLEIL. VERDURE. 278-46-43.

CŒUR DU MARAIS EXCELL. PLACEM. RAVISS. LIVG + CH. Cuis. équip., bains. 350.000 F - 727-84-24

FG SAINT-HONORÉ Imm. anc., standing, 4e étage **CHARME - SOLEIL** 200 m2, 5 p., 3 bns, serv. Prof. libérale. 1.700.000 F. FRANK ARTHUR - 924-87-69

49, RUE BOILEAU EXCEPTIONNEL Appt neuf, entièrement fini 5 pces, 2 bains, 1 cuis. installée, **130 m2 - 970.000 F NET** SOGEPRIM - Tél. : 225-65-42

108, RUE DE TURENNE 75 m², tout confort, sur rue, grand balcon, tél., plein soleil. Mercr., jeudi, 14-17 h. 233-62-46.

EGLISE D'AUTEUIL. Parfait **3 PCES - 74 m2 - GD CFT** CALME, SOLEIL. — 265-64-11.

TERNES - 140 m2 Splendide double living + 3 ch., cuisine, bains, 6e étage ascens., chambre service. — 567-22-88.

SULLY-MORLAND DS IMM. DE CARACT. P. de T. 2e ét. s/rue et cour, calme, soleil **5 P** Magnifique living entièrement dallé - cheminée 3 chbres, cuis. éq., gde s. bns BELLE DECORATION RUSTIQ. POUTRES APPARENTES PRIX : 695.000 F Jeudi, vend., samedi, 14/18 h., **7**, RUE CHARLES-V ou tél. : 292-29-92

AV. RAYMOND-POINCARÉ Rénovation en cours Immeuble grand standing **STUDIO**, entrée, cuisine entièrement equipée, s. bains marbre, ch. cent. imm. MOQ. TEL. Pl. soleil. Prix total **225.000 F** Excellent placement Pptaire direct. 705-85-96 (p. 47)

DUGOMMIER Immeuble neuf 1974, lux. séjour + gde chbre, tt confort, tél., cave, parking. 255.000 F. - 345-66-16.

17e près NIEL Partic. vend à partic. vrai 3 pièces, pierre de taille, bon plan, bains, balcon, cave. Prix 310.000 F. Visite jeudi-vendredi-samedi, à partir de 14 h 30 : 3, r. Saussier-Leroy (5e gauche).

17e PEREIRE 5 PIECES 117 m2 4e, asc., p. de taille, service, vue dégagée, soleil. - 924-74-78.

RAYMOND-POINCARE - Appt prestige 2e ét., imm. pierre de taille 235 m2, 3 réceptions, 4 chbres, bon état. - 704-82-43.

AV. G.-MANDEL Imm. pierre de t. stand., gde récept, 2 ch., 225 m2 Serv. aménagés. - 266-58-56.

IDEAL PLACEMENT Studio et 2 pièces, tout confort. Visite sur place tous les jours, de 14 h. à 19 h., sauf mardi, 71 bis, r. Jean-P.-Timbaud (11e).

MOLITOR/BOULEV. MURAT 3 p., bains, 70 m², 2e étg., tt cft, 390.000 F. Impeccable. Tél. MICHEL & REYL - 265-90-05.

A 200 m. Mo GAMBETTA, dans bel immeuble ravalé, plus. 2 p., cuis., entr., de 48.600 F à 60.000 F. Propriétaire : 805-74-85 ou 255-11-46.

MARAIS - BEAUBOURG Restauration, imm. XVIe plein sud, ttes surfaces à rénover, duplex 346-58-56.

AVENUE FOCH APPARTEM. EXCEPTIONNEL LUXUEUSEMENT DECORE Imm. récent, grand standing, 300 m² EN DUPLEX jard. privatif. 2 serv. + 2 gar. Plan et état parfait. Expos. sud. Foncière Saint-Honoré. 267-26-80.

Mo PARMENTIER Dans immeuble gd standing, studio 31 m² + 6 m² balcon ; 2 p. 46 m² + 10 m² balcon ; 3 p. 83 m² + 16 m² balcon ; 4 p. 104 m² + 20 m² terrasse, cuisine équipée, dressing amén. tél. Sur place de 14 à 18 h., ce jour, 17, rue Morand, ou tél. à VIP, 567-54-56.

REPUBLIQUE 21, RUE BERANGER très bel imm. tt cft, 7 p. princ., 200 m², Visite jeudi, 14 à 17 h.

CHATELET, entre QUAI et RIVOLI, PETIT IMMEUB. DE CARACTERE, STUD. et 2 P. CH. MAHOUT 563-11-59.

ILE-SAINT-LOUIS. Grand studio, cuisine, s. de bains, tél., plein soleil, 250.000 F. 325-76-97.

PELLEPORT. Immeuble récent. étg. élevé. séjour+3 chb. tt cft MARTIN, Dr Droit 742-99-09

MARAIS. 100 m², living double + 2 chbres, cuisine équipée, s. de bains, tél., placards. Parfait état. 396.000 F 329-58-54.

MARAIS Appt caractère, 2, 3 pces, tt cft. Imm. ravalé. Tél. : 628-55-69.

Richelieu-Drouot - 325-46-26 Ds imm. XVIIIe - Beau duplex 3 P., caract., finitions soignées.

AV. PRESIDENT-WILSON Gd stdg. 4e asc.-descens., 320 m², élégant 8 pièces, vue dégagée. A moderniser. Balcon. RIC. 02-44.

MUETTE, 9, av. Colonel-Bonnet Vds 6 P. tt cft. ch. serv. Prof. libérale. Jeudi-vendredi, 14 h à 17 h (4e étage), ou 742-99-09.

XIe - Propriétaire vend 23 appts rénovés total ou partie. Loués indexés. Rapport 10 %. Prix total 1.900.000 F. - 526-24-90

9e - Appt 150 m2, poss. profess. libérale, 5 p., cuis., 2 cab toil. + bains, 2 chbres serv. 650.000 F avec crédit vendeur. 280-11-63.

JASMIN - Ds bel imm. 2e ét., asc., 4 pces tt cft, chbre serv. 750.000 F, avec crédit. 278-77-63.

Place d'ALIGRE Imm. récent, 92 m2, séjour + 3 chbres, entrée, cuis., bains, w.-c. + toil. douches. 420.000 F. Barcelo - 345-38-07.

Sq. VINTIMILLE - Exceptionnel S/square. 3 P., cuis., s. bains, wc. MARTIN, Dd Droit. 742-99-09

Arts-et-Métiers - 325-46-26 Magnifiq. duplex, 5-6 p., 160 m², confort, balcon. Vue imprenable.

Paris Rive gauche

7e QUAI VOLTAIRE BEL IMMEUBLE XVIIIe S. **PLUSIEURS APPARTS** TT CONFT, GDES SURFACES POSSIBILITE DIVISER EMPLACEM. et VUE EXCEPT. J. et A., 5, r. Alph.-de-Neuville, PARIS (17e) 766-04-17, P. 255 ou 227-55-17 - 227-54-74

AFFAIRE UNIQUE **RUE MAZARINE** Splend. 2 p. ref. nf, gd caract. A SAISIR, 033-56-72.

LE MARQUIS 19-21, rue Cambronne, Paris-15e
2 pièces .... 316.800 F.
4 pièces .... 631.000 F.
Appartement modèle sur place ts les jours, de 14 h. à 19 h. 30.
JOR & Cie - Tél. 766-25-32

CHAMP-DE-MARS MAGNIFIQUE 6 PCES, 170 M2. Etage élevé, soleil, STANDING. Travaux à prévoir. Visite mercr., jeudi, 13 à 17 h., 17, AV. EMILE-DESCHANEL.

LOURMEL AFFAIRE RARE LIV. TRIPLE + 2 CHAMBRES TERRASSE 30 M2. J. FEUILLADE, 566-00-75.

ST-GERMAIN-DES-PRÈS Dans HOTEL PART. XVIIIe **EXCEPT S/JARDIN** 220 m2, 5 P. groupées + 2 indép., studio de service. 2 park. Prof. libérale - 924-07-69.

CARDINAL-LEMOINE SUR COUR-JARDIN DANS IMMEUBLE RESTAURE **DUPLEX** 80 M2 environ 4-5 PIECES, cuis., bains, sal. d'eau, w.-c. séparés. ENTIEREMENT AMENAGE Très calme, plein soleil. Renseignements et visites : 755-98-57 ou 227-91-45

S/CHAMP-DE-MARS 170 m2 1er étage 6 P. Prof. libérale. - 265-35-07.

PANTHEON STUDIO 30 m2, kitchenette, bains, ascens., calme. 167.000 F + park., soleil. 331-81-11.

ST-JULIEN-LE-PAUVRE Vue merveilleuse Living + chbre tt cft, asc. CHARME EXCEPTIONNEL SERGE KAYSER 633-84-50

GOBELINS Imm neuf, grand standing, plein ciel — 2 PIECES, 22e ét., 370.000 F — 3 PIECES, plein soleil, prix 470.000 F. SEG. 36-17.

VAVIN, sur boulevard Raspail. 3 p., cuis., bains, cft, tél. 4e étg sans ascenseur 633-23-96.

Sur la Seine : Gd liv. + chbre. Exceptionnel 622-02-17.

PORT-ROYAL Luxueuse rénovation STUDIOS ascenseur, téléphone. S/pl., 13 et 14, de 10 à 17 h., 42, rue Pierre-Nicole.

14e Alésia, ds lux. H.P., magn. 120 m² + petit jardin privé Charme exce. 589-20-97 ap. 18 h.

15e Véritable ATELIER d'artiste en duplex, 78 m² à rénover. Etage élevé, 320.000 F 567-72-11.

Esplanade INVALIDES même, vue exceptionnelle, 6e ét., appt 4 pces, 140 m² + Service + gar PASTEYER, 266-35-84, le matin

VAUGIRARD prox. Luxembourg beau STUDIO TOUT CONFORT IDEAL PLACEM. ODE. 95-10.

RUE DE LILLE. Très beau triplex. appartement de classe 705-24-10.

Vue s/SEINE et NOTRE-DAME Pptaire vd dans bel imm car. 2, 3 p. et 2 studios Décor raffiné. 734-93-36, heures bureau

FURSTEMBERG 125 m², ETAGE ELEVE. ASC SEJ., s. à m., 3 chb.ODE 42-70.

14e, 2 pces, tt cft, à rénover, imm. ravalé. Tél. : 628-55-69.

appartements vente

Mairie-15e, résidentiel, 65, rue Blomet, immeuble bourgeois P. de taille, 4 pièces + balcons. Sur rue et jardin, entrée, cuis., s. de bains, wc, chauff. central, cave, tél., soleil, calme, 110 m². Prix exceptionnel vu urgence : 440.000 F. Directem. propriét. : tél., 520-13-57.

BOULEVARD DES INVALIDES magnifique appt 175 m², bel immeuble P. de T. - 567-22-88.

CHAMP-DE-MARS Ravissant appartement 43 m², séjour, chambre - 295.000 F. PROMOTIC, 325-10-74.

SUR LA RAVISSANTE PLACE SAINT-MEDARD 85 m², gde réception + 1 chb. Cachet exceptionnel, 498.000 F. PROMOTIC, 325-10-74.

Part. préf. à P. vd 10-12, rue Domat, DUPLEX gd stdg, 90 m², 2 s. de bains, tél., interphone, cheminée, poutres. Tél. 355-07-49 ou visite jeudi, de 15 à 19 h.

Région parisienne

LEVALLOIS - 6 PCES tout confit, 138 m², imm. stand. 1967, park. Prix 610.000. Crédit. Téléph. 627-78-52.

VINCENNES Beau 87 m², près Mairie, très clair, tout confort, tél. 786-64-70.

NEUILLY Duplex, living, chbre, cuisine, bains, jardin privatif, dans voie privée. D. BOURGEOIS - 293-62-16.

ST-MANDE 15, rue Fays 100 M2 Exceptionnel. Imm. bourgeois. 4 p., cft, s/rue calme. 340.000 F. Après 14 h, mercredi-jeudi.

BOULOGNE Cours des Longs-Prés IMM. 1960, calme, soleil, tél. 5 PCES, 90 M2, DBLE LIVING 35 M2, TRES BON ETAT. 430.000 F - TEL. : 874-70-47.

NEUILLY - Propriétaire vend surfaces aménageables de 30 à 70 m², immeuble 17e s., en restauration 563-11-59.

NEUILLY. Très joli petit imm. 4e ét., reste à vendre 1 appt de 120 m², 2 appts de 70 m², cuis. équipée, installations soignées. 705-24-10.

ST-GERMAIN-EN-LAYE Dans bel hôtel particulier DUPLEX 152 m2, 580.000 F. Travaux à prévoir. 963-28-02.

NEUILLY face Bois 350 m2 Imm. ancien, tr. gd stand. Appt exceptionnel. — 567-22-88.

Province

RÉSIDENCE L'OLIVIER TOURS F-4, F-5, chauffage électrique intégré, pierre de taille, cave en roc, parc, tennis. Livrable de suite. CENTRE LOIRE PROMOTION, 6, rue Néricault-Destouches, TOURS. — Téléph. 05-74-12.

SKI en HAUTE-SAVOIE (74) à CHATEL Studio 95.000 avec 19.000 F cpt. 2-3 pièces. Rentabilité assurée. ERIGE : 524-66-87.

OUISTREHAM 220 km. Paris. S/côte normande, 24 appts, tt confort. Vue s/mer. Du studio aux 4 p., loggias. Ag. Le Lay. Tél. (31) 97-18-39

LA VRAIE MONTAGNE Studios et + à partir de 3.500 F le m2, à Saint-Sorlin-La Rosière 1.850 m., Crest Voland. Renseignements (79) 33-65-45

LAC D'ANNECY APPARTEMENT FACE AU LAC vue imprenable et à 30 m. du Casino, 120 m2 + 80 m2 terrasse panoramique, au 7e étage. Très haut standing. Garage. Chambre bonne. 1.500.000 F DIDIER PROMOTION, 7, rue Henri-Bordeaux à ANNECY

ST-GERMAIN-EN-LAYE Centre - Place du Château **RESTAURATION** Gd standing Pr placement 40, 60, 90, 100, 120 m2. F.P.I. - 976-07-06.

NEUILLY PORTE MAILLOT 5/6 P., 185 m2 à rénover, 2e ét., s/balc., imm. p. de t. Prof. lib. Jdi 14 h 30 à 16 h 30, ou 735-39-10 33, AV. CHARLES-DE-GAULLE

PRES VERSAILLES. 4-5 pièces, résidence calme, 106 m², dernier étage, impeccable 300.000 + atelier 25.000 - Tél. 460-31-22.

VERSAILLES. Part. à P., appt 5 p., tt confort, cave, gar., parc. 2, rue Vauban, 360.000 F. Vis. : téléphon. matin 951-28-66.

BOULOGNE (Marcel-Sembat) Petit imm. réc., séjour + chb., tt cft, calme, verdure. Mercredi, jeudi 14 h. à 16 h. 30, Bernard (3e droite), 26 bis, rue Solférino, BOULOGNE, ou 742-99-09.

NEUILLY/SAINT-JAMES Belle réception, 4 chb., bains, dégagé sur verdure, 2 ch. serv. MICHEL & REYL - 265-90-05.

VAUCRESSON Gare 125 m², grand luxe + box. 5.000 F m². Studio serv. poss. Tél. part. 508-58-19.

LA DEFENSE. Appt somptueux, 170 m², 7 p., 3 bs, 2 park., tél. 800.000 F OGIM. 533-94-25.

appartements occupés

12e - VUE S/SEINE URGENT, A SAISIR APPTS 3 PIECES OCCUPEES dans imm. rénové, avec ascens. en cours. DIRECT PROPRIET., 387-57-84.

appartem. achat

URGENT, RECHERCHE 4 à 7 p., tt confort, 16e, 8e, Rive gauche, Neuilly. MICHEL & REYL - 265-90-05.

IMMOBILIERE BOSQUET 705-22-60, recherche APPARTS 3, 4, 5 et 6 pièces, dans 6e, 7e, 8e, 16e arrondissem.

Achète directement COMPT., URGENT, 1 à 3 PIECES PARIS, avec ou sans travaux, préférence près FACULTE. 873-20-67.

DISPOSE PAIEMENT COMPT. CHEZ NOTAIRE, achète, urgt, STUDIO Paris, préférence 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 18e, 12e - 873-23-55.

locaux indust.

A VENDRE OU A LOUER disponible immédiatement Z.I. Heillecourt (10 min. Nancy centre), terr. 3.150 m2 dont 850 constr. (mi-74), poss. extension constr. : 1.150 m2, 5 bureaux 104 m2 (poss. dble en surélév.), équip. prévu pont roulant, 2 acc. P.L. av. quai charg., park. priv. Eau cour., tél., chauff. électr. Mobilier bureau évent. Tél. (28) 51-40-30, heures de bureau pour visites, ou écrire : Posalu, 922 X 54044 Nancy - Cédex.

A LOUER VITRY-SUR-SEINE entrepôt de 8.000 m² raccordé au fer, hauteur ss plafond 2,75 m., accès camions ts tonnages, cour 1.300 m², bureaux 90 m², téléph. Restaur. d'entrepr. Px modérés. STEF VITRY, téléph. 680-41-39. Direct. entrepôts. Tél. 522-88-94.

locaux commerciaux

A louer, av. LA BOURDONNAIS, local 200 m2, R.-de-Ch. + 40 m2 s.-sol pr boutiq. ou bur., 2 lign. tél. - Tél. : 766-35-18, le matin.

A céder, droit au bail, magnif. local, plein centre pl. Beaubourg. Téléphone : 278-48-45.

bureaux

Cherche à Paris 1.500 m2 burx en toute propriété. Téléphone : 770-07-55.

1 à 20 BUREAUX. Ts quartiers. Locations sans pas-de-porte. AGENCE MAILLOT : 293-45-55.

CHPS-ELYSEES, 11 BUREAUX TRES BON STANDING 250 m2. 5 TELS. - 526-88-33.

8e SAINT-AUGUSTIN A LOUER dans immeuble grand standing **BUREAUX** Climatisation Parkings - Tél. **293-62-52**

SAINT-OUEN mairie - A louer BURX bon standing. 130 ou 260 m2, libres de suite. BORDAT - 076-77-42

viagers

VIAGER, ANTIBES, lib. fin 77, 1 tête, 79 a., 4e ét., 2 P., cuis. (S.-E., W.-C.), park., cave, gren., chf. indiv., « Bouquet », 75.000 F, mensuel, 510 F index. BELLOIR, 27, bd Chancel, 06600 Antibes. Téléphone : (93) 34-72-66.

LIBRE, Lys-Chantilly, VILLA 6 p. TT CFT, PARC 6.700 m2. Comptant+2.850 F/mois, 2 têtes. Rente réduite au 1er décès **F. CRUZ** 8, rue La Boétie 265-68-90

LIBRE en juin, 18e, 2 p. 4e ét. 36.000 F + 200 F - 70/68 ans **F. CRUZ** 8, rue La Boétie 266-19-00

VOUS CHERCHEZ UN APPARTEMENT?

INFORMATION LOGEMENT

525 25 25

Un choix de 40.000 appartements et pavillons neufs à l'achat. Un service entièrement gratuit

Centre Etoile
49, avenue Kléber, 75116 Paris
525.25.25

Centre Nation
45, Cours de Vincennes,
75020 Paris 371.11.74

Centre Maine
210, avenue du Maine,
75014 Paris 539.22.17

constructions neuves

15e - DUPLEX 53, RUE ROUELLE dans petite résidence standing de 6 étages privés, **4 APPTS DE 4 PIÈCES** clés en main. Vis. : lundi, mercredi, samedi (les ap.-midi) S A G E, 5, rue de Calais 75009 Paris. Téléph. : 874-49-32.

PARIS (16e) RESIDENCE PASSY-CHAILLOT 59, rue de la Tour. Appart. témoin 14 h. 30-18 h. 30 Studios, 2, 3, 4 pièces, luxueux duplex avec verrière. Livraison 1er trimestre 1977. Prix fermes et définitifs. COGILOR. Tél. : 723-95-35.

TROCADÉRO 48, r. de Longchamp, PARIS-16e Disponibles : 13 appts luxueux du studio au 3 pces. 1 Triplex 5 pces terrasse. Prix ferme et définitif. Livraison 1er trimestre 1977. Informations sur place tous les jours de 14 à 19 h. Sauf dimanche. SAGE Tél : 874-49-32.

fonds de commerce

NICE Sacrifions magasin gd standing, pr hôtel Méridien, Promenade Anglais, env. 400 m² s/2 niveaux 1.700.000 F (prix à débattre). CAMPUS, 45, avenue Friedland 75008 Paris. RACO : 225-71-18.

Bord de MER, rég. QUIMPER, vds, cause décès, hôtel, bar, restaurant (100 couv.), prox. imm. cure marine, 35 Nos, murs fds, 2 salons, beau matériel, belle construction 1950. Tél., Paris : 783-45-65 ou (98) 92-02-21.

AVIGNON RESTAURANT CAMPAGNE 25 couv. + appt, cadre élég. Clientèle 1er ordre, plein essor. MARCHANT, 84220 GORDES.

CHERCHE commerce ou local 522-22-00 — 834-09-24

GERANCES et Transactions BANL. OUEST Affaire tenue père en fils 50 ans. Emplac. 1er ordre. C.A. 500.000. Prix 300.000 F. VIOU - 508-53-84

immeubles

Propriét. vd directem. immeub. bon état, angle rues près mairie DRANCY, 5 logements, 1 local commercial, 3 boxes. Rapport : 38.000 F + charges. — Prix : 600.000 F. Téléphone : 207-72-64.

SAINT-SULPICE **RARE** Propriétaire vend BEL IMMEUBLE XVIIe A SAISIR - 325-75-42

COPROR, 94, rue Lauriston, PARIS-16e rech. TOUTE URGENCE, IMMBLES ou HOTELS Paris, 500 m2 env. T. 504-96-20

MARAIS Immeuble ccial et habitation. Excell. placem. Bn revenu. J. et A. 766-04-17 poste 255.

MONTPELLIER Centre Immeuble de caractère 1.800 m², dont 1.700 m² libres. Prix 900 F le m2. 329-03-16.

hôtels-partic.

14e Alésia luxueuse résidence 8/9 p. 310 m2 (en 2 niveaux) + jdin 200 m2 + garage. Prof. lib possib., état exceptionnel. Prix élevé DAN 63-98 après 18 h.

les annonces classées du
Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 12 h. 30 — de 13 h. 30 à 18 heures
au 233.44.21
Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.

locations non meublées Offre

Paris

PARIS (19e) Métro Place des Fêtes SANS COMMISSION Immeuble tout confort 3 pièces, 62 m², loyer 1.168 F, charges 287 F, parking 120 F. 5 pièces, 87 m², loyer 1.518 F, charges 403 F, parking 120 F. S'adresser au Régisseur, 25-29, rue des Lilas, PARIS. Téléph. 202-05-88.

14e Général-LECLERC PAV., 5 p., gd cft, 4.000 F par mois. - « FAC », 337-69-59.

XIIIe Résidence TOKYO 20, avenue d'Ivry DU STUDIO AU 5 PIECES cuisine équipée, cave, park. SUR PLACE TOUS LES JOURS DE 18 h à 19 h.

17e STUDIO tout confort, téléph., calme, 800 F charges comprises. - 460-14-53.

PARIS-12e SANS INTERMEDIAIRE Immeuble tout confort 4 pièces, 85 m², loyer 1.652 F, charges 358 F, parking 120 F. S'adresser 24-26, rue Sibuet, Mo PICPUS ou BEL-AIR Tél. : 343-35-77.

25, BOULEVARD PASTEUR 6e ét. droite, 4 p., cuis., bains, 90 m² + balc., tél. S/PLACE, mercredi et jeudi, 10 à 17 h.

TOUTES LOCATIONS DISPONIBLES - 285-85-56.

Région parisienne

BANLIEUE SUD PRES **ÉVRY - CORBEIL** à louer dans résidence grand standing APPARTEMENTS NEUFS
— Studettes depuis 650 F + ch.
— 3 pièces depuis 850 F + ch.
— 4 pièces depuis 1.000 F + ch.
— 5 p. duplex dep. 1.500 + ch.
— 6 p. duplex dep. 1.600 + ch.
Visite sur place de 9 h. 30 à 12 h. et 14 h. à 18 h. (m. dim.) sauf mardi et mercr. S'adres. TERRASSES DU COUDRAY, AVEN. CHARLES-DE-GAULLE, 91 - COUDRAY-MONTCEAUX. Téléph. 498-52-79, 496-18-81. Liaison S.N.C.F. et autor. A-6.

ORSAY R.E.R. - Gare du Luxembourg. Dans parc, petit imm. tt cft, 4 et 5 pièces, jamais habités, tél., garage. - ALM. 13-72.

APPARTEM. A LOUER SANS-INTERMEDIAIRE MASSY (ESSONNE) 5 Pces, 105 m2, loy. 1 422 F. charges 332 F. S'adresser au Gardien 1, avenue Nationale, MASSY. Tél. 920-48-91 le matin

EXCLUSIVITÉS JOHN ARTHUR ET **TIFFEN** 174, boul. Haussmann, Paris-8e

PUTEAUX Résidence BELLERIVE **2 P.** cuisine equipée, tél., parking A partir 1.280 F + charges **VISITE SUR PLACE :** 34, QUAI NATIONAL (Bâtiment E), mercredi et vendredi de 12 à 16 heures, ou sur rendez-vous **924-93-33**

locations non meublées Demande

Région parisienne

Rech. en location à l'année maison de campagne 7 à 8 p., à 100 km. environ de Paris. - Téléphone : 368-80-64.

Pour Société Européenne, ch. villas, pavillons pour CADRES, durée 2 à 6 ans - 283-57-02.

locations meublées Offre

Région parisienne

SURESNES, appt meublé 2/3p. tt cft, vue dégagée, superficie 67 m2, Tél. Etat impeccable, style « Bonbonnière » 1.600 F + 400 F, ch. Libre de suite. Sur pl. merc. 12 (18 h. 30-19 h. 30) 148, boulevard HENRI-SELLIER Bâtiment B. 4e étg. droite. Renseignements : J.M.B. 976-79-79.

locations meublées Demande

Paris

INTERNATIONAL HOUSE ch. STUDIOS, 2 à 8 PIECES pour CADRES SUPERIEURS, MEDECINS, DIPLOMATES. - LOYER GARANTI - 556-17-49.

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE OFFICES DES LOCATAIRES 18, r. La Michodière, Mo Opéra. Seuls frais 300 F. T. : 742-78-93.

pavillons

SAINT-DENIS (93) A vdre, 1 km. autoroute, propté 1974, appartem. 200 m2, bureaux 80 m2, sous-sol, gar., 220 m2 + cour, quart. pavillon., 2 lignes téléphone. — Téléph. : 243-92-76.

COYE-LA-FORET. - Vd maison, 1 séj., 1 gde cuis., 1 S. de B., 2 chbres + 2 autr. chbres à terminer d'amén., cave, gar. Prix 250.000 F. — Tél. : (4) 457-38-98.

ELANCOURT 3/4 PIECES bon état. Garage. URGENT. 230.000 F + petit C.F. - Tél. 469-14-53.

LAGNY Résident. RARE, prox. SNCF autor. A 4. Sup. pavill. sur sous-sol total, bain, rangt, vaste dble living en L, bar, cheminée, terrasse, 3 jolies chbres, bur., cuis. équip., 2 wc, bains, s. d'eau, chauff., buand., lingerie, s. jeux, poss. combles, gar. 2 v. s/jard. agrém. paysagé av. goût. 424.0000 av. 85.000 F ACC, 56, av. de la Résistance, CHELLES - 957-28-20 et 28-21.

villas

PARC MAISONS-LAFFITTE MAISONS RESTAUREES Living, bureau, 3/4 chbres, tout confort - Jardin 700 m2. F.P.I. - 976-07-06

CELLE-ST-CLOUD, 5 min. gare, résident., mais. de ville compr. sél. 40 m2, cuis. équip., w.-c. à l'étage, 4 chbres, 2 S. de B., en rez-de-jard. 2 chbres, S. de B., w.-c., 2 gar., impecc., bonne sit. Prix 820.000 F. Tél. : 645-23-89.

LE VESINET Sur pelouse 700 m RER, près lycée - Agréable VILLA récept. 60 m2, 5 chbres, 2 bains, 2 cab. toilette, garage, tt cft, mazout, jardin 1.050 m2. AGENCE de la TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

maisons de campagne

2 km MONTOIRE cadre agréable. Loir. Maison R-C. : cuis., sél., s. eau, wc. 1er : 2 ch. Possib. autre. Sur 2.500 m² en bord de Loir avec Plan d'eau. 160.000 F. INDICATEUR VENDOMOIS, 41-VENDOME. (39) 77-35-91.

fermettes

A vdre L. et G. fermet. amén. liv., 3 ch., cft, av. dép. 605-85-82.

propriétés

AIX-EN-PROVENCE DEMEURE 18e de caractère av. dépendances, 1.100 m2 habit. entièrement rénovée. Parc boisé 18.000 m2. Renseignements sur références : ARMAND et Cie, 5, place du Général-de-Gaulle, Marseille (1er)

A vendre, VAL DE LOIRE, près forêt et Sologne, 130 km. Paris, BELLE PROP., ancien couvent, 300 m2 bâtiments au sol (750 m2 habitables) + 3.000 m2 terr., tt conft. LIBRE. Prix raisonnable. Me Bertrand, notaire : 87-24-72.

ST-ARNOULT-EN-YVELINES Bordée rivière, s/magnif. jardin arborisé, très belle mais. bourgeoise pierre, perron, entr., salon-séj. en L, belle cheminée, 6 vastes chbres, tt cft, rangt, gren., sous-sol, gar. 507.000 F. Av. 114.000. AVIS 14, r. Poincaré, RAMBOUILLET. - Tél. 483-05-27.

CHANTILLY CENTRE - Sup. habitation anc. impecc. Hall récept., vaste sél. clair, magnif. salon, 4 chbres, très gd bur., cuis., spl. bains, cab. toil., 2 w-c, ch. cal. jard. clos (poss. prof. lib.). 830.000, crédit import. ACB, 771, r. Paris Chapelle-Serval. (15-4) 454-60-42.

Si vous désirez vendre ou acquérir une ppté pour résidence principale ou secondaire, adressez-vous à un spécialiste **LARGIER** AGENCE DES AMBASSADES 32, bd Malesherbes, Paris (8e) ANJ. 18-83 - ANJ. 02-49 Estimations gratuites, photos et documentations sur demande.

terrains

CROISSY-SUR-SEINE calme, 3 LOTS DE TERRAIN 820 m² à 915 m², gdes fac., entièrem. viab. PRIX T.T.C. AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET. 976-05-90.

Côte d'Azur, Part. vend à Part. de préférence terrain viabilisé, 3.430 m2, 2 façades, situé commune du Pradet, vue imprenable sur mer. — Urgent cause départ. Prix 120 F le m2. Ecrire M. Dardanne, 8, square L.-Blum, 92800 PUTEAUX.

domaines

VIGNOBLE BORDEAUX PARTIE EN VIAGER Propriété vitic. Bordeaux A.O.C. 111 ha dont 55 ha de vignes. CHATEAU XVIIIe Impeccable instal. vin chais, métairies, etc., possib. acquér. avec 1/2 du prix. En viager libre sur une tête. Libre à la vente. PROMOTEL S.A. « Le Sellery » LA CLISSE, 17600 SAUJON Tél. : (46) 93-28-08 - 93-28-01.

30' DE PARIS PAR AUTOROUTE A-4 Authentique moulin à eau XVIIIe siècle avec sa machinerie Sur une île bordée Grand-Morin Bras de rivière privé Entièrement restauré et décoré. 2 gds séjours avec poutres et cheminées, cuis. office équipés. Style. 9 ch., 2 s. bains, 2 s. eau. 5 w.-c., chf. cal. tél. Volière gde terrasse Annexe sur cascade 2 p., s eau+pavill. refl nf en duplex av poutres, 4 gdes p tt cft Gar Dépend. Terr 16.000 m2. Tennis à rénover Px élevé Inst. 834-55-13 h.b. et 284-44-72 ap. 20 h.

villégiatures

Loue STUDIO 4 p., TIGNES, du 6 au 13 février. - Tél. 975-99-91.

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

TOURISME

Le président de la République décide la création d'une commission de réforme

M. Valéry Giscard d'Estaing a lui-même indiqué les trois grandes directions que devra suivre la commission Blanc : promouvoir une implantation plus judicieuse qu'elle ne l'a été par le passé des futurs équipements touristiques ; mieux utiliser les équipements, notamment en faisant porter l'effort sur le facteur temps — l'étalement des vacances devrait devenir réalité — et la diversification de leur utilisation ; enfin, axer dorénavant l'orientation des aides publiques en priorité vers les Français les moins favorisés.

« Favoriser l'accès du plus grand nombre aux loisirs et aux vacances ; éviter les ségrégations sociales et géographiques ; mettre en valeur l'ensemble des richesses touristiques de notre pays, tout en les protégeant » : après les réformes foncières, de l'aide au logement et des institutions locales, le président de la République vient de décider de réformer le tourisme en France. C'est une nouvelle politique du tourisme social et familial que M. Jacques Blanc et la commission qu'il va réunir devront s'attacher à définir d'ici au mois de juin 1977.

Le rendez-vous du 1er juin

M. Giscard d'Estaing a adressé, le 10 janvier, une lettre au docteur Jacques Blanc, député de la Lozère et président du comité régional du tourisme du Languedoc-Roussillon, qui est chargé par le chef de l'État de présider une commission de réforme du tourisme.

« Le progrès économique et social, écrit M. Valéry Giscard d'Estaing, *a permis au cours des dernières années à un plus grand nombre de Français de bénéficier de davantage de loisirs et de vacances. Cette évolution doit être poursuivie conformément aux vœux des Français et aux transformations en cours de notre société. »*

Selon le chef de l'Etat, *« la politique du tourisme doit être l'un des volets de l'action de réforme que j'ai engagée, en particulier pour réduire les inégalités. Il s'agit de favoriser l'accès du plus grand nombre aux loisirs et aux vacances, d'éviter les ségrégations sociales ou géographiques, de mettre en valeur l'ensemble des richesses touristiques de notre pays tout en les protégeant ».*

M. Giscard d'Estaing estime que la politique du tourisme *« doit aussi tenir compte des impératifs économiques ». « Il s'agit,* écrit-il, *de lutter contre le gaspillage, d'assurer une meilleure utilisation des équipements et d'empêcher les hausses de coûts excessives. »*

« Pour atteindre ces différents objectifs, et dans le cadre d'une nouvelle politique du tourisme familial et social, poursuit le chef de l'Etat, *une réflexion approfondie m'apparaît nécessaire. C'est pourquoi, sur la proposition du premier ministre, a été décidée la création d'une commission placée auprès du ministre de la qualité de la vie et du secrétaire d'Etat au tourisme. Je vous demande de bien vouloir la présider. »*

M. Giscard d'Estaing ajoute : *« Sans que soit limité à l'avance le champ de ses investigations, la commission examinera les divers moyens financiers consacrés actuellement au tourisme familial et social et orientera en particulier ses recherches dans les trois directions suivantes :*

— Intégrer davantage les activités du tourisme dans la vie et l'aménagement régional, notamment en accroissant la responsabilité des élus locaux et les moyens dont ils disposent.

— Assurer, grâce à de nouvelles dispositions financières, juridiques ou techniques, une fréquentation plus régulière des équipements et des hébergements.

— Renforcer le caractère social des aides publiques accordées aux personnes et aux établissements. »

« La commission, conclut le chef de l'Etat, *pourrait étudier et proposer les mesures qui lui paraissent souhaitables dans cet esprit et procéder à cette fin à toutes les auditions et consultations nécessaires. Son rapport devrait être remis d'ici au 1er juin 1977. »*

M. Jacques Blanc : parier sur le bon sens

S'il n'est pas encore *« un technicien du tourisme »*, il a l'avantage de *« vivre le tourisme quotidiennement dans son département, la Lozère... »* En tout cas, M. Jacques Blanc voit comme un clin d'œil du destin le fait que la première qualification « officielle » qu'il ait pu faire graver sur sa carte de visite — après ses titres de médecin, ancien interne des hôpitaux psychiatriques de Toulouse — soit celle de... président du syndicat d'initiative de La Canourgue, son petit village, dont il est aussi le maire depuis 1971. Logique, par conséquent, qu'il soit devenu un peu plus tard président de l'office départemental du tourisme, puis du comité régional du tourisme pour la région Languedoc-Roussillon, en décembre 1974.

La tâche qui l'attend, il l'estime *« très intéressante »*. Parce qu'*« il y a beaucoup à faire pour le tourisme. Pas des opérations spectaculaires, mais, au contraire, une politique suivie où primera le bon sens... »* Ainsi, par exemple, l'on croit à tort que le tourisme est un facteur de ségrégation. *« C'est faux de se persuader que les gens ont, en fonction de leur niveau social, des goûts différents. Sur le sentier, sac au dos, tous les randonneurs deviennent égaux... Alors, ne parlons plus de « tourisme ségrégatif » : le tourisme doit rassembler « les classes » s'il est bien conçu. Et il doit, d'autre part, se concevoir désormais en fonction d'une donnée essentielle : la qualité de la vie. »*

C'est pourquoi M. Blanc insistera dans sa mission sur le rôle que sont appelées à jouer les collectivités locales (et les offices départementaux) en la matière. Qui, mieux qu'elles, sauraient maîtriser le développement du tourisme de manière à ce qu'il ne vienne pas, si on lâche trop les rênes, menacer l'environnement ?

Avec l'équipe qu'il va constituer, il s'attachera à étudier aussi des formes de tourisme moins onéreuses et impliquant, par conséquent, des investissements moins lourds. Et l'on s'interrogera, de manière à savoir précisément pourquoi une trop large catégorie de Français n'ont pu, jusqu'ici, penser aux vacances. Ce qui fera déboucher la réflexion sur l'aide à la personne, *« plus importante que l'aide à la pierre »*. Il importe de revoir de très près les interventions de l'Etat, *« massives en certains cas — comme pour le Languedoc-Roussillon, — quasi nulles dans d'autres... »*.

« L'intervention de l'Etat doit passer nécessairement par les collectivités locales. C'est à partir d'elles, et d'elles seules, qu'un dosage et une juste répartition peuvent être déterminés. »

Autre préoccupation : l'utilisation plus étalée dans le temps des installations. Les personnes du troisième âge, libres de leur calendrier, les agriculteurs durant leurs saisons « creuses », les ménages sans enfans en âge scolaire, devraient pouvoir, s'ils sont incités à le faire dans des conditions intéressantes, prendre leurs vacances hors les saisons « classiques » et faire tourner la machine plus longtemps.

« Dès ce soir, je me mets à la tâche... » Une tâche difficile, il le reconnaît. Mais pour ce premier diagnostic, le praticien déclare que le malade n'est pas dans un état désespéré et que de bons remèdes devraient suffire à lui rendre la santé...

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

LE LEVIER ?

Un peu de soleil au plus fort de l'hiver. Comme les couturiers, M. Valéry Giscard d'Estaing a plusieurs mois d'avance, et va donner à rêver à quelques millions de Français qui n'en attendaient pas tant des initiatives du chef de l'Etat.

Ainsi donc voici le tourisme « pris par les cornes ». On ironisera sur la création de la commission — une de plus — chargée d'étudier les grandes lignes d'une réforme qui permettrait de *« favoriser l'accès du plus grand nombre aux loisirs »* ; on se posera néanmoins des questions sur les motifs qui ont incité le président de la République à lancer un jeune député de la Lozère, M. Jacques Blanc, dans le difficile et très délicat travail de remodelage d'un secteur d'activité qui est devenu davantage qu'une industrie, davantage que le superflu, davantage qu'un rendez-vous avec la justice sociale, mais bien une justice sociale, mais bien un signe de la « transformation de notre société ».

L'homme, d'abord, et le choix est important dans ce cas précis où le doigté et la justesse de vue seront indispensables. Député de la Lozère, M. Jacques Blanc représente un département rural longtemps délaissé et où, depuis quelques années, ont été engagés des efforts d'animation, notamment par le biais du tourisme. Un tourisme un peu particulier qui cherchait à s'intégrer sans trop de dommages dans les paysages, les modes de vie et les mentalités. Tourisme doux et relativement peu coûteux, précisément celui que le président de la République souhaite voir se développer.

De quels conseillers va s'entourer le président de la commission ? On ne peut que souhaiter qu'ils soient issus des milieux les plus divers (fonctionnaires, élus, promoteurs, banquiers, responsables d'associations). C'est à cette condition que le rapport de M. Blanc pourra être autre chose qu'un catalogue de mesures ponctuelles et déjà connues.

C'est une vaste entreprise dans laquelle s'engage cette commission et à plus long terme le chef de l'Etat. Donner, selon l'expression, le « droit d'accès » aux loisirs au plus grand nombre, implique une nouvelle analyse des besoins et des souhaits des Français, que ce soient ceux qui partent ou ceux qui accueillent.

Il faut donc poser la question de savoir s'il s'agit d'un remède miracle pour les économies régionales en déclin, ou bien, au contraire, si l'on ne risque pas de s'engager dans une sorte de « néo-colonialisme ». Il n'est plus guère de région en France où le passage des estivants et leur comportement ne provoquent des phénomènes d'hostilité, voire de rejet (Périgord, Languedoc, Ardèche). De la même manière, on doit s'interroger sur les formules les plus efficaces d'aides financières.

Enfin, l'ère des grandes opérations telles que le Languedoc-Roussillon, les grandes stations des Alpes du nord, demain la côte aquitaine, touche-t-elle à sa fin ? Hypothèse logique si l'on se souvient que, dans d'autres domaines (grands ensembles immobiliers, villes tentaculaires), le président de la République a déjà clairement pris position.

Fille aînée du tourisme (des loisirs ?), la France avec son capital précieux de montagnes, de côtes, de paysages, attendait depuis longtemps une politique d'envergure. Les propositions de la commission de M. Blanc pourront-elles être le levier générateur de changements durables qui mettront fin à une trop longue période d'atermoiements.

J.-P. QUÉLIN.

P.T.T.

APRÈS LE DÉPOT D'UNE PLAINTE CONTRE X

Les accusations de détournement de correspondance sont infondées estime l'administration

M. Jean Alliaud, président du Comité d'expansion de Paris-19e et candidat R.P.R. aux élections municipales, vient de déposer une plainte contre X... pour détournement de correspondance (*le Monde* du 11 janvier). Au cours d'une conférence de presse, le 11 janvier, il a affirmé que plusieurs milliers de lettres du comité avaient été bloquées par ses adversaires politiques.

« La première lettre de notre comité a été expédiée en juin 1976 par la poste à 37 900 exemplaires, a-t-il déclaré. *Nous avons noté que certains destinataires ne l'avaient pas reçue. »* Le 15 octobre, le comité envoie sa deuxième lettre. Il s'étonne de n'enregistrer que trente et une demandes de tarif réduit pour un gala organisé à la porte de Pantin et annoncé dans la lettre. M. Alliaud se plaint alors auprès des P.T.T. et l'expédition de la troisième lettre, en décembre, fait l'objet d'une surveillance particulière.

« Cette lettre est arrivée dans les meilleures conditions, constate M. Alliaud. *Plus de mille cinq cents demandes pour le gala nous sont parvenues. Beaucoup nous ont demandé pourquoi ils n'avaient pas reçu les deux premiers exemplaires. Nous avons eu la certitude que quelque chose d'anormal s'était passé. »*

M. Alliaud a rendu hommage aux P.T.T., *« l'une des administrations qui marchent le mieux en France »*, mais a mis en cause le parti communiste : *« Le dix-neuvième arrondissement est aux mains du parti communiste. Le P.C. est omniprésent et il commence à nous connaître grâce à nos actions contre lui »*, a-t-il dit.

« Une affaire montée de toutes pièces »

M. Jean Diard, conseiller de Paris (comuniste), nous a déclaré : *« Les communistes du bureau de Paris-19e estiment être mis en cause dans leur conscience professionnelle et leur honnêteté et dénoncent cette scandaleuse provocation. »*

Au secrétariat d'Etat aux P.T.T., on est « scandalisé » par ces accusations, qui mettent en cause la conscience professionnelle des postiers. Dans l'entourage de M. Norbert Ségard, on estime même qu'il s'agit d' *« une affaire montée de toutes pièces et présentée d'une façon volontairement voyante »*.

Pour les pouvoirs publics, il n'y a pas eu disparition de correspondance : *« Les lettres du comité ont été mal routées, sauf la troisième,* dit-on avenue de Ségur. *Nous avons été obligés de les rendre plusieurs fois aux entreprises chargées du routage, ce qui rend totalement impossible le compte exact du nombre de plis expédiés. Lorsque le routage a été correctement effectué, il n'y a plus eu de problème. »*

L'administration des postes pense, enfin, que le fichier utilisé par le comité n'était pas à jour. *« Puisqu'on a parlé de dix mille lettres disparues,* précise-t-on aux P.T.T., *il faut savoir que ce chiffre représente la tournée de plus de cent facteurs. Autant dire que tout le monde serait au courant. »*

L'EXÉCUTION DU BUDGET DE L'ÉQUIPEMENT SERA TRÈS RÉGIONALISÉE

En présentant ses vœux à la presse, le mardi 11 janvier, M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'équipement, a tracé les grandes lignes de l'action de son ministère en 1977. L'exécution du budget se fera très régionalement, en fonction des besoins conjoncturels et de l'état des carnets de commandes des entreprises, qu'il s'agisse de logements ou de travaux publics. Grâce à une procédure simplifiée, le quart des crédits destinés aux départements qui en ont le plus besoin seraient distribués directement et dans des délais très brefs, de façon que les chantiers puissent être mis en activité dès le mois de mai.

D'autre part, une lourde tâche réglementaire attend les fonctionnaires de l'équipement, qu'il s'agisse de l'urbanisme (dix-sept décrets sont en préparation), de la réforme du logement (les textes devront être prêts en avril et l'expérimentation commencée sur ce terrain en mai-juin), de la loi foncière ou de la loi sur l'architecture.

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

TRANSPORTS

Le redressement de la S.N.C.F.

(Suite de la première page.)

» Cette action devra impérativement s'accompagner d'une augmentation de nos tarifs. En 1977, il ne nous sera possible de majorer ceux-ci que dans les limites fixées par le gouvernement (1). Au-delà, il sera indispensable de prévoir un retour à la vérité des prix et, dès 1978, d'autoriser un relèvement de nos barèmes plus fort que celui des années précédentes.

— Quelles sont les perspectives de trafic en 1977, tant pour les voyageurs que pour les marchandises ?

— Nous prévoyons pour 1977 une augmentation de 2 % du nombre des voyageurs-kilomètres sur les grandes lignes, ce qui peut paraître un peu pessimiste si l'on sait qu'au cours des cinq dernières années la croissance moyenne de ce trafic a été de 5 %. En réalité, notre hypothèse a été faite au vu des résultats plus modestes de 1976 et compte tenu d'une baisse probable du pouvoir d'achat.

» Pour les marchandises, nous avons retenu pour 1977 une hypothèse d'augmentation du trafic de 4,4 % assez proche de l'augmentation prévue de la production intérieure brute : 4,8 %. Certes, dans le secteur de la sidérurgie, qui, tout compris, représente près de 30 % de nos recettes-marchandises, les perspectives à court terme sont assez encourageantes. Certes, le secteur des matériaux de construction, qui nous procure 8 % de nos recettes marchandises, est actuellement très déprimé. Malgré tout, nous comptons sur la vigueur de l'effort commercial que je viens d'évoquer pour compenser ces manques à gagner.

— L'idée d'un second contrat de programme entre l'État et la S.N.C.F. paraît abandonnée. L'élaboration d'un plan d'entreprise suffit-elle ?

— La S.N.C.F. va élaborer un plan quinquennal d'entreprise (1978-1983) dont les bases générales avaient été établies en 1974 et qui sera prêt à l'automne prochain. Il me paraît en effet indispensable que la société nationale dispose d'un tel plan. Si son étude avait été temporairement suspendue au début de 1975, la raison en est qu'à cette époque l'incertitude économique était particulièrement accusée.

» Au demeurant, l'idée d'un contrat de programme ne me semble pas abandonnée (2). Le plan d'entreprise ne me paraît pas, en effet, répondre aux mêmes *objectifs*, car il ne peut faire état que des seules obligations que la société nationale s'impose à elle-même, alors que le contrat de programme prévoit des obligations réciproques des pouvoirs publics.

» Cela dit, s'il ne devait pas y avoir de contrat de programme, d'autres formules pourraient être imaginées : par exemple, en réponse à l'envoi du plan d'entreprise, une lettre des autorités de tutelle précisant les mesures qu'elles envisagent de prendre vis-à-vis de la S.N.C.F.

» Un schéma directeur des infrastructures ferroviaires, établi en cohérence avec le plan d'entreprise, sera en outre mis au point avant l'été. L'idée de base d'un tel schéma consiste à se projeter autour de l'horizon 2000, à prendre des hypothèses de trafic nettement plus fortes que les hypothèses actuelles, pouvant aller jusqu'à un doublement du trafic, et à en voir les conséquences quant à la modernisation nécessaire des infrastructures.

— Une incitation des pouvoirs publics en faveur du chemin de fer vous paraît-elle opportune ? Quels progrès réaliser dans le sens d'une meilleure coexistence entre le rail et la route ?

— Il n'y a pas actuellement infléchissement de la politique libérale en matière de transport. J'en veux pour preuve qu'aucune mesure nouvelle n'a été prise en la matière, si ce n'est qu'il n'y a pas eu de déblocage récent des contingents routiers, mais la conjoncture ne le nécessitait pas, et que l'action des pouvoirs publics a été renforcée pour obtenir un meilleur respect des divers règlements concernant le transport routier : surcharges des véhicules et conditions de travail. Il reste néanmoins beaucoup à faire dans ce domaine, et, de façon plus générale, quant à l'harmonisation des conditions de concurrence.

» Je suis convaincu qu'il faudra un jour, que je souhaite le plus proche possible, procéder à une étude d'ensemble des diverses stratégies possibles dans l'avenir en matière de répartition du trafic de marchandises. Une politique *au fil de l'eau* ne me paraît pas, en effet, conduire à de bons résultats en ce domaine tant pour ce qui concerne l'économie générale du marché des transports que pour ce qui concerne la politique énergétique et la politique de l'environnement.

» Au vu d'une telle étude prospective, la conclusion s'imposera qu'il faut renforcer sur les longues distances le rôle du chemin de fer, qui dispose encore de capacités importantes, et accroître le rôle de la route sur les petites distances. D'ores et déjà, dans certains pays voisins à niveau économique comparable comme l'Allemagne fédérale, il apparaît que les gouvernements ont des préoccupations de cet ordre. »

Propos recueillis par
JACQUES DE BARRIN.

(1) Le plan d'austérité que le gouvernement a présenté à l'automne dernier prévoit que les tarifs des entreprises publiques ne pourront augmenter de plus de 6,5 % en 1977, et ce à compter du 1er avril prochain.

(2) Le premier contrat de programme entre l'État et la S.N.C.F. avait été signé au mois de juillet 1969. Il était venu à expiration le 31 décembre 1973. Un avenant l'avait prorogé jusqu'au 31 décembre 1975.

LA VIE SOCIALE

Après cinq cents jours d'occupation

L'USINE DE LA CIP A HAISNES-LÈS-LA BASSÉE EST REPRISE PAR UNE SOCIÉTÉ BELGE

(De notre correspondant.)

Lille. — Après avoir occupé pendant plus de cinq cents jours les ateliers de la CIP (Confection industrielle du Pas-de-Calais), à Haisnes-lès-La Bassée, cent dix-huit ouvrières doivent, vendredi 14 janvier, les libérer volontairement. A la CIP va succéder une société belge, la Velta, spécialisée dans l'ameublement, et qui possède déjà deux usines en France (Verdun, Confolans). Une convention établie par les représentants de l'entreprise Velta, le syndic et la C.F.D.T. a été approuvée, mardi 11 janvier, par les ouvrières.

La CIP, lancée par un confectionneur d'Alès, M. Gérard Furnon, en 1973, après la déconfiture des Établissements Bailleul, devait déposer son bilan en septembre 1975. Elle employait alors trois cent cinquante personnes (« le Monde » du 20 septembre 1975 et du 24 février 1976). A l'initiative de la C.F.D.T., largement majoritaire parmi le personnel de cette usine, une action vigoureuse et incessante s'est développée, qui fut également soutenue par la C.G.T. et les partis de gauche. Au fil des mois, cependant, des ouvrières s'étaient reclassées : elles restent aujourd'hui cent dix-huit à réclamer un emploi sur place. La société Velti, qui emploie en Belgique, en Hollande et en France deux mille personnes — surtout une main-d'œuvre féminine, — pourra embaucher tout de suite quelques dizaines de personnes, une centaine à la fin de l'année, et emploiera, pense-t-on, deux cent cinquante personnes dans trois ans.

La priorité d'embauche sera réservée aux ouvrières de la CIP ; des stages de formation professionnelle accueilleront les travailleuses qui ne trouveront un emploi dans cette nouvelle société que d'ici quelques mois.

EMPLOI

Les métallurgistes et les mineurs de l'Aveyron ont manifesté pour « vivre au pays »

De notre envoyé spécial

Decazeville. — L'opération « Bassin mort » a réuni, mardi 11 janvier après-midi, au centre de Decazeville, presque autant de manifestants que la cité minière compte d'habitants. A midi, à la demande des syndicats C.G.T., C.F.D.T. et de la FEN, auxquels s'étaient associés les partis politiques de gauche, l'Union des associatons commerciales, artisanales et industrielles, les paysans de l'Aveyron, tous les magasins, les bars, les restaurants, les stations-service, les écoles et les administrations ont fermé leurs portes, permettant ainsi à huit mille personnes environ de se rassembler devant l'hôtel de ville, autour de la statue en bronze du duc de Decazeville, ministre de Louis XVIII, créateur de la ville.

Techniciens, fondeurs d'acier et mineurs voulaient témoigner de leur volonté de continuer à « vivre au pays ». Nous sommes ici à la rencontre de l'Occitanie et du Massif central, au cœur d'une région enclavée, aux ressources limitées, qui cherche son avenir dans le maintien des activités industrielles. Déjà, en 1962, l'application du plan charbonnier s'était traduite par l'arrêt de l'exploitation du sous-sol qui avait entraîné la perte de quatre mille emplois, avec des répercussions importantes sur le secteur tertiaire et la fermeture de deux cents commerces. Dans une région de trente mille habitants, cette hémorragie fut d'une gravité exceptionnelle. Et voici que de nouveaux licenciements, au début de l'année 1977, sont envisagés aux Aciéries et Usines métallurgiques de Decazeville (A.U.M.D.), qui dépendent du groupe Creusot-Loire.

Le problème doit être porté à Matignon par M. Robert Fabre, député de l'Aveyron et président du Mouvement des radicaux de gauche, qui a tenu à prendre la tête du défilé dans les rues de Decazeville, aux côtés des conseillers généraux du département qui ont suspendu les travaux budgétaires de leur assemblée, et des maires qui ont décidé une grève administrative de huit jours. Mais les travailleurs de l'entreprise craignent une scission aciéries d'un côté, fonderies de l'autre, ce qui, d'après les responsables syndicaux de la C.G.T., de la C.F.D.T., de la C.G.C. et de la C.F.T.C., serait un premier pas vers la fermeture totale avec la suppression de quatre cents emplois chez les sous-traitants et dans le secteur tertiaire.

Pour aggraver cette conjoncture pessimiste, déclarent les responsables syndicaux, les Charbonnages de France prévoient l'arrêt, en 1982, de l'exploitation de la « Découverte », usine à ciel ouvert, ce qui aboutirait encore à la perte de 450 emplois. Déjà, les entreprises voisines, qui traitent le minerai de zinc, s'orientent vers un « dégraissage » de leurs effectifs. Là encore on s'attend à la suppression de 350 à 400 postes de travail. On s'inquiète aussi du sort des travailleurs de Ratier-Figeac, qui ont déjà vu 150 de leurs camarades licenciés ; de Forest Capdenac, où l'on pense que Renault pourrait absorber l'usine, ce qui entraînerait des suppressions d'emploi. Au total, les mesures envisagées ici et là auraient pour conséquence la perte d'environ trois mille emplois dans l'ensemble du bassin industriel.

LÉO PALACIO.

● *Chômage 1977.* — Dans l'article de Jean-Jacques Dupeyroux intitulé « Chômage 1977 » et publié dans « le Monde de l'économie » du 11 janvier, l'omission de deux lignes a rendu incompréhensible la note n° 1. Sur les incohérences et les injustices du système d'indemnisation du chômage, l'auteur renvoyait au rapport de M. Simon-Lorière sur le projet de loi de finances pour 1977 (budget du ministère du travail) et aux analyses de F. Mercereau sur l'inégalité devant le chômage (*Droit social*, janvier 1977).

FISCALITÉ

UN MILLION QUATRE CENT MILLE CONTRIBUABLES ONT VU LEUR TAXE PROFESSIONNELLE DIMINUER déclare M. Durafour

Interrogé sur la taxe professionnelle, M. Durafour a déclaré, mardi 11 janvier, au micro de Radio-Monte-Carlo, que sur deux millions de redevables soumis à la patente, un million quatre cent mille ont vu leur taxe diminuer. « *Le principe de la nouvelle loi est bon, mais l'application s'est révélée défectueuse* », a ajouté M. Durafour, qui a précisé que six cent mille personnes ont vu leur taxe augmenter ; sur ce chiffre, « *trois cent mille ont été victimes de hausses importantes* ».

[Par « hausses importantes », M. Durafour a voulu parler des taxes dépassant de 70 % ou davantage la patente payée en 1975. Les chiffres cités par M. Durafour sont d'ailleurs théoriques : ils sont, en effet, calculés dans l'hypothèse où les budgets locaux n'auraient pas augmenté, ce qui n'est évidemment pas le cas. Ce mode de calcul a l'avantage de montrer que la réforme de la patente n'a qu'une part de responsabilité dans les augmentations de la taxe professionnelle subies en 1976, le gonflement des budgets communaux expliquant, lui aussi, la lourdeur de cette taxe.]

FAITS ET CHIFFRES

Cadres

● LES CADRES C.F.D.T. DÉNONCENT LE « MARKETING POLITIQUE » DU GOUVERNEMENT, qui, en insistant sur le rôle d'« intermédiaires » des cadres, veut « *ressusciter la vieille idée des classes moyennes* », « *les contraindre à une certaine obligation de réserve* » et capter leurs votes. « *L'entreprise*, poursuit l'Union confédérale des ingénieurs et cadres - C.F.D.T., *n'est pas un lieu neutre, mais le lieu privilégié où s'exerce l'exploitation de l'homme par l'homme.* »

Conflits sociaux

● EXTENSION DU CHOMAGE TECHNIQUE AU CENTRE ATOMIQUE DE MARCOULE en raison de la grève que cent vingt personnes observent depuis soixante-dix-sept jours à l'atelier de retraitement des combustibles pour s'opposer à la privatisation de ce secteur. Le chômage technique, qui concerne mille deux cents ouvriers, est passé de huit heures par semaine à seize heures et pourrait prochainement atteindre vingt heures.

● REPRISE DU TRAVAIL A BIG-CHIEF (La Roche-sur-Yon). La moitié des six cents employés, qui s'étaient mis en grève il y a une semaine, ont repris le travail, lundi 10 janvier, sans obtenir satisfaction. L'employeur a refusé de revenir sur sa décision de supprimer les avantages sociaux pratiqués par l'ancienne direction.

Emploi

● AUCUNE INDICATION SUR L'EVOLUTION DU CHOMAGE en décembre ne sera donnée avant vendredi 14 janvier, déclare-t-on au ministère du travail. Celui-ci a d'autre part démenti l'information publiée dans certains journaux selon laquelle le taux des salaires horaires aurait augmenté de 3,5 % au quatrième trimestre de 1976.

Salaires

● REAJUSTEMENT DE 30 % DES SALAIRES DES ESTHETICIENNES ET DES MANUCURES PAR RAPPORT A MARS 1975. — Faute d'accord avec les syndicats, la Fédération française de l'esthétique cosmétique vient de recommander aux employeurs des salons d'esthétique de majorer de 30 %, à compter du 1er janvier 1977, les barèmes minimaux qui n'avaient pas été modifiés depuis mars 1975. Le salaire mensuel d'une esthéticienne débutante est ainsi porté de 1 206 F à 1 566 F.

LES PROBLÈMES

AFFAIRES

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

هكذا من الأصل

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

LES PROBLÈMES MONÉTAIRES

« Tout ce qui stabilise la livre renforce mon pays »

a déclaré M. Barre à Londres

Londres. — Les échanges de vues que M. Barre a eus mardi 11 janvier à Londres avec M. Callaghan et le chancelier de l'Echiquier, M. Healey, ont été trop brefs pour aller au-delà d'un rapide tour d'horizon qui, selon les porte-parole officiels, s'est déroulé dans une atmosphère « extrêmement cordiale ». L'une des conclusions émanant de cette « brève rencontre » est que la Grande-Bretagne serait prête à accueillir le « sommet » des nations industrielles suggéré par M. Giscard d'Estaing.

Un problème particulièrement délicat évoqué par M. Barre avec M. Callaghan a été celui des pêches au sein du « lac communautaire » qu'est désormais la zone des 200 milles marins où les chalutiers britanniques demandent des privilèges particuliers. Ni d'un côté ni de l'autre, cependant, on ne s'est hasardé à dire si une solution est désormais un peu plus proche.

Le premier ministre français s'était rendu à Londres pour répondre à une invitation de la chambre de commerce française en Grande-Bretagne, qui offrait un dîner en son honneur. Cette occasion a permis à M. Barre non seulement d'expliquer sa politique anti-inflationniste, mais de déployer un humour qui a agréablement surpris ses auditeurs.

Les conversations d'après-dîner à la mode britannique ont permis d'aborder quelques problèmes sérieux. A propos de l'accord de Bâle sur les balances sterling, M. Barre s'est félicité qu'une telle solution soit intervenue, en glissant toutefois sur le fait que la France ne participe pas à l'opération. Selon lui : « Tout ce qui contribuera à la stabilité du sterling renforce les autres pays, et notamment le mien, dans les efforts qu'ils entreprennent pour stabiliser leur propre monnaie. » — J. W.

« Nous sommes convaincus en France que l'avenir économique de la Grande-Bretagne est très prometteur », a déclaré M. Barre devant la chambre française de commerce et d'industrie à Londres. *« Nos entreprises doivent donc*, a-t-il ajouté, *y investir à la fois dans le secteur de la distribution et dans la production. Il est encourageant de constater qu'elles le font de plus en plus. Cette évolution est due en partie à la forte progression de notre participation dans la recherche pétrolière en mer du Nord. Il conviendrait aussi de renforcer notre présence dans d'autres secteurs d'activités. (...) Dans le même temps, nous souhaitons que se développent en France les investissements britanniques, dont l'évolution a enregistré un certain recul ces dernières années. »*

De même, les échanges commerciaux entre les deux pays doivent s'accroître : *« La France* est, a indiqué le premier ministre, *désormais le quatrième fournisseur du Royaume-Uni, dont elle assure 7 % environ des achats. Les ventes de nos demi-produits, des biens de consommation, de certains biens d'équipements, notamment dans le secteur pétrolier, se sont notablement accrues ces dernières années. En 1976, les exportations britanniques vers la France ont augmenté encore plus rapidement, entraînant ainsi une réduction très nette de l'excédent français. Il convient de se réjouir de ce meilleur équilibre de nos échanges, mais aussi de veiller à ce que cet équilibre s'effectue à un niveau de plus en plus élevé de nos importations et de nos exportations réciproques. Nous souhaitons, pour notre part, que les exportations françaises demeurent très dynamiques. Or, l'on constate trop souvent un certain manque d'agressivité de nos firmes sur le marché britannique. »*

Enfin, a souligné M. Barre, *« il existe un troisième moyen de resserrer nos relations économiques : la coopération industrielle. Celle-ci a donné lieu depuis vingt ans à quelques résultats spectaculaires dans des secteurs à technologie avancée, telle l'aéronautique, avec Concorde, le Jaguar et certains modèles d'hélicoptères. Des réalisations importantes ont été accomplies dans le « service et conseil » informatique, ainsi que pour les équipements de recherche pétrolière, plusieurs sociétés françaises participant déjà aux forages en mer du Nord, en association avec les Britanniques. Pour être intéressants, ces résultats ne sauraient masquer l'insuffisance de la coopération technologique entre nos deux nations dont les industries ont, dans de nombreux domaines, des intérêts semblables. On peut regretter, à cet égard, que n'aient pu aboutir dans les secteurs nucléaire et informatique des rapprochements qui semblaient « a priori » très bénéfiques aux deux pays. Je souhaite donc que les contacts étroits déjà établis entre nos deux administrations se resserrent encore afin d'élargir le champ de notre coopération industrielle. Les chambres de commerce, les différentes associations professionnelles et les entreprises devront également participer à cet effort. »*

Ce renforcement des liens entre les deux pays apparaît comme une nécessité. *« La Grande-Bretagne reste certes une île, mais pourquoi plaçons-nous tant d'obstacles à nos échanges en n'harmonisant pas nos horaires, en maintenant des formalités douanières souvent excessives et en laissant en suspens maints problèmes de transports ? (...) Il existe cependant une autre condition, beaucoup plus fondamentale, au resserrement de nos liens économiques : je veux parler du rétablissement d'une croissance équilibrée dans nos pays qui mènent, à l'heure actuelle, une lutte vigoureuse contre l'inflation. Si nous voulons que nos économies s'interpénètrent davantage, il importe au premier chef de résoudre les problèmes qui se posent aujourd'hui à elles »*, notamment les difficultés provoquées par la *« progression excessive des coûts de production, et, en particulier, des coûts salariaux »*.

« Nos difficultés procèdent fondamentalement, a déclaré M. Barre, *des mêmes dérèglements économiques, même si, dans leur intensité et dans leur déroulement chronologique, des différences peuvent être notées. Le gouvernement britannique et le gouvernement français ont engagé les politiques de redressement économique que la situation exigeait. Le chancelier de l'Echiquier, dont je salue l'action courageuse qu'il mène depuis deux ans, vient de renforcer le dispositif de lutte contre l'inflation mis en place en Grande-Bretagne. Je suis convaincu que les mesures qui ont été récemment décidées ainsi que les concours financiers obtenus des institutions internationales permettront d'accélérer le rétablissement de l'économie britannique. Il est de l'intérêt commun de nos deux pays que réussissent les politiques de redressement économique qui y sont mises en œuvre. C'est aussi l'intérêt de tous les pays du monde. »*

AGRICULTURE

LA COUR DE DISCIPLINE BUDGÉTAIRE SANCTIONNE UN DIRECTEUR DE CAISSE DE MUTUALITÉ AGRICOLE

La cour de discipline budgétaire et financière a décidé la publication au *Journal officiel* du 8 janvier de l'arrêt pris le 15 janvier 1974 à l'encontre de M. Bouché, directeur de la Caisse de mutualité sociale agricole de la Somme. Cette décision intervient à la suite du rejet par le Conseil d'Etat, le 1er octobre 1976, d'un recours en cassation.

La sanction que représente la publication au *Journal officiel* s'ajoute à l'amende de 2 500 francs infligée à M. Bouché, condamné pour avoir *« déterminé unilatéralement les éléments de sa rémunération »*, contrairement au statut des caisses de mutualité agricole.

Cette décision apparaît exceptionnelle en raison du rôle mineur joué jusqu'ici par la cour de discipline budgétaire et financière qui en vingt ans ne s'est occupée que de soixante-sept affaires, dont dix-huit seulement furent suivies d'arrêts.

[Créée en 1948 sous tutelle de la Cour des comptes, la juridiction de la cour de discipline budgétaire et financière ne porte que sur les affaires engageant les fonds publics, celles qui relèvent de la Cour des comptes ou de la Commission de vérification des comptes des entreprises publiques. Le gouvernement a fait part à plusieurs reprises de son intention de revigorer la Cour de discipline budgétaire, en même intention de revigorer la cour de comptes l'assurance que ses rapports seraient désormais mieux suivis d'effet.]

LE NOUVEAU SECRÉTAIRE DU CONSEIL DU CRÉDIT

Le nouveau secrétaire général du Conseil national du crédit, en remplacement de M. Roger Pujol, nommé directeur au Crédit national, pourrait être désigné au conseil des ministres du mercredi 12 janvier.

Le nom de M. Etienne Delaporte, chef du service des interventions à la direction du Trésor, rue de Rivoli, était le plus souvent prononcé.

INDUSTRIE

A Issoire

M. Giscard d'Estaing va inaugurer la plus grosse presse hydraulique d'Europe occidentale

C'est la plus grosse presse hydraulique d'Europe que le président de la République va inaugurer le 13 janvier 1977 à Issoire. De construction soviétique, cette machine gigantesque, d'un poids total de 15 000 tonnes et d'une hauteur de 36 mètres, atteint une puissance de 65 000 tonnes. Elle est destinée au matriçage d'éléments de grand gabarit en alliages légers, en acier et en titane jusqu'à 6 mètres de longueur et 3,50 m de largeur, qui sont largement employés dans l'industrie aérospatiale, le matériel de transport et les installations de production de l'énergie.

La société Interforge a été spécialement créée pour l'exportation de cette presse, son capital étant réparti entre les principaux réalisateurs, à savoir 40,5 % pour Forgeal (filiale de Pechiney-Ugine-Kuhlmann), 40,5 % pour Creusot-Loire, 13 % pour Aubert et Duval et 6 % pour la SNECMA.

En 1970, ces partenaires engageaient des négociations pour la fourniture d'une presse hydraulique géante, dont quelques exemplaires seulement fonctionnaient dans le monde : deux en U.R.S.S., d'une puissance de 75 000 tonnes, et deux de 45 000 tonnes aux Etats-Unis. Ils se trouvèrent en présence de deux offres franco-allemandes et d'une offre soviétique. Cette dernière, qui offrait les meilleures conditions sur le plan technique en raison de l'expérience des ingénieurs russes et se révélait la plus avantageuse sur le plan financier, fut finalement retenue. Les pourparlers s'achevaient le 18 avril 1973 par la signature d'un contrat avec la centrale soviétique de commerce extérieur Stanko-Import pour la livraison « clefs en main » de cette presse hors série. Conçue par l'Institut de recherche scientifique Vniimetmach de Moscou conjointement avec l'usine de Novokramatorsk, qui l'a construite, la machine a été entièrement fabriquée en U.R.S.S., de nouvelles nuances d'acier et de nouveaux procédés technologiques ayant dû être élaborés à cette occasion.

Les problèmes qui se posaient pour le transport d'éléments pesant jusqu'à 240 tonnes ont pu être résolus, et les cent quarante spécialistes soviétiques qui séjournaient à Issoire avec leurs familles (voir d'autre part) purent terminer le montage en collaboration avec les techniciens français d'Interforge, dans les délais prévus. Le coût total de l'investissement atteint 100 millions de francs, dont un peu plus de la moitié pour la presse elle-même, et le reste pour les installations de génie civil, les compresseurs et l'appareillage de commande et de contrôle. Une telle réalisation permettra à l'industrie française d'utiliser des pièces de dimensions exceptionnelles dont l'usinage ne peut s'effectuer que dans des conditions très spéciales et sous une forme coopérative.

PRIX

Fièvre sur le café, le cacao et le sucre

Décidément rien ne semble devoir enrayer la fièvre qui secoue les marchés mondiaux des denrées. Après une brève détente, les cours du café ont fait un nouveau bond mardi sur toutes les places pour atteindre 2,14 dollars la livre (+ 0,10 dollar) à New-York, 2 485 livres sterling la tonne (+ 100 livres) à Londres, 2 120 F le quintal (+ 80 F) à Paris.

Une telle situation relève de *« l'hystérie »*, a dit le président de l'Association des exportateurs de café colombiens, M. Gilberto Arango Londono. Il pense qu'un *« tranquillisant »* pourrait venir d'un accord entre pays exportateurs et consommateurs sur la base d'un cours de 2 à 2,30 dollars la livre. Au reste, les consignes de boycottage lancées aux Etats-Unis par les organisations de consommateurs et certaines chaînes de grands magasins ne semblent pas avoir le même impact que lors des actions similaires précédentes sur la viande et le sucre. Notre correspondant à New-York nous signale que cette invitation à bouder le café a obtenu un certain écho au Texas, en Californie et même au Canada, mais on ne peut pas parler d'une mobilisation massive des consommateurs ou de *« conversions à la chaîne »* au thé, depuis que le « Club 21 », un des plus élégants de New-York, a décidé servir ce breuvage à la place du café après les repas.

Les courtiers britanniques prévoient d'ailleurs une ruée des ménagères sur le café en prévision d'une nouvelle hausse des prix ; aussi procèdent-ils à de volumineux achats qui font monter les cours. Dans le sillage du café, le prix du cacao progresse à nouveau sur toutes les places après un bref repli en début d'année. La tonne de fèves atteint désormais 2 030 livres sterling à Londres et 18 170 francs à Paris.

Les premiers frissons de fièvre ont été relevés mardi 11 janvier sur le marché du sucre, à Londres comme à Paris. Les cours restant cependant sans rapport avec les sommets de fin 1974, les hausses les plus fortes depuis septembre dernier (+ 10 livres sterling et + 70 francs) ont été enregistrées. Selon les négociants, ces mouvements seraient liés à l'achat par la Chine de 200 000 à 300 000 tonnes de sucre.

ENGAGEMENTS DE MODÉRATION (5,50 à 6 % de hausse en 1977) SIGNÉS PAR PLUSIEURS GRANDS SECTEURS

Une quarantaine d'engagements de modération des prix ont été signés par des secteurs industriels et seront publiés jeudi 13 janvier au « Bulletin officiel des services et des prix » (BOSP), a annoncé mardi soir 11 janvier M. Claude Villain, directeur général de la concurrence et des prix au ministère de l'économie et des finances.

Ces engagements concernent la mécanique, la chimie, les industries alimentaires et agricoles. Ils portent sur des hausses annuelles de 5,5 à 6 %.

Le respect de ces engagements de modération fera l'objet de vérifications, a ajouté M. Villain, et les industriels ayant dépassé les augmentations de prix annoncées risquent d'être remis au régime de contrôle administratif des prix, qui veut qu'aucune hausse ne soit tolérée sans autorisation préalable. Le directeur des prix a par ailleurs exprimé sa satisfaction devant les résultats de la première phase du plan Barre.

M. Villain a d'autre part estimé que la progression de l'indice des prix en décembre « pourrait être de l'ordre de 0,5 % ». La veille, M. Durafour avait parlé de 0,4 % (« le Monde » du 12 janvier). La hausse des prix « pourrait se situer à 10 % en 1976 ou un peu en dessous », ajouté M. Villain.

AFFAIRES

SPÉCIALISÉ DANS LA RECHERCHE INDUSTRIELLE

Le groupe OPI connaît de graves difficultés

L'Omnium de prospective industrielle (OPI) — ensemble de sociétés spécialisées dans la recherche industrielle et sa valorisation — connaît de sérieuses difficultés. Ses deux principales filiales (OPI-Cryochimie et OPI-Textile) sont en état de cessation de paiement depuis le 31 décembre. Au niveau du holding, OPI-S.A., le fondateur, animateur et actionnaire principal (à 51 %), M. Michel Lefebvre, a démissionné de ses fonctions de président. Le conseil d'administration a demandé au tribunal de Saint-Quentin de désigner deux administrateurs provisoires.

La situation de l'Omnium, que l'on voyait pourtant, dans de nombreux milieux, promis à un bel avenir, s'est brutalement et rapidement dégradée à la fin de 1976. Fondé en avril 1969 par M. Michel Lefebvre, l'OPI avait un double *objectif* : faire des recherches dans des laboratoires *spécialisés* sur certains secteurs technologiques (mécanique des fluides, textiles) ; valoriser les découvertes en les vendant ou en les échangeant contre des participations dans des filiales créées, en association avec des groupes industriels, pour exploiter les brevets OPI.

Le développement fut rapide. Des actionnaires ayant pignon sur rue vinrent renforcer à concurrence de 49 % le capital de l'OPI (1). De 1 million de francs en 1970, le chiffre d'affaires est passé à 53 millions pour l'exercice 1975-1976. Quant aux bénéfices, ils atteignaient 11 millions de francs !

Comment expliquer une détérioration aussi brutale ? Ses dirigeants ayant tablé sur une augmentation croissante des ventes de brevets et de licences se sont lancés dans un important programme d'investissements. Or avec la crise économique, les industriels ont réduit leurs dépenses dans les nouvelles technologies. Les revenus de l'OPI ont donc été largement inférieurs aux prévisions... et il était trop tard pour revenir sur les engagements d'investissements.

Certains s'étonnent cependant que ce problème de trésorerie, somme toute classique, ait pris une *telle ampleur* dans le cas présent. Le procureur de la République a reçu mardi les commissaires aux comptes de l'ensemble des sociétés du groupe.

Le conseil d'administration d'OPI S.A. se réunissait ce mercredi 12 janvier à Paris. Pour l'heure, les administrateurs provisoires s'efforcent d'établir un diagnostic, de chiffrer le « trou ». Si celui-ci n'est pas trop important, il restera alors à relancer l'Omnium sur de nouvelles bases. Il serait pour le moins navrant que l'on disperse des équipes de chercheurs à haut niveau au moment même où chacun souligne la nécessité de développer en France la technologie industrielle.

J.-M. Q.

(1) On y trouve l'U.A.P., la Caisse des dépôts et consignations, Gazocéan, la Française des pétroles B.P., le C.C.F., le Crédit du Nord, Drouot, Goulet-Turpin, Sofinnova.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		DM		Fr. suisses		Fr. français	
48 heures	4 3/8	5 3/8	4 1/8	5 1/8	1/4	1 1/4	11 1/2	11 3/4
1 mois	4 1/2	5	4 3/8	4 7/8	5/8	1 1/8	12 1/4	12 1/2
3 mois	5	5 1/2	4 3/8	4 7/8	1 1/8	1 5/8	12 3/4	13
6 mois	4 7/8	5 3/8	4 3/8	4 7/8	3/4	1 1/4	12 5/8	13
1 an								



LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

ÉNERGIE

Les principales commandes concernant Super-Phénix vont être passées

Une nouvelle étape dans le recours au nucléaire

La société Novatome (1), constituée en avril dernier à l'initiative des pouvoirs publics pour être le maître d'œuvre de la réalisation des centrales nucléaires surrégénératrices, devrait, dans les jours qui viennent, recevoir commande des éléments principaux — en particulier la « chaudière nucléaire » elle-même et les générateurs de vapeur — de Super-Phénix, le surrégénérateur de 1 200 MW, qui sera construit sur les bords du Rhône, à Creys-Malville (Isère). Le conseil de surveillance de la société Nersa, dont le capital appartient pour 51 % à l'E.D.F., pour 33 % à l'ENEL (l'E.D.F. italien) et pour 16 % à la S.B.K. — filiale de la R.W.E. allemande dans laquelle la Belgique et les Pays-Bas ont une participation, — a en effet autorisé, le 20 décembre dernier, la direction de la société à passer ces commandes. La construction de Super-Phénix devrait s'étaler sur sept ans et demandera un investissement de l'ordre de 5 milliards de francs.

L'autorisation donnée par le conseil de surveillance de Nersa de passer commande des éléments principaux de Super-Phénix permet de penser que le point de non-retour dans la décision française de faire appel à la technique des surrégénérateurs est atteint. Le contrat entre Nersa et Novatome n'est certe pas encore signé, mais sa rédaction et son approbation par les pouvoirs publics ne devraient maintenant pas poser de problèmes autres que techniques.

La décision prise le 20 décembre dernier fait suite à celle, annoncée au milieu d'octobre par Nersa, de passer des marchés préparatoires, concernant notamment diverses parties du gros œuvre (galeries et canalisations souterraines) et certaines études d'exécution. A l'époque, certains des partenaires présents au sein de Nersa en particulier, semble-t-il, les Allemands, avaient jugé prématuré de lancer les commandes principales, certains problèmes financiers n'ayant pas été résolus.

Cet obstacle étant aujourd'hui levé, on peut dire que la décision du gouvernement français, prise le 15 avril 1976 lors d'un conseil restreint réuni à l'Elysée, va véritablement entrer dans les faits. Déjà chef de file mondial de la technique des surrégénérateurs avec Phénix, centrale de 300 MW qui a divergé le 31 août 1973 — et qui est arrêtée pour le moment à cause de fuites de sodium (*le Monde*, du 22 décembre 1976), — la France affirme sa volonté de recourir largement à une technique jugée seule capable de lui donner, à moyen terme, l'indépendance énergétique voulue.

L'opposition aux surrégénérateurs reste cependant vive. La décision d'avril dernier avait provoqué de nombreuses réactions. Le site de Creys-Malville, sur lequel des travaux de gros œuvre étaient déjà commencés, a été le lieu, au printemps et à l'été 1976, de manifestations antinucléaires contre lesquelles la police est intervenue. En septembre, le conseil général de l'Isère, suivi en décembre par celui de Savoie, ont demandé au gouvernement de surseoir au projet de construction de Super-Phénix. A la fin de l'année, c'était au tour de nombreux scientifiques du CERN, de Genève, de demander l'arrêt des travaux.

Pour les opposants aux surrégénérateurs, la nouvelle filière nucléaire est lourde d'inconnues : la technique est mal maîtrisée et met en œuvre d'importantes quantités de sodium fondu (5 000 tonnes pour Super-Phénix) et, surtout, de plutonium (4,5 tonnes). Selon eux, l'appel massif aux surrégénérateurs, impliquant la mise sur pied d'une véritable « industrie » du plutonium », risque d'amener à une société où la circulation de cette matière biologiquement et stratégiquement si dangereuse imposera une surveillance policière croissante.

Les partisans de la nouvelle filière présentent à l'opposé les surrégénérateurs comme le seul secours raisonnable pour éviter une dépendance énergétique aiguë : le refus de faire appel à cette technique, font-ils valoir, réduit le pouvoir énergétique d'une tonne d'uranium naturel à 15 000 tonnes d'équivalent-charbon, au lieu de 900 000 tonnes, si l'on choisit d'utiliser cette technique de pointe qui, estiment-ils, est très bien maîtrisée.

La décision de construire Super-Phénix — qui est un prototype — ne préjuge évidemment pas des décisions qui seront prises ultérieurement concernant la construction d'autres centrales de ce type. Il n'en reste pas moins qu'une nouvelle étape dans le recours à l'énergie nucléaire va ainsi être franchie.

XAVIER WEEGER.

(1) La répartition du capital de Nivatome a fait l'objet récemment de difficiles négociations, le C.E.A. étant désireux d'obtenir la minorité de blocage (plus du tiers). Le ministère de l'industrie et de la recherche souhaite que le capital soit réparti de la façon suivante : Creusot-Loire, 40 % ; Neyrpic, 15 % ; Alsthom-Atlantique, 15 % ; C.E.A., 30 %.

RAYONNEMENT ET PLUTONIUM

A la différence des centrales nucléaires, où l'uranium est « brûlé » et où le plutonium n'est produit, en petites quantités, qu'à titre de sous-produit, les surrégénérateurs ont la particularité, à partir d'un combustible mixte uranium-plutonium, de produire plus de plutonium qu'ils n'en consomment.

Cela ne peut se faire qu'au prix d'innovations techniques importantes. La nature de la réaction nucléaire dans le cœur du réacteur soumet en effet les différents matériaux mis en œuvre à un rayonnement très intense, qui impose que toutes les manipulations se fassent à distance. Et surtout, au lieu d'eau comme dans la plupart des centrales nucléaires classiques (filière américaine), le liquide utilisé comme modérateur et caloporteur est du sodium fondu à plus de 500 °C. Les problèmes de sûreté sont donc compliqués par ces deux facteurs, et notamment par la très forte réactivité du sodium : celui-ci brûle spontanément au contact de l'air et réagit très violemment avec l'eau qui reste utilisée, dans les surrégénérateurs, pour la production de vapeur destinée à faire tourner les turbines productrices d'électricité.

● *L'Agence pour les économies d'énergie vient de décider d'accorder plusieurs subventions.* — Trois opérations mettant en œuvre des énergies nouvelles bénéficient de 310 000 francs sur le budget de la délégation aux énergies nouvelles (installations utilisant l'énergie solaire à la maison de retraite d'Aramon (Gard), à celle de Saint-Gilles (Gard) et au C.E.S. de Saint-Gilles). D'autre part, 2,35 millions de francs ont été accordés à quatorze établissements pour réaliser des investissements générateurs d'économie de fuel lourd et 7,16 millions ont été alloués à trois opérations de démonstration (amélioration thermique de bâtiments, chauffage d'immeubles par récupération de calories d'une raffinerie). Enfin, les taux des primes dont pourront bénéficier les entreprises réalisant en 1977 des investissements générateurs d'économie passeront à 25 %.

Le 13 janvier

DÉBAT ENTRE MM. MARCHAIS ET FOURCADE SUR LES BÉNÉFICES PÉTROLIERS

Le débat qui doit opposer jeudi 13 janvier — sous réserve de la grève des réalisateurs — M. Georges Marchais à M. Jean-Pierre Fourcade sur le coût de l'énergie est le résultat d'un défi lancé par le secrétaire général du P.C.F. Au micro de France-Inter, M. Marchais affirmait le 13 décembre : « *Nous nous sommes livrés à un petit calcul sur le montant du racket opéré par les compagnies pétrolières. Il se monte à 400 milliards. Et je mets le premier ministre, en l'occurrence M. Barre, au défi de me prouver le contraire.* »

Ce ne fut pas M. Barre, mais M. Fourcade, ancien ministre de l'économie et des finances et actuel ministre de l'équipement, qui releva le gant le soir même, jugeant « *sommaires et irréfléchis* » les propos tenus par son adversaire de jeudi.

La querelle n'est pas nouvelle : les compagnies ont toujours prétendu que la transparence du marché était totale. (« *Tout le monde connaît le prix du pétrole brut (...). A l'autre bout, nous connaissons également le prix du pétrole brut importé en France* », répondait l'Union des chambres syndicales de l'industrie du pétrole à M. Marchais le 17 décembre.) Le P.C.F. et bien d'autres soutiennent en revanche qu'il est difficile de connaître le prix de transfert du pétrole des sociétés même à leurs filiales, ainsi que les primes et rabais divers consentis par les pays producteurs.

L'Iran réduit ses dépenses en raison de la mévente de son pétrole

Téhéran (*A.F.P., A.P.*). — L'Iran va réduire son assistance à l'étranger, ajourner plusieurs projets d'investissement et prendre désormais en considération le montant des achats de pétrole de ses partenaires étrangers pour l'attribution de contrats industriels, a annoncé le 11 janvier le ministre d'Etat pour le plan et le budget, M. Adbulmajid Majidi.

La révision du budget — qui couvre la période mars 1977 à mars 1978 — a été rendue nécessaire par la baisse (de l'ordre de 20 millions de dollars par jour) des revenus pétroliers au cours des premières semaines de l'année. Les recettes pétrolières couvrent en effet les trois quarts du budget. Or, de 24 milliards de dollars en 1976, elles pourraient tomber — au rythme actuel des enlèvements de pétrole — à 17 milliards de dollars en 1977.

Les ventes directes effectuées par la compagnie nationale iranienne (NIOC) n'ont pas dépassé en moyenne 651 000 barils par jour en janvier, alors qu'elles s'élevaient à 1 335 520 barils par jour en décembre. Quant aux ventes du Consorthum, elles ont baissé de 35 % (une partie de cette baisse est d'ailleurs due à la détente sur le marché plus qu'au prix élevé du pétrole iranien). M. Majidi a donc annoncé qu'à l'avenir les importations feraient l'objet de troc contre du pétrole et que plusieurs projets d'assistance à des pays étrangers seraient purement et simplement supprimés.

A L'ÉTRANGER

M. OSSOLA EXPLIQUE LE « CAS » ITALIEN

(De notre correspondant.)

Rome. — M. Rinaldo Ossola, ministre italien du commerce extérieur, effectue une visite à Paris, les 12 et 13 janvier, pour rencontrer les autorités françaises et les responsables de l'Organisation de coopération et de développement économique (O.C.D.E.). Le déplacement de l'ancien directeur général de la Banque d'Italie s'inscrit dans un cycle de voyages ayant sans doute pour but d'ouvrir de nouveaux débouchés à la péninsule, mais aussi d'expliquer le « cas italien ».

A Paris, M. Ossola doit s'entretenir avec MM. Barre, premier ministre ; Rossi, ministre du commerce extérieur, et Clapier, gouverneur de la Banque de France. Les discussions seront d'abord consacrées aux relations commerciales entre les deux pays, afin d'éviter que de nouveaux conflits n'éclatent à l'avenir. D'ailleurs, la « guerre de la chaussure » a cessé, puisque la France ne fait plus de contrôle aux frontières, et celle du vin est en veilleuse du fait d'une mauvaise récolte italienne l'an dernier, qui a fait monter les prix.

La délégation transalpine se préoccupe aussi des dispositions de la France à l'égard de la Péninsule. Elle compte faire valoir que les mesures protectionnistes de l'Italie sont progressivement levées. La taxe sur les achats de devises, qui n'est plus que de 2,5 %, disparaîtra à la mi-février ; un mois plus tard, le dépôt sur les importations cessera, lui aussi, après être passé de 40 % à 25 % le 15 janvier. Les Italiens ne manqueront pas de demander à la France d'appuyer leurs demandes de prêts. Deux négociations, en effet, sont en cours : l'une avec le Fonds monétaire international (530 millions de dollars), l'autre avec la C.E.E. (490 millions). — R. S.

● AU PORTUGAL, le nombre des chômeurs a été de trois cent quatre-vingt-dix-sept mille, selon les estimations officielles. Ce nombre, *le double de celui enregistré deux ans plus tôt*, correspond à 11,6 % de la population active. Il comprend cinquante-cinq mille rapatriés des anciennes colonies d'Afrique.

LE FONDS MONÉTAIRE PRÊTE 36 MILLIONS DE DOLLARS AU VIETNAM

Le Fonds monétaire international a accordé, mardi 11 janvier, un prêt de 31 millions de droits de tirage spéciaux (36 millions de dollars) au Vietnam.

Ce prêt a été accordé au titre des facilités de financement compensatoire réservées aux pays producteurs de matières premières affectés par une baisse soudaine de leurs recettes à l'exportation.

C'est la première fois que le Vietnam utilise les facilités de crédit du Fonds monétaire international. Le droit du Vietnam réunifié à occuper au sein du F.M.I. le siège qu'y détenait le Vietnam du Sud avait été confirmé par le conseil d'administration du Fonds en septembre 1976, en dépit de l'opposition des Etats-Unis.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SICAV DE L'UNION DES ASSURANCES DE PARIS

SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	ACTIF A LONG TERME OBLIGATAIRE A.L.T.O.	ACTIONS SELECTIONNEES	AEDIFICANDI (UNION SEQUANAISE-URBAINE)	L'U.A.P. INVESTISSEMENTS
ORIENTATION	Obligations françaises	Valeurs françaises dominantes	Placements à caractère immobilier	Valeurs étrangères dominantes
SITUAT. AU 31 DEC. 1976 :				
Actions émises	365 678	635 752	576 443	1 468 000
Actif net total (millions F)	52,08	91,58	89,99	192,10
réparti comme suit :				
a) France :				
Oblig. classiques	81,3 %	19,6 %	19,2 %	18,9 %
Oblig. convertibles ..	6,7 %	9,6 %	11,4 %	10,4 %
Actions	néant	37,4 %	48,1 %	19,1 %
b) Etranger :				
Actions et oblig.	néant	29,7 %	15,3 %	47,1 %
c) Billets hypothécaires	3,8 %	néant	néant	0,8 %
d) Disponibilités	8,2 %	3,7 %	6 %	3,7 %
Valeur liquid. action ..	F 142,41	F 144,05	F 156,11	F 130,85

Souscriptions et rachats à tout moment chez :

— SOCIETE SEQUANAISE DE BANQUE : 370, rue St-Honoré, 75023 Paris CEDEX 01. Tél. 261-53-44. TOUR ASSUR, quartier Louis-Blanc, CEDEX 14, 92083 Paris La Défense. Tél. 766-16-10 et dans ses agences de Province.

— CREDIT UNIVERSEL : 28, rue Notre-Dame-des-Victoires, 75002 Paris. Tél. 261-53-36 ; 10, avenue Gabriel-Péri, 95100 Argenteuil. Tél. 961-93-32 ; 140, route de la Reine, 92100 Boulogne. Tél. 604-81-30 et dans ses agences de Province.



CANDIDATURES AU PRIX POUR L'ÉNERGIE FONDÉ PAR LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Les candidatures au Prix pour l'énergie peuvent être adressées au secrétariat du Prix, où elles seront reçues jusqu'au 15 avril 1977.

Ce prix, d'un montant annuel de 250 000 F, a été fondé en 1974 par la Société générale pour récompenser les meilleures initiatives ayant pour effet d'améliorer la situation française dans le domaine de l'énergie. Le jury est présidé par le professeur Louis Neel, prix Nobel de physique.

Le 2 décembre dernier, la remise du prix 1976 a été effectuée, sous la présidence d'honneur de M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche, par M. Paul Mentré de Loye, délégué général à l'énergie, au cours d'une cérémonie à laquelle assistaient de très nombreuses personnalités.

Deux équipes ont été couronnées : l'une, de quatorze cadres des Ciments Lafarge-France, qui a étudié et appliqué les moyens de réduire la consommation calorifique pour la fabrication du ciment, l'autre, de six ingénieurs d'E.D.F. - Delle-Alsthom, Merlin-Gerin et Coq-France, qui a mis au point une nouvelle technique de transformateurs, les matériels blindés à très haute tension.

Un tel choix n'implique nullement que le jury n'examine pas avec intérêt les candidatures individuelles, comme il l'a déjà montré en récompensant M. Pierre Maugis, pionnier de la géothermie. Tout en étant fort précis, les objectifs du prix intéressent en effet un ensemble assez vaste pour que puissent y trouver place des actions d'ampleur et de nature très variées.

Le règlement et les renseignements concernant le prix seront communiqués sur simple demande au secrétariat du Prix pour l'énergie, Société générale, 29, boulevard Haussmann, 75009 Paris (tél. 266-54-00, poste 36-23).



La BANQUE NATIONALE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (Océan Indien), siège social 7, place Vendôme, 75001 Paris, au capital de 25 millions de francs, a décidé de faire apport, à compter du 1er janvier 1977, de son réseau de Djibouti à une société filiale, la **BANQUE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE - MER ROUGE**, dont elle détiendra la totalité du capital porté à cette occasion à FD 350 000 000.

La **BANQUE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE - MER ROUGE** bénéficiera de l'appui technique le plus complet de sa maison-mère et fera donc partie intégrante du groupe B.N.P.

SILIC

Les loyers du premier semestre de l'exercice en cours (1er juillet au 31 décembre 1976) et ceux émis le 1er janvier 1977, non compris, par conséquent, les émissions complémentaires d'ici au 31 mars, s'élèvent à 31 560 000 F contre 28 168 000 F pour la période correspondante de l'exercice précédent.

La cadence des locations reste très satisfaisante, bien que certaines d'entre elles ne doivent prendre effet que dans le courant du second semestre de l'exercice.

ACIER - INVESTISSEMENT

VALEUR LIQUIDATIVE AU 31 DECEMBRE 1976

Au 31 décembre 1976, la situation provisoire des comptes d'Acier-Investissement faisait ressortir une valeur liquidative globale de 189,58 millions de francs, soit 108,33 F par action.

هكذا من الأصل

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

Brusque repli

Les valeurs françaises se sont brusquement repliées mardi à la Bourse de Paris, où les indices ont perdu 1,5 % en moyenne. Dès le début de la séance, le ton était donné, et la baisse allait s'étendre sur tous les fronts, n'épargnant finalement que quelques titres, disséminés dans certains compartiments (Printemps, Mérieux, Cotelle, Crédit du Nord et Labo. Bellon, dont la cotation a même été retardée en raison de la demande). A l'issue des deux heures de cotations, près d'une centaine de titres s'étaient inscrits en recul, parfois sensible.

Aucun compartiment, en particulier, n'a pu tirer son épingle du jeu, mais les plus touchés ont été : le bâtiment, l'alimentation, la construction électrique, les chimiques, la métallurgie, les magasins, et, dans une moindre mesure, les banques.

Les plus fortes baisses ont été enregistrées par Raffinage, Générale de fonderie, Chiers, C.F.I., Compagnie bancaire, Nobel

Certes, nombre d'opérateurs, à la suite du ralentissement observé la veille notamment, s'attendaient, ce mardi, à un nouvel effritement. Mais l'ampleur de la baisse a déçu la corbeille tout entière. La remontée du taux de l'argent au jour le jour à 10 1/4 % et la vigueur du redressement du dollar ont pu refroidir quelques investisseurs. Plus sûrement, il faut incriminer la réserve des acheteurs, déjà relevée lundi, et l'accélération des ventes bénéficiaires, inévitable dans un tel climat.

Aux valeurs étrangères, les américaines étaient plutôt irrégulières, tandis que les allemandes ont baissé plus franchement. De même, les mines d'or, après leur effritement de la veille, se sont repliées.

Sur le marché de l'or, dont le volume de transactions se regonfle peu à peu (4,63 millions de francs contre 3,07), le lingot a finalement perdu 20 francs à 21 730 francs, après en avoir gagné 70 à 21 820 francs. Le napoléon a reculé de 1,70 F à 235,10 F.

Taux du marché monétaire
Effets privés .... 10 1/4 %

LONDRES

Amorcée la veille en clôture, le mouvement de repli se poursuit mercredi matin à l'ouverture. Les vedettes industrielles perdent plus de cinq points. Vif recul des fonds d'État, qui baissent souvent de 1 livre, et des pétroles. Reprise des mines d'or.

OR (ouverture) (dollars) : 130 45 contre 129 40

VALEURS	CLOTURE 11/1	COURS 12/1
War Loan 3 1/2 %	27 3/8	27 7/16
Beecham	374 ...	368 ..
British Petroleum	784 ...	776
Shell	466 ...	457 1/2
Vickers	155 ...	166
Imperial Chemical	343 ...	338 1/2
Courtaulds	94 ...	92
De Beers	205 ...	207 1/2
*Western Holdings	13 1/4	13 7/8
Rio Tinto Zinc Corp.	182 ...	179 ...
*West Driefontein	16 1/2	17 ...

(*) En livres.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, Base 100 : 31 déc. 1976.)

	10 janv.	11 janv.
Valeurs françaises	102,2	100,2
Valeurs étrangères	101	100,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	65,6	64,7

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

RAFFINERIES DE SAINT-LOUIS. — Pour l'exercice clos le 30 septembre dernier, la Générale Sucrière, filiale de Saint-Louis, a réalisé un bénéfice de 18,43 millions de francs (plus-values et cessions d'actifs compris) contre 4,42 millions, ce qui permettra de distribuer un dividende global de 14,50 F contre 13,50 F.

Grâce à ces bons résultats, « les comptes consolidés de Saint-Louis en 1976 seront en progression sur ceux de l'exercice précédent », a indiqué le président, M. Hugues de Revel.

DE BEERS. — Le groupe annonce que sa centrale de ventes a réalisé en 1976 un chiffre d'affaires record de 1,55 milliard de dollars (1 351 millions de rands) contre 1,06 milliard en 1975 (703,48 millions de rands). (Voir « le Monde » du 12 janvier.)

PROCTER AND GAMBLE. — Le dividende trimestriel est porté de 55 cents à 65 cents par action et payable le 15 février.

B.A.S.F. — La firme allemande, deuxième au plan mondial dans son secteur d'activité (chimie), va porter son capital de 1 768 millions à 1 888 millions de deutschemarks par émission à 130 DM d'une action nouvelle de 50 DM, créée jouissance au 1er janvier 1977, pour quinze anciennes. L'opération se déroulera du 26 janvier au 8 février. Son produit servira à financer les investissements à moyen terme du groupe.

NEW-YORK

Repli brutal

Les cours se sont brutalement repliés mardi, à Wall Street, où, à l'issue d'une séance très animée (24,1 millions d'actions ont changé de mains contre 20,8 millions), l'indice Dow Jones a perdu 10,22 points, à 976,65.

Sur 1 909 valeurs traitées, 1 080 ont baissé, 443 seulement ont progressé et 386 sont restées inchangées.

Les spécialistes se perdent en conjectures sur les raisons d'une telle rechute.

Après une première réaction favorable, certains avancent que le programme de relance de M. Carter n'a pas convaincu l'ensemble de la communauté financière américaine. Dans ce contexte, l'annonce d'une progression de 11 % des intentions d'investissements pour 1977, par rapport à ceux réalisés en 1976, est quasiment passée inaperçue.

D'autres estiment que les diverses informations relatives à la situation du Proche-Orient ont pu inquiéter quelques opérateurs.

Enfin, les difficultés financières de la ville de New-York réapparaissant, le phénomène a pu inciter plusieurs investisseurs à liquider une partie des « blue chips » et « valeurs vedettes » précédemment acquises.

Indices Dow Jones : transports, 234,34 (— 2,46) ; services publics, 107,46 (— 0,64).

VALEURS	COURS 10/1	COURS 11/1
Alcoa	55 7/8	55 ...
A.T.T.	63 3/8	63 ...
Boeing	41 5/8	40 1/2
Chase Manhattan Bank	31 3/8	31 3/8
Du Pont de Nemours	131 1/2	130 ..
Eastman Kodak	84 1/4	83 1/2
Exxon	53 1/4	53
Ford	60 5/8	60 1/4
General Electric	54 ...	53 5/8
General Foods	31 1/2	31 1/8
General Motors	76 ...	75 ..
Goodyear	22 3/4	22 1/2
I.B.M.	271 1/4	268 5/8
I.T.T.	34 .	33 3/4
Kennecott	27 1/4	27 3/8
Mobil Oil	64 3/8	63 3/4
Pfizer	28 1/2	28 3/4
Schlumberger	91 1/2	88 3/4
Texaco	27 7/8	27 3/4
U.A.L. Inc.	26 3/8	25 5/8
Union Carbide	59 1/2	59 5/8
U.S. Steel	47 1/2	47 ...
Westinghouse	18 ...	17 1/8
Xerox	56 7/8	56 ..

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	11/1	12/1
1 dollar (en yens) ..	292 40	292 35

BOURSE DE PARIS - 11 JANVIER - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	37 70	0 847
5 %	52 50	4 727
[illegible]	[illegible]	[illegible]

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
614	4,50 % 1973	612 20	611 70	611 .	611 20
1630	C.N.E. 3 %	1663	1651	1650	1650
335	Afrique Occ.	409 ..	406	406 ..	404 90
300	Air liquide	331 10	327	326	327 ..
56	Als. Part. Ind	61 80	62 30	62 30	62 30
440	Cie Gle Eaux	494	483	480	483
173	E. J. Lefebvre	208	207	206	203
52	Esso S.A.F.	55 50	54 30	54 20	53 70
161	Eurafrance	168	169	167 50	167 60
335	Europe n° 1	364	363 80	363 80	365
133	Olida-Caby	140 50	139 80	139	137 60
95	Opfi-Paribas	86 40	87 20	87 20	88 70
105	Paris-France	105	105	104 40	103 30
465	L.T.T.	509	508	505	500 ..
595	Tél. Electr.	647	640	637	632 ..
121	— (obl.)	113 50	119	119	119 ..
290	Tél. Ericsson	338		338 50	334	339 50
54	Terres Roug.	57 50	57 50	57	56 80
169	Thomson-Br.	182 40	177	177	177
57	Free State	58 10	55 50	55 50	55 60
285	Gen. Electric	272	269 50	269 50	268 50
390	Gen. Motors	375 50	377	377	377
12 50	Goldfields	12 80	12 80	12 80	12 50
16 20	Harmony	15 40	15 ..	15	15
285	Hoechst Akt	292 50	291 50	290 30	288
	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
680	Deuts. Bank	614	610	610 .	610
210	Dome Mines	216 10	213 50	214 50	210 10
690	Du Pont Nem	665	668	658 ..	665 .
420	East Kodak	421 50	422 ..	419 80	423 ..
15 50	East Rand	15 26	15	15 10	14 70
108	Ericsson	113 80	112 ..	110 10	109 90
260	Exxon Corp.	265 ..	267 .	267 ..	265 10
295	Ford Motor	297	300	300	299 .
240	Unilever	250 .	247	247 ..	244
12	Union Corp.	12 35	12 05	12 06	12 05
133	U. Min. 1/10	141 ..	140 ..	140 50	140 ..
186	West Driet.	187	185 ..	186 20	183
40	West Deep.	41 40	40 10	40 20	40 05
78	West Hold.	82 90	80 20	80 20	81 05
0 82	Zambia Cop.	1 20	1 23	1 20	1 21

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; c : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 11/1	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 984	4 991	4 92
Canada ($ can. 1)	4 938	4 940	4 89
Allemagne (100 DM)	209 640	209 400	208 50
Autriche (100 sch.)	29 545	29 480	29 45
Belgique (100 F.)	13 837	13 631	13 75
Danemark (100 krd)	85 300	84 840	85 50
Espagne (100 pes.)	7 285	7 289	7 82
Grande-Bretagne (£ 1)	8 527	8 602	8 47
Italie (1 000 lires)	5 698	5 706	5 625
Norvège (100 k)	95 260	94 900	96
Pays-Bas (100 fl.)	208 450	208 275	208 50
Portugal (100 esc.)	15 670	15 880	13 75
Suède (100 krs)	119 390	119 050	120 ..
Suisse (100 fr.)	201 150	201 ...	201 50

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 11/1
Or fin (kilo en barre)	21650	21670 ..
Or fin (kilo en lingot)	21750	21730 ..
Pièce française (20 fr.)	236 80	235 10
Pièce française (10 fr.)	219 90	213 ..
Pièce suisse (20 fr.)	208 50	211 50
Union latine (20 fr.)	195 50	195 .
Souverain	215 ..	215 20
Pièce de 20 dollars	1026 .	1020 40
Pièce de 10 dollars	538 .	542 .
Pièce de 5 dollars	348 ..	.
Pièce de 50 pesos	878 ..	878 50
Pièce de 10 florins	205 ..	206 50

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE





Le numéro du « Monde » daté 12 janvier 1977 a été tiré à 566 437 exemplaires.

DANS SON PREMIER DISCOURS DE PRÉSIDENT DU CONSEIL DES « NEUF »

« L'élargissement de la Communauté est un investissement dans l'avenir démocratique de l'Europe »

déclare M. Crosland

Parlant pour la première fois en tant que président en exercice du conseil des Communautés européennes devant le Parlement européen réuni à Luxembourg, M. Crosland, secrétaire au Foreign Office, a défini, mercredi 12 janvier, les lignes directrices de son action au cours des six mois à venir. « *Les réalisations de la Communauté*, a-t-il dit, *sont incohérentes et désordonnées* » en raison notamment de la crise économique de ces trois dernières années qui a « *affaibli les énergies des Etats membres* ». Toutefois, le fait que les « *espérances exagérées* » du passé, basées sur des « *abstractions irréalistes* », aient été déçues ne doit pas conduire à « *l'autre extrême, en permettant à nos désillusions de nous ôter toute volonté stratégique* ». Tout en se réjouissant de la prochaine élection du Parlement européen au suffrage universel, M. Crosland a affirmé que « *l'esquisse d'une nouvelle structure politique est l'affaire de demain et non celle d'aujourd'hui* ». Il a émis le vœu qu'une distinction soit établie entre les deux fonctions du conseil des ministres, législative d'une part, exécutive de l'autre.

« *Une Communauté forte et unie constitue un avantage décisif pour le camp occidental dans le schéma d'ensemble des relations Est-Ouest* », a encore dit M. Crosland. A propos de l'élargissement de la Communauté aux pays du sud de l'Europe, il a noté que celui-ci « *aggravera encore les différences économiques* » entre les pays membres, mais que « *ses avantages politiques l'emportent sur les difficultés pratiques* », car « *en soutenant les démocraties naissantes au stade le plus critique de leur évolution, nous les protégerons contre leurs ennemis internes et externes... L'élargissement, c'est un investissement dans l'avenir démocratique de l'Europe* », a-t-il conclu.

Mardi, le Parlement européen avait entendu M. Jenkins, nouveau président de la Commission, qui avait dit notamment : « *L'élection du Parlement au suffrage universel direct ne donnera pas en elle-même plus de pouvoirs légaux à ce dernier, mais elle lui donnera une autorité morale plus grande.* » Le président et les membres de la Commission avaient prêté serment le même jour devant la Cour de justice, s'engageant à « *n'accepter d'instructions d'aucun gouvernement ni d'aucun organisme* ».

M. VANCE S'EST DÉCLARÉ HOSTILE A TOUT RETRAIT DES FORCES AMÉRICAINES EN EUROPE

(De notre correspondant.)

Washington. — Les dépositions de MM. Vance et Brown, respectivement secrétaire d'Etat et secrétaire à la défense désignés, devant les commissions du Congrès appelées à se prononcer sur leur nomination, ont montré que les grandes options du gouvernement Ford en matière de politique étrangère et de défense resteraient dans l'ensemble inchangées. M. Vance a notamment indiqué son opposition à tout retrait unilatéral des forces américaines d'Europe. De même, M. Brown a tenu l'habituel langage du Pentagone, soulignant que les Etats-Unis ne devaient pas se laisser distancer militairement par les Soviétiques.

MM. ROCARD ET J.-P. COT RENCONTRENT LES COLLABORATEURS DE M. CARTER

Washington (A.F.P.). — Deux dirigeants du parti socialiste français, MM. Michel Rocard et Jean-Pierre Cot, séjournent actuellement à Washington afin de rencontrer les futurs responsables américains. Les deux représentants du P.S. se sont entretenus le 11 janvier avec M. Brzezinski, qui présidera le Conseil national de sécurité ; ils doivent être reçus le 14 janvier par le secrétaire d'Etat désigné, M. Vance.

Au cours d'une réunion de presse, M. Rocard a indiqué, le 11 janvier, en réponse à une question sur ce qu'il attendait de la nouvelle administration américaine, que « la question-clé était d'éviter une nouvelle dépréciation du dollar ». Il a également insisté sur la nécessité pour les pays occidentaux « de cesser de lutter pour exporter leur chômage chez les autres ».

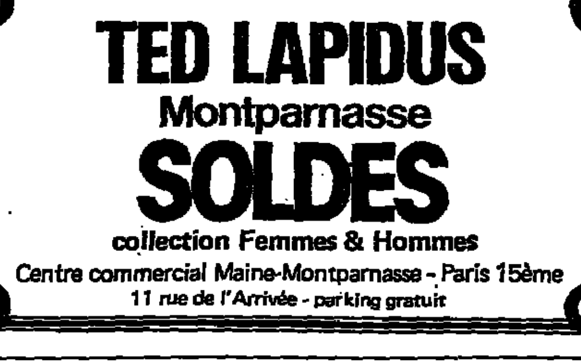
LE SAC ENGAGE UNE ACTION CONTRE LE FILM « LE JUGE FAYARD »

Au nom du Service d'action civique, Me Denise Mialou a demandé, le 11 janvier, à M. Jean Aubouin, premier vice-président du tribunal de Paris, la suppression du nom de cette organisation dans les scènes du film *le Juge Fayard dit le sheriff*. Car plusieurs crimes sont commis dans ce film — inspiré en partie par la vie du juge d'instruction François Renaud — par des malfaiteurs qui se vantent d'appartenir au SAC; il peut en résulter pour le SAC, dit l'avocat, un préjudice considérable.

Le préjudice irrémédiable, ont rétorqué Mes Pierre Hebey et Jacques Bitoun, avocats du réalisateur Yves Boisset et des producteurs, serait pour leurs clients si la justice faisait droit à cette requête, ce qui aurait pour effet de retarder de plusieurs mois la sortie de ce film dont la réalisation a coûté quelque 15 millions de francs. Ils ont soutenu que le SAC lui-même n'était pas visé à l'occasion de forfaits attribués dans cette œuvre d'imagination à des membres de cette organisation et à certains d'entre eux seulement.

M. Aubouin a décidé d'assister à une projection privée du film litigieux dans la matinée du 12 janvier avant de rendre son ordonnance.

● *La projection du film américain* Victoire à Entebbe a été interrompue, mardi soir, dans un cinéma de Montparnasse par un groupe qui se dit appartenir à un « collectif d'offensive communiste ». Après avoir lancé un engin fumigène dans la cabine de projection, il a distribué des tracts dénonçant « *un film à la glorification imbécile des commandos israéliens* ».





Au Zaïre

UNE ÉRUPTION VOLCANIQUE AURAIT FAIT 2 000 MORTS

Kinshasa *(A.F.P., Reuter)*. — Près de deux mille personnes auraient été tuées au Zaïre par l'éruption d'un volcan.

Selon l'Agence France-Presse, il s'agirait du Niragongo (célèbre pour son lac de lave permanent) dont l'éruption aurait commencé le 21 décembre dernier et redoublé d'ampleur le 10 janvier. La radio nationale du Zaïre n'a fait état de cette catastrophe qu'une seule fois, le 11 janvier.

Selon Reuter, le président Mobutu, en visite à Lomé (Togo) le 11 janvier, aurait fait allusion à une éruption catastrophique du Nyamlagira ayant débuté le 23 décembre dernier. Toujours selon l'agence Reuter, l'agence de presse zaïroise AZAP avait annoncé le 25 décembre que « *les touristes et tous les amis de la nature qui se rendraient ces jours-ci à Goma* [sur la rive nord du lac Kivu, tout à fait à l'est du Zaïre], *dans le Kivu, auraient droit au spectacle de toute beauté que constitue l'éruption du volcan Nyamlagira* ».

Les deux volcans Niragongo et Nyamlagira ne sont qu'à une douzaine de kilomètres l'un de l'autre. Le premier est à 20 kilomètres au nord de Goma, le deuxième à 30 kilomètres au nord-ouest de cette même ville.

AU CONSEIL DES MINISTRES

Une mission interministérielle pour la qualité architecturale

Les moyens d'améliorer la qualité architecturale des constructions publiques devaient être examinés au conseil des ministres, ce mercredi 12 janvier. Après la communication de Mme Françoise Giroud, secrétaire d'Etat à la culture, les grandes orientations d'une politique devaient être définies, dans le sens décrit par le rapport Cornuau sur la commande publique (*le Monde* du 5 janvier).

Une mission interministérielle réunissant les directeurs des ministères concernés (culture, équipement, économie et finances, éducation, jeunesse et sports, justice, P.T.T., santé) devrait être créée. Un président et un secrétaire général seraient nommés avant l'été à la tête de cette mission pour la qualité architecturale des constructions publiques.

L'idée est d'améliorer la qualité des constructions publiques au sens large, c'est-à-dire aussi bien les H.L.M que les édifices financés par les collectivités locales. Dans un premier temps, l'Etat s'en prendra à son seul domaine : écoles, lycées, hôpitaux, bureaux de poste ou de perception, préfectures ou casernes de gendarmerie.

Des « secteurs-pilotes » pourraient être créés dans chaque ministère : un certain pourcentage des crédits de l'année seraient réservés à des constructions novatrices qui bénéficieraient de normes moins strictes et d'un léger surcoût. Enfin, il est question d'organiser la formation des fonctionnaires qui jouent le rôle de maître d'ouvrage.

Le conseil des ministres devait, d'autre part, décider le remplacement de M. Alain Bacquet, directeur de l'architecture au secrétariat d'Etat à la culture depuis 1971, par M. Jean-Philippe Lachenaud, directeur de la mission de l'environnement rural et urbain au ministère de la qualité de la vie, et ancien secrétaire général de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise.

LES COLLECTIVITÉS LOCALES POURRONT DÉSORMAIS SAISIR LA COMMISSION DE LA CONCURRENCE

Le projet de loi sur les contrôle des concentration d'entreprises et la répression des ententes préparé depuis plus d'un an et demi par le gouvernement vient d'être à nouveau modifié. Il devait être examiné ce mercredi 12 janvier au cours du conseil des ministres. La commission des ententes, qui s'appellera désormais commission de la concurrence, ne comprendra plus que neuf membres, cette limitation étant destinée à la rendre plus efficace.

Les méthodes de travail de la commission seront analogues à celles de la Commission des opérations en Bourse sur le marché financier. Comme celui de la COB également, le statut de la commission de la concurrence se situera à mi-chemin entre le pouvoir juridique et le pouvoir administratif.

Autre modification : les collectivités locales pourront elles-mêmes saisir la commission des dossiers qui leur sembleront anormaux (prix trop élevés par exemple). Cette modification est importante : elle aurait permis à plusieurs villes en 1975 de demander directement à la commission des ententes d'enquêter sur les raisons pour lesquelles les produits pétroliers (essence, gas-oil, fuel) étaient fournis à leurs hôpitaux et à leurs écoles à des prix élevés.

LA HAUSSE DES FRUITS ET LÉGUMES

Les détaillants estiment que la taxation de leurs marges est un « échec »

Les ménagères ont peu de chances de retrouver à brève échéance poireaux, carottes, endives ou salades à des prix raisonnables. Certes, les cours de ces produits ont légèrement baissé mardi 11 janvier à Rungis, mais ils restent encore de deux à quatre fois supérieurs aux cours de l'an passé à même époque : 2,90 F le kilo de carotte (— 0,10 F), 4,50 F les choux de Bruxelles (— 0,30 F), 6,70 F les endives (— 0,10 F), 3,80 F les poireaux (— 0,20 F), 28 F les douze laitues (— 2 F)... Les haricots verts du Sénégal et le persil ont également baissé, tandis que les oignons restaient « chers » à 2,10 F. Une légère augmentation a été enregistrée sur les fruits, notamment les pommes Golden (1,60 F ; + 0,20 F) et les oranges d'Espagne (2 F ; + 0,10 F).

M. Claude Villain, directeur de la concurrence et des prix, a déclaré au micro de R.T.L. que la hausse actuelle résulte bien du niveau des prix à la production, et que les grossistes ne semblent pas être en cause. Des vérifications sont néanmoins en cours, a-t-il précisé. Le directeur des prix a ajouté que l'évolution des cours serait différenciée selon les légumes, et que si la situation des choux-fleurs et des salades « *doit se régulariser rapidement* », tel n'est pas le cas des carottes, pour lesquelles il existe un manque durable.

Des conseils ont été redonnés aux ménagères par Mme Scrivener, secrétaire d'Etat à la consommation, et par diverses organisations de consommateurs, pour qu'elles composent des « menus d'hiver » à base de légumes secs et de pâtes. *L'Humanité* continue, mercredi 12 janvier, de s'indigner de « *cette campagne odieuse* [qui] *voudrait amener les travailleurs à se serrer une fois de plus la ceinture* » et propose au gouvernement de supprimer la T.V.A. sur ces produits.

De leur côté, les dirigeants de l'Union des jeunes professionnels en fruits et légumes estiment que, en bloquant seulement les marges des détaillants, la direction des prix n'a pas su maîtriser la montée des prix. Devant un tel « échec » cette organisation demande une nouvelle réglementation.

La Grande-Bretagne procédera à une « réduction ordonnée » des balances sterling

Le chancelier de l'Echiquier, M. Denis Healey et le sous-secrétaire américain au Trésor, M. Edwin Yeo, se sont publiquement félicités de l'accord conclu à Bâle sur les livres sterling. « *Il marque la fin de la zone sterling en tant que relique du passé impérial de la Grande-Bretagne et représente une importante contribution à la stabilité du système monétaire international tout en réduisant la vulnérabilité de la Grande-Bretagne à l'influence de facteurs extérieurs* », a déclaré le premier, tandis que le second a qualifié l'arrangement de « *solution fondamentale* ». M. Healey a, en outre, confirmé l'intention de la Grande-Bretagne de procéder à une « réduction ordonnée » du rôle de monnaie de réserve de la livre.

Un certain nombre de nouvelles précisions concernant les modalités de l'accord ont été révélées. En ce qui concerne la ligne de crédit de 3 milliards de dollars qu'ouvrira la Banque des règlements internationaux (B.R.I.) à la Banque d'Angleterre, on a appris que celle-ci pourra procéder à des tirages mensuels au cas où les balances officielles de livres sterling viendraient à tomber au-dessous du montant qu'elles atteignaient le 8 décembre 1976 (montant qui n'est pas encore rendu public mais qui est peut-être de l'ordre de 2,3 milliards de livres sterling). Les crédits ainsi consentis seraient remboursables en six et sept ans et porteraient un intérêt de 5 % (alors que la Grande-Bretagne sert actuellement aux détenteurs de balance sterling un intérêt de 14 %).

La ligne de crédit sera disponible pendant deux ans et pourra être prolongée pendant une période supplémentaire de trois ans.

L'autre disposition de l'accord qu'il annonce bien, en effet, elle une « solution fondamentale » vise la consolidation des balances sterling officielles dont les détenteurs (Arabie Saoudite, Koweït, Nigéria, etc.) se verront offrir par la Grande-Bretagne des bons à moyen ou long terme (probablement à cinq ans). M. Healey a précisé que ces titres seraient assortis d'un taux d'intérêt égal à environ la moitié de celui dont sont assorties les balances sterling à court terme.

Le chancelier de l'Echiquier a précisé que les détenteurs de livres sterling seraient parfaitement libres de déterminer leur décision. Il a ajouté que si l'accord concernait seulement la balances officielles, il n'en demeurait pas moins que « *la Grande-Bretagne ne souhaite nullement que des entrées de capitaux sous forme d'accroissement des balances sterling privées soient un moyen de financer le déficit de sa balance des paiements* ».

● *Attentat en Corse.* — Un commando de plusieurs personnes a attaqué, le mardi soir 11 janvier, à Cauro près d'Ajaccio, un entrepôt de caravanes appartenant à la société Aigle dont M. Pierre-Paul d'Ornano, maire de Sainte-Marie-Siché, est l'administrateur. Le commando a mis le feu aux caravanes. Les dégâts sont estimés à plus de 1 million de francs.

RÉPROBATION DANS LE MIDI VITICOLE APRÈS L'ATTENTAT CONTRE LE FILS DE M. ALBERT TEYSSEIRE

(De notre correspondant.)

Narbonne. — Le mardi 11 janvier, le préposé des postes a déposé un colis standard — jaune — des P.T.T. au domicile de M. Albert Teysseire, le pompiste-viticulteur de Lauraguel (Aude), qui avait été arrêté après la fusillade meurtrière du 4 mars dernier à Montredon, puis libéré sous contrôle judiciaire le 11 juin, après une grève de la faim. Le colis arrivait de Paris. M. Albert Teysseire étant absent, son fils Patrice, âgé de seize ans, a ouvert le paquet. Une grenade quadrillée, identique à celles utilisées par l'armée, a alors explosé, blessant le jeune garçon aux mains, au visage et au ventre. Immédiatement transporté à l'hôpital de Carcassonne, son état n'a pas finalement été jugé inquiétant. L'attentat n'a pas été revendiqué.

Aussitôt, les réactions ont été nombreuses dans tout le Languedoc. L'avocat d'Albert Teysseire, Me Pech de Laclauze, s'est rendu sur les lieux. Une commission rogatoire a été mise en place, et le juge d'instruction Morel, du parquet de Carcassonne, chargé de l'affaire.

Le P.C. et le P.S. ont condamné l'attentat, ainsi que les syndicats C.F.D.T., C.G.T., Force ouvrière FEN et le mouvement occitan Volem viure al païs. Quant aux sections audoises de la C.G.T., de la C.F.D.T., de F.O. des P.T.T., elles se sont déclarées « *horrifiées qu'on utilise leurs services pour commettre un geste aussi odieux* ».